

La Chinamérique

Éditions d'Organisation
Groupe Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris cedex 05

www.editions-organisation.com
www.editions-eyrolles.com



Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée notamment dans l'enseignement provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'Éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 2010
ISBN : 978-2-212-54597-5

LE CERCLE TURGOT
Sous la direction de Jean-Louis Chambon

La Chinamérique

UN COUPLE CONTRE-NATURE ?

EYROLLES

Éditions d'Organisation

CERCLE TURGOT

Siège social : 37, quai de Grenelle – 75015 PARIS

Conférences : Maison de la Chasse et de la Nature, Hôtel de Guénégaud – 75003 PARIS

Jean-Louis CHAMBON, fondateur et président d'honneur

PRESIDENT

Jacques-Henri DAVID

VICE-PRÉSIDENTS

Nicolas BOUZOU, Patrick COMBES, Philippe DESSERTINE

Centre de réflexions et d'analyses financières, il a pour vocation d'encourager les auteurs, de favoriser la recherche et la pédagogie, principalement en économie financière.

Sont membres les lauréats des vingt-deux éditions du prix Turgot, des représentants de l'économie, de la finance et de l'entreprise et les membres d'honneur.

Le Cercle Turgot relève de l'Association des élèves et anciens élèves de l'Institut de haute finance, institut créé par le président Pompidou en 1972.

Le Cercle prolonge l'événement annuel du prix Turgot du meilleur livre d'économie financière, créé sous le haut patronage du ministère de l'Économie et des finances.

Membres d'honneur Ysabel DE NAUROS TURGOT, présidente de la Société des amis de Turgot. Jean CLUZEL, de l'Institut Xavier MUSCA, secrétaire général adjoint de l'Élysée Philippe DOUSTE-BLAZY, Ancien Ministre Jean-Pierre JOUYET, Président AMF Bernard ESAMBERT, président du Club des vigilants Pierre JARS, président d'honneur du prix Turgot Frank BOURNOIS, Professeur d'Université, Directeur Général du CFFOP William NAHUM, président de l'Académie Edouard SALUSTRO, président d'honneur du Conseil De l'Ordre des Experts Comptables	Christian DUVILLET, DG de LCL Marc FOSSIER, directeur France-Télécom Steve GENTILI, président du FFA et de la Bred Pierre-Noël GIRAUD, Prix Turgot 2001 Marcel JAYR, conseil consultatif de l'AMF Christian JULIENNE, président Héritages et Progrès Philippe JURGENSEN, président de l'ACAM Alain LAURENT, philosophe Jacques LENORMAND, DG délégué Crédit Agricole SA Vivien LEVY-GARBOUA Comex BNP André LEVY-LANG, prix Turgot 2006 Mickaël MANGOT, prix Turgot 2005 Jean-Bernard MATEU DG Natixis Financement Bénédicte MERLE, vice-présidente AEIHF François MEUNIER DGA de Coface
Conseil d'orientation <i>Membres de droit</i> Présidents et vice-présidents du Cercle, Président du prix Turgot Michel BON, président du grand jury du Prix Turgot Philippe MARINI, rapporteur général commission des finances au Sénat Général (2 ^e section) Jean-Gilles SINTES <i>Autres membres actifs</i> Michel AGLIETTA, Prof. Université Armand ANGELI, président de EOA Raimondo ASCER, président de VIVEO Daniel BACQUEROET, président de la DFCG Nicolas BAVEREZ, économiste Jean-Paul BETBEZE, économiste Pascal BLANQUÉ, économiste Arnaud de BRESSON, DG de Paris Europlace Daniel BURLIN, Past DG Technip Hervé de CARMOY, président d'Etam Laurent COHEN-TANUGI, avocat essayiste Alain DAUTRIAT, Prof. Marketing Jean-Luc DECORNOY, président KPMG.	Me Yves-Marie MORAY, président du CED Valérie OHANNESSIAN, DGA FFB Pierre PARIENTE, DG de l'IFG Olivier PASTRE, professeur à Paris VIII Jean-Pierre PETIT, prix Turgot 2003 Jean-Jacques PLUCHART, Professeur à Paris I Vincent REMAY, DGA de NYSE Euronext Claude REVEL, conseiller commerce extérieur Pierre-Emmanuel RICHARD, Dir SIRCOM Christian SAINT-ETIENNE, prix Turgot 1994 Jean-Marc SYLVESTRE, journaliste Daniel VITRY, professeur à Paris II Christian WALTER, actuaire et professeur à l'IEP Paris Daniel ZAJDENWEBER, prix Turgot 2000 Sont aussi membres : – Les co-auteurs des ouvrages publiés par le Cercle (<i>Repenser la planète finance</i> , 2009, Eyrolles – Les Échos, et <i>La Chinamérique</i> , 2010, Eyrolles) – Les Nominés primés dans chaque Édition (Grand Prix – Prix Spécial du Jury et Prix Spéciaux)

Les auteurs

MICHEL AGLIETTA

- Ancien élève de l'École polytechnique et de l'ENSAE.
- Professeur d'économie à l'Université de Paris X-Nanterre, ancien membre du CAE et de l'IUF.
- Conseiller scientifique au CEPII et à Groupama-Asset management.
- Auteur de *La Monnaie entre violence et confiance* (avec A. Orléan, Éditions Odile Jacob, 2002), *Les Dérives du capitalisme financier* (avec A. Rebérioux, Albin Michel, 2004), *La Chine vers la superpuissance* (Economica, janvier 2007), *Désordres dans le capitalisme mondial* (avec A. Berrebi, Odile Jacob, mars 2007), *Macroéconomie financière* (La Découverte, collection Grands Repères, Cinquième édition, 2008), *La Crise* (Michalon, 2008), *Crise et rénovation de la finance* (avec Sandra Rigot, Odile Jacob, 2009) (ouvrages les plus récents).

PASCAL BLANQUÉ

- Ancien élève de l'École normale supérieure (Ulm), diplômé de l'IEP Paris, docteur en Sciences de gestion de Paris-Dauphine.
- Global CIO/directeur des gestions Amundi.
- Chroniqueur, auteur, dont *Carnets monétaires* (Economica, 2008), et *La Dynamique boursière* (Economica, 2009).

NICOLAS BOUZOU

- Prix spécial du Jury Turgot 2007.
- Économiste, directeur-fondateur d'Asterès. Il est directeur d'études au sein du MBA de droit des affaires et de management de l'Université de Paris II Assas.
- Intervenant régulier sur plusieurs chaînes de télévision et de radios

(BFM, LCI, RTL, France Télévisions et Canalacadémie), nombreuses conférences en France et à l'étranger.

- Chroniqueur, auteur, dont le *Petit Précis d'économie appliquée à l'usage du citoyen pragmatique* (Eyrolles, 2007, Prix spécial du Jury Turgot en 2008) et *Krach financier : ce qui va changer pour vous* (Eyrolles, 2008).

JEAN-LUC BUCHALET

- Ingénieur agronome diplômé de l'Agro Paris, titulaire d'un 3^e cycle de l'Essec, membre de la SFAF (Société française des analystes financiers).
- Co-fondateur et stratège chez PrimeView, cabinet indépendant de recherche économique et financière. Il a été analyste financier, conseiller auprès du gouvernement pour la mutualisation du Crédit Agricole, puis gérant de portefeuilles, directeur adjoint et membre du directoire d'Indosuez AM. Il est ensuite devenu directeur de la stratégie et du consulting chez JCF Group puis stratège chez FactSet. En 2005, il a créé Pythagore Investissement, société de gestion quantitative de portefeuille d'actions, dont il est toujours président.
- Enseignant en finance d'entreprises et finance de marchés à l'Institut d'administration des entreprises de Paris, à l'AgroParisTech, à Assas, ainsi qu'au Cnam.
- Co-auteur de *Le Monet, théorie et pratique* (Economica, 1991).

HERVÉ DE CARMOY

- 1988 : directeur général de la Chase Manhattan bank (Europe de l'Ouest).
- 1988-1998 : administrateur directeur général de la Midland Bank PLC à Londres et président de Thomas Cook World Wide.

- 1988-1991 : JP Hottinger et Rhone Private Equity ainsi que président-directeur général d'Almatis, leader mondial en Alumine (jusqu'en 2007).
- Depuis 2008, président du conseil de surveillance d'Etam et membre du conseil d'administration de Tradition, Lausanne.
- Vice-président de la section européenne de la Commission trilatérale.
- Auteur de quatre ouvrages : *Stratégie bancaire : Le refus de la dérive* (PUF), *La banque du XX^e siècle* (Odile Jacob) ; *L'entreprise, l'individu, l'état, conduire le changement* (Odile Jacob) ; *L'Euramérique* (PUF).

JEAN-LOUIS CHAMBON

- Ancien élève de l'Institut de haute finance (IHFI) et de l'Institut supérieur de la banque.
- Président du Prix Turgot – Président d'honneur et fondateur du Cercle Turgot.
- Président de la Fédération nationale des cadres dirigeants.
- Past-Directeur (Groupe Crédit Agricole).
- Chroniqueur dans différentes revues financières.
- Chroniqueur économique à Canalacadémie (à l'Institut de France) et à RCF.

JACQUES-HENRI DAVID

- Diplômé de l'École polytechnique, de l'Institut d'études politiques de Paris, de l'Ensaë.
- Président du Cercle Turgot.
- Président du groupe Deutsche Bank France et vice-chairman de la division « Global Banking » de Deutsche Bank AG.
- Inspecteur des finances, Jacques-Henri David a été notamment chef du service d'études et de recherche de la Banque de France, conseiller technique, directeur adjoint, puis directeur du cabinet de René Monory, ministre de l'Économie et des Finances, avant d'occuper

de 1981 à 1984 les fonctions de secrétaire général du Conseil national du crédit à la Banque de France. Il est entré en septembre 1984 à la Compagnie de Saint-Gobain dont il fut nommé directeur financier en janvier 1985 et directeur général en juillet 1986. Il a été ensuite président de la Banque Stern de 1989 à 1992 ; directeur général de la Compagnie générale des eaux (Vivendi) de janvier 1993 à fin 1995 ; président du CEPME, de Sofaris puis de la Banque du développement des PME-BDPME, de janvier 1996 à septembre 1999.

- Ancien membre du Conseil économique et social, administrateur de plusieurs sociétés françaises et étrangères.
- Commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de l'Ordre national du mérite.

JEAN-LUC DECORNOY

- Diplômé de l'Essec, expert comptable.
- Président de KPMG SA, premier cabinet français d'audit et d'expertise comptable et de conseil.
- Commissaire aux comptes de plusieurs grandes sociétés dans les secteurs de la distribution, des hautes technologies et de l'énergie.
- Auteur, chroniqueur.

PHILIPPE DESSERTINE

- Agrégé en sciences de gestion.
- Professeur d'université à la faculté de Nanterre.
- Directeur du Ceros, directeur général de l'Institut de haute finance (IHFI).
- Auteur, chroniqueur, intervenant régulier dans les médias nationaux, radio, télé et Canalacadémie. Dernière parution : *Ceci n'est pas une crise, c'est la fin d'un monde*, (Anne Carrière, 2009).

BERNARD ÉSAMBERT

- Diplômé de l'École polytechnique, ingénieur au corps des mines.

- Ancien conseiller du président Georges Pompidou, conseiller aux affaires industrielles à l'Élysée de 1969 à 1974, ancien président de la compagnie financière Edmond de Rothschild, ancien président de l'École polytechnique, membre du Collège de la COB, co-président de Bolloré et des conseils de surveillance de Lagardère Groupe Arjil, etc., ancien président de l'institut Pasteur, président de la Fondation française de la recherche sur l'épilepsie et de la Fédération pour la recherche sur le cerveau, président de l'association Club des vigilants.
- Auteur, chroniqueur : *La guerre économique mondiale* (Olivier Orban, 1991).

JEAN-CLAUDE GRUFFAT

- Docteur d'État en droit public, diplômé d'études supérieures de science politique, ainsi que de l'Institut d'études politiques de Lyon et de l'Institut de droit du travail et de la Sécurité sociale.
- Directeur général exécutif de Citigroup France depuis septembre 1998. Préalablement de février 1996 à août 1998, Jean-Claude Gruffat était président exécutif de Crédit Agricole Indosuez Asie Pacifique et membre du comité de direction générale de cette institution (depuis 1993). Il a exercé des fonctions diverses dans le groupe Banque Indosuez de septembre 1973 à janvier 1996, notamment en Thaïlande, Arabie Saoudite, Hong Kong, Chine et Macao, ainsi qu'en Amérique du Nord (directeur régional de 1987 à 1994). Il a suivi en 1987 le Stanford Executive Program à la Graduate School of Business, Palo Alto, CA.
- Président de American Chamber of Commerce in France depuis janvier 2008, gouverneur d'American Hospital of Paris depuis juin 2008, membre du conseil d'Euronext Paris

SA. Membre de l'Economic Club of New York et conseiller du commerce extérieur de la France depuis 1984.

PHILIPPE JURGENSEN

- Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'ENA.
- Inspecteur général des Finances. Philippe Jurgensen commencé sa carrière en 1969 en qualité d'inspecteur des Finances ; en 1973/1974, a été chargé de mission au cabinet du ministre de l'Économie et des Finances ; à partir de 1974, il entre à la direction du Trésor en tant que chef de bureau, puis sous-directeur des Affaires multilatérales et à partir de 1982, directeur adjoint du Trésor et chef du service des Affaires internationales. De 1985 à 1987, il est directeur des relations économiques extérieures (DREE) au ministère de l'Économie et des Finances puis, pendant six ans, à partir de 1989, directeur général de la Caisse française de développement. En 1995, président-directeur général de la Sofaris puis en octobre 1996, président-directeur général de l'Anvar, et également, de 1996 à juin 2005, secrétaire général du Comité interministériel Eurêka. Enfin, depuis juillet 2004, président de l'ACAM.
- Professeur d'économie à Sciences-Po (Paris).
- Auteur : a publié six ouvrages, notamment sur la monnaie européenne et sur l'économie du développement.

VIVIEN LÉVY-GARBOUA

- Diplômé de l'École polytechnique et de l'École des mines, et titulaire d'un Ph. D en économie d'Harvard.
- A fait toute sa carrière de banque chez BNP Paribas, où il a été membre du comité exécutif depuis 1989, avant d'être nommé senior advisor en 2009.
- Économiste, il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Macroéconomie con-*

temporaire (chez Economica, avec Bruno Weymuller), *La Dette, le boom, la Crise* (1986, Economica avec Gérard Maarek), et plus récemment *Macrosychanalyse, l'économie de l'inconscient* (PUF 2007 avec Gérard Maarek) et *Les 100 mots de la crise financière* (PUF, 2009 avec Bertrand Jacquillat).

ANDRÉ LÉVY-LANG

- Diplômé de l'École polytechnique (1956) et docteur (Ph. D. in Business Administration, 1966) de l'université de Stanford.
- André Lévy-Lang a débuté comme physicien au Commissariat à l'énergie atomique en 1960. De 1962 à 1974, dans le groupe Schlumberger, il a occupé différentes fonctions techniques et de direction, en France et aux États-Unis. Entré dans le groupe Paribas en 1974, il a été nommé en 1982 président du directoire de la Compagnie bancaire, banque de financements spécialisés filiale de Paribas, puis président du directoire du groupe Paribas de 1990 jusqu'à la fusion avec BNP en 1999. Professeur associé émérite à Dauphine, président du Conseil de surveillance des *Échos*, président de la Fondation du risque et de l'Institut Louis Bachelier, administrateur de Dexia, de SCOR, membre du conseil de surveillance de Paris-Orléans, vice-président de l'Institut Europlace de Finance, membre du conseil de l'Institut des hautes études scientifiques, de l'American Hospital in Paris, de l'Institut français des relations internationales et de la Fondation Pierre-Gilles de Gennes.

GÉRARD MAAREK

- Diplômé de l'École polytechnique et de l'Ensaë.
- A été secrétaire général de l'Insee et, de 1992 à 2000, responsable des études

économiques au Crédit Agricole. Aujourd'hui consultant indépendant, il est depuis 2005 « senior adviser » à l'Edhec.

- Auteur : parmi ses livres récents, *Économie de l'enlèvement* (1997, Economica), *Macroéconomie et Gestion d'Actifs* (2003, Economica) et *Macrosychanalyse, l'économie de l'inconscient* (2007, PUF, avec Vivien Levy-Garboua).

PHILIPPE MARINI

- Ancien élève de l'ENA.
- Inspecteur des Finances.
- Sénateur.
- Rapporteur général de la Commission des finances au Sénat.

FRANÇOIS MEUNIER

- Diplômé de l'Ensaë, de Paris-VII, de Paris-X.
- DGA de Coface, ancien administrateur de l'Insee, ancien président de la DFCG, président du Conseil scientifique de la DFCG.
- Économiste.
- Membre du conseil d'orientation du Cercle Turgot.
- Auteur, chroniqueur.

SERGE MICHEL

- Écrivain et journaliste suisse, Prix Albert-Londres 2001.
- A été correspondant à Zurich pour *Le Temps*, à Téhéran pour *le Figaro* et à Dakar pour *Le Monde*.
- Depuis dix ans, il travaille en tandem avec le photographe Paolo Woods. Ensemble, ils ont publié trois livres : *Un monde de brut, sur les routes de l'or noir* (avec Serge Enderlin, Seuil, 2003), *American Chaos, retour en Afghanistan et en Irak 2002-2004* (Seuil, 2004) et *La Chinafrique, Pékin à la conquête du continent noir* (avec Michel Beuret, Grasset, 2008). À l'automne 2005, il a fondé le *Bondy Blog* en banlieue pari-

sienne, dont il est toujours le président. Il prépare actuellement un livre sur l'Iran.

JACQUES MISTRAL

- Diplômé de l'École polytechnique, professeur agrégé et docteur en sciences économiques.
- Ancien conseiller économique du Premier ministre Michel Rocard, conseiller spécial du ministre des Finances Roland Fabius puis conseiller financier à l'ambassade de France à Washington. Directeur des études économiques à l'Ifri, membre du Conseil d'analyses économiques, du Cercle des économistes.
- Chroniqueur et auteur. *La Troisième Révolution américaine* (Perrin, 2008) a obtenu le prix de l'Économie en 2008.

WILLIAM NAHUM

- Président et fondateur de l'Académie des sciences techniques comptables et financières, médiateur délégué du Crédit chargé des réseaux socio-professionnels, past-Président du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables, expert-comptable, commissaire aux comptes, vice-président de la FNCD.
- Membre d'honneur du Prix Turgot.

JEAN-PIERRE PETIT

- Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, maîtrise en droit et DEA d'économie internationale.
- Directeur de la recherche économique et de la stratégie d'Exane-BNP Paribas, il est aujourd'hui économiste/stratège de marché indépendant.
- De 2002 à 2007, Meilleur économiste de marché (Extel-Agefi).
- Auteur : *La Finance, autrement* (Dalloz, 2005), *La Bourse, rupture et renouveau* (Odile Jacob, 2003), *Économie internationale : la place des banques* (Dunod, 1999), *Les Privatisations* (en

collaboration, Montchrestien, 1998), *Échanges et finance internationale, les enjeux et Échanges et finance internationale, les acteurs* (1997, revue Banque éditeur), *Économie contemporaine* (1989, éditions du CFPP). *La Bourse, rupture et renouveau* a reçu en mars 2004 (au Palais du Luxembourg) le Grand Prix (Turgot) du meilleur livre d'économie financière de 2003. La Finance autrement a reçu le prix spécial Turgot 2006 et un prix d'honneur pour avoir réussi le premier « doublé » du prix Turgot.

- Chroniqueur à *L'Expansion*, à *Investir*, à *L'Agefi* (Suisse), à *L'Agefi hebdo* (France) et à la revue *Banque Magazine*. Il intervient aussi assez régulièrement à BFM, BFM TV, LCI, TV5, Radio-classique, Bloomberg TV.

PIERRE SABATIER

- Ingénieur agronome diplômé de l'Agro Paris.
- Co-fondateur et stratège chez PrimeView, cabinet indépendant de recherche économique et financière. A été stratège en finance de marchés pour le compte de JCF Group puis FactSet, avant de devenir responsable de la stratégie et gérant de portefeuilles chez Pythagore Investissement.
- Enseignant en finance d'entreprises et finance de marchés à l'Institut d'administration des entreprises de Paris, à l'AgroParisTech, à l'IAE de Poitiers ainsi qu'au Cnam.

XU REN

- Doctorante, sous la direction du professeur Philippe Dessertine, en sciences financières au Centre d'études et de recherches sur les organisations et la stratégie (Céros) de l'université Paris-X Nanterre.
- Ses recherches portent notamment sur la problématique des investissements réalisés par les fonds souverains, et

plus particulièrement sur l'application du protocole de Santiago par ces derniers.

CLAUDE REVEL

- Ancienne élève de l'ENA (1980), diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de droit des affaires (Paris-II).
- Claude Revel possède une double expérience publique et privée marquée par l'international. Elle se partage aujourd'hui entre trois activités : conseil international (information, anticipation, *advocacy*), via son cabinet Iris Action créé fin 2003 ; professeur associée et directrice scientifique du master spécialisé « Intelligence Economique et Management des Connaissances » du Ceram Business School (Paris La Défense) ; auteur d'articles et ouvrages, conférences.
- Son dernier essai *Nous et le reste du monde – Les vrais atouts de la France dans la mondialisation* (Éditions Saint-Simon, octobre 2007) a obtenu une mention d'honneur du Prix Turgot 2008 d'économie. En 2006, elle a publié *La gouvernance mondiale a commencé, acteurs, enjeux, influences* (Ellipses).
- Conseillère du Commerce extérieur de la France, ancienne membre du Haut Conseil pour la coopération internationale auprès du Premier ministre français, elle est membre de nombreux cercles et instituts publics et privés, français et internationaux.

CHRISTIAN SAINT-ÉTIENNE

- Triple formation française, anglaise et américaine : docteur d'État ès sciences économiques (mention Très bien) et titulaire de deux masters en sciences

économiques (London School of Economics et Carnegie Mellon University).

- Professeur titulaire de la chaire Jean-Baptiste Say d'économie industrielle au Conservatoire national des arts et métiers et président de l'Institut France Stratégie, enseigne également à l'université de Paris-Dauphine. Il traite notamment des questions monétaires et financières internationales, des politiques budgétaires et des stratégies compétitives des États et des entreprises (compétitivité socio-économique, investissements stratégiques, stratégie d'aménagement des territoires).
- Membre du Conseil d'analyse économique (CAE).
- Auteur : a publié 20 livres (15 ouvrages universitaires et techniques, et 5 essais) et a contribué à 15 livres collectifs. Son dernier livre est *La fin de l'euro* (Bourrin Éditeur, 2009). Il a obtenu pour ses ouvrages deux prix de l'Académie des Sciences morales et politiques, deux fois le Prix du Meilleur livre d'économie financière, ainsi que le prix de la meilleure thèse soutenue en 1981 pour son doctorat d'État.

HERVÉ SÉRIEYX

- Dirigeant d'entreprises grandes et moyennes.
- Professeur d'université.
- Délégué interministériel à l'insertion des jeunes et consultant. Vice-président de l'Union des groupements des employeurs de France et associé – conseil du groupe canadien CFC.
- Auteur. Dernier livre : *Confiance mode d'emploi*, Maxima, 2009.

*En hommage des auteurs à Anne-Robert-Jacques TURGOT,
baron de l'Aulne, économiste, administrateur
et homme d'État, pour qui libéralisme et laisser-faire
n'étaient en rien synonymes de « laisser tout faire ».*

Sommaire

Préface

Philippe Marini 15

Introduction

La Chinamérique : un pacte faustien
pour sortir de la crise

Jacques-Henri David 17

PARTIE I – DIAGNOSTIC DES FORCES EN PRÉSENCE : GÉOPOLITIQUE – MYTHES ET RÉALITÉS

L'ordre mondial du XXI^e siècle
en question

Claude Revel 23

La Chine est-elle adaptée
au nouvel ordre mondial ?

Pierre Sabatier
et Jean-Luc Buchalet 35

Go West, young (Chinese) man !

François Meunier 51

Chine Amérique, l'investissement
transfrontalier est-il possible ?

Jean-Claude Gruffat 69

À l'aube d'un nouveau monde :
le rôle grandissant de la Chine
dans l'outsourcing mondial

Jean-Luc Decormoy 79

L'Amérique et le défi chinois

Jacques Mistral 97

PARTIE II – LOGIQUE ÉCONOMIQUE DE LA CHINAMÉRIQUE ET ALTERNATIVES

L'énigme de « l'économie socialiste
de marché »

Jean-Louis Chambon 113

Risques et bénéfices d'une stratégie
de coopération

Philippe Dessertine 139

La place de la Chine dans la nouvelle
gouvernance mondiale

Nicolas Bouzou 145

Avis aux managers européens : quelques leçons chinoises	Hervé Sérieyx	153
L'« espoir » de la prochaine décennie : l'émergence d'une consommation de masse en République populaire de Chine ?	Jean-Pierre Petit	159
L'Union européenne, les États-Unis, la Chine : quelles solidarités, quelles rivalités ?	Hervé de Carmoy	169
Des normes, de la transparence et de la Chine	William Nahum	183
Vers une collision en Afrique	Serge Michel	193
 PARTIE III – QUESTIONS MONÉTAIRES		
Chine/États-Unis : couple modèle ou couple infernal ?	Philippe Jurgensen	203
Une nouvelle monnaie de réserve ?	André Lévy-Lang	211
When East meets West : une lecture monétaire de l'axe États-Unis/Chine	Pascal Blanqué	217
Dette publique américaine : le « dilemme du créancier »	Vivien Lévy-Garboua et Gérard Maarek	227
Les banques chinoises en première ligne du financement de la croissance	Michel Aglietta	245
Entre fascination et désamour : la création d'un fonds souverain chinois pour accéder aux investissements américains	Xu Ren et Philippe Dessertine	251
L'euro dans la main de la Chinamérique : que faire ?	Christian Saint-Étienne	255
Conclusion	Bernard Ésamberg	267
Index		277

Préface

PHILIPPE MARINI

De l'Amérique ou de la Chine, qui tient qui ? Investisseur de premier plan en titres d'État américains, l'empire du Milieu finance le déficit américain. Possesseurs de considérables réserves de change libellés en dollars, les Chinois subissent la dépréciation de la monnaie américaine. Cette interdépendance a des conséquences politiques inattendues. Le Président Bush était très critique envers le régime dictatorial et violent de Saddam Hussein. Il ménageait une Chine que continue de régir le rôle dirigeant du Parti communiste, et où fonctionne toujours le bon vieux « centralisme démocratique ». Tout cela, pourtant, ne peut que déplaire aux néo-conservateurs américains. Un tel triomphe de la « realpolitik », dans un monde où les puissants n'hésitent pas à exercer leur devoir d'ingérence à condition de ne pas mettre en péril leurs propres intérêts, aurait été strictement imprévisible il y a vingt ans, lorsque l'effondrement du mur de Berlin n'a laissé subsister qu'un seul modèle économique, celui de la globalisation...

Il faut donc analyser la réalité de cette « Chinamérique ». Est-elle une simple méprise, une conjonction momentanée, une alliance « objective », au sens de l'analyse marxiste ? S'agit-il au contraire d'un axe structurant des relations internationales pour une décennie ou une génération ? Ce couple baroque peut-il résister aux aléas des années à venir ? Quelle surprenante dissymétrie : d'un côté, la nation la plus riche de l'univers ; de l'autre, une Chine encore écartelée entre d'immenses réservoirs de main-d'œuvre gratuite, et un espace « utile » hautement développé et comportant quelques centaines de millions de personnes susceptibles de vivre au standard occidental. D'un côté, la démocratie où règnent les médias ; de l'autre, un régime autoritaire qui

n'admet pas les écarts et dont l'armée est l'un des principaux serviteurs. Les conjonctions d'intérêts présents se heurteront certainement à des concurrences, par exemple pour l'accès aux matières premières, ou pour exercer une influence déterminante sur le continent africain.

Ce livre collectif vous apportera surtout une vision économique, issue des travaux de membres du Cercle Turgot. Du constat à l'appréciation des risques et ambiguïtés de la « Chinamérique », des aspects bénéfiques aux aspects maléfiques de ce rapprochement, chaque auteur vous livre son analyse en toute indépendance. Naturellement, nul ne joue à la politique-fiction et ne s'essaie à imaginer les effets réciproques de la relation sino-américaine. Rendra-t-elle les Américains plus cyniques ? Rendra-t-elle les Chinois démocrates et attentifs aux droits de l'Homme ? Le lecteur s'efforcera de se forger ses propres prédictions...

Et l'Europe et la France dans tout cela ? Sommes-nous condamnés à être spectateurs d'un tel duopole ? C'est là qu'heureusement les voies de la réalité peuvent s'écarter de celles de l'observation économique. Les peuples se vengent des choix auxquels ils n'ont pas été associés. Ils n'ont pas encore conscience des conséquences auxquelles les conduira la division internationale du travail poussée à son terme. Or, pour équilibrer et tempérer le risque d'une domination *de facto* de la « Chinamérique », seul existe le projet d'une puissance économique et militaire européenne, ayant retrouvé des frontières et la capacité de lutter contre sa désindustrialisation.

Que Jean-Louis Chambon et tous les auteurs de cet ouvrage soient remerciés de nous apporter leurs analyses et leurs témoignages sur une problématique aussi essentielle et vitale pour notre avenir que celle de la « Chinamérique ».

La Chinamérique : un pacte faustien pour sortir de la crise

JACQUES-HENRI DAVID

Le 27 juillet, ouvrant à Washington un sommet sino-américain, le Président Obama affirmait que les relations bilatérales entre les États-Unis et la Chine allaient « façonner le XXI^e siècle ». Et, en écho, quelques semaines plus tard, le vice-Premier ministre chinois précisait que les USA et la Chine ne pouvaient à eux seuls résoudre les problèmes du monde, mais que, sans eux, « rien ne pouvait se régler ».

Ces deux déclarations sont significatives d'une situation de fait qui traduit le formidable rééquilibrage géopolitique actuellement à l'œuvre dans le monde.

La toute-puissance américaine, qui prévalait depuis la fin de la Première Guerre mondiale, a montré, ces dernières années, des signes indéniables de craquements. L'attaque terroriste sur les tours du World Trade Center a été, en 2001, l'un des marqueurs frappants de cette évolution, suivie par l'enlisement des conflits irakien et afghan, et plus récemment par la débâcle des fleurons de la finance américaine et la profondeur de la crise financière qui en a résulté.

Dans le même temps, la Chine a su se relever des années de plomb qui l'ont paralysée pendant plus d'un siècle, au point d'être devenue la deuxième puissance économique mondiale, tout en ayant accumulé d'immenses réserves (plus de 2 300 milliards de dollars) et en étant parallèlement devenue le premier créancier des États-Unis. Fait particulièrement mar-

quant, la poursuite de la croissance chinoise en 2009 à un rythme de 8 %, alors même que tous les grands pays développés sont frappés par la récession et des déficits abyssaux, est en elle-même tout un symbole de la dynamique de l'économie chinoise et du retour de la Chine sur le devant de la scène internationale.

Ce rééquilibrage politique entre les deux économies les plus importantes du monde, le fait qu'elles soient devenues très dépendantes l'une de l'autre, la Chine étant aujourd'hui le deuxième fournisseur des États-Unis et aussi son premier créancier, la très grande sensibilité de la « richesse » chinoise à la valorisation du dollar, tout cela a amené nombre d'observateurs et d'acteurs de la vie politique et de la vie des affaires, à considérer que les intérêts convergents des deux futures plus grandes puissances mondiales allaient donner naissance à une sorte de G2 dont dépendrait le sort de notre planète, et les pulsations de son développement. Et c'est vrai que, dans un monde de sortie de crise idéale, on pourrait assister à un rééquilibrage international progressif et maîtrisé : le consommateur américain épargnerait plus, le gouvernement chinois utiliserait ses excédents de réserves pour stimuler la demande intérieure chinoise, qui entraînerait elle-même une dynamique vertueuse dans la zone asiatique, laquelle prendrait le relais du moteur américain pour redynamiser la croissance internationale. C'est en filigrane ce que chacun voudrait lire dans ce concept un peu étrange de « Chinamérique » : une sorte de annuaire mondial qui assurerait un minimum de régulation et d'ordre internationaux. Une sorte de pacte « faustien » entre les deux plus grandes puissances mondiales liées par une même dépendance au dollar.

Cet espoir n'est pas une chimère. J'en veux pour preuve ce que font aujourd'hui les Chinois de leurs excédents de réserves. Ils ont certes lancé de grands travaux d'infrastructures dans leur pays pour soutenir leur économie face à la crise, mais ils ont aussi apporté un soutien significatif aux économies d'autres pays en développement, notamment à travers leurs investissements au Brésil, en Inde, en Russie, mais aussi en Afrique ou dans certains pays d'Asie du Sud-Est. Bien sûr, ils ont par ce biais sécurisé des approvisionnements en pétrole, en gaz, en matières premières

pour leurs industries. Mais ils espèrent aussi, par ces investissements, créer une dynamique d'échanges commerciaux avec des pays neufs et en croissance. Un *think tank* chinois appelait cet été à la création d'un « plan Marshall chinois » destiné à financer des prêts aux pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, afin de doper la croissance des niveaux de vie de leurs populations et de faire en sorte que cette nouvelle demande compense le fléchissement de leurs exportations vers les USA et l'Europe. De même, lors du dernier G20, les dirigeants chinois se sont fait les avocats de la création d'une sorte de « fond souverain supranational » destiné à investir dans les pays en développement, une sorte de « Banque mondiale bis » qui ne serait pas sous contrôle américain.

Tout cela va dans le bon sens, même si l'objectif poursuivi n'a rien de désintéressé. Bien sûr, la Chine agit d'abord pour servir ses intérêts propres. Bien sûr, la Chine agit d'abord pour consolider sa croissance et maintenir un équilibre social interne encore fragile. Il reste que ces initiatives tendent à faciliter une sortie de crise ordonnée et que, de ce fait, elles ne peuvent que faciliter le dialogue multinational, notamment dans le cadre du G20.

Sur un plan plus général, je crois que l'on ne peut pas ne pas être frappé aussi par l'approfondissement des coopérations entre les États-Unis et la Chine, notamment au plan politique, sur des dossiers comme la Corée du Nord, l'Iran ou Taïwan, même si les ventes d'armes américaines à celle-ci ou la forte présence militaire en Asie irritent Pékin. De même, les appels répétés de la Chine à mettre un terme à l'hégémonie du dollar et à la création d'une nouvelle monnaie internationale « déconnectée des intérêts d'une nation individuelle », tout comme les conflits ponctuels qui émaillent les échanges bilatéraux sino-américains, sont sans doute plus des figures imposées pour répondre aux préoccupations des opinions publiques et des lobbies industriels des deux pays que des thèmes de conflits porteurs de réelles ruptures.

Une Chine plus sûre d'elle, plus ouverte sur le monde, mieux intégrée dans la concertation internationale. Une Amérique moins dominante et nécessairement plus à l'écoute de ses parte-

naires internationaux, politiques, commerciaux et financiers. Telles sont, je crois, les évolutions majeures récemment observées sur la scène internationale. Elles devraient logiquement conduire à la poursuite du dialogue constructif et responsable entre la Chine et l'Amérique dont nous avons tous besoin pour sortir au plus vite de la grave crise économique et financière à laquelle nous sommes confrontés.

Partie I

DIAGNOSTIC DES
FORCES EN PRÉSENCE :
GÉOPOLITIQUE –
MYTHES ET RÉALITÉS

L'ordre mondial du XXI^e siècle en question

CLAUDE REVEL

« Préparer l'avenir, ce n'est que fonder le présent [...] L'avenir, tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre. »

Antoine de Saint-Exupéry, *Citadelle*

Le XX^e siècle est chronologiquement terminé, mais le XXI^e n'a pas historiquement commencé. Nous sommes dans une sorte de « no man's land » temporel, lourd de possibilités. La crise financière de fin 2008-2009 a paru ouvrir une crise systémique plus large, qui pouvait déboucher sur des fondations nouvelles. Certaines directions émergent, comme l'institutionnalisation d'un groupe d'États directeurs élargi, le G20. Il s'agit pour l'instant d'évolutions de structures, d'architecture multilatérale, certes intéressantes et nécessaires mais qui ne fondent pas en elles-mêmes un nouvel ordre mondial. Peut-être faudra-t-il une autre crise pour déboucher sur un *modus vivendi* structuré de la communauté internationale... Car la complexité des questions économiques et financières à régler n'est rien par rapport à celle née des évolutions extraordinairement rapides et de tous ordres que connaît le monde, ajoutées aux lames de fond politiques libérées par la chute du mur de Berlin et non encore stabilisées. La structuration durable d'une société – démocratique – repose sur l'acceptation partagée de règles de vie, qui constituent les codes du « vivre ensemble » d'une communauté. Quand celle-ci est internationale, il s'agit d'un ordre mondial. Existe-t-il aujourd'hui de telles lignes structurantes qui pourraient fonder un nouvel ordre mondial ? Si elles existent, qu'en penser ?

UNE MATIÈRE EN MOUVEMENT

Les questions à régler par un éventuel nouvel ordre mondial sont toutes à multiples facettes, interdépendantes et en état dynamique. Dans l'ordre économique, par exemple, les investissements mondiaux incroyablement accrus au cours des vingt dernières années ont été menés dans des logiques financières mais aussi souvent de puissance (cas des fonds souverains) et de sécurité (achats massifs de terres agricoles à l'étranger par certains États) ; les flux financiers qui les ont accompagnés les ont ensuite dépassés, dans des logiques de plus en plus parallèles, de moins en moins contrôlées par les États et parfois liées à des composantes mafieuses. La circulation accrue des hommes, des techniques, des informations, des cultures... s'est aussi accompagnée de son contraire, phénomènes de repliement religieux et communautaires. Les distinctions traditionnelles entre public et privé ont volé en éclats, avec une interconnexion voire une confusion des rôles entre États et acteurs privés dans la définition des quelques règles de gouvernance mondiales... Et face à ces dynamiques complexes, un grand nombre de problèmes mondiaux déjà soulevés au ^{XX}^e siècle restent non résolus et de plus en plus lancinants : la pauvreté de certaines régions du monde (bien qu'on ait assisté à un enrichissement global de la planète, en termes financiers en tout cas), les déséquilibres démographiques qui quel que soit leur sens sont lourds de conséquences à terme, le caractère limité des ressources naturelles et énergétiques et les défis environnementaux, les risques sociaux au plan mondial, la nécessité de trouver un « terrain de jeu » commun entre pays « riches », émergents et en développement... liste non exhaustive.

En toile de fond, il est une vague qui impacte toutes les autres, celle de l'extraordinaire essor des moyens d'information, de communication et de connaissance, qui contribue à éparpiller les pouvoirs et les contre-pouvoirs en dehors des institutions « normalement » créées pour cela. L'information est devenue un « matériau immatériel », doté d'énergie et aux applications multiples. Ce qui est notable, c'est le caractère mondial partagé de ce matériau, dans sa production et dans son accès. Cet essor de

l'information partagée facilite le développement sans précédent d'échanges propices aux évolutions scientifiques, techniques et culturelles, la décentralisation de la production de connaissance et de recherche, avec ses immenses opportunités et ses risques (voir aujourd'hui les bio hackers, qui à l'instar de leurs aînés de l'informatique « bricolent » de nouveaux gènes dans leur garage). L'accès des hommes à un virtuel infini pourrait leur ouvrir de nouveaux horizons et les consoler du caractère fini de leur planète, avant d'aller sur d'autres. Ce même essor permet le succès planétaire de concepts (voir, par exemple, celui du développement durable), la création d'opinions et d'émotions mondiales, sans hiérarchisation (aussi fortes par exemple sur le changement climatique que sur le décès de Michael Jackson), ou encore la manipulation et/ou la surveillance des opinions.

RIEN NE S'EST PASSÉ COMME PRÉVU

En 1990, l'ordre mondial paraissait dominé par l'émergence d'une hyper-puissance, les États-Unis, du coup dotés d'une hyper-responsabilité, au milieu d'un monde « subitement » devenu multipolaire. C'était l'époque où le *soft power* américain devait s'étendre à la planète. Mais rien ne s'est passé comme prévu : les États-Unis ont montré une propension au *hard power* en même temps qu'une fragilisation financière croissante, des mouvements terroristes considérés comme marginaux – ou sous contrôle – ont agi de façon guerrière mais sans respecter les codes de la guerre, des États jusqu'alors appelés en développement sont devenus en deux décennies de vraies puissances.

Pour autant, on ne peut pas dire que de véritables contre-pouvoirs politiques se soient constitués face aux États-Unis. L'Union européenne a déçu ceux qui en attendaient un rôle mondial actif même si elle détient toujours un fort pouvoir d'attraction, et bien sûr un pouvoir économique, et si elle délivre parfois des messages dans les forums internationaux. On attendait les BRIC (terme inventé par une grande banque d'affaires américaine), mais ils ne sont pas un groupe homogène jouant collectif. La Russie est en pleine redéfinition interne et externe, l'Inde n'a

pas (pour l'instant) de volonté de leadership international, le Brésil joue bien pour ses propres intérêts et a réussi à devenir une sorte de modèle pour les pays en développement. Quant à la Chine, elle ne fait qu'entamer avec les États-Unis (et inversement) des jeux subtils que l'on examinera plus bas. D'autres influences se sont fait jour, comme celle du monde islamique.

Des acteurs privés sont devenus aussi puissants et parfois plus que des États : très grandes entreprises multinationales, fonds divers, très grandes banques et associations de banques, grandes ONG internationales qui remplacent le poids financier (encore que) par le poids moral... La montée en puissance de ces acteurs devenus partenaires a été largement encouragée par les organisations internationales. Les États sont en quelque sorte devenus des administrateurs locaux de logiques formées à l'extérieur. Ils sont soumis aux mêmes pressions de l'opinion que les acteurs privés (demandes de boycott d'États, marques publiques de même nature que les marques privées), au point que certains se dotent d'agences de *branding*. Ils ont aujourd'hui affaire à une vraie concurrence de pouvoir, notamment sur les questions économiques et financières, où certains forums privés (l'Institute of International Finance par exemple) pèsent lourd dans la préparation des décisions internationales.

LA GOUVERNANCE MONDIALE A COMMENCÉ...

Cette effervescence est pour l'instant peu canalisée par des règles de droit positif international. Pourtant, l'ordre économique mondial a déjà commencé à se structurer.

D'abord de façon traditionnelle, par le biais de l'OMC, des accords intergouvernementaux, régionaux et bilatéraux (lesquels se sont multipliés depuis une dizaine d'années) et par des recommandations dites de *soft law* prises par des organisations comme l'OCDE ou la Banque mondiale. L'entrée de la Chine (voulue par les États-Unis, déjà...) à l'OMC a été symbolique de la constitution d'une communauté économique mondiale.

Mais aussi importante, sinon plus, a été la montée en puissance discrète d'une gouvernance mondiale autorégulée, fondée sur une

soft law d'origine non publique. Pour canaliser en effet tant bien que mal tous les flux, des règles se sont mises en place, élaborées en grande partie par les acteurs privés cités plus haut et reprises ou non par les États (tout spécialement dans le domaine financier et bancaire, sous l'égide des établissements financiers, et dans le champ environnemental et éthique, sous la direction des ONG).

Cette forme de gouvernance économique est installée sur des fondements solides. Triomphant du communisme en 1990, véhiculé par des maîtres en intelligence et influence, reposant sur le principe démocratique, le modèle du libéralisme a été adopté par quasiment tous les pays de la planète, d'abord porté par les États-Unis puis de plus en plus par une communauté mondiale de milieux d'affaires. Il est devenu le référent politique des principales institutions internationales. Dans son interprétation anglo-saxonne, il a conduit à la vision d'un marché omniscient. Du coup, les acteurs privés sont les mieux placés pour proposer des régulations. S'est ainsi développé un marché de la norme privée (production, accompagnée d'indicateurs) et de ses produits dérivés (audit, certification, contrôle, notation, classement), en matière financière, éthique, environnementale. Le marché a également développé ses propres contrôleurs, grands cabinets, agences de rating financier et extra-financier, ONG en matière éthique, les trois parfois associées, qui vérifient la « compliance » des acteurs économiques avec les règles, de droit positif et de *soft law*. Ce contrôle concerne les entreprises mais aussi les États, soumis tous deux au *naming and shaming* des notateurs puis de l'opinion. Même s'il a montré à plusieurs reprises ses limites pour détecter de graves anomalies, ce management s'est peu à peu auto-intitulé « gouvernance », revendiquant la transparence comme principe éthique. Enfin, l'outil principal de ce système, la valorisation financière, s'étend à tous les domaines de la vie : la résolution des conflits est fondée sur la réparation monétaire, le risque est jugulé par des assurances, elles-mêmes d'ailleurs de plus en plus productrices de normes, sanitaires et autres. Toujours selon cette approche, les acteurs privés sont les mieux placés pour gérer sérieusement la chose publique, et, par exemple, il sera « recommandé aux pays en déficit d'autorité » quels services

publics confier au privé (exemple du Partnership for Democratic Governance de l'OCDE).

Ce modèle est porté par une nouvelle « élite » mondiale, formée de chefs d'État en fonction ou anciens, si possible charismatiques, de grands banquiers, de dirigeants d'ONG, de *think tanks*, d'universitaires nobélisés ou nobélisables... Cette élite est formatée par les universités et *business schools* d'inspiration américaine, où sont attirés les éléments brillants de tous les pays ou presque, résultat de politiques d'information et d'influence patiemment menées, et devant lesquelles l'Europe continentale accuse un retard difficile à rattraper. Ces écoles privées développent d'ailleurs depuis une vingtaine d'années des départements de management public (en somme des « ENA privées »).

Tel est aujourd'hui le modèle structurant de la gouvernance mondiale naissante. Peut-il devenir celui d'un nouvel ordre mondial ?

... MAIS ELLE N'EST PAS À LA HAUTEUR D'UN NOUVEL ORDRE MONDIAL DURABLE

Ce modèle dominant a permis une croissance sans précédent. Cependant, sans même parler des crises économiques et financières, qui lui sont consubstantielles mais qui peuvent se gérer, il a aussi démontré d'incontestables faiblesses. Des pays en développement n'ont pu affronter le commerce international qu'on leur présentait comme le salut et ne sont même plus capables de se nourrir. L'absence de régulations souveraines a permis au sein même du système le développement de phénomènes de fraude, de corruption, d'avidité sans frein et plus généralement d'absence d'éthique mal palliée par des *best practices* techniques qui ne peuvent remplacer la responsabilité individuelle chapeautée par des législations cadres. Ces phénomènes peuvent, d'une part, le miner de l'intérieur, d'autre part et surtout, le rendre plus vulnérable aux contestations radicales. Des stratégies de résistance se sont développées face à ce modèle tout-puissant, qualifié d'occidental, de l'altermondialisme le plus pacifique aux mouvements terroristes appelant à la fin de l'Occident (en réalité la fin de ce modèle) et soutenus en sous-main par des États.

Le moment va rapidement arriver où les tentatives de coopération économique, financière, fiscale... vont se révéler très limitées face aux questions beaucoup plus profondes posées par la recherche d'un socle de valeurs communes au monde, questions qui en d'autres temps ont pu mener à des guerres (de religions, d'idéologies...). On aimerait croire qu'aujourd'hui cela ne se pourra pas, compte tenu de la répartition de l'arme nucléaire et des coopérations entre États, à la réalité parfois surprenante (voir par exemple les récentes actions communes contre des pirates maritimes entre Iran et États-Unis). Ces conflits de modèles pourraient aussi être résolus par des guerres de l'information et des surveillances individuelles, également dangereuses pour les libertés.

Face aux contestations violentes, les États dominants sont obligés de retrouver leur rôle traditionnel de garant de la paix interne. Mais contre les mouvements terroristes et contre les États « qui ne jouent pas le jeu », leur rôle est devenu plus difficile : ils ne peuvent plus déporter la guerre à l'extérieur de leur territoire, puisque cet extérieur, le monde international, est par ailleurs devenu leur terrain de jeu commun en matière économique, technologique, culturelle... Par ailleurs, la dissémination des possibilités armées de toutes sortes a rendu la guerre classique à la fois « inabordable » et souvent inopérante. Les conflits ont lieu cependant, mais sont cantonnés aux territoires des exclus de cette communauté. Un premier risque d'un éventuel ordre mondial qui n'aurait pas réglé les oppositions de modèles (appelés parfois de civilisations) serait ainsi de se structurer en apparence, tout en laissant soigneusement de côté des zones grises où se régleraient les conflits... et où pourraient se poursuivre les trafics par ailleurs interdits en zone « libre ».

LES NOUVELLES DIRECTIONS

Les États-Unis tentent aujourd'hui de construire un nouvel ordre mondial dont les contours sont difficiles à apprécier. D'une part, ses diplomates appellent à une coopération privilégiée avec la Chine, assimilée par beaucoup de commentateurs à une tentative de mise en place d'une équipe de direction mondiale à deux. Les

raisons apparaissent claires, la Chine est leur principal créancier, une puissance démographique, militaire, économique, diplomatique, scientifique et technologique, et elle a aussi développé au fil des ans un véritable modèle alternatif, une économie de marché dirigée. L'idée de ce duo/duel binaire peut rappeler le « bon vieux temps » de la guerre froide, mais il va sans doute plus loin, et pourrait conduire à travailler avec la Chine à un socle de valeurs communes, reposant sur l'économie de marché, et auquel devrait se rattacher *de facto* le reste du monde. En dehors des relations commerciales que chacun connaît, la coopération américano-chinoise ne date pas d'hier, on trouve des *think tanks* américains installés en Chine depuis vingt ans, des échanges d'étudiants qui s'exercent dans les deux sens, des coopérations techniques, notamment en matière environnementale depuis de nombreuses années. D'autre part, le Président Obama exprime au Caire, en juin 2009, une approche politique multipolaire doublée d'une reconnaissance d'autres modèles de civilisation, et sur un plan économique propose tout récemment aux États un *framework for sustainable growth* (programme de travail pour une croissance soutenable) véritable engagement dont l'application ferait l'objet d'une évaluation par le FMI.

Ces deux directions posent deux questions.

Celle d'abord de la volonté de la Chine de former un tel couple avec les États-Unis.

La Chine a à la fois adopté et adapté chez elle l'économie de marché. L'amélioration croissante du niveau de vie de la population est le socle de la légitimité d'un Parti communiste toujours tout-puissant. Le développement interne du pays est une priorité de survie pour lui. Ses cadres dirigeants ont témoigné jusqu'à présent d'une intelligence et d'une anticipation remarquables, attribuant d'immenses crédits à l'éducation, tout particulièrement à l'éducation supérieure et à la recherche. L'analyse sociologique et politique n'est pas du tout oubliée, même si pour des raisons culturelles les *think tanks* chinois, fort nombreux, ne fournissent pas d'idées « différentes » à l'extérieur. La tradition confucéenne veut en effet que le débat ait lieu en amont et que l'harmonie règne

dans la présentation extérieure, comme elle doit régner partout dans la société. En matière de droit et de normes, comme dans les autres domaines de la connaissance, les Chinois ont envoyé leurs meilleurs étudiants dans divers pays – pas seulement aux États-Unis mais aussi beaucoup en Europe – pendant de longues années, pour en tirer chez eux des synthèses adaptées. La Chine dispose de richesses financières, de connaissance, de certaines matières premières rares et elle a déjà étendu sa présence dans de nombreux pays, avec certes plus ou moins de bonheur de la part de ses hôtes.

Dans ces conditions, un partenariat poussé avec les États-Unis est-il intéressant pour elle ? A-t-elle une volonté de leadership mondial, et, si oui, souhaite-t-elle le partager ? Nous ne saurions porter de réponse définitive à ces questions, mais nous remarquons que dans le passé les conquérants de la Chine ont toujours été sinisés et non le contraire. Aujourd'hui, la force de son modèle, sa réussite financière et sa créativité en plein essor peuvent aussi lui permettre une influence accrue dans sa zone régionale puis au sein de la communauté internationale. Dans la bataille pour les normes mondiales, les Chinois ont déjà démontré des aptitudes dans le domaine industriel. Il ne serait pas invraisemblable qu'ils veuillent un jour aborder des domaines sociaux, culturels... avec leur propre vision. En tant que membre éminent de toutes les organisations internationales, ce type de conquête par l'influence leur est ouvert et correspondrait à leurs talents historiques.

La deuxième question concerne l'existence dans le monde d'autres modèles que l'américain et le chinois qui auraient aussi la volonté politique de rayonner dans une gouvernance en cours d'élaboration, et seraient suffisamment puissants pour le faire. Il en existe au moins un, qui joue des jeux d'influence discrets mais réels depuis plusieurs années, celui du monde arabo-musulman, qui a su utiliser les mêmes armes de l'information que le modèle anglo-saxon. On ne peut pas ignorer ce monde qui, bien que divisé, a réussi à porter internationalement une autre vision, exprimée par des moyens de communication comme Al Jazeera et de très nombreux sites Internet, exprimée aussi par la moder-

nité revendiquée dans le cadre de l'islam de certaines puissances musulmanes, à commencer par les Émirats. Cette influence a déjà réussi quelques belles percées en matière de régulations économiques, notamment en Europe, et en premier lieu en France, où le poids de la finance islamique fait changer un droit laïc selon des critères religieux. Pourquoi s'arrêterait-elle ? Il faudra en tout cas compter avec elle sur un plan mondial et pas seulement dans sa zone régionale d'influence.

CONFRONTATION, COMPÉTITION ET COOPÉRATION

Il est certain que la définition d'un nouvel ordre mondial ne pourra se passer des Américains et des Chinois, mais pas non plus des représentants des autres modèles politiques en compétition dans le monde. Après la compétition des armes, des commerces et des économies, n'est-on pas arrivé à un stade de l'évolution du monde où va se jouer la compétition des modèles et donc des idées ? Qu'on ne prenne pas cette interrogation comme lénifiante. Cette bataille peut être violente et féroce. L'architecture mondiale mise en place au début du ^{xx}e siècle n'a pu empêcher un sanglant conflit idéologique et celle créée en 1945 a vu l'affrontement sans pitié des mondes capitaliste et communiste. Dans le monde interdépendant que nous connaissons, et avec les potentialités totalement nouvelles et non maîtrisées de la diffusion d'informations, la première difficulté sera d'intégrer les différentes visions au sein d'une gouvernance mondiale qui leur permette de s'exprimer autrement que par les armes ou l'atteinte aux libertés individuelles. La deuxième sera, pour les tenants de la démocratie, de faire valoir un modèle démocratique et libéral non décrédibilisé par les excès de ses acteurs actuels.

Au plan économique pour commencer, c'est tout le débat entre éthique individuelle, place de l'intérêt général et rôle des États qui est ouvert aujourd'hui. Les opposants à toute régulation font valoir que la cupidité n'a jamais été freinée par des règles, mais alors, n'y a-t-il pas lieu de s'interroger très profondément sur de nouveaux enseignements à introduire dans les écoles qui forment les élites économiques et financières ? Entre un marché autoré-

gulé par des puissances privées, et des systèmes autoritaires, n'y a-t-il pas place pour un message des États d'Europe continentale, sur leur conception de la *rule of law* et du *public good* ? On remarquera que ce dernier concept, aujourd'hui très en vogue dans les universités américaines, a été travaillé et expérimenté depuis longtemps en Europe sous le nom d'intérêt général et de service public. Même si ces termes se sont parfois « rouillés » dans les faits, ne pourrait-on réfléchir sur un intérêt général défini par des principes au niveau international, dans une sorte de Constitution économique internationale à relayer dans les États ? Face à un libéralisme sans frein ou à des économies étatiques, n'est-ce pas là un début de troisième voie ? On rappellera que la notion – proche – de bien public mondial a été défendue par la France et la Suède à la conférence de Monterrey en 2002... puis qu'elle est tombée dans l'oubli multilatéral. Car les démocraties européennes ont pris du retard en termes d'influence mondiale, même si aujourd'hui elles semblent un peu plus actives au sein du G8 et du G20.

Le futur ordre mondial devra être structuré, et, comme le dit Pascal Lamy, on peut envisager un triangle de gouvernance dont les trois angles seront : le G20 comme leadership politique définissant les orientations générales, les organisations internationales qui fournissent le savoir-faire et le « G192 », c'est-à-dire l'ONU, devant lesquels les responsables politiques du G20 rendent compte de leur action. Il nous semble que la construction de cet ordre international passera sans doute par la structuration politique de zones régionales, du type de l'Union européenne. Mais en termes de contenu, on ne fera pas l'économie d'une confrontation sur les modèles. Pour rendre cette recherche à la fois pacifique et concrète, on pourrait s'inspirer de la formule lancée par Jean-François Richard, ancien vice-président de la Banque mondiale, qui suggérait dès 2002 de créer vingt réseaux mondiaux de réflexion, pilotés par des experts, sur les vingt problèmes globaux de la planète (tels, par exemple, que le déficit en eau mais aussi les règles du travail international). On pourrait en effet imaginer de tels réseaux d'experts comme sorte de comité de conseil auprès du G8 ou du G20.

La réflexion économique amènera inéluctablement à des confrontations plus politiques, voire philosophiques, sur des valeurs éthiques plus larges. On a vu les limites d'une approche techniciste de la gouvernance et on ne peut que craindre les dangers d'une approche autoritaire au niveau du monde. Il faudra trouver une troisième voie, mais la construction pacifique d'un nouvel ordre mondial passe par une longue période de gouvernance réellement multipolaire, traitant les sujets globaux prioritaires pour peu à peu instaurer un pragmatisme du « vivre ensemble ». La décennie 2010-2020 restera dans l'histoire comme une période clé, tragique et/ou fondatrice, comme le monde en a déjà connu dans le passé, mais à des échelons régionaux ou interrégionaux et jamais au niveau de la planète entière. Les États et groupes d'États doivent réinventer leur rôle, dans une compétition-coopération au niveau du monde. Leurs dirigeants vont devoir réaliser un effort de réflexion, d'imagination et de... coopération sans précédent. La tâche est à la fois exaltante et dangereuse, et leur responsabilité aura rarement été aussi engagée.

La Chine est-elle adaptée au nouvel ordre mondial ?

PIERRE SABATIER ET JEAN-LUC BUCHALET

« Si la Chine souhaite maintenir une économie de marché saine, Pékin devra mettre en place une démocratie parlementaire... sans quoi, la Chine se retrouvera confrontée, comme les autres pays en développement, à la commercialisation du pouvoir, à une corruption rampante, et à la polarisation de la société entre les riches et les pauvres. »

De Zhao Ziyang, secrétaire général du Parti communiste chinois en 1989, limogé juste avant les massacres de la place Tian'anmen par Deng Xiaoping.

Jamais dans l'histoire économique une nation n'a connu une croissance aussi forte et une mutation aussi profonde en si peu de temps que la Chine au cours des dernières années. En enregistrant des niveaux de croissance près de quatre fois supérieurs à ceux des pays riches durant cinq ans, l'empire du Milieu a réalisé un véritable exploit. Le caractère inédit de cette fulgurante émergence dans l'économie mondiale pose la question de la pérennité d'une telle trajectoire. De nombreux économistes n'hésitent pas à projeter ces rythmes de croissance sur les trente prochaines années, la Chine devenant la première économie au monde dès 2030, juste devant les États-Unis. Un tel scénario est-il crédible ?

La résolution de la crise économique et financière mondiale passe autant par Pékin que par Washington. En effet, du fait de ses politiques monétaire et de change, la Chine a joué un rôle crucial dans l'équilibre économique et des marchés financiers au cours des dernières années. Durant plus de cinq ans, Chine et États-Unis ont évolué main dans la main en se répartissant les rôles :

l'un surconsommant et l'autre surinvestissant. Le monde voyant dans les importations chinoises un remède contre l'inflation. Mais ce duo complice semble avoir trouvé ses limites avec l'émergence de la crise et l'overdose de consommation des Américains. Les liens qui unissent les deux zones sont désormais bien réels. Depuis 2001, la Chine a beaucoup prêté à la première économie mondiale : sur un total de plus de 2 300 milliards de dollars de réserves de change détenues par la Banque centrale de Chine (près de 20 % d'accroissement en rythme annuel), les titres américains représenteraient plus de 80 % du total. Le Premier ministre Wen Jiabao a fait part de ses craintes quant à la sécurité des actifs en dollars détenus par l'empire du Milieu.

Mais la Chine peut-elle réellement se permettre d'arrêter d'acheter des titres de dette américains ? Certainement pas à court terme. Si elle vendait ses réserves en dollars, le yuan chinois se retrouverait propulsé vers des sommets, réduisant immédiatement la compétitivité du pays et détruisant littéralement son modèle économique tourné pour l'essentiel vers l'extérieur et déjà fragilisé par la récession mondiale. Mais surtout quelle contrepartie trouverait-elle à ses dollars ? Une diversification vers des ressources minières et pétrolières pourrait constituer une alternative, mais celle-ci atteindra vite ses limites compte tenu des sommes en jeu et surtout de la montée du protectionnisme vis-à-vis des Chinois. Le gouverneur de la Banque centrale de Chine, Zhou Xiaochuan, a évoqué la piste des droits de tirage spéciaux (DST), instrument monétaire créé par le FMI en 1969, comme possible nouvelle monnaie de référence... à la place du dollar.

Cette proposition, peu vraisemblable, est avant tout l'expression d'une hostilité croissante des autorités chinoises à l'égard de la politique économique des États-Unis. Mais de telles menaces ne sont pas vraiment surprenantes lorsqu'on connaît la rhétorique utilisée par les autorités chinoises, comptant avant tout sur les fautes de ses adversaires. Comme souvent, en stigmatisant ouvertement les Américains comme seuls responsables de la crise, les autorités de Pékin veulent faire oublier à sa population que l'origine des déséquilibres mondiaux provient tout autant de leur propre pays. Aujourd'hui, les Chinois comme le monde semblent

dans une impasse et ne savent plus comment sortir du piège dans lequel ils se sont enfermés avec les Américains. Pour l'essentiel, la dette extérieure américaine est financée par la Banque de Chine et par les pays producteurs de pétrole.

UN MODÈLE COMPLÈTEMENT TOURNÉ VERS L'EXTÉRIEUR...

Entre 2001 et 2008, la politique de sous-évaluation du yuan chinois a rendu l'économie chinoise ultra-compétitive, provoquant une vague de délocalisations sans précédent des activités industrielles des pays occidentaux, souvent aveugles, vers l'empire du Milieu et l'explosion des exportations chinoises.

Le taux d'investissement chinois rapporté au PIB a ainsi atteint le chiffre astronomique de 42 % en 2008. Jamais dans toute l'histoire économique moderne un pays n'avait atteint un tel niveau, y compris le Japon des années 1970 ou la Corée des années 1980. Cet excès d'investissement a généré des surcapacités gigantesques de l'appareil de production chinois, induisant une concurrence effrénée sur le marché local et faisant craindre la constitution d'une nouvelle bulle dans l'économie réelle chinoise. Il a provoqué en retour une pression très forte sur les salaires pour permettre aux entreprises de maintenir leurs marges déjà faibles et la part des profits dans le PIB.

Pour absorber les capacités de production excédentaires construites, les autorités ont été contraintes de toujours plus favoriser les exportations, qui ont atteint un niveau incroyable de 46,3 % du PIB en 2008 contre seulement 17,3 % en 2001 ! Dans cette veine, la balance commerciale a atteint en 2008 le chiffre astronomique de 9,7 % du PIB contre seulement 1,6 % fin 2004 et a contribué comme nulle part ailleurs à la croissance chinoise.

À l'opposé, les consommateurs chinois sont restés sur le bord de la route. Le poids de la demande des ménages chinois n'a cessé de diminuer depuis 2001, et n'atteint plus que 38,8 % du PIB en 2008 contre 47,3 % en 1999 et un ratio moyen pour les pays de l'OCDE autour de 62 % (71 % aux États-Unis). Au final, les dépenses de consommation des Chinois représentent seulement

4 % du PIB mondial contre 18 % pour les Américains, alors que la population chinoise représente près de 20 % de la population mondiale contre 5 % pour les États-Unis.

Au bout du compte, grâce à ses excédents gigantesques, la Chine a investi en 2008 près de 11 % de son PIB dans des avoirs étrangers à faible rendement. Ce transfert net de ressources à l'étranger équivaut à près d'un tiers de la consommation individuelle des ménages chinois, alors que plusieurs centaines de millions vivent encore dans une grande pauvreté. Cette manne serait bien plus utile à la population chinoise.

... ET D'UNE GRANDE VULNÉRABILITÉ

L'effondrement du commerce mondial a fait voler en éclats ce modèle, la demande occidentale n'assurant plus les débouchés suffisants pour écouler la production chinoise. Les exportations sont en très fort recul en 2009 (– 22 % sur la période janvier-septembre 2009 par rapport à la même période en 2008). Les surcapacités de production partout dans le monde ont également fait fondre les investissements directs étrangers en Chine, qui ont fortement reculé.

La chute des prix à la production a également été très forte, mettant une pression supplémentaire sur la rentabilité des entreprises chinoises et traduisant les immenses surcapacités de production de l'empire du Milieu.

ATTEINDRE À TOUT PRIX UNE CROISSANCE DE + 8 %

Plus qu'ailleurs, préserver des niveaux de croissance très élevés est une nécessité autant politique qu'économique en Chine. Ils sont en effet le seul garant de la stabilité sociale du pays et confèrent au pouvoir en place son unique légitimité, sans laquelle l'obéissance populaire s'évanouirait. Les autorités l'ont bien compris et estiment aujourd'hui à +8 % la croissance minimale permettant de contenir la hausse du chômage (liée à la hausse de la productivité de +8 % et celle de la population active de +1 %).

Dans ces conditions, les autorités de Pékin ont usé de tous les moyens pour relancer la machine : manipulation de sa monnaie, plan de relance budgétaire de très grande ampleur et ouverture des vannes du crédit. D'autant plus que les chiffres sont faits « à la main » : une large part des taux de croissance annoncés en 2009 semble difficilement crédible, en particulier lorsqu'on observe l'évolution de la production d'électricité de la zone et lorsqu'on connaît le mode de comptabilité nationale relativement exotique utilisé pour calculer la richesse créée.

Le gigantesque plan de relance initié par Pékin (plus de 590 milliards de dollars étalés sur deux ans) et surtout l'explosion inédite des crédits distribués via le réseau bancaire (plus de 1 145 milliards de dollars sur le seul premier semestre 2009) ont produit leurs effets, au moins à court terme.

Maîtriser à nouveau sa monnaie

Dès l'été 2008, les autorités chinoises ont clairement changé de stratégie en passant d'une appréciation du yuan vis-à-vis du dollar à une stratégie de stabilisation face au billet vert, à l'image de ce qu'ils avaient fait avant l'été 2005. Ce brutal retour en arrière laisse penser que les autorités chinoises n'ont pas la capacité à jouer sur d'autres leviers que ceux de la compétitivité maintenue artificiellement par les changes pour relancer la croissance.

Un plan de relance tourné vers l'investissement...

Seul le plan de relance budgétaire a permis aux autorités d'atteindre les niveaux de croissance jugés nécessaires. Mais le plan de relance de 465 milliards d'euros (13,5 % du PIB !) repose beaucoup trop sur l'investissement et pas suffisamment sur la demande, en dépit du fait que la Chine souffre avant tout d'un excès d'offres. 37,5 % du montant total annoncé profite aux infrastructures publiques. Mais seulement 10 % du montant total est consacré au système de sécurité sociale, 9,25 % au développement rural, mais aussi 9,25 % à l'investissement en technologie afin de moderniser l'industrie nationale. Enfin, 5,25 % du plan

visé à assurer un développement plus soutenable d'un point de vue environnemental, tandis que l'éducation reste le parent pauvre avec un médiocre 3,75 % du total.

... et une orgie de crédits

L'épidémie du risque morale semble s'être propagée à la Chine. La distribution de crédits a littéralement explosé en Chine au cours du premier semestre 2009 (plus de 60 % du PIB) : les banques ont distribué 1 145 milliards de dollars entre janvier et juin ! On n'avait jamais observé une telle hausse dans l'histoire contemporaine, le montant global des crédits étant cinq fois supérieur à la moyenne observée au cours des dernières années, les établissements répondant aux appels du gouvernement pour soutenir l'économie.

Auparavant soumises à des quotas, les banques se sont précipitées vers les projets disponibles, provoquant un embouteillage pour le financement des meilleurs d'entre eux. Si un tel phénomène peut s'avérer positif à court terme, il est fort probable qu'il provoque une allocation inefficace du crédit distribué, débouchant inévitablement sur la multiplication des surcapacités sans justification macroéconomique et donc sur l'explosion des créances douteuses.

Cette reprise du crédit non discriminante doit donc être considérée comme une fuite en avant qui pourrait déboucher sur une dégradation de la situation financière des banques chinoises avec une baisse de leur rentabilité et l'accumulation de mauvaises dettes. À terme, cette explosion des créances douteuses pourrait avoir des conséquences désastreuses et durables pour l'économie chinoise, à l'image de ce qui s'est passé au Japon dans les années 1990 ou encore aux États-Unis, où la politique monétaire trop laxiste de l'ex-gouverneur de la Banque centrale Alan Greenspan a mené l'économie mondiale vers la profonde récession débutée en 2008.

Les autorités de Pékin ont pris conscience de ce risque, et multiplient les appels à la prudence.

LA RELANCE ACTUELLE SEMBLE VOUÉE À L'ÉCHEC SUR LE LONG TERME

Toute cette énergie dépensée par les autorités centrales a fini par faire rebondir la production industrielle et la croissance. Mais cette reprise ne pourrait être que transitoire, pour des raisons structurelles inhérentes à son propre modèle social et économique.

Les ménages chinois ne sont pas prêts à prendre le relais de la croissance

Une fois que les bienfaits des interventions massives et répétées des banques centrales et gouvernements se seront dilués à l'horizon de la fin 2010, la question du modèle économique sur lequel le monde a fonctionné se posera de nouveau, à savoir la solvabilisation des ménages occidentaux via l'endettement permettant aux émergents d'exporter des sommes pharaoniques. Il faut considérer ce levier comme perdu pour au moins quelques années. Dans ces conditions, *quid* de la Chine et de son modèle de croissance ?

Aussi longtemps que l'économie chinoise n'aura pas développé son propre marché de consommation, elle restera dramatiquement tributaire de l'évolution de la demande mondiale. Mais pour cela, le gouvernement de Pékin ne pourra pas se contenter de distribuer de l'argent comme il le fait actuellement. Il faudra surtout que les ménages dépensent leurs économies, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui : le taux d'épargne de la nation a continué à progresser pour atteindre un niveau historique à 50,2 % du PIB en 2008 (contre 12 % aux États-Unis et 24 % pour l'UE à 15).

Selon nous, il existe trois obstacles importants qui bloquent le processus de désépargne, qui proviennent tous de la nature même du régime chinois :

- le système de santé et de retraite : le système de santé est tellement corrompu que la population est obligée d'épargner des années de revenus pour se prémunir en cas de maladie grave ou d'accident. Une part infime de la population bénéficie d'un

système de retraite. Une réforme est en cours, mais elle avance à petits pas et ne concerne qu'un faible pourcentage de la population ;

- l'éducation : des progrès viennent d'être réalisés puisque le régime vient de déclarer gratuites les années d'éducation obligatoires, mais cette réforme essentielle risque de ne pas être appliquée sur tout le territoire. Les bonnes écoles comme les universités coûtent aujourd'hui très cher. Pour rattraper son retard, il faudra aller beaucoup plus loin, la Chine ne contribuant qu'à 1 % des dépenses mondiales d'éducation alors qu'elle concentre sur son territoire près de 20 % de la population mondiale ;
- le logement : la spéculation immobilière sans contrôle rend le prix relatif des logements beaucoup plus élevé en Chine qu'en Occident.

Par ailleurs, on s'aperçoit que les politiques sociales récemment mises en place, comme la nouvelle loi sur le travail, avec l'introduction du CDI et du CDD, font peur aux investisseurs : de nombreuses entreprises taïwanaises migrent vers les pays voisins, et les chambres de commerce occidentales ont commencé à protester contre la hausse trop rapide des salaires. Des entreprises occidentales de l'industrie textile ont même commencé à redevenir compétitives par rapport à certaines entreprises exportatrices chinoises : elles mettent en avant des produits de meilleure qualité, plus adaptés aux goûts occidentaux et livrés plus rapidement, mais surtout avec un différentiel de prix qui a diminué en leur faveur.

Enfin, pour parvenir à développer son propre marché de consommation, le pouvoir central devra contrôler sa classe dirigeante dans les provinces, ses propres prédateurs. Si les dirigeants de Pékin sont d'une extrême lucidité et identifient avec clarté où se situent les problèmes, ils ne sont malheureusement pas totalement libres et dépendent largement des féodalités provinciales et des mafias locales. Cette complexité de l'organisation politique en Chine constitue un réel danger pour l'empire du Milieu. Le devenir de la Chine n'est donc pas écrit, contrairement

à ce que beaucoup de gens croient. Pour le moment, la Chine reste étroitement liée à la dynamique des pays occidentaux, à leurs technologies, à leurs capitaux, aux investissements directs étrangers et au commerce mondial.

Les Chinois vont devenir vieux avant de devenir riches

Il y a aujourd'hui plus de 100 millions de personnes âgées de plus de 65 ans en Chine, soit 7,7 % de la population. Les plus de 60 ans représentent 10,5 % de la population. L'âge officiel de la retraite est de 60 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes. Les pertes du Fonds national de sécurité sociale se sont élevées à 800 milliards de yuans fin 2005 (environ 97,7 milliards de dollars). Un record, principalement dû aux départs à la retraite anticipés des employés des grandes entreprises étatiques en restructuration. L'âge moyen de départ à la retraite est ainsi descendu à 51,2 ans au début des années 2000. Le pays est donc devenu vieillissant. Aujourd'hui, le gouvernement est dans une situation intenable et envisage le recul de l'âge de la retraite, ce qui risque d'accroître encore le chômage. Les paysans qui ne sont plus en âge de travailler sont parfois obligés de mendier pour survivre. L'ancien système étatique, qui prenait en charge tous les Chinois, est en plein démantèlement. Un nouveau régime de retraite, inspiré des modèles occidentaux, n'est pas encore sur pied. En 2040, les plus de 60 ans seront plus de 397 millions (plus que l'ensemble de la population des États-Unis) et un habitant sur quatre sera à la retraite dès 2030.

La politique de l'enfant unique ne fera qu'alourdir la charge financière de la population active qui, elle, ne cessera de diminuer. Autrefois, les personnes âgées pouvaient compter sur le soutien de leurs enfants et petits-enfants, ce qui est de moins en moins le cas compte tenu de la pyramide des âges et des nouveaux modes de vie plus individualistes. Le gouvernement tarde à introduire un réel régime de retraite dans les campagnes où vit la majorité de la population alors que, dans les villes, de réels efforts ont été entrepris en ce sens, même s'ils restent largement insuffisants. Au final, seulement 23 % de la population est aujourd'hui

couverte par un régime de retraite de base. Enfin, beaucoup d'entreprises ne respectent pas la législation du travail aujourd'hui car elle alourdit les comptes d'entreprises, dont les marges bénéficiaires sont déjà extrêmement faibles du fait d'une concurrence acharnée. Le système de sécurité sociale chinois va donc connaître de graves difficultés entre 2010 et 2020, qui seront bien plus complexes à gérer que dans les pays riches.

Un modèle de croissance obsolète

C'est une puissance qui répond à des critères anciens : stratégiques (la puissance militaire), politiques (une diplomatie habile) et commerciaux (le côté Empire britannique du XIX^e siècle). En revanche, si l'on retient les critères d'une puissance moderne : capacité de projection militaire (limitée), financière et normative (faible), alors la Chine a énormément de retard par rapport à l'Occident. Sa capacité de projection financière commence à peine à se dessiner (surtout grâce à Hong Kong), notamment avec ses réserves de change gigantesques (mais dont une large partie est stérilisée car non disponible). La non-convertibilité du yuan est également un frein à l'expansion financière de l'empire du Milieu. Pour autant, un passage à la convertibilité reste pour le moment totalement impossible, car il entraînerait une surévaluation brutale de la monnaie chinoise, mettant en danger son industrie et générant des moins-values considérables sur ses réserves de change. Les plus importants centres financiers demeurent en conséquence en Occident. Quant à la diffusion des normes, elle est tout simplement inexistante.

Les progrès en termes d'innovation dans les universités sont très faibles. En dépit d'une forte progression ces dernières années, le niveau absolu de la recherche et développement reste médiocre relativement aux pays occidentaux et à la taille du pays (101 milliards de dollars contre 199 milliards de dollars pour l'Europe, 113 milliards pour le Japon et 280 milliards de dollars pour les États-Unis). On dénombre seulement 10 chercheurs pour 10 000 emplois en Chine contre 44 pour la zone euro, 60 pour le Japon et 48 pour les États-Unis. Le nombre de brevets

triadiques par million d'habitants est de seulement 0,3 % en Chine contre 42,6 % en zone euro, 119,6 % pour le Japon et 55,3 % pour les États-Unis. La position sur le marché haut de gamme de la haute technologie en pourcentage du marché mondial (soit le solde pour les produits haut de gamme de haute technologie rapporté aux importations mondiales de ces produits) de la Chine est de - 7 % (contre - 2,3 % en 1999) donc en dégradation, de + 8 % pour l'UE à 15, de + 2,4 % pour les États-Unis et de + 3,4 % pour le Japon.

Alors que la Chine est considérée comme l'atelier du monde, sa part dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale est de seulement 9 %, soit la moitié de celle du Japon et moins d'un cinquième de celle des États-Unis. Le régime de sous-traitance pour le compte des firmes étrangères a pris une importance considérable (60 % des exportations sont le fait d'entreprises étrangères ou à capitaux mixtes), décrivant une forme de néo-colonialisme de la Chine par l'Occident. Il implique une subordination du producteur local à l'entreprise « donneur d'ordre » qui contrôle les prix, la technologie et l'accès au marché. L'essentiel de la part de la valeur ajoutée va donc dans la poche des pays riches, le contenu en importations étant seulement de l'ordre de 60 % pour l'ensemble de l'industrie (80 % dans l'électronique).

Enfin, la Chine occupe seulement le 85^e rang sur 177 pays en ce qui concerne l'indicateur de développement humain.

L'état de dégradation du pays est déjà avancé

La croissance exubérante de la Chine, fondée souvent sur des technologies dépassées, inefficaces ou polluantes, a eu pour contrepartie de créer de très graves problèmes liés à l'environnement. Du fait de l'ampleur de la population (hausse de 3,5 % du nombre de foyers du fait de la diminution de la taille des ménages et des changements sociaux, ces problèmes ne vont cesser d'empirer pour devenir très vite une préoccupation mondiale). La Chine est déjà le premier producteur d'oxyde de soufre (responsable des pluies acides), de chlorofluocarbène et autres substances réduisant la couche d'ozone, le premier émetteur de CO₂ (80 % de

l'électricité produite provient du charbon avec une centrale à charbon mise en service par semaine).

La désertification, due à la surexploitation et au besoin accru de l'agriculture, a affecté plus d'un quart de la Chine. Tous ces problèmes liés aux sols (érosion, déclin de la fertilité, salinisation, acidification...) sont venus s'ajouter à l'urbanisation anarchique. Il en résulte un grave problème de sécurité alimentaire, puisque le domaine cultivé se réduit en même temps que la consommation alimentaire par habitant augmente. Les terres cultivées par habitant ne sont plus que d'un hectare, à peine la moitié de la moyenne mondiale. De plus, la Chine recycle très peu d'ordures, et de grandes quantités de déchets industriels et domestiques sont disséminées dans des champs ouverts empiétant ou endommageant les terres cultivées.

La qualité de l'eau dans la plupart des fleuves et des nappes phréatiques est faible et en déclin, et les problèmes sont exacerbés par les pénuries. La quantité disponible par personne n'égale que d'un quart la valeur moyenne mondiale, et l'industrie se trouve souvent en compétition avec les villes pour l'utilisation de l'eau entraînant fréquemment des ruptures d'approvisionnement pour la population. L'impact humain sur l'environnement sera proportionnel à la volonté du pays de rejoindre les standards occidentaux. Ce qui paraît peu probable vu la taille de la population.

Les conséquences de cette politique de croissance à tout prix se calculent en coûts économiques, en coûts sanitaires (le taux de plomb dans le sang est près du double des niveaux considérés ailleurs comme dangereux pour le développement cérébral des enfants) et en exposition aux catastrophes naturelles, et l'on estime aujourd'hui son coût global à environ 14 % de son PIB annuel.

QUI METTRA LE FEU AUX POUDRES ? L'ÉNERGIE !

Au-delà de la reprise actuelle liée au subventionnement de l'activité par les autorités publiques, quel élément rend impossible un retour au modèle de croissance des années 2000 ?

Tout rebond de l'activité mondiale poussera inévitablement les prix des matières premières de nouveau à la hausse. Le prix du pétrole a plus que doublé alors que la reprise pointe à peine son nez. C'est la raison pour laquelle on peut aujourd'hui considérer le modèle économique des années 2000 comme définitivement obsolète. Outre le fait que cette inflation importée rognera un pouvoir d'achat déjà dégradé pour les ménages occidentaux très endettés, les entreprises chinoises seront contraintes à la fois par la moindre progression de leur chiffre d'affaires liée à la faible croissance de leurs exportations et aux tensions sur leurs marges bénéficiaires en raison de la hausse du coût des matières premières, du surinvestissement et de la main-d'œuvre.

La Chine, devenue aujourd'hui importatrice nette de pétrole, est consciente de ce risque : la sécurité énergétique et plus particulièrement l'accès aux hydrocarbures sont devenus pour elle une préoccupation de premier plan. Ses achats d'or noir à l'étranger couvrent 50 % de sa consommation contre 30 % en 2000 et 80 % prévus en 2030. Toutes les grandes puissances vont s'affronter dans « cette guerre pour l'énergie ». Les ressources mondiales sont de plus en plus convoitées par celles-ci et la Chine n'est, dans cette course, pas la mieux placée. Les Occidentaux sont présents militairement au Moyen-Orient, là où se trouve l'essentiel des réserves futures de pétrole.

Pour fabriquer un produit, la Chine utilise six fois plus d'énergie que le Japon, et cinq fois plus que l'Europe car les industries à forte consommation, comme la sidérurgie ou les matériaux de construction, ont connu un essor considérable et les technologies utilisées sont le plus souvent obsolètes. De 1995 à 2007, la consommation de pétrole a augmenté de 130 % en Chine contre 17 % aux États-Unis. Pourtant, le parc automobile chinois ne représente toujours que 11 % de celui des États-Unis. Entre 2005 et 2020, les experts prévoient un nouveau doublement de la consommation de pétrole de la Chine, aggravant la dépendance de Pékin à l'égard du Moyen-Orient, une région instable qui devrait fournir d'ici à dix ans près des deux tiers de ses importations (contre 47 % aujourd'hui), mais en partie placée sous l'influence de Washington. Car les gisements de charbon s'épuise-

sent et polluent de plus en plus. La hausse soutenue de la consommation de charbon (qui a été multipliée par deux depuis 2000) a incité la Chine, premier producteur et consommateur mondial, à ouvrir de nouveaux puits de mines sans se soucier des conditions de sécurité comme de travail. Enfin, les dispositions du protocole de Kyoto finiront par obliger les Chinois à limiter l'extraction de charbon, principal émetteur de gaz à effet de serre. La Chine devra donc complètement repenser son modèle de croissance si elle veut continuer à progresser, absorber la main-d'œuvre rurale et s'installer comme une puissance de premier plan dans le paysage mondial.

CONCLUSION

La Chine a construit son modèle économique sur l'essor de son tissu industriel grâce à la faiblesse de ses coûts, à son inépuisable main-d'œuvre, aux investissements massifs des pays occidentaux et à leurs technologies. Ce qui a permis une croissance époustouflante depuis plus de quinze ans. Mais ce modèle n'est plus reproductible. Les ressources mondiales ne sont pas infinies et rendent caduc ce modèle trop gourmand en énergie et en matières premières. Pour sortir de l'impasse dans laquelle le pays se trouve désormais, à savoir une dépendance quasi totale vis-à-vis du reste du monde pour assurer sa croissance (le G3 capte 60 % des exportations chinoises), il faudra que les autorités mettent en place une politique réelle de gestion de l'environnement, un système de sécurité sociale digne de ce nom, une éducation abordable pour le plus grand nombre, un système de santé solide et une véritable politique de l'innovation. De tels changements entraîneront inévitablement une hausse considérable des coûts de production, ce qui est incompatible avec une économie industrielle à faible valeur ajoutée comme celle de la Chine d'aujourd'hui. Il convient donc de s'interroger sur la réelle capacité du pouvoir chinois à réformer ce capitalisme de connivence.

Un yuan fort avec le statut de monnaie de réserve est impossible car il va à l'encontre de la politique économique menée par Pékin depuis toujours. Le pays perdrait son principal et quasi exclusif

avantage compétitif (faiblesse des coûts de sa main-d'œuvre), le poussant avec le reste du monde à réinventer trop brutalement son modèle de croissance (la Chine pèse pour 25 % de la production manufacturière mondiale).

Mais la Chine ne peut pas continuer à accumuler des réserves de change et des dollars à l'infini sans craindre en retour la montée du protectionnisme, une très mauvaise allocation de l'épargne avec la constitution d'une bulle gigantesque de l'investissement et des risques inflationnistes considérables. Cette situation est intenable sur une longue période pour l'équilibre économique mondial et celui de la planète. Les autorités de Pékin sont parfaitement lucides et conscientes de tous ces risques. Mais aux échelons inférieurs et régionaux, les enjeux sont vus différemment. La bureaucratie à la tête du pays et dans les provinces depuis la prise de pouvoir des communistes en 1949 – qui, avec l'essor de l'économie, s'est transformée en une couche affairiste, mafieuse et corrompue – privilégie ses intérêts à court terme. Ces derniers divergent fortement de ceux du pouvoir central. Cette lutte interne ne facilitera pas la mutation du modèle chinois en rendant le plus souvent caduque l'application des directives du pouvoir central. Ces oppositions affaiblissent l'autorité de l'État et empêchent la mise en place de politiques publiques nécessaires au rééquilibrage de la croissance vers la consommation intérieure. La nouvelle période qui s'ouvre pour la Chine sera donc plus difficile, plus complexe et semée d'embûches.

Go West, young (Chinese) man !

FRANÇOIS MEUNIER¹

Quand Horace Greeley, vigoureux éditorialiste de New York, écrivit sa chronique avec la phrase fameuse du titre, il formulait bien le sentiment d'optimisme qui, au sortir de la guerre de Sécession, saisissait la jeune nation devant le monde qui s'ouvrait pour elle à l'Ouest. Il s'accordait aussi pleinement avec la politique du gouvernement de Washington de promouvoir la pleine occupation du territoire par les émigrants européens qui arrivaient en masse, y compris à l'ouest face aux Indiens et aux Mexicains.

La Chine n'est pas à cet égard si différente des États-Unis. Elle couvre un territoire d'une surface égale (2 % plus grande), avec une certaine ressemblance géographique, sur des latitudes similaires, et avec, pour la comparer aux États-Unis de l'époque de Greeley, une partie Est très peuplée et une partie Ouest plus étendue mais beaucoup moins peuplée et arrosée. Il n'y a certes pas le Pacifique au bout du chemin vers l'ouest, mais, passée la barrière de l'Himalaya, l'ouverture vers le monde indien et, plus au nord, une route ouverte vers les steppes de l'Asie centrale. Cela fait une grosse différence. Mais n'y aurait-il pas, à deux siècles de distance, le même appel vers l'Ouest ? N'y a-t-il pas le même soutien des autorités, avec ce qui s'appelle en Chine le *Go West Policy* ? Ne peut-on paraphraser de façon chinoise la citation complète de Greeley : « Washington (Shanghai) n'est pas un endroit pour

-
1. Bien que prenant toute responsabilité pour le texte, l'auteur remercie pour ses remarques et son appui François Blanc du Service économique de l'ambassade de France à Shanghai, ainsi que Yves Zlotowski, chef économiste à Coface.

vivre. Les loyers y sont chers, la nourriture mauvaise, la poussière (la pollution) dégoûtante et la moralité déplorable. Pars à l'Ouest, jeune homme, pars à l'Ouest et grandis avec ton pays ! » Faire cette comparaison, c'est à quoi s'attache ce chapitre, en abondant tour à tour l'aspect historique, économique et géopolitique de la question.

L'OUEST CHINOIS : UNE LONGUE HISTOIRE DE FLUX ET DE REFLUX

Comme aime à le rappeler le gouvernement chinois, la Chine occupe de très longue date son espace actuel. Et l'interaction du peuple Han avec ce monde de l'Ouest, qui mêle Kirghizes, Tadjikes, Turcs, Ouïgours, Mongols, Russes et autres, a toujours été mouvementée, faite d'une succession de conquêtes brillantes et de retraits violents.

Les phases conquérantes ont commencé avec la dynastie Han, et notamment celle de l'empereur Wudi, au II^e siècle avant J.-C. Ses armées ont conquis de vastes terres vers la Mandchourie, en Mongolie, en Asie centrale et dans les régions tropicales du Sud. Les conquêtes d'Asie centrale se sont faites jusqu'à une limite qui correspond peu ou prou à la frontière actuelle, incluant donc le Xinjiang peuplé par les Ouïgours. Plutôt qu'une administration régulière, il s'agissait pour les Chinois de mettre des garnisons et des colonies militaires, notamment dans l'actuelle province du Gansu. Mais des transferts de population sont organisés à une échelle importante. Gernet¹ (2005) mentionne le chiffre de 2 millions de personnes. En – 120, par exemple, suite à de graves inondations dans le Shandong tout à l'est, 700 000 sinistrés sont déplacés vers le Shaanxi, une province du Nord-Ouest.

Un second flux s'ouvre à l'arrivée de la dynastie Tang, par une série de victoires militaires à compter de 630 après J.-C., notamment contre les peuples turcophones de l'Asie centrale. Des circonscriptions chinoises sont créées au-delà des Pamirs, allant jusqu'à Samarkand et Tachkent dans l'actuel Ouzbékistan. Un

1. Jacques Gernet, *Le Monde chinois*, Armand Colin, 2005 (4^e édition).

protectorat militaire est créé dans le Xinjiang (qui veut dire en chinois « nouveau territoire »). Les liens se renforcent avec le monde islamique, avec une présence attestée en Iran et des contacts avec la dynastie omeyyade à Bagdad. La fameuse Route de la soie, jamais complètement interrompue, est très active.

Un troisième flux intervient au XVII^e siècle, avec l'arrivée de la dynastie Qing. C'est autour de 1759 que la Chine a connu son apogée géographique, avec une complète annexion du Xinjiang et d'une grande partie de l'actuel Kazakhstan, d'une partie de la Sibérie occidentale et de la Mongolie extérieure¹. Les Qing s'installent de façon définitive au Tibet en 1751, avec une politique prudente de forte autonomie. Parlant de la Chine, on évoquait alors le « plus grand empire du monde ».

Mais ces conquêtes ont le plus souvent été suivies de défaites. Celles des Hans par exemple sont balayées quelque deux siècles après, et les grandes murailles de l'époque, très à l'ouest, sont laissées sans défense. Celles construites plus à l'est, à compter du II^e siècle de notre ère, témoignent de l'avancée constante de la steppe, avec une menace mortelle au VI^e siècle lors d'une unification des peuples turcs en Asie centrale. Parfois, les incursions devenaient de véritables conquêtes, comme lors des invasions mongoles du début du XIII^e siècle qui donneront la dynastie des Yuan qui dirigera le pays pendant un siècle. De nouvelles menaces mongoles, dans les années 1438-1449, mettent fin à la période d'expansion chinoise conduite par les Ming. Une attaque beaucoup plus grave advient vers 1550, en conséquence à nouveau d'une unification des tribus de la steppe sous l'égide d'un chef mongol, Altan Khan, qui semble avoir eu l'étoffe des grands conquérants du passé. Le Shaanxi et la région de Pékin sont occupés. Une trêve s'installe avec l'empereur des Ming en 1570 pour que très bientôt de nouveaux dangers apparaissent dans le Nord-Est, avec les Japonais, et surtout les Mandchous, qui allaient, moins

1. Ces territoires seront conquis sur la Chine par les tsars russes dans la seconde moitié du XIX^e siècle, conquêtes jamais remises en cause par Staline et ses successeurs, comme ne l'oublie pas les Chinois.

d'un siècle après, s'emparer du pouvoir central et former la dynastie des Qing. Comme souvent dans l'histoire de la Chine, les dirigeants n'étaient pas des Hans, mais des peuples des steppes, que leur conquête de la Chine allait progressivement siniser.

Les événements actuels du Xinjiang sont les restes d'une instabilité qui dure en pratique depuis les conquêtes des Qing. Trois fois entre 1865 et 1949, les Ouïgours ont établi un État indépendant. Les tensions séparatistes actuelles viennent en partie du constat de l'indépendance acquise par les peuples frères des cinq républiques d'Asie centrale à l'écroulement de l'Union soviétique, et de la sinisation que les autorités de Pékin imposent.

Pour résumer, l'Ouest et le Nord furent toujours des territoires où se mêlaient les populations et les influences les plus variées entre les peuples d'Asie centrale et orientale. Dans un sens ou dans l'autre, les conquêtes traduisaient un équilibre fragile, où la civilisation chinoise finissait toujours par absorber les populations et leurs élites, bien sûr en se transformant au passage, mais subissait régulièrement leurs assauts, quand celles-ci réussissaient à s'unifier ou quand le pouvoir central de la Chine s'affaiblissait. On peut raisonnablement dire que la politique du pouvoir chinois a toujours été orientée, sinon dominée, par les problèmes de la steppe. Le sentiment d'insécurité, qui perdure aujourd'hui se mêlait à une certaine fascination et à une certaine ouverture culturelle. Lorsqu'au XVIII^e siècle les jésuites européens s'étaient installés à la cour des empereurs Qing, c'était avec des intellectuels musulmans qu'ils rivalisaient.

C'est une histoire singulièrement plus simple que celle de la conquête des plaines de l'Ouest américain par les populations européennes. Les divers peuples amérindiens ne pouvaient résister. Le flux fut sans reflux et l'influence amérindienne sur la culture américaine négligeable (à la différence par exemple de la colonisation de l'Amérique latine). Plus qu'en Chine où la relation avec l'extérieur est plus complexe, une nation émergeait dans le processus de conquête, avec sa vision d'une destinée manifeste, voyant les terres de l'Ouest comme habitées par des peuples à soumettre et prêts à recevoir la civilisation.

LA DYNAMIQUE IMPORTANTE DES FLUX MIGRATOIRES

Un autre angle se fait jour dans cette comparaison, avec pour cela un détour par la Russie. Dans un article resté célèbre, l'historien Evsey Domar¹ analyse la conquête de l'Ouest aux États-Unis et, à l'autre bout de la planète, la conquête de l'est de la Russie, depuis le moment où, vers le XVII^e siècle, une modeste principauté autour de Moscou a commencé à se saisir des territoires que l'Empire mongol avait avalés à partir de ses lointaines steppes, précisément à l'ouest de la Chine.

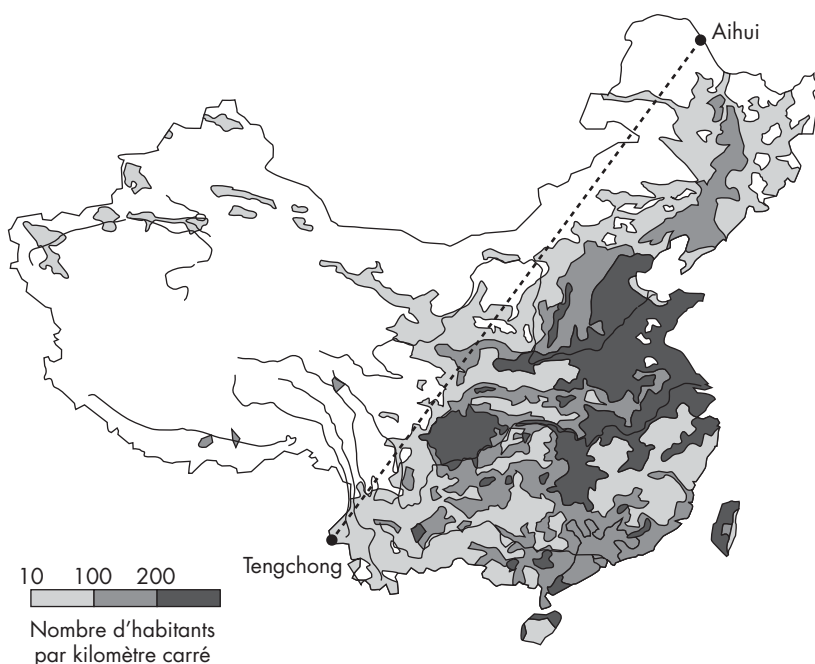
Elles ont pour trait commun l'invention du fusil d'abord, qui a eu des effets militaires identiques dans l'Ouest américain et en Sibérie. Et aussi une combinaison économique identique d'un facteur terre très abondant et au contraire d'un facteur travail rare, face à l'immensité des terres à exploiter. Les deux pays ont fait un usage très différent de cette combinaison si particulière. Les États-Unis ne pouvaient retenir les nouveaux émigrants : sitôt passé Ellis Island à l'est, ils tournaient leur regard vers l'ouest. De fait, l'Est a toujours manqué de bras, comme en témoigne le niveau des salaires à New York qui sont restés plus élevés que les salaires européens dès le début du XIX^e siècle, malgré un niveau de développement bien inférieur. C'est ce mécanisme qui renforçait la pompe à émigration chez les Européens. La colonisation de la Sibérie s'est, par contre, faite sans appui des populations russes, que le tsar et l'aristocratie souhaitaient laisser attachées au sol. Alors qu'il était resté libre tout au long du Moyen Âge, le moujik est tombé en servage à compter du XVI^e siècle, réponse des classes dirigeantes au risque de le voir émigrer sur les terres nouvelles. Lorsque Nicolas I^{er} voulut coloniser les territoires nouvellement conquis sur l'Empire ottoman, il fit venir des Allemands, des Polonais ou des Lettons, pourvu que le moujik restât sur son sol. À défaut d'étrangers, on créa le bagne comme moyen de peuplement. La jeune république américaine n'avait pas cette possibi-

1. Evsey Domar, « The Causes of Slavery or Serfdom: a Hypothesis », *Journal of Economic History*, 1970. Disponible sur Internet sur www.j-bradford-delong.net/movable_type/2003_archives/001447.html.

lité, mais, nous dit Domar, n'en avait pas forcément besoin : elle maintenait les Noirs sous esclavage pour fixer le travail dans les terres agricoles du Sud, ce qui lui permettait d'adopter une politique résolue de promotion coloniale des terres de l'Ouest.

Peut-on appliquer cette grille de lecture à la constante poussée chinoise vers l'Ouest, malgré les reflux advenus ? Et si c'est le cas, est-ce plutôt sur le modèle américain ou sur le modèle sibérien ? Si on a dit plus haut que ces terres de conquête n'étaient nullement nouvelles, l'espace chinois est de fait aussi inoccupé à l'ouest que l'étaient en leur temps l'Ouest américain ou la Sibérie. Les géographes ont coutume de tracer une ligne en biais allant du nord de la Mandchourie vers le bas de la province du Yunnan, tout au sud, à la frontière avec le Vietnam (la ligne Ai hui-Tengchong – voir figure ci-dessous).

La carte donne l'image sur la droite à l'est d'une forte densité de population, soit 94 % du total, pour 40 % de la surface de la



Distribution de la population chinoise sur le territoire

Chine. Sur la gauche, un tout autre territoire, comprenant bien sûr le Tibet et le Xinjiang, mais aussi les provinces de Mongolie Intérieure et les provinces de l'Ouest. Il ne compte que 6 % de la population pour 60 % de la surface. Les « provinces de l'Ouest », selon le découpage administratif de la Chine moderne¹, comprennent en plus les provinces du Sichuan et du Guizhou, sur la droite de la carte ci-dessus : ce sont deux régions encore peu développées mais qui, nourries par le fleuve Yangzi, répondent aux caractéristiques de densité extrême des provinces côtières. Le Sichuan (la tâche noire au centre bas de la carte) à lui seul compte près de 100 millions d'habitants et comporte des villes immenses comme Chengdu, sa capitale et surtout Chongqing, ancienne capitale de la Chine au temps de Tchang Kaï-chek, et désormais élevée au rang de municipalité indépendante du Sichuan et supervisée nationalement. Pourrait-on, fort de ce contraste, connaître aujourd'hui le phénomène migratoire qu'ont connu les États-Unis et dont a été frustrée la Russie des tsars ?

La réponse est ambivalente. S'il n'y a pas eu une forte émigration chinoise vers l'ouest jusqu'à une date récente, c'est d'abord qu'elle n'avait pas lieu d'être. Le sol, tout simplement, ne permettait pas de supporter une population nombreuse et une activité agricole intense, du moins dans l'état actuel des techniques. (L'exploitation agricole des terres à l'ouest aux États-Unis s'est d'ailleurs limitée au Midwest. Les terres désertiques du Sud-Ouest ont été occupées bien après, et pas pour des motifs agricoles.) La Chine reste un pays où la terre est rare, voire très rare. La surface arable y est 20 % moindre qu'aux États-Unis, soit six fois moins par habitant (et neuf fois moins que dans l'actuelle Russie). C'est un fait majeur dans la compréhension de la Chine que l'espace rural a toujours été utilisé de façon assez optimale, façonné par des siècles de culture agraire sophistiquée, favorisant les lopins à productivité très élevée à l'Est et une occupation au mieux des

1. Les dix provinces, plus deux régions autonomes, sont au nord-ouest : Mongolie Intérieure, Tibet, Gansu, Qinghai, Ningxia, Xinjiang, Shanxi ; et au sud-ouest : Guangxi, Chongqing, Sichuan, Guizhou et Yunnan.

possibilités du sol dans les terres plus arides. Le développement économique récent fait même peser une pression environnementale extrême sur les sols. La désertification s'accroît, à la fois dans le Nord, en raison d'un certain tarissement du Huang He (le fleuve Jaune) et au Nord-Ouest en raison d'un élevage trop intensif. L'Administration chinoise des forêts a fait une revue des zones arides entre 1994 et 1999 pour trouver que la surface des déserts a crû de 52 000 km sur ces cinq ans. Les terres arables voient leur surface diminuer d'environ 2 500 km² par an du fait de l'urbanisation et de la dégradation des sols. Clairement, une hypothèque écologique majeure pèse sur le secteur agricole, et donc sur le développement économique de la Chine. Lors de la visite du président Chirac en Chine en 2005, la presse française a beaucoup écrit sur les quelques grands contrats décrochés. Plus significatif était le million de tonnes de blé acheté à la France, signe du retour à un déficit alimentaire.

La conséquence est qu'il n'y a pas de « frontière » à conquérir sur le mode américain, où la marche vers l'ouest a fait rapidement partie de l'épopée populaire.

En Chine, cette poussée a le plus souvent été le fait de décisions administratives, sans mouvement spontané des populations. Le contexte militaire différait également : il fallait affronter les populations mongoles et turques qui résistaient plus fortement qu'ont pu le faire les Indiens d'Amérique. La seule exception serait peut-être la Mandchourie, au nord-est, où il y a eu continuellement, un peu comme au nord des États-Unis ou au Canada, une poussée des populations sur des terres inoccupées et riches, mais qu'il fallait arracher à la forêt et à un climat extrêmement rude.

Ce n'est pas pour autant que la Chine doit donner l'image statique d'un pays avec occupation optimisée de l'espace et dont les populations seraient stabilisées depuis de nombreux siècles. Un indice fait penser qu'on est plutôt sur le « modèle russe » de restriction des flux migratoires. À leur arrivée au pouvoir en 1949, les communistes ont renforcé un système de barrières à la circulation des personnes, le *hukou*, qui datait de la Chine impériale. Il prévoit un double enregistrement du résident, à la fois pour un lieu donné et

pour un statut, urbain ou rural, transmissible, de plus, de génération en génération, avec donc une logique qui aurait pu à terme générer un système de castes. Un de ses effets est bien sûr de retenir la paysannerie à la campagne, ce qui tend à montrer qu'à défaut la mobilité des populations rurales aurait été et serait aujourd'hui beaucoup plus grande. Le régime maoïste a même, dans le paroxysme du « Grand Bond en avant » et de la Révolution culturelle, entrepris la déportation forcée de citadins à la campagne. Comme en parallèle le régime avait besoin d'implanter des populations à l'Ouest, cela se faisait de façon administrative, par envoi de personnel de l'armée ou de l'administration (ou de prisonniers de droit commun comme à l'époque impériale).

S'il y a donc développement dans le grand Ouest, il sera d'origine davantage administrative qu'économique. Aujourd'hui, les implantations militaires et les entreprises publiques pétrolières et de construction dans le Xinjiang représentent 80 % des actifs industriels de la province. Et il est illusoire d'attendre un développement sur le modèle que connaissent les États-Unis dans l'Arizona ou l'Utah, sachant les coûts en énergie et en eau que ce type de développement implique.

LA TRANSITION POST-MAOÏSTE

La transition post-maoïste a commencé en 1978 (et dure sans entraves depuis trente ans, soit désormais une durée plus longue que la période maoïste !). Lors d'une première phase, en gros jusqu'à la fin des années 1990, la croissance économique s'est faite presque exclusivement sur les régions côtières, avec l'atout économique d'une main-d'œuvre abondante et disciplinée et d'une bonne intégration dans la mondialisation conquérante. La Chine reproduisait en plus grand le succès d'autres pays asiatiques en leur temps. Elle favorisait l'implantation d'entreprises étrangères, à commencer dans la région de Canton, le Guangdong, puis vers les villes côtières plus au nord. L'immigration se faisait d'ouest en est, vers les régions côtières, des campagnes vers les villes et des régions pauvres vers les régions riches. Deng Xiaoping avait formalisé cette politique en 1983 par un mot d'ordre comme il en

avait le secret : « Laissons certaines gens et certaines régions devenir riches en premier. » Cela étant, si, à l'inverse du régime maoïste, le nouveau régime misait initialement sur les régions côtières pour le développement de la Chine, l'histoire et la géographie ont vite repris leurs droits, les tendances naturelles du développement pointant toutes vers l'ouest. Tout au sud, se rétablit la Chine maritime, région partant de Hong Kong et Canton et filant vers l'ouest le long de la rivière des Perles, une région fortement affaiblie à l'époque de Mao parce que coupée de son arrière-pays. Plus au nord, partant de Shanghai et le long du Yangzi Jiang (fleuve Bleu), la croissance économique remontait naturellement le long de la voie fluviale. L'amorce du Go West était décelable.

À noter que dans cette période, et encore aujourd'hui, le système du *hukou* persistait : il fallait toujours un permis urbain pour travailler en ville. S'il devenait plus facile de s'en procurer, en posséder ou non faisait encore une différence. La libéralisation du système est venue à la fois de la pression des grandes entreprises réclamant toujours plus de main-d'œuvre – et une main-d'œuvre toujours docile –, et aussi d'une attention croissante des autorités envers les migrants dépourvus de permis et à la merci des employeurs, moins par compassion que par crainte des désordres sociaux. Ce n'est qu'en 2005 que le gouvernement central a un peu élargi les droits des migrants dans l'accès aux emplois urbains et aux services sociaux. Voir l'ouvrage de Naughton¹ à ce sujet.

La population migrante est donc devenue très nombreuse. Un recensement du début des années 2000 indiquait qu'elle s'élevait à 144 millions d'individus, soit près de 12 % de la population chinoise, dont 80 millions de migrants à longue distance, c'est-à-dire en dehors de leur province. Cette migration est alimentée par la disparité entre le revenu rural et le revenu urbain, qui s'est accrue depuis le début de la transition, en raison du fort développement économique, passant de 2,6X en 1978 à 4X en 2008. Il y a

1. *The Chinese Economy, Transition and Growth*, The MIT Press, Mass, 2007.

également dans ce phénomène un effet de l'ouverture internationale, les prix agricoles rencontrant un plafond lié aux cours internationaux. À nouveau, ce mouvement n'empêche pas que le migrant revienne dans son village au bout d'un temps, soit par un attachement fort à sa terre, importante dans la culture chinoise (on retrouve ici la tradition russe), soit par calcul, le paysan qui reste sur place conservant son droit et ses chances de se voir attribuer un lopin de terre issu de la privatisation des anciennes coopératives d'État, dans un statut d'ailleurs toujours précaire¹. Toujours est-il que les villes continuent de voir affluer les ruraux. Pour poursuivre l'analogie avec les États-Unis, la bonne comparaison serait l'immigration, clandestine le plus souvent, des paysans mexicains vers les villes américaines. C'est une caractéristique importante de la formidable croissance chinoise, qui approche les 10 % depuis une décennie, de bénéficier de ce qu'Alfred Sauvy appelait justement le « dividende démographique », à savoir la combinaison d'un côté d'une forte croissance de la population urbaine (on l'estime pour la période 2000-2005 à 4,1 % l'an !) et dont on sait qu'elle est employée à des activités à plus forte productivité que celles de la population rurale, et de l'autre d'un taux de dépendance (ratio des inactifs sur les actifs) historiquement faible, conséquence de la politique de l'enfant unique et de la transition démographique. Ce « dividende » représente facilement la moitié de la croissance tendancielle du PIB chinois, un fait largement négligé en Occident. On devine qu'il va fortement décroître dans les décennies à venir en raison du vieillissement de la population.

LE GO WEST POLICY

Une seconde période s'ouvre au tournant du millénaire. Pour une raison économique d'abord. La vertigineuse croissance des régions côtières entraîne hausse des salaires, densification urbaine et indus-

-
1. Voir François Blanc, « Les enjeux de la réforme de la tenure foncière en zone rurale », Bulletin économique Chine, octobre 2008. Ambassade de France en Chine, Service économique.

trielle et les « déséconomies » qui vont avec. De plus en plus d'entreprises préfèrent spontanément quitter la côte et s'installer non pas à l'extrême Ouest, mais dans les provinces du centre, à commencer par les quatre « hauts-fourneaux » comme on les appelle, à savoir les villes de Chongqing, Wuhan, Changsha et Nanjing. Les salaires à Chongqing, ville qui va héberger par exemple le premier parc de hautes technologies 3G, sont 80 % moins élevés que sur la côte. Bien que ces localités contribuent pleinement à la « machine à exporter » qu'est la Chine, elles sont mieux insérées géographiquement dans le marché intérieur du pays. Étant mieux à même de saisir les opportunités de croissance de la demande intérieure, elles vont probablement bénéficier, du moins en termes relatifs par rapport aux régions côtières, de la chute des exportations que provoque la crise financière mondiale. Ce Go West spontané vers les provinces du centre peut déclencher un modèle de croissance moins dépendant des exportations.

Ceci n'est bien sûr pas ignoré des autorités chinoises, qui favorisent ce redéploiement vers l'intérieur du pays, et qui l'ont d'ailleurs précédé. Elles ont mis en place consécutivement deux programmes assez semblables de politique économique : le Central Region Rising Strategy initié en 1999 et le Western Region Development Strategy, plus connus collectivement sous l'appellation de Go West. Voir sur ce sujet les articles de François Blanc¹ et Barry J. Naughton². Les principales mesures reposent sur une batterie d'avantages fiscaux (exemption de TVA, imposition sur les bénéfices des entreprises à taux réduit, etc.) et sur une politique très ambitieuse d'investissement public destinée à financer des grands projets d'infrastructures (développement du réseau routier et des transports urbains, construction ou extension d'aéroports...). Une étude récente de la banque d'investissement

-
1. François Blanc, « La politique du Go West se concrétise », Bulletin économique Chine, mai 2009. Ambassade de France en Chine, Service économique.
 2. Barry J. Naughton, « The Western Development Program », in Naughton and Young, *Holding China Together. Diversity and Integration in Post-Deng Era*, ch. 8, édité by Cambridge University Press, 2004.

Goldman Sachs¹ (2009) montre que l'investissement en capital fixe se fait sur le début 2009 aux deux tiers dans les régions centrales et de l'ouest. Cela tient évidemment au ralentissement conjoncturel de l'investissement privé, frappant principalement les régions côtières tournées vers l'exportation, mais aussi à l'effort délibéré d'investissement public, notamment dans l'infrastructure, dans le cadre du Go West Policy.

Bien conduite, une telle politique aurait des effets macroéconomiques d'envergure, à la fois pour la Chine et peut-être à l'échelle mondiale. Il serait ainsi mis un frein au modèle d'industrialisation qui a été celui de la Chine jusqu'à présent, modèle qui repose sur une sorte de pacte, de « barbichette planétaire », entre les États-Unis et elle-même, par lequel les États-Unis ouvrent pleinement leurs frontières aux produits chinois et, au-delà des paroles, tolèrent la sous-évaluation chronique du yuan par rapport au dollar qui va avec ; cela en échange d'un accord de la Chine d'accepter en paiement de leurs exportations des simples créances financières sur le Trésor américain, des billets à dos vert. Si ce pacte a nourri la croissance mondiale des dix ans qui ont précédé la crise financière, les autres contributions de cet ouvrage montrent les déséquilibres financiers majeurs qu'il porte, dont la crise financière est en partie le résultat. Un développement plus auto-centré, sur le modèle du mouvement vers l'Ouest, est probablement un des moyens les plus réalistes de sortir de cette connivence Chinamérique mortifère.

Maintenant, une telle politique sera-t-elle bien conduite et surtout suffira-t-elle à basculer massivement l'activité vers la demande intérieure ? Pour cela, il faut davantage qu'une hausse des investissements à des fins domestiques (notamment dans l'infrastructure), souvent entrepris sans logique économique forte. Il faut un véritable relais de la consommation intérieure, et donc résoudre en particulier la question des revenus ruraux. En cette fin 2009, la question reste évidemment ouverte. De plus, ce

1. Goldman Sachs, « Q&A on China's investment growth and its Sustainability », *Asia Economics Flash*, 1^{er} juin 2009.

développement endogène concernera probablement très peu à ce jour le grand Ouest et le Tibet. Il n'y a pas à ce jour de mouvement spontané des populations, pour les raisons vues plus haut, mais uniquement des initiatives fortes des autorités, prises certes dans l'intérêt économique de ces régions, mais où la dimension géopolitique est forte. Plutôt que : « *Go West !* », il serait plus approprié de dire : « *Go Midwest, young man !* » Il se dit même en Chine que le ruban des routes et voies ferrées qui s'allonge toujours plus vers l'ouest a eu à ce jour plutôt l'effet d'aider les résidents de là-bas à migrer vers l'est.

L'OUEST : UNE DIMENSION GÉOPOLITIQUE ÉVIDENTE

Un décompte des populations suffit. Au Nord, de part et d'autre du fleuve Amour, frontière dite « naturelle » entre la Russie et la Chine, on compte 7,5 millions de personnes vivant côté russe sur le territoire entre Vladivostok sur le Pacifique jusqu'à la frontière de la Mongolie, soit 1 900 kilomètres ; mais 150 millions côté chinois ! Il en va de même à l'Ouest : il y a à peine 40 millions de personnes dans les cinq républiques d'Asie Mineure. Le même contraste vaut sur la frontière entre la Russie et la Chine à l'ouest de la Mongolie. On compte déjà 400 000 chinois immigrés au-delà du fleuve Amour, occupés dans le petit artisanat, le commerce et l'agriculture, et le nombre grossit rapidement. Si elle veut éviter une sinisation de la Sibérie orientale, voire des conflits territoriaux sur des terres anciennement sous contrôle chinois, la Russie doit à toute force maintenir un niveau suffisant de population active et, faute de natalité propre, accepter une immigration de préférence non chinoise.

Il est caractéristique de la politique chinoise aujourd'hui de garder un profil extrêmement bas sur tout cela. Les incidents de frontière qui ont émaillé les relations entre la Chine et les pays limitrophes du temps de Mao n'existent plus et les résolutions amiables de conflits territoriaux, souvent au détriment de la Chine, sont maintenant légion. S'il reste une réserve d'agressivité visible à l'extérieur, elle ne s'exprime qu'à propos de la question de Taïwan et secondairement dans les relations avec le Japon et

l'Inde (ce dernier pays restant désormais le seul avec lequel persistent des questions de frontières non résolues).

La Chine s'en tient à un jeu subtil de rapprochement avec la Russie, et surtout d'équilibre mondial avec les États-Unis. Comme l'indique Wang Jisi¹, un analyste proche des autorités chinoises, « les États-Unis restent un leader mondial en économie, éducation, culture, technologie et science. La Chine doit pour cette raison garder une relation étroite avec les États-Unis si ses efforts de modernisation doivent réussir. En fait, un partenariat coopératif avec Washington est de première importance pour Pékin, pour qui la prospérité et la stabilité sont les préoccupations premières ». Pour cette raison, la Chine s'abstient de toute critique ouverte contre les États-Unis. Le terme d'« hégémonisme », mot codé en Chine pour caractériser l'influence américaine, a disparu du vocabulaire. Il n'est pas à l'inverse de l'intérêt des États-Unis d'entretenir une atmosphère hostile qui affecterait la capacité du régime à effectuer les transformations sociales qui s'imposent. La pression sur les taux de change restera toujours dans les limites d'une politesse convenue, comme l'expérimente Geithner, actuel secrétaire américain au Trésor, après Paulson, son prédécesseur. L'Administration Clinton parlait de la Chine comme « partenaire stratégique », ce qui était prématuré. C'est mieux que le terme de « concurrent stratégique », comme le disaient entre eux certains membres de l'Administration Bush. La déclaration récente d'Obama parle de « relation stratégique importante pour le XXI^e siècle ». Le terme de « partenariat coopératif » s'applique mieux. Pour autant, la rivalité existe, sur un mode mineur pour les Chinois, plus affirmatif pour les Américains. On est très loin de la confrontation directe qui prévalait dans les relations américano-soviétiques jusqu'à la chute de l'URSS, et qui demeure d'une certaine façon sous l'ère Poutine. Et cela durera tant que la Chine donnera priorité à une croissance économique garante de sa stabilité intérieure.

1. Jisi Wang, « China's Search for Stability with America », *Foreign Affairs*, septembre-octobre 2005, disponible sur Internet.

Cette tempérance s'observe beaucoup moins dans la politique chinoise à l'égard de ses minorités ethniques et des régions autonomes de l'Ouest. On pourrait croire le problème insignifiant pour une Chine de 1,3 milliard d'habitants, face à une population de 2,5 millions au Tibet et de 20 millions au Xinjiang, probablement maintenant à majorité ethnique han. De même, Ouzbékistan, Kazakhstan, Kirghizstan, Turkménistan et Tadjikistan ont une population combinée ne dépassant pas les 40 millions. Pourquoi donc cette crainte ? Il y a d'abord la hantise d'un Tibet sous influence indienne, qu'on comprend mieux en remarquant la position stratégique de ce vaste plateau séparant (et dominant) le rival indien, et où prennent leur source de nombreux fleuves chinois et régionaux, une ressource qui se fera plus rare à l'avenir. Il y a surtout la peur ancestrale d'un Ouïgourstan, d'un Ouest chinois qui glisserait dans l'orbite de l'Asie centrale¹. Postérieurement au renversement victorieux du régime des talibans en Afghanistan en 2003 par les États-Unis, une gêne se faisait indiscutablement sentir au sein du gouvernement chinois. Autant la Chine continuait à souhaiter que les États-Unis gardent leur influence et leur capacité à imposer la paix au Moyen-Orient pour sécuriser l'approvisionnement en pétrole, autant une *Pax americana* sur l'Asie centrale, avec démocratie à la clé, en remplacement de la puissance russe déchu, pouvait être inquiétante. Les déboires américains dans la région ont un peu atténué ce risque, mais pour le voir remplacé par un risque plus redoutable encore, à savoir l'influence d'un islam militant dans cette Asie centrale si délicate.

La Chine répond donc à ce nationalisme retrouvé des Ouïgours avec une violence disproportionnée. Les États-Unis ne souhaitent pas inclure cette question dans le domaine de leur relation géopolitique. Ils acceptent un peu piteusement la rhétorique chinoise faisant le lien entre le terrorisme islamique, voire Al-Qaida, et les troubles ouïgours, comme le note Chien-peng Chung². Voici

-
1. Voir Joshua Kurlantzick, « The Unsettled West », *Foreign Affairs*, juillet-août, 2004.
 2. Chien-peng Chung, « China's "War on Terror": September 11 and Uighur Separatism », *Foreign Affairs*, juillet-août 2002.

pourtant un domaine politique où la Chine peut difficilement éviter d'avoir une attitude plus ouverte, comme elle le fait de façon croissante dans sa politique étrangère, avec plus de confiance en elle-même et un ton moins doloriste et agressif. Bien qu'unanimes dans l'appui à la politique de Pékin vis-à-vis du Tibet et du Xinjiang, les journaux chinois font paraître des articles au ton plus incisif, réclamant que la Chine abandonne son syndrome de victime (*shouhaizhe xintai*, selon l'expression chinoise), ayant souffert un siècle et demi de honte et d'humiliation face à l'Occident, et au contraire adopte l'attitude, la mentalité et les obligations de la grande puissance qu'elle est redevenue (*daguo xintai*).

Une autre politique est possible pour elle à l'Ouest : celle de profiter de son développement pour faire le lien avec l'Asie centrale. Si la barrière de l'Himalaya reste peu franchissable, il n'en va pas de même au nord-Xinjiang et au Gansu qui s'ouvrent sur le Kirghizstan, le Kazakhstan, la Russie et la Mongolie. Ce lien existe peu encore. Renforcé, il ouvrirait la possibilité d'une reconfiguration majeure de l'économie du continent, certes propice à de nouveaux dangers géopolitiques, dans la confrontation avec la Russie, avec l'Inde, avec l'islam, dans le rééquilibrage avec les États-Unis, mais faisant aussi renaître ce qui fut la fameuse Route de la soie pour apporter prospérité et sécurité à la région. Si la Chine cherche à renforcer ce lien uniquement par voie économique, notamment par des investissements directs dans les « stan » d'Asie centrale, des limites politiques seront vite rencontrées en raison du nationalisme farouche de ces pays. Il convient de l'accompagner d'une ouverture politique, y compris une ouverture vis-à-vis des minorités ethniques internes.

Chine Amérique, l'investissement transfrontalier est-il possible ?

JEAN-CLAUDE GRUFFAT

Les relations économiques et commerciales entre ces deux puissances sont essentielles, tant en termes de produits et services qu'en valeur. En 2008, le déficit américain avec la Chine s'élevait à 266 milliards. Par ailleurs, les excédents financiers chinois, au moins 680 milliards de dollars de ses réserves étant investies en bons du Trésor américain, sont un sujet d'une extrême sensibilité pour les deux parties, ce qui explique notamment les visites à Pékin de Hillary Clinton et Timothy Geithner dans les tout premiers mois de l'Administration Obama.

Ce que l'Institut français des relations internationales qualifie dans *Ramsès 2010*¹ de « fantasme de G2 », en référence à une publication de Zbigniew Brzezinski, explique au moins l'urgence d'une reprise des contacts bilatéraux début 2009. Et la procédure de revue des investissements étrangers aux États-Unis – Committee on Foreign Investment in the United States (CFIUS) – figurait en excellente place dans l'agenda des discussions bilatérales à Washington début août 2009. L'accession de la Chine à l'OMC fin 2001 met en œuvre un calendrier d'ouverture progressive – sur une période de cinq ans – de secteurs d'activités aux investissements étrangers, notamment dans les domaines bancaire et financier, mais aussi dans le commerce de gros et de détail, l'assurance, l'import-export et les télécommunications. Si ces ouvertures ont

1. Thierry de Montbrial et Philippe Moreau-Defarges, Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies, Dunod.

été réelles, subsistent néanmoins des contraintes, notamment dans les secteurs bancaire et financier avec des exigences de filialisation et de capitalisation effectives.

De ce fait, la part de marché dévolue aux étrangers reste très marginale, de l'ordre de 1 % des actifs bancaires. Cela explique que des investissements, même minoritaires, ont été privilégiés, dans des banques chinoises, par les grandes maisons telles que Citi et HSBC, qui ont une stratégie ambitieuse et volontariste sur ce marché, où, de surcroît, elles sont souvent installées depuis plus d'un siècle, avec la parenthèse 1955-1982. Par ailleurs, et notamment depuis la première tentative majeure qui s'est soldée par un échec retentissant, l'offre d'acquisition hostile en 2005 d'Unocal par China National Offshore Oil Corporation – CNOOC –, l'investissement chinois aux États-Unis a été non significatif.

En bref, tant d'un côté que de l'autre, beaucoup de bruit et bien peu d'actions. Pourquoi ?

UN MARCHÉ CHINOIS ENTROUVERT AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'ouverture du marché intérieur chinois aux investissements directs étrangers ne peut être uniquement évaluée par les statistiques officielles. Certes selon les chiffres de l'US-China Business Council, les investissements directs non financiers ont augmenté, de 2001 à 2005, de 26,139 à 44,019 milliards de dollars, pour retomber à 37,871 en 2007 et 27,514 en 2008. Dans ce total, les États-Unis ne représentent – avec 2,6 en 2007 et 2,9 milliards en 2008 – que la septième origine, loin derrière Hong Kong, les îles Vierges britanniques, Singapour, le Japon, les îles Caïmans et la Corée.

En fait, les premiers investisseurs en Chine sont les compatriotes de la diaspora, des intérêts de Chine populaire au travers de véhicules offshore, ou bien encore les grandes puissances industrielles asiatiques. Certes au moment de la signature des accords de l'OMC en 2001, les attentes étaient fortes et un chiffre d'investissements directs annuels de 100 milliards de dollars était anticipé pour 2007-2008. Nous en sommes loin. Et la crise n'est pas la

principale explication. Si la Chine a eu à cœur de respecter à la lettre des engagements signés, des réserves importantes ont contribué à freiner les flux d'investissements en provenance des pays de l'OCDE, et notamment des États-Unis.

Au premier chef, une faible valeur ajoutée, s'agissant de délocalisation, vers les zones économiques spéciales et le delta de la rivière des Perles, d'unités d'assemblage dans des industries à forte composante de main-d'œuvre.

Certes, la part des services augmentait de manière significative entre 2000 et 2002, du fait des engagements de libéralisation et d'ouverture de l'OMC... Et en 2003, on recensait déjà 400 des Fortune 500 avec des investissements en Chine continentale, dans des secteurs tels que l'électronique et l'informatique, les équipements télécoms, la pharma et pétrochimie, la génération d'énergie, c'est-à-dire des secteurs à haut contenu technologique. Mais la priorité des multinationales était bien l'accès au marché intérieur chinois, alors que les autorités politiques favorisaient l'exportation. Aussi dans les secteurs où cela devenait possible, comme la distribution, les entreprises à contrôle ou totalement étrangères prenaient le pas sur les « joint-ventures ». Voir le succès de sociétés telles que Carrefour ou Wal-Mart. Par ailleurs, on relevait une tendance croissante à rechercher des acquisitions d'entreprises domestiques plutôt que des créations *ex nihilo*.

Ces phénomènes conduisaient à une perception des effets supposés négatifs de l'investissement direct étranger, et tout spécialement américain. Par exemple la concurrence déséquilibrée avec les multinationales freinait le potentiel de développement des firmes nationales. D'où des demandes de plus en plus fortes de transfert effectif de technologie, qui soulevaient des réactions de méfiance des entreprises étrangères. Et des mesures à caractère protectionniste, telles des exigences de capitalisation forte avec conversion en monnaie nationale chinoise, ou des augmentations d'impôts, directs ou indirects. Ainsi que les restrictions *de facto* ou *de jure* sur les rapatriements de dividendes, notamment du fait de la convertibilité très imparfaite du RMB. Ces tensions conduisaient les entreprises notamment américaines à rechercher des

investissements à motivation plus financière, notamment dans le secteur bancaire, avec un horizon de temps plus limité, à savoir une sortie en Bourse avec un multiple très supérieur à celui obtenu sur un marché organisé occidental.

À cet égard, l'exemple de Bank of America (BofA) et China Construction Bank (CCB) est significatif. En juin 2005, Bank of America annonce son intention d'acquérir pour 3 milliards de dollars 9 % d'une des cinq grandes banques publiques chinoises, China Construction Bank.

Simultanément, UBS rend public son intention de prendre un intérêt significatif dans la Banque de Chine, spécialisée dans les relations économiques extérieures. Et les observateurs de s'interroger sur la signification stratégique de ces investissements majeurs dans un système bancaire réputé peu transparent en termes de gouvernance et lourd de créances douteuses ou compromises. Quelle influence peut-on avoir avec moins de 10 % du capital ? Elle est déjà très limitée dans un schéma à 20 % tel que celui atteint par Citi dans Guandong Development Bank, conquis contre la Société Générale, ou HSBC au capital de Bank of Communications, ce seuil étant celui permis par la législation en cours dans des banques domestiques chinoises. Certes, des commentateurs saluent un mouvement qui donne à BofA un accès potentiel à un large réseau de dépôts, de multiples points de vente, et un marché naissant mais en croissance rapide de cartes de paiement, et de crédit.

Alors même que BofA en 2004 ne générât qu'environ 5 % de ses revenus hors des États-Unis. Et le système chinois bénéficiera du *know how* et des transferts de « bonnes pratiques américaines », en particulier dans le domaine de la gestion des risques. Cela, bien sûr, avant le début de la crise financière mi-2007. En termes de gouvernance, BofA se voit accorder un seul siège au conseil d'administration de la banque. Et le risque majeur demeure bien celui d'une interférence du pouvoir central et du Parti, qui considèrent le système bancaire d'État comme un auxiliaire de sa politique économique.

Quatre ans plus tard, très affectée par la détérioration de son portefeuille d'actifs toxiques, soumis après les « stress tests » de la Fed

à une contrainte de recapitalisation, BofA décide de réduire significativement son investissement dans China Construction Bank. Entre-temps, diverses transactions avaient porté l'investissement initial à plus de 19 % de l'institution cotée sur les marchés financiers, notamment Hong Kong. Et la valeur marché de CCB la plaçait au second rang mondial du secteur bancaire en termes de capitalisation boursière, loin devant BofA au septième rang. Début 2009, peu après la finalisation de son acquisition, sous pression, de Merrill Lynch – pour 3 milliards de dollars – BofA cédait dans le marché – pour 2,8 milliards – un bloc d'actions China Construction Bank. Avec un profit substantiel.

On aurait pu également faire référence à l'exemple de Goldman Sachs, investisseur dans la première institution bancaire au monde, Banque industrielle et commerciale de Chine, introduite en Bourse à Hong Kong. Ironie d'une situation de marché qui permet à de grandes institutions anglo-saxonnes de réaliser des gains significatifs – multiples de la mise initiale – par une introduction en Bourse dans un marché émergent, et cession totale ou partielle, cet argent étant immédiatement utilisé pour recapitaliser à la suite des pertes générées aux États-Unis. Clairement les accords de *lock up* – impossibilité de vendre pendant une période suivant l'acquisition initiale ou l'introduction en Bourse – avaient été bien négociés.

Les investissements parallèles entrepris par des entreprises chinoises aux États-Unis, lorsqu'elles ont été menées à bien, n'ont pas à ce jour réalisé des performances analogues, tant s'en faut.

Les échecs et déceptions des investissements chinois aux États-Unis

Deux situations à notre sens méritent d'être analysées, pour des montants comparables à ceux investis par des intérêts américains en Chine, Unocal et Blackstone. En mai 2007, un fonds souverain chinois, China State Investment, annonce son entrée au capital de Blackstone¹, jusqu'alors totalement privé, un des leaders du

1. Firma fondée en 1987 par d'anciens de Lehman : Pete Peterson, Stephen Schwartzman et Roger Altman.

« private equity » et « leverage buy out ». Les fonds, levés auprès d'institutionnels publics ou privés, sont gérés de manière discrétionnaire.

L'entreprise, après vingt ans d'existence et des succès remarquables en termes de retour sur investissement, envisage de s'introduire en Bourse aux États-Unis, et se déclare disposée à ouvrir son capital préalablement à des tiers. Cette transaction est sans précédent pour les autorités chinoises. C'est la première fois que les réserves extérieures de la Chine sont investies en fonds propres dans une entreprise privée. La participation devra être détenue pour une période minimum de quatre ans, et ne pourra pas franchir le seuil de 10 %. Elle est acquise avec un escompte de 4,5 % par rapport au prix public, elle n'emporte aucun droit de vote. Les autorités politiques en Chine affirment de manière publique leur soutien à cette initiative.

En août 2009, Blackstone, en partenariat avec le gouvernement local de Shanghai, annoncera le lancement d'un véhicule d'investissement pour lever en Chine en RMB l'équivalent d'un peu plus de 700 millions de dollars. Les « blogs domestiques », en dépit de la censure très présente, réagirent avec virulence sur cet emploi d'une épargne générée par la sueur des travailleurs chinois. Paradoxalement, cet investissement ne fut pas remis en cause lorsque, du fait de la crise et après l'introduction en Bourse de New York, il fera apparaître des moins-values significatives. Et les responsables ne paraissent pas avoir été sanctionnés, au moins jusqu'à ce jour. Du côté américain, cet investissement, du fait de la notoriété limitée de Blackstone, qui n'est pas un « household name » hors d'un auditoire spécialisé, ne soulève pas l'ire du Congrès et ne déclenche pas un processus de revue CFIUS. Cette procédure, très particulière aux États-Unis, nécessite d'être explicitée.

Schématiquement, depuis la législation Exxon-Florio de 1988, le Président des États-Unis, confronté à une prise de contrôle potentielle d'une société américaine, ou de ses actifs, par des intérêts étrangers, en cas d'atteinte à la sécurité nationale, et en l'absence d'autre procédure, peut bloquer cette transaction, sans possibilité d'appel ou de contentieux. La revue est confiée au

CFIUS, qui regroupe à cet effet plusieurs agences fédérales, sous la présidence du secrétaire au Trésor, à savoir le ministre des Finances. Cette procédure est mise en œuvre de manière très sélective, les facteurs qui établissent la mise en cause de la sécurité nationale sont hautement subjectifs. Et d'expérience, la procédure ne va pratiquement jamais à son terme car sa mise en œuvre a un fort effet dissuasif sur les candidats... Ce qui permet aux autorités américaines de souligner l'ouverture des États-Unis aux investissements étrangers...

Courant 2005, sans beaucoup de difficultés, Lenovo, société chinoise, dans le délai initial de trente jours, obtenait l'aval de CFIUS pour l'achat de l'activité « Personal Computing » d'IBM. Et ce en dépit d'objections préalables sur les risques d'un accès possible des autorités chinoises à une information sensible. Deux ans plus tôt, un consortium comprenant la firme de Hong Kong, Hutchison Whampoa, contrôlée par le milliardaire Li Ka Shin, proche de Pékin, avait rencontré beaucoup plus de difficultés dans l'acquisition du réseau de fibres optiques Global Crossing, notamment du fait de liens supposés mais non établis entre Hutchison et le complexe militaire chinois. L'acquisition fut *de facto* subordonnée au retrait préalable de Hutchison.

L'affaire CNOOC/Unocal devint polémique dès l'annonce par Fu Chengyu, le 23 juin 2005, que son entreprise lançait une offre non sollicitée, en espèces, de 18,5 milliards de dollars, sur l'entreprise domiciliée à El Segundo, Californie. La controverse provenait tout d'abord de cette enchère, dite « hostile », car, le 4 avril, Unocal avait accepté une offre inférieure à 16,5 milliards de dollars avec un mix cash et actions. Certes les offres contestées avec surenchères ne sont en rien inacceptables dans la pratique des affaires, bien au contraire, et tout particulièrement aux États-Unis. Mais, d'emblée, une objection de caractère politique fut mise en avant. CNOOC, cotée à la Bourse de Hong Kong, est une filiale de China National Offshore Oil Corporation, troisième entreprise pétrolière en Chine. Donc une entreprise d'État étrangère, sous la férule d'un gouvernement professant toujours une idéologie aux antipodes du « libre marché » dont se réclament tous les politiciens américains de droite comme de gauche.

Les commentateurs américains soulignent que CNOOC bénéficie d'un support notamment financier de son gouvernement avec un large accès au crédit, d'où un fort effet de levier qui ne serait pas accessible à une entreprise du secteur concurrentiel. Les règles du jeu ne sont pas respectées. Pas de « level playing field » entre Chevron et CNOOC. Et les financements obtenus de la société mère ne sont pas consentis à des conditions dites « de marché », avec des prêts à taux nul ou très bas. Dès le 30 juin, la Chambre des représentants adopte une résolution par 398 voix contre 15, qui fait référence à une menace pour la sécurité nationale des États-Unis, une revue CFIUS devient inévitable ; elle est sollicitée par CNOOC le jour suivant. Paradoxalement, Unocal n'a toujours pas fait connaître sa position, en dépit du devoir fiduciaire qui incombe à son conseil d'administration. Quelles sont les motivations réelles de CNOOC ? Sans doute sécuriser les réserves prouvées d'Unocal aux trois quarts localisées en Asie occidentale et centrale ? Et devenir une société globale, mais toujours sous forte influence étatique, dont la part de marché aux États-Unis en termes d'alimentation pétrolière et gazière ne dépasserait pas 1 % des besoins de consommation totaux. Si le Congrès s'est rapidement prononcé, il est juste de noter que l'administration elle-même, très dépendante de la Chine pour couvrir une part importante de ses déficits structurels, garde un silence prudent.

Les commentateurs chinois, eux, soulignent que la politisation du dossier n'est pas de leur fait, et qu'ils se soumettent aux règles du marché et aux procédures CFIUS. Mais des opinions minoritaires dissidentes, notamment Wan Wei, expert en acquisitions, reconnaissent aussi que CNOOC aurait pu être plus transparent sur ses moyens et objectifs, pour une transaction de cette magnitude, sur la neuvième société pétrolière mondiale. En bref, la communication pour un « deal » de cette taille aurait dû être plus structurée.

Fin juillet, le conseil d'Unocal annonce qu'il recommandera à ses actionnaires une offre un peu améliorée de Chevron, autour de 17 milliards de dollars, toujours avec un mix. Les jeux sont faits, sans revue CFIUS, et CNOOC, peu après, retire son offre, alléguant des « pressions politiques ». De ces quelques exemples,

qu'il est intéressant de rapprocher des acquisitions effectuées aux États-Unis dans les années 1980 par de grands groupes – il est vrai privés japonais –, on peut tirer quelques conclusions au moins d'étape. L'accès des investisseurs étrangers aux États-Unis, en provenance d'Europe occidentale ou d'Amérique latine, soulève rarement problème si l'on excepte le secteur protégé des entreprises d'armement.

En revanche, et l'exemple de Dubaï Ports est aussi significatif, toute approche originaire d'Asie ou du Moyen-Orient, soulève quasi automatiquement des réserves de principe de la part du Congrès qu'une administration pourtant dépendante des investisseurs publics étrangers n'est pas en mesure de contrebalancer. Quant à la Chine, elle a remarquablement géré son ouverture aux capitaux étrangers dans le cadre de l'OMC, protégeant la croissance de ses secteurs vitaux et le caractère national de ses industries stratégiques au prix de quelques opérations lucratives mais temporaires réalisées par des investisseurs opportunistes. On est encore bien loin d'un partenariat stratégique G2 sur les investissements transfrontaliers.

À l'aube d'un nouveau monde : le rôle grandissant de la Chine dans l'outsourcing mondial

JEAN-LUC DECORMOY¹

VERS DE MULTIPLES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

Au cours des cinq dernières années, le marché mondial de l'approvisionnement en services technologiques a explosé : c'est devenu une activité brassant des milliards de dollars et employant des « millions » de personnes sur toute la planète². Le ralentissement économique actuel a eu des effets à la fois sur la nature et sur le taux de croissance de cette activité, sans menacer, toutefois, son émergence sur un plan plus large. D'après les prévisions, le ralentissement du marché devrait se traduire par une diminution du chiffre d'affaires provenant de l'outsourcing (externalisation), mais, en volume, ce secteur pourrait redémarrer d'ici à la fin de l'année. De plus, la demande de nombreux secteurs, à l'exception du secteur financier, n'a quasiment pas été affectée³.

-
1. Cette étude n'aurait pas été possible sans l'engagement et les différents apports de l'ensemble de l'équipe ICE (Information, Communication, Entertainment) internationale, l'équipe de conseillers en approvisionnement et les équipes des marchés, éditoriale et de conseil de KPMG Chine et plus particulièrement Egidio Zarrella, Global Partner in Charge, IT Advisory, KPMG China, Ning Wright, Partner in Charge, Sourcing Advisory.
 2. La revue *Strategic Review*, 2008 du Nasscom estime que ce secteur représente 1,2 billion de dollars.
 3. Tholons : *Top 10 Global Outsourcing Trends in 2009* (les 10 tendances mondiales de l'outsourcing en 2009), janvier 2009.

Alors qu'en 2002, 10 % seulement des multinationales recouraient à l'outsourcing de services IT (technologie de l'information), en 2008 ce chiffre est de 70 %¹. D'ici à 2012, le marché mondial des services informatiques, segment le plus important de l'outsourcing, devrait atteindre mille milliards de dollars².

L'Inde a toujours été au premier plan de la croissance du marché de l'outsourcing technologique, mais la saturation de son marché et l'augmentation des coûts ont permis à de nombreux autres pays de se positionner sur ce marché et de prouver leurs capacités à répondre aux différentes demandes des clients. L'ITO (Information Technology Outsourcing, externalisation des services informatiques) et le BPO (Business Process Outsourcing, externalisation d'une fonction support) sont devenus des secteurs incontournables dans des pays tels que l'Inde, les Philippines, l'Irlande, la Roumanie, la Malaisie et, de plus en plus, la Chine.

Aujourd'hui, la Chine affirme, en douceur, sa position sur le marché mondial de l'outsourcing technologique. En Chine, la montée en puissance de ce secteur s'explique par d'autres facteurs que ceux observés en Inde. Son développement repose sur le marché intérieur ainsi que sur des marchés voisins comme le Japon et la Corée. Aujourd'hui, malgré la récession économique, la Chine continue à pénétrer de nouveaux marchés, en tirant avantage de tous les talents et de toutes les infrastructures dont elle dispose.

Choisir entre un ou plusieurs lieux d'outsourcing, est une option stratégique qui nécessite des évaluations et des compromis complexes, relatifs à la langue, la main-d'œuvre, les équipements d'infrastructure, d'éducation et de formation, les coûts, l'environnement politique et économique, le soutien du gouvernement, la compatibilité culturelle, la maturité internationale du

-
1. Recherches sur titres d'Oppenheimer : « China: Well-Positioned to Ride the Next Wave of Offshoring » (la Chine bien positionnée pour mener la prochaine vague de l'offshoring), juillet 2008.
 2. Gartner : « *Forecast: IT services, Worldwide, 2008-2012* » (prévisions : services IT, au plan mondial, 2008-2012), juillet 2008.

pays et de son système juridique, sans oublier la sécurité, la confidentialité et la propriété intellectuelle des données.

Aucun lieu ne remplit, à lui seul, l'ensemble de ces conditions. « Nous observons que de plus en plus de sociétés recherchent à outsourcer de manière internationale, pas seulement avec l'Inde ou la Chine mais avec les deux, précise Seth Pinegar, responsable du développement de la société chinoise iSoftStone Information Service Corp., basée à Pékin. Elles veulent de la diversité mais également un réel support de la part de sociétés dotées d'une ouverture et d'une expérience mondiales. »

LA CHINE : UNE MONTÉE EN PUISSANCE DISCRÈTE

La montée en puissance de la Chine, comme plaque tournante de l'informatique et des autres industries de services, est due, tout à la fois, aux efforts du gouvernement, aux investisseurs privés et à la démographie. Sa main-d'œuvre qualifiée et l'expérience acquise, en participant à des projets de grande envergure, lui ont permis de progresser dans l'univers de l'outsourcing technologique mondial.



Les efforts du gouvernement

Depuis le début des années 1980, le gouvernement chinois a déployé une série de plans quinquennaux, destinés à jeter les bases de son marché de l'outsourcing technologique. Pour développer les capacités nationales en informatique et technologies de l'information¹, il a consenti des investissements majeurs et s'est engagé dans une stratégie de long terme. En 2006, le gouvernement a lancé un programme intitulé « 1 000-100-10 » (cf. page 88), qui visait notamment :

- ▀ à créer une base de 10 villes concurrentielles sur le marché international de l'outsourcing de services ;
- ▀ à persuader 100 multinationales de premier plan à transférer leurs centres de services externalisés en Chine ;
- ▀ à aider au développement de 1 000 grandes et moyennes sociétés d'outsourcing de services, capables de répondre aux besoins de clients internationaux.

Par ailleurs, le gouvernement chinois a donné la priorité au développement d'une infrastructure de qualité (modernisation des ports, autoroutes et aéroports ; mise à niveau du réseau électrique ; modernisation des télécommunications et connexions haut débit), ainsi qu'à l'éducation, notamment la maîtrise de l'anglais.

Une démographie favorable

L'avantage démographique de la Chine est renforcé par une solide culture entrepreneuriale et d'invention et par la présence d'ingénieurs hautement qualifiés. Ainsi existe-t-il un immense réservoir de jeunes diplômés, compétents, enthousiastes, disponibles pour alimenter la croissance du marché de l'outsourcing technologique.

Autre phénomène démographique intéressant : l'actuelle « fuite inversée des cerveaux », phénomène de retour en Chine, d'ingé-

1. Nasscom : *Tracing China's IT Software and Services Industry Evolution* (retracer l'évolution du secteur des services et logiciels IT en Chine), août 2007.

nieurs et d'hommes d'affaires chinois, qui ont étudié et travaillé à l'étranger, et qui reviennent partager leur savoir et les techniques occidentales de management et de gestion dans les entreprises locales. Ces échanges de connaissances contribuent fortement à l'expansion du secteur de l'outsourcing technologique.

Les progrès actuels

Le ralentissement des exportations, depuis la fin 2008, n'a fait que raffermir la détermination des autorités chinoises, pour qui l'avenir de la Chine doit s'appuyer sur un ancrage fort dans le secteur des services et sur plus de valeur ajoutée dans les industries de pointe. Le gouvernement est déterminé à accroître ses investissements en recherche et développement jusqu'à 110 milliards de dollars d'ici à 2020, engagement qui s'inscrit dans son ambition de faire de la Chine un des leaders mondiaux en sciences et en technologies.

L'augmentation du nombre de contrats de délocalisation en Chine, principalement dans le secteur IT¹, dépasse de loin celle du marché mondial. On estime que, sur les quatre prochaines années, ce segment devrait connaître une expansion annuelle de 30 %, contre une croissance certes impressionnante, mais plus modeste, de 19 % dans le reste du monde².

Dans le même temps, le nombre de sociétés d'outsourcing chinoises est passé à plus de 3 000³. Bien que le marché demeure très

1. IDC : *China Offshore Software Development 2008-2012 Forecast and Analysis* (prévisions et analyse du développement offshore des logiciels en Chine 2008-2012).

Les services IT (développement et gestion d'applications, développement de produits, contrôle de la qualité, tests de logiciels, localisation) représentent environ 70 % des activités offshore. Le reste correspond aux services BPO, notamment le service client.

2. Tour d'horizon 1^{er} trimestre 2009 de VanceInfo, avec références à IDC et Gartner.

3. Centre de promotion des circuits intégrés et des logiciels du ministère de l'Information, ChinaSourcingAlliance.

fragmenté, de nombreux prestataires de services réalisent déjà un chiffre d'affaires annuel de plus de 50 millions de dollars.

Plusieurs études et indices montrent que la Chine devient une destination privilégiée pour l'outsourcing des services IT et autres services aux entreprises. Parmi ces indices, on relève trois villes chinoises – Dalian, Shanghai et Pékin – classées parmi les dix villes du monde les plus prisées pour l'outsourcing¹. D'ici à 2011, selon les prévisions d'IDC, Shanghai pourrait détrôner Bangalore de la première place, cependant que Dalian et Pékin se classeraient dans les cinq premières.

La Chine occupe déjà la deuxième position mondiale en matière d'outsourcing², selon l'index A.T. Kearney, mesure incluant l'attractivité financière, la disponibilité de la main-d'œuvre, les compétences et le contexte commercial.

Un sondage réalisé par *R&D Magazine*, auprès de 400 sociétés américaines ayant délocalisé leurs activités de R&D, indique qu'environ 18 % d'entre elles ont opté pour la Chine et 17 % pour l'Inde³.

OUTSOURCER À LA CHINOISE

Les décideurs évaluent les lieux susceptibles d'être retenus pour des opérations d'outsourcing, principalement en fonction des coûts, des disponibilités en compétences et en main-d'œuvre, à la fois au moment de la prise de décision et à l'avenir. Et sur tous ces critères, la Chine est bien positionnée. La rapidité avec laquelle son marché intérieur se développe constitue un élément positif de plus.

Les prestataires de services chinois ont élaboré leurs propres stratégies et leurs modèles d'organisation pour soutenir cette crois-

-
1. IDC : *The GDI Crystal Ball : Predictions for the Top 10 Locations in 2011* (boule de cristal du GDI : les 10 grands centres en 2001), avril-mai 2008. Les villes indiennes à l'index sont Bangalore, New Delhi et Mumbai, les quatre autres étant Manille, Sydney, Brisbane et Auckland.
 2. Index des centres de services mondiaux 2007 d'A.T. Kearney.
 3. Sondage de *R&D Magazine* sur l'outsourcing des R&D, mai 2007.

sance, progresser dans la chaîne de valeur et se développer sur le plan international.

Vers plus de valeur ajoutée

Une grande partie du travail des pionniers chinois de l'outsourcing portait sur des projets bas de gamme, comme la délocalisation ou les tests de logiciels. Aujourd'hui, ces prestataires de services travaillent avec des sociétés du monde entier et ont signé des contrats à long terme avec des clients de renommée internationale comme Microsoft, Hewlett-Packard et Oracle. Ils fournissent à ces multinationales toute une palette de services, qui vont des tâches administratives de back-office, à la gestion du service client, en passant de plus en plus par des activités de gestion des savoirs, de processus commerciaux et de services IT de pointe.

Les fournisseurs chinois vont également jusqu'à proposer des expertises spécifiques dans des domaines tels que la banque, l'assurance et la santé. Ces compétences permettent de tisser des liens plus étroits entre le commercial et le client, avec pour résultat une productivité et une rentabilité accrues pour les deux parties.

Étendue du marché

Historiquement, le Japon et la Corée ont été les premiers clients du marché chinois de l'outsourcing. En 2007, ces deux pays représentaient 52 % du marché chinois du développement délocalisé de logiciels.

En 2007, 40 % du travail outsourcé, réalisé par des entreprises chinoises, provenait d'entreprises nord-américaines et européennes, avec des taux de croissance de 60 %, à comparer au taux de 32 %, provenant d'entreprises japonaises et coréennes. D'ici à 2010, en chiffre d'affaires, les marchés occidentaux devraient représenter 50 % du marché chinois offshore des logiciels¹.

1. IDC : « China Offshore Software Development study » (étude sur le développement offshore des logiciels en Chine), mai 2008.

Le rôle de Hong Kong

Les fournisseurs chinois commencent à nouer des contacts avec le centre international d'entreprises qu'est Hong Kong afin de trouver de nouveaux clients comme des banques, des sociétés d'assurances ou encore des cabinets d'avocats. Hong Kong présente plusieurs avantages non négligeables. En effet, cette ville est à la fois un centre pour la levée de fonds, la gestion de projets et la logistique de gestion, qui comprend bien les exigences et les attentes des entreprises internationales. En outre, les fournisseurs chinois peuvent proposer un soutien de back-office de moindre coût à d'autres entreprises locales de Hong Kong.

Le marché intérieur

La prochaine vague de clients devrait venir d'entreprises qui débutent dans l'outsourcing, plus particulièrement d'entreprises chinoises locales. La demande chinoise locale pour des services IT et de BPO devrait presque doubler en 2010 et atteindre 20,6 milliards de dollars, à comparer à 10,5 milliards de dollars en 2006¹.

Pour les fournisseurs locaux, le marché intérieur pourrait même finir par devenir une véritable base de départ pour accroître leur présence sur le marché mondial, avec de faibles risques à l'entrée et peu de barrières culturelles et linguistiques.

Consolidation

La plupart des multinationales confient leurs prestations d'outsourcing à des prestataires de grande taille, bien établis. En Chine le choix est, cependant, plus difficile à cause de la fragmentation du marché : les dix plus gros prestataires représentent moins de 20 % du marché.

Le développement de ce secteur relativement jeune et l'émergence de quelques grands noms sont de nature à favoriser la con-

1. « Tracing China's IT Software and Services Industry Evolution » (retracer l'évolution du secteur des services et logiciels IT en Chine), *Nasscom*, août 2007.

solidation en cours. Des acteurs, parmi les plus importants du marché, comme Neusoft et VanceInfo, sont déjà parvenus à s'octroyer des niches spécifiques.

Le partage du marché se fait dans le cadre de stratégies de fusions et d'acquisitions de plus en plus agressives. Plusieurs grands fournisseurs d'outsourcing chinois ont commencé à racheter des sociétés spécialisées plus petites, afin de renforcer leurs offres de produits et atteindre une masse critique suffisante.

« Nous nous internationalisons et nous développons vite. Ce modèle a été testé avec succès par les sociétés indiennes », explique Seth Pinegar d'iSoftStone. « Nous nous efforçons délibérément de nous évaluer par rapport à elles », ajoute-t-il.

LES FORCES DE LA CHINE

Alors que la plupart des fournisseurs chinois ont moins de 15 ans d'expérience, les signes de professionnalisme sont incontestables.

Des politiques favorables

Depuis plusieurs années, la planification économique en Chine met l'accent sur le développement des technologies de l'information, qui viennent compléter le secteur manufacturier, déjà solide. Initialement, il s'agissait surtout de la production de matériel informatique, mais le 11^e plan quinquennal du gouvernement (2006-2010) a fait porter les efforts sur les services dans les technologies de l'information. Une stratégie plus large, allant jusqu'à 2020, encourage le développement d'une économie IT, entraînée par la science et l'innovation locales.

Pour mener à bien cette ambition, une activité d'outsourcing domestique, solide, doit voir le jour. Des politiques fiscales favorables, des subventions et autres soutiens financiers ont été déployés pour promouvoir la croissance et créer 1,2 million d'emplois dans le secteur de l'outsourcing d'ici à 2013¹.

1. Ministère du Commerce.

Le projet 1 000-100-10

Au cœur de ces initiatives, un vaste projet a été conçu par le ministère du Commerce, il s'agit de « 1 000-100-10 ».

Cet ambitieux programme, d'un montant de plus de 1 milliard de dollars¹, a pour objectif un doublement des exportations de services de la Chine en choisissant 10 villes (ce chiffre est depuis passé à 14) comme bases, en attirant 100 clients internationaux prêts à outsourcer dans ces villes et en soutenant le développement de 1 000 fournisseurs de services outsourcés, capables de répondre aux exigences de clients multinationaux. Ce plan comprend plusieurs étapes :

- ▀ désigner 14 villes, centres d'accueil de services outsourcés, parmi lesquelles figurent Pékin, Shanghai et Dalian, déjà relativement connues, plus 11 autres villes de différentes tailles, réparties dans tout le pays : Xian, Guangzhou, Shenzhen, Changsha, Tianjin, Nanjing, Wuhan, Hefei, Hangzhou, Chengdu, et Jinan² ;
- ▀ trouver des fonds et prendre des mesures d'incitation pour améliorer la formation technique, mettre à niveau les normes de qualité afin de se conformer aux niveaux des certifications internationales ;
- ▀ créer un cadre, garantissant une meilleure protection de la propriété intellectuelle ;
- ▀ lancer un site Internet fournissant de l'information sur le marché chinois de l'outsourcing destinée aux universités, aux instituts de recherche et aux entreprises ;
- ▀ améliorer les infrastructures ;
- ▀ proposer des financements et des assurances crédit pour les entreprises spécialisées dans l'outsourcing ;
- ▀ accorder une subvention de 650 dollars pour l'embauche d'un jeune diplômé, pendant une durée minimum d'un an ;

-
1. www.chinasourcing.com, Rapport 2007 sur la stratégie internationale de Temasys.
 2. Livre blanc sur le secteur des services d'information et de logiciels outsourcés en Chine en 2008.

- ▶ proposer des taux d'intérêt favorables aux exportateurs de services logiciels ;
- ▶ donner la priorité aux entreprises de logiciels qui sollicitent leur introduction en Bourse sur une place financière locale ou à l'étranger ;
- ▶ soutenir les centres de recherche et de développement créés par des entreprises nationales avec des institutions académiques ;
- ▶ mettre en place une fiscalité encourageant le développement, hors des centres clés d'outsourcing.

Depuis l'annonce de ce plan, le gouvernement a identifié 20 villes susceptibles de devenir des centres d'outsourcing de services.

Les infrastructures

Aucun pays n'a investi, ces dernières années, autant que la Chine dans les infrastructures, preuve de la crédibilité de son engagement dans le secteur de l'outsourcing. Outre la modernisation des ports, autoroutes et aéroports, le gouvernement a autorisé d'importants investissements pour garantir un approvisionnement électrique stable et un réseau de télécommunications moderne, avec des connexions haut débit dans des régions clés et les principales villes. D'autres mises à niveau sont en cours, grâce aux 4 milliards supplémentaires de RMB (590 milliards de dollars) que le gouvernement vient d'engager en faveur des infrastructures, dans le cadre de son programme de soutien à l'économie intérieure.

Ne pas oublier non plus l'expansion de nouveaux parcs de logiciels, de Shanghai, Pékin, Hangzhou et ailleurs. Ces installations de pointe jouent un rôle essentiel dans le développement rapide de cette activité naissante.

Le premier parc industriel dédié aux logiciels a été ouvert en 1992. Il s'agit du Shanghai Pudong Software Park. Aujourd'hui, ce parc héberge plus de 250 sociétés, dont plusieurs des principaux fournisseurs de services outsourcés. C'est devenu une vaste zone high-tech de 5 000 sociétés dont 40 % sont détenues par des capitaux étrangers. 130 000 personnes y travaillent.

Pour accélérer le développement de Shanghai comme centre financier international, la municipalité en a transformé une large

portion en centre de services d'informations financières, autour des services BPO (externalisation d'une fonction support).

L'autre ville chinoise, qui rivalise pour obtenir sa part de contrats de services financiers, est Hangzhou, capitale de la province de Zhejiang, en Chine orientale. Elle offre une alternative, moins chère que celle de sa voisine, Shanghai. Près de 43 % des services outsourcés de Hangzhou sont des services financiers.

Enfin le Dalian Software Park, situé dans le nord-est de la Chine, est une gigantesque zone d'outsourcing, regroupant près de 400 sociétés et 25 000 employés, sur 3 kilomètres carrés. Cette ville portuaire doit sa réputation à son climat tempéré et aux nombreuses sociétés japonaises qui s'y sont installées, comme Sony, Panasonic ou NEC, compte tenu de sa proximité géographique avec le Japon et la Corée. Ce parc s'est également imposé comme une base d'outsourcing pour des multinationales telles que GE Capital, SAP, IBM, Hewlett-Packard et Neusoft. Neusoft s'y est installée dans les années 1990 et, chaque année, près de 14 000 étudiants sont diplômés de son université technologique.

Changsha, capitale de la province du Hunan, peuplée de 6,5 millions d'habitants, mise sur l'éducation, la recherche et la formation pour devenir un centre des services d'outsourcing dans le secteur de l'animation. Cette ville du Sud produit déjà près de la moitié des films d'animation et dessins animés chinois¹.

Les compétences techniques

L'une des forces de la Chine dans les métiers de l'outsourcing réside dans ses immenses réserves en techniciens et ingénieurs talentueux et travailleurs². D'après une estimation officielle, la Chine compte 600 000³ ingénieurs diplômés. En comparaison l'Inde n'en compte que 400 000 et les États-Unis 70 000⁴ ! De

-
1. Gouvernement de Changsha (2000).
 2. *Journal of Engineering Education*, janvier 2008.
 3. Rapport de 2005 de l'Académie nationale des sciences.
 4. Ministère de l'Éducation.

plus, 50 000 étudiants chinois ont obtenu un doctorat en 2007¹, dont près de 3 000, en sciences informatiques. Les nombreux Chinois revenant au pays, diplômés des plus grandes universités américaines, canadiennes et anglaises constituent également une réserve de compétences de haut niveau.

Même si la Chine dispose d'un gigantesque vivier d'ingénieurs juniors, on sait qu'il faut du temps et de l'expérience pour en faire des chefs de projets seniors.

Il faut également du temps pour consolider les connaissances requises dans ce secteur. « Le plus grand défi de la Chine réside dans le fait qu'elle dispose des compétences, mais que celles-ci ne sont pas assez approfondies. Les jeunes Chinois savent écrire un programme mais trop peu d'entre eux ont une maîtrise du secteur », remarque Johnson Lam, CEO de TCS (Chine) Co., une société chinoise d'outsourcing fondée en 2002 et détenue majoritairement par l'indien Tata Consultancy Services.

La langue

Les autorités et les sociétés d'outsourcing chinoises reconnaissent toutes qu'il est nécessaire pour gagner des marchés avec des clients occidentaux, face aux concurrents installés en Inde et aux Philippines, d'avoir d'excellentes compétences linguistiques en anglais. Aussi, le gouvernement chinois a fait de l'apprentissage de l'anglais une priorité stratégique dans les universités, mais aussi dans les écoles primaires, où l'anglais est devenu obligatoire².

En revanche, près de 2 millions de Chinois parlent le japonais ou le coréen, ce qui constitue un atout décisif dans certains centres du nord-est de la Chine comme Dalian et explique, en partie, l'envolée du marché chinois de l'outsourcing³.

1. Bureau national des statistiques.

2. *Revue statistique sur la Chine*, Recherches de la Deutsche Bank : « Offshoring to China » (offshoring en Chine), janvier 2009.

3. Rapport trimestriel 2008 de McKinsey.

Les prix

La Chine possède aussi de sérieux atouts au niveau des rémunérations. Toutefois les tarifs de facturation moyens diffèrent grandement de Shanghai à Pékin, pour les projets haut de gamme, de Wuxi à Chengdu pour les projets bas de gamme. La Chine est connue pour pratiquer des tarifs inférieurs de 30 à 50 % à ceux de l'Inde¹. La chambre syndicale des SSII indiennes, la Nasscom (l'Association nationale d'entreprises d'informatique et de services) estimait récemment qu'un ingénieur chinois débutant pouvait gagner entre 250 et 300 dollars par mois, chiffres largement inférieurs aux salaires moyens en Inde, qui vont de 750 à 1 000 dollars par mois².

Il faut cependant souligner que, pour les missions IT haut de gamme, les écarts de rémunérations entre la Chine et l'Inde se sont considérablement resserrés, notamment à la suite des augmentations salariales annuelles de 15 % pratiqués en Chine³, dans le secteur des logiciels.

LES DÉFIS À PRENDRE EN COMPTE

Nation la plus peuplée et troisième économie mondiale, la Chine a fait des avancées remarquables pour se préparer à l'émergence et au développement du marché, particulièrement porteur, de l'outsourcing. Cependant, de nombreux pays continuent à penser que les entreprises chinoises ne sont pas encore suffisamment à la hauteur pour traiter de manière délocalisée certaines tâches sophistiquées, et que travailler avec la Chine n'est pas sans risques.

Aussi est-il important d'identifier et de comprendre les risques inhérents à chaque choix d'outsourcing, afin de prendre les mesures appropriées pour en limiter les conséquences.

1. Recherches sur titres d'Oppenheimer : « China : Well-Positioned to Ride the Next Wave of Offshoring » (la Chine en bonne position pour mener la prochaine vague d'externalisation) juillet 2008.
2. *Idem*.
3. *Revue statistique sur la Chine*, Recherches de la Deutsche Bank, *op. cit*.

Sans prétendre à l'exhaustivité, il importe de prendre en considération les éléments suivants :

- ▀ droits de propriété intellectuelle ;
- ▀ sécurité de l'information ;
- ▀ confidentialité des données ;
- ▀ risque de non-conformité ;
- ▀ qualité des services ;
- ▀ résilience et continuité des opérations ;
- ▀ perturbations, pertes de données ;
- ▀ difficultés inhérentes à la réalisation à distance de prestations de services et au transfert des processus ;
- ▀ manque d'expérience en contrats de grande envergure ;
- ▀ ingérences politiques ;
- ▀ maîtrise de l'anglais ;
- ▀ qualité de la technologie et expériences des diplômés ;
- ▀ fidélité et turn-over du personnel ;
- ▀ droit du travail ;
- ▀ potentiel d'augmentation des coûts ;
- ▀ fluctuations monétaires et inflation ;
- ▀ différences culturelles.

Les risques géographiques

Tout comme l'Inde, il faut savoir que la Chine n'est pas un « monolithe » ; la disponibilité des compétences techniques et linguistiques et d'autres ressources indispensables à l'outsourcing varie énormément d'une région à l'autre.

Les droits de propriété intellectuelle (DPI)

La protection des DPI est une question d'importance pour l'outsourcing, dès lors que les fournisseurs ont accès à des données confidentielles. Les fournisseurs chinois ont adopté des mesures de sécurité strictes, pour éviter que la propriété intellectuelle de leurs clients ne tombe entre de mauvaises mains.

En raison du problème omniprésent du piratage de logiciels en Chine, l'image en matière de traitement des DPI reste négative¹. Les efforts du gouvernement pour résoudre ce problème, notamment en encourageant l'installation de logiciels sous licence, ont considérablement réduit le phénomène². L'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce constitue une autre étape importante dans la lutte contre le piratage. Mais il reste beaucoup à faire pour vaincre ce problème et modifier les *a priori*.

Les acheteurs multinationaux perçoivent encore la protection des droits de propriété intellectuelle en Chine comme un risque. « Personne ne veut courir ce risque. L'Inde a commencé bien plus tôt que la Chine, explique le président de Neusoft, Liu Jiren. La Chine a besoin de ce même temps pour établir et assurer sa réputation. »

La fragmentation du marché

Pour une multinationale qui envisage de tester les capacités de la Chine, la sélection d'un fournisseur reste un sacré défi. La complexité du choix rend difficile l'évaluation des fournisseurs, notamment lorsque plusieurs centres rivalisent de mesures incitatives pour attirer les contrats.

Actuellement, le marché est extrêmement fragmenté. Des milliers de petites entreprises rivalisent pour avoir leur part. Les principaux acteurs du marché pourraient y voir une occasion de consolider leurs activités, afin de profiter d'économies d'échelle et remporter de gros contrats.

« Par rapport aux sociétés indiennes de première catégorie, les entreprises chinoises sont encore très jeunes et de petite taille. Ce handicap de taille nous empêche de remporter les projets les plus importants », observe Mme Chan de ChinaSoft Intl.

-
1. *Revue statistique sur la Chine*, Recherches de la Deutsche Bank, *op. cit.*, faisant référence aux estimations de l'IDC.
 2. Livre Blanc sur le secteur des services d'information et de logiciels outsourcing en Chine en 2008.

Mais la Chine possède des qualités exceptionnelles, en grand nombre, qu'elle peut exploiter. Ses centres d'outsourcing peuvent servir de base commerciale pour l'Asie ou comme centre opérationnel complémentaire pour les sites d'approvisionnement en produits destinés à l'exportation. Grâce à ses compétences techniques, la Chine pourrait accueillir également les centres de recherche et de développement des multinationales. Autant de possibilités que les entreprises chinoises vont explorer dans le courant de la prochaine décennie.

La concurrence et la collaboration avec l'Inde

La question de la fragmentation du marché devient de plus en plus aiguë, à mesure que la concurrence d'acteurs externes – et notamment indiens – s'accroît. Plusieurs sociétés indiennes, dont Infosys, Wipro et Tata, commencent à s'implanter en Chine, fortes de leur longue expérience des grands clients multinationaux.

L'arrivée de ces acteurs va encourager la course à la recherche de la taille critique et favoriser le développement d'un écosystème favorable à l'industrie de l'outsourcing chinoise.

La rivalité concurrentielle entre fournisseurs chinois va s'intensifier et les inciter à accélérer leur développement.

Certains prestataires de services entrevoient déjà des synergies à développer avec les fournisseurs indiens. Ils songent notamment à partager leurs ressources humaines et techniques, en s'associant pour offrir des services technologiques de bout en bout : la Chine exploitant ses forces en ressources matérielles, l'Inde proposant ses compétences en logiciels. Enfin, les sociétés indiennes pourraient exploiter le bas prix des activités de back-office en Chine, les entreprises chinoises y gagnant en maturité et en expérience des clients internationaux.

CONCLUSION

Ces dernières années, la Chine a fait des avancées remarquables pour se préparer à l'émergence et au développement d'un marché de l'outsourcing, porteur et diversifié.

Les autorités centrales et locales ont démontré une détermination sans faille, tout en restant discrètes, pour promouvoir dans tout le pays le secteur des services IT et autres destinés aux entreprises.

Pour ce faire, ils ont choisi une stratégie de long terme, qui se reflète dans les différentes initiatives prises, pour développer l'enseignement, la formation et toutes les infrastructures support. Il est frappant de voir à quelle vitesse cette stratégie est devenue une réalité.

Toutefois, malgré tous les progrès réalisés, nombreux restent les défis à relever !

Les nouveaux acteurs chinois de l'outsourcing bénéficient déjà de sérieux avantages. Alors que l'émergence de l'Inde, comme destination privilégiée de l'outsourcing, s'est largement appuyée sur les exportations, la Chine dispose des forces nécessaires, au sein de son vaste marché intérieur, pour créer une solide base de services, tout en s'appuyant sur les nombreux clients des autres pays de l'Asie du Sud-Est. Au vu des difficultés économiques auxquelles les entreprises du monde entier sont actuellement confrontées, c'est un constat plutôt encourageant.

Il est avéré que de nombreuses sociétés d'Asie du Sud-Est ont déjà choisi la Chine pour délocaliser leurs projets d'outsourcing. De plus, un grand nombre de sociétés internationales d'outsourcing s'implantent en Chine, pour cibler des marchés régionaux comme le Japon.

Décidément, le marché de l'outsourcing a un bel avenir en Chine.

L'Amérique et le défi chinois

JACQUES MISTRAL

L'interdépendance commerciale et financière entre la Chine et l'Amérique est sans précédent historique, elle est si dense que l'expression « Chinamérique » s'est imposée avec succès ; mais que recouvre-t-elle ? Il y a évidemment le poids des intérêts économiques partagés, l'exportation et l'emploi côté chinois, les importations à bas prix et le financement de la balance des paiements côté américain ; il y a aussi ce lien quasi fixe établi entre le yuan et le dollar qui donne à certains l'idée d'une zone monétaire presque unifiée. Mais il ne suffit certainement pas de procéder à de tels constats pour imaginer une sorte d'espace économique et politique homogène. Évidemment partenaires, la Chine et l'Amérique sont, sur d'autres plans, tout aussi évidemment concurrents et rivaux. La Chine est une super-puissance économique en devenir, l'Amérique est une hyper-puissance qui s'interroge sur son avenir : pour elle, la Chine est avant tout un défi. Ce n'est pas le premier qu'affronte ce pays !

UN PEU D'HISTOIRE

La seconde moitié du ^{xx}e siècle a en effet vu plusieurs tentatives pour faire descendre l'Amérique du piédestal sur lequel l'avaient placée les conséquences de la Seconde Guerre mondiale. L'Union soviétique, d'abord, lui a jeté le défi sur le plan spatial et militaire ; le Japon, plus tard, a menacé de la dépasser sur le plan économique. Rappel utile, car l'Amérique a jusqu'ici toujours surpris le reste de la planète en trouvant le moyen de ne pas se laisser rattraper. Face à ces rivaux, elle a relevé le gant avec JFK, repris la tête avec Reagan et la guerre des étoiles, creusé l'écart

avec Clinton et la « nouvelle économie ». La chute du mur de Berlin et l'effacement du communisme ont alors fait de l'Amérique, comme l'avait dit Madeleine Albright, la « Nation indispensable ». Mais quelle différence une décennie plus tard ! Aujourd'hui, de nombreux facteurs expliquent le retour du thème du – relatif – déclin américain : les limites de sa puissance militaire ont été rendues manifestes en Irak et en Afghanistan, la crise financière a mis en pleine lumière les défauts de sa version du capitalisme. Et c'est la Chine qui a revêtu les habits du prétendant, la posture du président chinois au G20 de Londres, au printemps 2009, laissait peu de doutes à cet égard.

La direction que prendra la relation entre les États-Unis et la Chine est sans aucun doute ce qui déterminera le plus directement l'avenir de la planète. Malheureusement, il y a souvent trop d'émotion et pas assez d'analyse dans l'approche de ces questions comme on le voit lorsque se produisent des incidents militaires, lorsque est mise en doute la sécurité des produits alimentaires, lorsque réapparaissent les réflexes protectionnistes, lorsque la conception occidentale des droits de l'Homme semble en péril, etc. Le présent article part de l'idée que, pour tracer une vue exacte et précise de cette relation, il faut se placer simultanément sur le terrain de la stratégie et sur celui de l'économie. C'est à tort que nous avons cru à l'apparition d'un monde où les succès de l'économie et les progrès de la démocratie devenaient les seules forces motrices de l'histoire. Avec cette grille de lecture, trop peu d'attention a été portée aux effets géopolitiques de l'irruption de la Chine au premier plan du concert des nations.

Il fait peu de doute que l'Amérique a été, pendant une décennie, tentée par une certaine complaisance : sa puissance militaire sans rivale, sa capacité d'innovation et la profondeur de ses marchés financiers lui ont donné confiance dans une supériorité que rien ne semblait pouvoir entamer. À l'échelle internationale, la posture des États-Unis a tourné, pendant les deux mandats du Président Bush, à un paternalisme envahissant, distribuant recommandations, récompenses et réprimandes en fonction des urgences du moment, c'est-à-dire de la « guerre contre la terreur » et des attentes de l'électorat républicain en matière de

droits de l'Homme, et de libertés religieuses en particulier. Dès son installation au département d'État, Hillary Clinton, a pris soin de placer la relation entre les deux pays sur un terrain plus réaliste et plus sûr. À de même été vite corrigé un faux pas initial du nouveau secrétaire au Trésor, Tim Geithner, accusant la Chine de « manipuler son taux de change », accusation diabolique aux yeux de Pékin.

UNE MENACE STRATÉGIQUE ?

En Amérique, la Chine est dans tous les esprits et pas seulement pour des considérations liées aux importations, aux délocalisations et à l'emploi. Selon un sondage récent, une majorité d'Américains considèrent que « l'émergence de la Chine comme une super-puissance constituerait une menace pour la paix ». Derrière l'excédent commercial croissant, on voit bien les progrès technologiques rapides de la Chine et l'utilisation plus active de ses ressources. L'économie ne peut plus être considérée isolément : les ambitions spatiales, la modernisation des forces armées ou la conduite de manœuvres militaires audacieuses soulèvent de fortes questions sur la stratégie chinoise. Comme l'avait déclaré Donald Rumsfeld en juin 2005 avec son franc-parler habituel : « Les dépenses militaires chinoises sont bien plus élevées que ne le reconnaissent les autorités chinoises... Comme personne ne menace la Chine, on ne peut que s'interroger : pourquoi ces investissements massifs ? »

Parallèlement, la Chine déploie toutes les armes du *soft power* défini par Joseph Nye comme « la capacité d'obtenir ce que l'on veut par l'attraction plus que par la coercition ». Cela lui permet d'étendre rapidement son influence régionale, ce qui pourrait à terme réduire d'autant celle des États-Unis. L'APEC (Asian-Pacific Economic Cooperation) n'ayant qu'une force d'intégration régionale limitée, l'absence de structure multilatérale forte est un facteur propice à l'affirmation de l'influence chinoise. Il y a plus : l'Asie de l'Est s'était dotée en décembre 2005 d'une structure régionale, qui, à la demande de la Chine, a constitué la première réunion du Bassin pacifique à laquelle l'Amérique n'était pas

invitée. Et cette initiative n'avait pas été véritablement appréciée à Washington puisque Robert Zoellick, secrétaire d'État adjoint, avait alors prévenu que « les préoccupations américaines à l'égard de la Chine ne pourraient manquer de croître si la Chine manœuvrait pour atteindre une position prééminente en Asie de l'Est ».

À vrai dire, il y a pourtant peu d'indices de ce que la Chine poursuivrait avec cohérence une stratégie globale à long terme. Ou plutôt, il y a toutes les raisons de penser que ses priorités sont bien, comme l'affirment les déclarations officielles, de contribuer à « l'organisation d'un environnement international favorable » à son développement économique tout en préservant, bien sûr, son indépendance, sa souveraineté, son intégrité territoriale. Mais, vu de Washington, cela définit une ligne étroite. Avec la puissance économique viennent à la fois les nécessités stratégiques et les moyens militaires. La question des approvisionnements, par exemple, est, comme toujours pour un pays en croissance rapide, une question centrale. D'où les relations, jugées peu regardantes sur les droits de l'Homme, avec le Myanmar (ex-Birmanie), le Soudan, le Zimbabwe ou l'Iran, d'où aussi la mise en chantier d'une marine de guerre de haute mer. La Chine a d'immenses besoins en ressources naturelles, en particulier en pétrole, comment imaginer qu'elle ne veille pas à la sécurité de ses échanges ? Mais dans la définition de cette stratégie, la Chine a constamment démontré qu'elle veillait avec la plus grande attention à préserver une relation positive avec les États-Unis.

La prééminence de l'Amérique reste pour l'instant intacte. Mais le seul fait que le paradigme ancien soit devenu matière à débats transforme l'ensemble du bassin pacifique. Découle en effet de ce qui précède une certaine ambivalence des relations politiques et militaires en Asie de l'Est. La puissance montante de la Chine crée un dilemme nouveau pour ses voisins. Les pays d'Asie sont confrontés à des objectifs contradictoires dans leurs relations avec la Chine. Ils entendent bien sûr tous s'inscrire dans la dynamique de croissance de la région ; mais ils ne souhaitent pas que cette puissance économique nouvelle altère significativement la posture diplomatique et stratégique de la Chine. Et c'est évidemment

dans la rencontre avec les visées de l'Amérique que ce dilemme est le plus aigu. La difficulté est particulièrement claire pour le Japon. Tokyo privilégie l'intensité croissante des liens économiques pour renforcer l'intégration de la Chine dans l'économie mondiale et favoriser l'adoption par ce pays de politiques pragmatiques. Mais le Japon a clairement laissé passer sa chance de jouer le premier rôle en Asie. Désormais, c'est sous le regard chinois qu'évoluera la relation Washington-Tokyo. Et ce nouvel équilibre est tout aussi difficile à redéfinir à Séoul ou à Jakarta.

Le point le plus sensible de la relation sino-américaine est certainement Taïwan, l'enjeu le plus fondamental pour les deux partenaires. L'équilibre traditionnel consiste en ce que l'Amérique doit faire croire à Pékin qu'elle défendra Taïwan en toutes circonstances, y compris par la force ; mais elle doit aussi convaincre Taïwan qu'elle ne viendra pas à son secours dans l'hypothèse d'une provocation à l'égard de Pékin. La montée de velléités indépendantistes à Taïwan en 2005, nourrie en particulier par les avancées simultanées de l'île en matière d'économie et de démocratie, avait beaucoup agacé à Washington en fragilisant cette ligne de conduite. Mais son principal promoteur, l'ancien président Chen, a été sévèrement condamné pour corruption et la tentation de l'indépendance est désormais mise de côté d'une manière qui donne à penser que cela revient à complaire aux vues de Pékin. Les intérêts économiques croisés ne cessent de se renforcer et poussent en effet dans cette direction. Les évolutions sont rapides : verra-t-on se profiler, à un horizon plus ou moins lointain, une situation comparable à celle prévalant à Hong Kong, « un pays, deux systèmes » ?

QUI PAIE ?

Si l'on résume la situation actuelle, aucun changement décisif ne s'est encore produit, la Chine se satisfait parfaitement d'un *statu quo* qui est la meilleure chance d'un progrès économique régulier dont elle entend tirer les bénéfices. Rien ne serait à cet égard plus faux que de comparer la montée en puissance de la Chine avec la rivalité des puissances européennes au moment où s'affirmait la

puissance montante de l'Allemagne, à la fin du XIX^e siècle. C'est pourtant une tentation fréquente à laquelle avait par exemple cédé un célèbre article de Bernstein et Murro¹ définissant ainsi les priorités de l'Amérique : « America's number one objective in Asia must be to derail China's quest to become a XXIst century hegemon. » Aujourd'hui, on note par exemple parmi les titres à succès *When China Rules the World*, paru en 2009, pronostiquant le règne prochain de la Chine sur la planète : c'est évidemment prématuré, contestable à bien des égards, mais surtout dangereux par l'inspiration que cela donne à la définition de la réponse américaine. Pour garder le sens des proportions, il n'est pas inutile de se remémorer quelques prédictions précédentes concernant le Japon, pays que l'on voyait au début des années 1990 promis à une expansion sans fin comme en témoignent, sur le terrain économique, « Japan as number one » ou, sur le plan stratégique, « The coming war with Japan ». Il vaut mieux à ce stade constater que les obstacles sur la voie du progrès sont nombreux et imprévisibles (la déflation japonaise est un superbe « cygne noir » !), mais aussi que les forces de la globalisation créent de puissantes incitations pour les puissances émergentes à progresser « pacifiquement ».

En même temps, on voit bien que ces tendances créent une équation de plus en plus complexe pour Washington, qui doit à la fois maintenir l'équilibre des forces en Asie, retrouver la croissance et reprendre le contrôle des doubles déficits. Avec une question simple, « qui paie ? », puisqu'il y a beau temps que le contribuable américain a – pour utiliser un terme à la mode – « outsourcé » cette responsabilité. Les liens économiques transpacifiques sont évidemment très intenses, et chacun a tout intérêt à éviter toute friction en matière commerciale ou monétaire qui les perturberait gravement. Encore faudrait-il rendre ces interdépendances soutenables à long terme. Or les mécanismes qui pourraient organiser en temps voulu les ajustements économiques, commerciaux ou financiers qui s'imposent font aujourd'hui cruellement défaut. C'est dans cette direction que nous tournons maintenant le regard.

1. « The Coming Conflict with America », *Foreign Affairs*, 1997.

Partons du G20. Cette nouvelle instance a, en un an, joué un rôle positif pour coordonner les politiques de relance face à la crise, il a aussi permis certaines avancées sur les dossiers de régulation financière propres au monde transatlantique. En revanche, il n'a abordé la question des déséquilibres globaux, entendez transpacifique, que tardivement (à Pittsburgh pour la première fois) et en termes extrêmement vagues. Or le propre de déséquilibres financiers « insoutenables », c'est – comme on l'a vu avec la crise des *subprimes* qui a bien fini par exploser malgré toutes les paroles rassurantes de l'intelligentsia financière américaine – qu'on ne peut espérer les voir perdurer éternellement. Latent depuis plusieurs années aux yeux de beaucoup d'observateurs, la question du déficit américain et de l'accumulation de réserves par la Chine est devenue plus pressante avec les politiques économiques volontaristes mises en œuvre à Washington après la crise, et plus visible avec les inquiétudes manifestées par la Chine concernant la sécurité de ses avoirs en dollars dont elle détient plus de 2 300 milliards.

La politique économique américaine en 2009, l'utilisation massive du déficit budgétaire (plus de 1 400 milliards de dollars contre environ 300 les années précédentes) et l'extension spectaculaire du bilan de la Fed (dont le total a été multiplié par 3 en un an) font inévitablement naître des interrogations sur la valeur future du dollar. Le gouvernement chinois aurait toutes les raisons de rechercher une diversification de son portefeuille. Mais toute tentative pour réduire le poids du dollar aurait précisément les conséquences désastreuses que l'on cherche à éviter. Ne serait-ce qu'interrompre les achats de bons du Trésor aboutirait certainement à déclencher la panique.

Aux yeux des économistes, les remontrances chinoises reposent toutefois sur un fondement assez fragile. Il est bien temps, disent-ils, de mettre en cause l'aisance qu'a procurée à l'économie américaine le statut du dollar ! C'est évidemment le statut de monnaie de réserve qui a permis à l'Amérique d'emprunter si bon marché et de financer ainsi le boom de la construction et de la consommation. Mais d'où vient l'absence de réaction à ces excès ? Il est à ce propos assez frappant de constater une sorte de myopie symétrique au sein du couple Chinamérique : Ben Ber-

nanke, le patron de la Fed, ne voyait par exemple dans les années qui précédaient la crise, que l'excès d'épargne chinoise qu'il fallait éponger sauf à plonger le monde dans la déflation ; mais le gouverneur Zhou et ses épigones se bornent à dénoncer l'irresponsabilité américaine en se voilant la face sur les conséquences d'une stratégie de croissance trop systématiquement fondée sur l'exportation. Quoi qu'il en soit, les Chinois, cherchant à sortir de ce qui s'apparente à un piège, ont depuis quelques mois mis en avant deux stratégies : accroître l'usage international du yuan et plaider pour la construction d'un nouveau système monétaire. Quelle en est la portée ?

Dans son essai du mois de mars, le gouverneur Zhou diagnostiquait correctement que l'usage d'une monnaie nationale comme monnaie de réserve internationale était à l'origine des « déséquilibres globaux » ; il en concluait à l'opportunité de remplacer le dollar par une monnaie de réserve véritablement internationale. Suivant la proposition de M. Zhou, le montant des DTS serait massivement augmenté et le panier de monnaies le composant élargi. Il a également proposé de créer un compte de substitution qui permettrait aux banques centrales de réduire leur exposition en dollars sans le faire chuter. La Russie a embrassé la proposition qui a donné lieu à de nouveaux échanges au sommet des BRIC à Ekaterinenbourg, mais ce fut plutôt le moment de manifester les divisions de ce camp. En fait, le DTS, monnaie composite, reste un instrument pour banques centrales, il a bien peu de chances de devenir une monnaie de réserve internationale.

La seconde voie explorée par les autorités chinoises ces derniers mois consiste à accroître le rôle international du yuan. Certaines de ces initiatives ont une dimension principalement politique, comme l'accord avec la Russie en juin, visant à accroître l'usage des monnaies des deux pays pour régler leur commerce bilatéral : c'est symbolique mais marginal. D'autres traduisent la volonté d'entrer dans un jeu financier plus ouvert. La Banque centrale de Chine a signé des accords de swap avec différents pays, l'Argentine, la Biélorussie, l'Indonésie... Ouvrir des crédits en yuan, c'est uniquement permettre le financement d'importations en provenance de Chine. Quelle extension pourrait avoir l'usage du yuan en matière

commerciale ? Il est facile de procéder à quelques règles de trois : qu'un tiers du commerce extérieur chinois soit négocié en yuan d'ici à 2010, cela représenterait de l'ordre de 2 trillions de dollars et cela suffirait à faire de la monnaie chinoise l'une des trois principales devises internationales. Soit. Mais le yuan reste inconvertible, et les partenaires de la Chine resteront prudents avant d'accepter la facturation en yuan. Il y a bien sûr la volonté chinoise de faire de Shanghai un centre financier international, mais il n'existe pas à ce jour de marché à terme permettant de se protéger contre les risques, la technologie financière chinoise, évidemment appelée à faire des progrès, reste pour l'instant rudimentaire, la monnaie chinoise est inconvertible. Tout indique que les autorités aborderont, à juste titre, cette étape avec prudence : la volatilité du taux de change qu'impliquerait un compte de capital libéralisé constituerait certainement un danger majeur pour la stabilité des politiques économiques internes qui constitue la priorité. Il serait donc audacieux de conclure que le yuan puisse approcher du statut de monnaie de réserve à vues humaines.

Mais l'essentiel n'est pas là car, finalement, tous les arguments auxquels on vient de faire écho s'avèrent assez peu conclusifs. Si la Chine voulait véritablement réduire sa dépendance au billet vert, il n'y aurait qu'une solution, réorienter sa croissance, réévaluer sa monnaie. L'équilibre politico-économique interne, qui est toujours le déterminant ultime des choix monétaires, en particulier en Chine, écarte pour l'instant cette issue. Malgré un effort de rééquilibrage, le plan de relance de l'économie en réponse à la crise en donne une nouvelle preuve. En attendant, approfondissant ainsi une stratégie qui a donné tant de brillants résultats, la Chine n'a pas d'autre choix que d'accumuler des dollars, plus de 60 milliards encore au troisième trimestre 2009.

LES TEMPS ONT CHANGÉ

L'essentiel, finalement, c'est le renversement de perspectives en train de se produire dans la relation politique entre les deux pays comme le révèle le contenu de leur dialogue politique à haut niveau. Ce dialogue, lancé sous le Président Bush par le secrétaire

au Trésor Hank Paulson, avait vu à plusieurs reprises le gouvernement des États-Unis faire la leçon aux autorités chinoises sur les sujets les plus variés. C'était en 2006, c'était une autre époque ! Aujourd'hui, deux choses ont changé, la posture américaine, d'abord, dès l'installation du nouveau Président ; mais ce sont surtout les attentes de la partie chinoise qui ont changé, le contenu des échanges qu'elle anime et la nature des résultats qu'elle obtient. L'exemple le plus frappant se trouve dans le communiqué ayant conclu le dialogue stratégique et économique entre les deux en juin 2009 ; on y trouve en effet un engagement américain de « réformer le système de santé dans le but de contrôler ses coûts... et de ramener le déficit du budget fédéral à un niveau soutenable d'ici à 2013 ». C'est en quelque sorte la clé chinoise qui permet, au moins en partie, de comprendre pourquoi les projets dispendieux du Congrès en matière de santé présentés avant l'été ont fait place à celui, moins généreux et plus rigoureux, présenté par le sénateur Baucus en septembre avec l'aval de la Maison Blanche.

Ainsi voit-on plus clairement la portée de la rhétorique sur la valeur du dollar et la réforme du système monétaire international ; elle sert en quelque sorte de mise en scène, mais c'est, de manière plus discrète, à la politique économique américaine que s'intéressent désormais de très près les autorités chinoises, c'est normal après tout, ce sont elles qui paient ! Comme l'avait déclaré le Premier ministre Wen : « Je demande aux États-Unis de maintenir leur crédit, d'honorer leurs promesses et de garantir la sécurité des actifs chinois. » Situation véritablement sans précédent pour Washington ; non pas, bien sûr, que la Chine puisse dicter sa politique à l'Amérique en matière de santé ; mais le fait d'avoir cette épée financière suspendue au-dessus du processus politique prive immanquablement Washington, ne serait-ce qu'à la marge, d'une partie du levier qui serait nécessaire pour faire avancer tant d'autres intérêts en jeu vis-à-vis de la Chine. Situation nouvelle qui ne peut évidemment qu'entraîner un contre-coup. Faut-il voir dans le rapport semestriel du Trésor américain sur les politiques de change, traditionnellement lénifiant, l'amorce d'un changement de cap ? Comme à l'accoutumée, le

rapport critique « la rigidité du yuan... qui constitue une préoccupation sérieuse » et appelle (plus nerveusement que par le passé ?) les autorités chinoises à stopper cette politique « afin de renforcer l'économie mondiale et de la rendre plus flexible ». L'Amérique a besoin de croissance, les exportations peuvent en être le moteur : à Washington, le « rééquilibrage de la croissance mondiale » est désormais sérieusement à l'ordre du jour.

Le diagnostic auquel nous aboutissons met donc bien en lumière, comme le véhicule l'expression « Chinamérique », une interdépendance croissante, c'est évident, mais il insiste aussi sur la diversité et l'ampleur des questions que soulèvent dans ce contexte la conduite de relations bilatérales portant sur un ensemble de dossiers tous plus sensibles les uns que les autres : la Corée du Nord et la prolifération nucléaire, les approvisionnements en énergie et les droits de l'Homme, le réchauffement climatique et le droit de propriété intellectuelle, les mesures tarifaires et le taux de change, etc. Un agenda aussi lourdement chargé a donné naissance à Washington à l'idée que, désormais, les affaires du monde se réduisaient, pour l'essentiel, à ce dialogue bilatéral. Les Européens, souvent trop confiants quant à leur influence sur les affaires mondiales, feraient bien de réfléchir à deux fois avant d'écarter une hypothèse qu'ils pourraient trouver fantaisiste : le « G2 » pourrait-il devenir l'expression politique de la Chinamérique ?

Ceux qui proposent cette « nouvelle approche » entendent offrir une réponse à la fragilité manifeste du système multilatéral actuel dans lequel la Chine, acteur de tout premier plan, ne se sent manifestement pas à l'aise et ce pour des raisons parfaitement compréhensibles. La Chine est réticente à s'intégrer complètement dans un ordre multilatéral à l'élaboration duquel elle n'a pas contribué. Elle porte haut et fort le jugement de tous ceux qui éprouvent, pour des raisons historiques, du ressentiment à l'encontre des institutions et des normes façonnées par les anciennes puissances dominantes. Elle juge avec sévérité une approche souvent unilatérale des problèmes mondiaux et ne manque pas d'arguments pour critiquer l'inefficacité trop fréquente de cette gouvernance occidentale. La montée en puissance de la Chine constitue de toute évidence un challenge pour l'édifice multilatéral élaboré

après la Seconde Guerre mondiale et patronné depuis par les États-Unis. Il serait dangereux pour l'Amérique de laisser la Chine camper sur de telles positions qui pourraient aboutir à une confrontation sur un sujet mal maîtrisé, qu'il s'agisse d'incidents militaires ou de frictions commerciales ou financières dictées par des considérations de politique intérieure : tous ceux qui suivent les affaires sino-américaines ont en mémoire un certain nombre d'épisodes qui illustrent la réalité de telles situations heureusement restées sous contrôle. Il n'y a qu'une façon, disent donc les protagonistes de cette nouvelle approche, de convaincre la Chine de jouer un rôle politique en harmonie avec son poids dans les affaires du monde, c'est de lui reconnaître une position de *leadership*, c'est-à-dire de coresponsabilité avec les États-Unis.

Une telle perspective soulève évidemment d'immenses questions. Et d'abord celle-ci : les deux protagonistes, la Chine et l'Amérique, sont-elles prêtes à réorienter leurs politiques extérieures en fonction de ce nouveau principe ? Si l'on examine, de manière pragmatique, les premiers pas dans cette direction, on jugera les épisodes récents très peu conclusifs, c'est ce que l'on a montré plus haut : le dialogue à haut niveau a lieu et il maintient la relation bilatérale sous contrôle. Excellent. Mais il ne débouche pas (pas encore ?) sur des positions communes capables de faire progresser de manière décisive la solution des problèmes en cours, prolifération nucléaire, changement climatique, déséquilibres globaux. Vu de Washington, au demeurant, adopter une pareille ligne de conduite imposerait, dans la conduite des affaires internationales : 1° l'acceptation d'un véritable partenariat entre égaux ; 2° la priorité donnée à un partenaire asiatique, au détriment du lien traditionnel avec l'Europe ; 3° la collaboration avec un régime politique peu conforme aux idéaux jeffersoniens ; bref ce serait plus qu'une réorientation, ce serait une révolution, il est douteux que, sur ce terrain, les temps soient mûrs.

LE G2, UN MIRAGE ?

En bref, on voit à l'œuvre, entre la Chine et l'Amérique, un processus bilatéral actif, reposant sur un certain nombre de principes

partagés. Tant mieux. La tentation de la méfiance stratégique serait contre-productive ; la tentation du protectionnisme serait catastrophique. Mais, pour utiliser une analogie européenne, c'est un processus intergouvernemental et pas l'amorce d'un processus intégré comme celui que suggère l'expression imagée mais finalement trompeuse de Chinamérique. Les deux pays continuent inévitablement à avoir des vues divergentes sur la façon dont le monde devrait être organisé. On l'a vu pendant l'été 2009 avec l'absence d'avancée sur la question du changement climatique : les réticences partagées à l'égard des projets européens constituaient un terrain propice pour que les deux principaux émetteurs de gaz à effet de serre définissent une plate-forme commune reflétant mieux leurs intérêts et leur permettant de reprendre le leadership sur ce grand dossier, force est de constater que l'heure n'était pas venue d'une grande initiative du « G2 ». Et si la coopération ne va pas plus loin que ce que l'on observe, ce n'est pas parce que les deux partenaires n'ont pas pris la mesure exacte de leur importance réciproque ou parce que les négociateurs ne poussent pas leurs efforts assez loin, c'est sans doute pour des raisons plus fondamentales. Bref, la perspective d'un G2 pourrait fort bien constituer une sorte de mirage. Plutôt que de vouloir élever la coopération bilatérale à des hauteurs inaccessibles, il est sans doute préférable, pour les deux partenaires et pour le reste du monde, de faire fond sur une approche multilatérale plus traditionnelle.

Partie II

LOGIQUE
ÉCONOMIQUE
DE LA CHINAMÉRIQUE
ET ALTERNATIVES

L'énigme de « l'économie socialiste de marché »

JEAN-LOUIS CHAMBON

« Seuls deux mots définissent les batailles perdues : trop tard. »
Général MacArthur

UNE RIDE SUR LA SURFACE DE L'HISTOIRE...

Le succès que vient de fêter, dans une gigantesque fresque, la République populaire de Chine le 1^{er} octobre 2009 pour son 60^e anniversaire, dans la joie et l'allégresse populaires, est à bien des égards légitime et s'appuie sur des réalités indéniables : l'installation d'un nouveau « modèle » économique générant une croissance à deux chiffres sur deux décennies, son affirmation sur la scène internationale comme deuxième puissance économique en passe, à l'horizon 2020-2025, de ravir celle des États-Unis...

Toutefois, mis en perspective, cet épisode de haute performance lié à la libéralisation de l'économie pourrait se révéler comme « une simple ride sur la surface de l'histoire¹ », une parenthèse dans le prolongement de la sagesse apportée par Confucius, par la force de la dynastie des Tang et... les épisodes chaotiques des deux derniers siècles.

Bien avant l'histoire récente et celle de la République démocratique chinoise, cinq mille ans se sont écoulés avec 24 dynasties, 400 empereurs rois, de « l'empereur jaune » Huangi, jusqu'au

1. Selon l'expression de l'académicien Michel Serres, à propos de la crise financière mondiale.

dernier, Puyi, qui abdiqua au début du XX^e siècle, à l'âge de 6 ans...

Une civilisation multimillénaire, constitutive d'un pôle planétaire original, aujourd'hui populaire après avoir été impériale, confucianiste et communiste, multiethnique (alors que les Hans représentent 92 % de la population) et nationaliste.

LA TROUBLANTE HISTOIRE CHINOISE

En effet, à l'échelle de son histoire, cet espace de temps, celui de la révolution chinoise, a peu de signification, même si les bouleversements, les crises et les drames ont été gigantesques depuis sa fondation par Mao Zedong. Le « Grand Bond en avant », la terrible famine qu'il a engendrée, les trente millions de morts de la Révolution culturelle, la mise « au vert » de contre-révolutionnaires, les manifestations étudiantes des 3 et 4 juin 1989 réprimées dans le sang place Tian'anmen, ne sont sans doute que... de petites rides sur la surface de l'histoire... mais ô combien douloureuses...

Un « épisode » ne décrit pas une civilisation : en l'an 1000 de l'ère chrétienne, rappelle Daniel Cohen¹, « l'Inde et la Chine représentaient plus de la moitié de la puissance mondiale et l'empire du Milieu était en avance sur l'Occident dans pratiquement tous les domaines, elle a aussi connu au XIV^e siècle une révolution industrielle que l'Angleterre ne traversera que quatre siècles plus tard... »

De même, les Chinois sont à l'origine des principales inventions qui déclenchèrent, ailleurs, avec la croissance qu'elles induisaient, l'épopée du monde moderne : la poudre, la boussole, ils ont été les premiers aventuriers de l'histoire, pressentant le monde « comme infini », sortant de leur vase clos, ils partirent à l'assaut des mers et des océans : durant quatre siècles, en effet, considérés comme l'âge d'or de la Chine (moins 200 ans avant J.-C. à plus 200 ans) de nombreuses missions d'explorations furent lancées

1. Daniel Cohen, *La Prospérité du vice, Une introduction (inquiète) à l'économie*, Albin Michel, 2009.

initiant la Route de la soie qui conduisirent ces aventuriers jusqu'à Rome (laquelle ouvrit d'ailleurs une ambassade en réciprocité...) De même, au Moyen Âge les navigateurs chinois dépassèrent les côtes de l'Asie du Sud-Est, celles de l'Inde pour toucher celles de l'Afrique occidentale...

Puis, assez inexplicablement, selon les experts, elle a entamé une longue période de déclin, (moins de 3 % du PIB mondial en 1970) une forme d'immobilité, qui la fit passer à côté des miracles du monde moderne, en particulier européen. Une culture imprégnée de taoïsme et du néoconfucianisme portait sans doute une part de responsabilité en conduisant les dirigeants sur la « philosophie de la voie » avec un recentrage sur les valeurs essentielles de la vie et une forme d'oisiveté qui, entre diverses conséquences (le taoïsme apporte une certaine idée de l'espérance sans limite) conduisit progressivement à l'abandon du commerce extérieur et à un repli sur les valeurs traditionnelles et les rituels ancestraux de l'empire. La Chine n'aurait pas bénéficié des stimuli qu'a connus l'Europe avec les rivalités entre ces nations, et en privilégiant la stabilité interne. Ce seraient les raisons de cette somnolence avec une descente aux enfers jusqu'à l'extrémité maoïste avant qu'elle ne se « réveille¹ » dans la dernière partie du XX^e siècle et revienne sur la scène internationale.

Aussi son retour dans le concert des grandes nations n'est pas en soi surprenant, mais la puissance et la soudaineté de ce phénomène interrogent.

Les historiens restent donc très partagés sur les explications de cette histoire chaotique de la « Chine éternelle », interrogations auxquelles s'ajoutent celles de nombreux observateurs, et singulièrement des économistes, des juristes et des démocrates.

Les économistes ne peuvent pleinement se résoudre à considérer que ce mariage contre nature du communisme et du capitalisme puisse être durable : cette hypothèse heurte profondément le

1. Alain Peyrefitte, *Quand la Chine s'éveillera, le monde tremblera*, Fayard, 1973.

cœur même de la science économique, comme a pu le faire l'émergence soudaine et non anticipée d'une crise financière mondiale en 2007... De telle sorte que la seule question qui vaille est la suivante : pour combien de temps encore ce miracle du « dragon chinois » impulsé par Deng Xiaoping peut perdurer ?

Les juristes sont pour leur part plus nuancés car bénéficiant d'une connaissance intime de la richesse et de l'actualité du droit chinois (souvent occultée par les observateurs, ne serait-ce qu'en raison de sa disparition durant l'ère maoïste). L'empire du Milieu a été au cours de sa riche histoire le creuset d'une culture de droit très élaborée, aux racines millénaires et impériales et qui donne des signes contemporains de renaissance. Reste la part du doute sur la réalisation effective des engagements pris au niveau international et l'obsédante question des droits de l'Homme...

Enfin, les certitudes des démocrates déjà mises à l'épreuve par le constat de dérives comportementales, éclairées par la crise financière mondiale, interrogées par les événements du 11-Septembre et Guantanamo, sont confrontées à une forme de fragilisation intellectuelle du modèle référent démocratique « EU-USA ».

De son côté, la voie choisie par la république démocratique chinoise est certes sinueuse et sujette à caution, mais elle est aussi porteuse d'espérance dans l'éventualité d'une « hybridation démocratique » avec les autres modèles référents ayant pour finalité ultime une forme d'universalité, objectif auquel les dirigeants de l'empire du Milieu se disent très attachés.

« Deux modèles » l'un en régression intellectuelle (USA), l'autre en progression relative (Chine) qui partagent le plus sinistre des palmarès, « champions de la peine de mort¹ » en quantité pour la Chine et en iniquité pour les USA...

Cette aventure contemporaine de la République de Chine apparaît donc à bien des égards comme la grande énigme de ce début du XXI^e siècle.

-
1. Environ 10 000 par an, ce qui place la Chine au septième rang mondial en valeur absolue alors qu'elle occupe le 1^{er} au plan de la population. *A contrario* l'Inde (à population comparable) ne l'utilise que très rarement.

Voici quelques éléments de réponse complémentaires à travers l'analyse des positions des principaux observateurs de « l'énigme ».

LE SCEPTICISME DES ÉCONOMISTES

Une réussite économique chinoise ?

Les jeux Olympiques de Pékin en 2008 s'étaient donné pour objectif principal de conforter la place de la Chine *urbi et orbi* sur la scène internationale. La célébration du 60^e anniversaire avait de son côté une vocation plus interne et s'adressait dans un souci d'unité nationale d'abord au peuple (dont l'enthousiasme restait toutefois canalisé à l'extérieur de la place de Tian'anmen)...

Dans la capitale Pékin, à Zhonghai sur les bords des lacs de la Cité interdite purifiée, comme sur la grande avenue Chang'an, le défilé gigantesque qui rassembla, dans la même ferveur, militaires, étudiants et prolétaires, témoignait de la fierté retrouvée devant les dirigeants conscients que leur légitimité reposait fortement sur cette incroyable croissance économique avec une élévation globale du niveau de vie et en dépit des disparités flagrantes entre classes sociales (ce qui, d'un point de vue de l'idéologie communiste, est assez croustillant...).

Aussi le président Hu Jintao et le « Premier » Wen Jiabao pouvaient-ils se féliciter des progrès indéniables dans de très nombreux domaines (industrie, technique, informatique, espace), avec la modernisation accélérée de leur armée devenue l'une des plus puissantes au monde, dans la double logique de la stratégie de Deng Xiaoping (les quatre modernisations : agriculture, industrie, recherche scientifique et défense) et celle de... Lénine (pour qui l'armée est le pilier de tout régime).

Cette exaltation du « sentiment national » renvoyait *de facto* au second plan l'idéologie, longtemps considérée comme le « moteur des masses... », en capitalisant sur la réussite et les performances du choix d'une « économie socialiste de marché » : rattrapant son retard sur le reste du monde, devenue deuxième puissance mondiale en PIB (mesuré en parité de pouvoir d'achat)

avec la première place en vue, ravie aux États-Unis, à l'horizon des années 2020-2030. De plus, à la réserve près d'une certaine opacité statistique, la persistance d'une croissance annuelle à deux chiffres, des gains de productivité progressant de 10 % par an, une bonne maîtrise de l'inflation, des excédents commerciaux himalayens (plus de 100 milliards annuels de dollars), des réserves de change pléthoriques (près de 2 300 milliards de dollars) sont venus consolider cette situation exceptionnelle.

De surcroît la crise financière a transformé les Chinois en premier « banquier du monde » et singulièrement de la première puissance économique, les États-Unis, tout en les plaçant devant un « nouveau dilemme », celui du banquier... (voir les remarquables contributions de Vivien Lévy-Garboua, p. 227, et de Michel Aglietta, p. 245 dans cet ouvrage).

Toutefois ce miracle accompli par un régime qui paraît avoir triomphé, contre toute attente et en dépit de ses innombrables erreurs passées, de « la fatalité morbide d'un communisme sub-claquant » s'accompagne de lourdes interrogations que synthétise lumineusement Nicolas Baverez¹ : « La Chine se trouve en effet confrontée à des défis majeurs avec le vieillissement de sa population (225 millions de plus de 65 ans en 2030), la reconversion d'un modèle de développement axé sur les seules exportations, les ravages de la pollution, les tensions internes à son empire, qui pourrait éclater » (on pense aux séparatistes du Tibet, mais aussi à la région autonome ouïgoure du Xinjiang, l'une des cinq régions de la Chine qui intègre elle-même pas moins de cinquante ethnies). « Dans l'histoire, ajoute-t-il, aucun État autoritaire n'a su gérer des contraintes pareilles sur le temps long. »

Interrogation que tempère à distance Zuntsu qui considérait dans « l'art de la guerre »², cinq cents ans avant J.-C. que « c'est lorsqu'on est environné de tous les dangers, qu'il ne faut en redouter aucun ». Inquiétude d'autant plus justifiée qu'elle

1. Nicolas Baverez, *Après le déluge*, Perrin, 2009.

2. Valérie Niquet, *Les Fondements de la stratégie chinoise*, Économica, 2000.

s'ajoute aux tensions sociales structurelles, inhérentes aux pratiques du *hukou*¹ qui entretient « une armée de réserve » de quelque 130 millions de travailleurs immigrés dans leur propre pays et otages du marché de l'emploi.

De son côté, Laurent Cohen-Tanugi² se voulait un peu plus rassurant : « À la différence de la confrontation idéologique de la guerre froide, ou de l'attitude agressive de l'Allemagne et du Japon au xx^e siècle (son modèle serait plutôt celui de la renaissance de l'Allemagne et du Japon démocratiques, après la Seconde Guerre mondiale...) », même si la démocratie n'est pas encore au rendez-vous..., les dirigeants chinois déclarent vouloir d'abord œuvrer en faveur de la paix et de la coopération internationale, comme d'ailleurs semble le démontrer leur intégration progressive aux institutions politiques et économiques internationales.

-
1. Le *hukou* ou permis de résidence, est un document essentiel pour les droits du citoyen chinois : sans lui pas d'école pour les enfants, pas de sécurité sociale, pas de couverture médicale. Or les Mingongs – paysans pauvres de villages, qui représentent une force de travail de près de 200 millions de personnes et ont participé au fantastique essor urbain – en sont privés et placés ainsi dans la précarité. Ils sont exploités par des patrons sans scrupule, vivent dans des conditions dégradantes avec des horaires harassants. Cette situation entretient un malaise social persistant ; c'est ainsi qu'un millier de travailleurs mingongs (voir Bruno Philip, « Le malaise social des travailleurs migrants chinois tourne à l'émeute dans le Zhejiang », *Le Monde*, 15 juillet 2008) ont attaqué pendant trois jours un poste de police à Kanmen, dans la province du Zhejiang, en juillet 2008.

Voir aussi sur ce sujet les développements lumineux de Daniel Cohen dans son ouvrage précédemment cité, *La Prospérité du vice*, où il revient sur cette pratique du *hukou*, voisine d'une forme de servitude qui oblige quasiment les migrants à retourner au pays et à constituer une forme d'« armée de réserve » telle que Marx la concevait pour un prolétariat corvéable à merci. Le *hukou* est le moyen de maintenir en semi-illégalité les travailleurs ruraux qui sont comme des immigrants dans leur propre pays.

2. Laurent Cohen-Tanugi, *Guerre ou paix, essai sur le monde de demain*, Grasset, 2007.

Michel Aglietta, bien qu'interrogatif, est plus nuancé dans les insertions de son remarquable ouvrage¹ : « Peu d'économistes auraient cru qu'en un quart de siècle la Chine passerait d'une économie planifiée totalement fermée, à une économie de marché la plus ouverte au monde pour un pays de cette taille. Une telle évolution devrait être impossible sans *bing-bang*, sans avoir adopté au préalable les institutions politiques et juridiques occidentales. Une transformation aussi profonde de l'économie, dans la continuité du pouvoir politique du parti unique, dépasse leur entendement... » Le « professeur » ajoute : « L'économie socialiste du marché est en quelque sorte l'envers de l'économie du marché occidental [...] Le calcul égoïste des intérêts est tempéré par les normes sociales du confucianisme et la prise en compte du bien commun. » Magnifique perspective ! Toutefois le scepticisme des économistes est en outre consolidé par la fragilisation de l'avancée sociale.

Le modèle « tout export » souffre dans un contexte de fort ralentissement économique mondial, aux côtés d'une répartition très inégale de la création de valeur par l'appareil productif, et qui entretient de fortes tensions dans le pays. Certes 100 millions de Chinois sont sortis de la pauvreté au cours des deux dernières décennies, et la classe moyenne a progressé de 50 % à 300 millions d'habitants, mais « le parti » a en réalité changé d'alliances, en s'attachant les entrepreneurs et la classe moyenne et en délaissant les autres acteurs ouvriers et ruraux : la pratique du *hukou* et les problèmes ethniques (Tibet-Ouïgour) ne font qu'ajouter à ces tensions. Dans ces conditions, le « parti » arbitre entre les intérêts en jeu, mais ces arbitrages vont dans le sens d'une augmentation des inégalités et de perte de droit démocratique, avec l'émergence d'une société de plus en plus différenciée et des groupes sociaux dont les intérêts sont hétérogènes voire divergents : le ciment du régime, le nationalisme, va-t-il pouvoir encore longtemps résister ?

1. *Désordres dans le capitalisme mondial*, Odile Jacob, 2007. Voir aussi dans cet ouvrage la contribution de Laurent Berrebi.

Une volonté montante de puissance

La Chine a modernisé son armée à vitesse accélérée : 70 milliards de dollars de budget (officiellement) et la démonstration de sa force en octobre 2009 a indiqué au monde et à ses voisins que sa vocation n'était plus simplement défensive mais qu'elle entendait bien s'ouvrir sur tous les axes de sa souveraineté : les armées chinoises étant parfaitement capables de se projeter hors des frontières avec une sensibilité toute particulière pour la mer de Chine.

Cette volonté de puissance qui fait la gloire des dirigeants porte aussi sur d'autres formes d'approche (place dans les alliances internationales, etc.) mais aussi dans le « domaine réservé » du système monétaire international. Ainsi la Chine convoite-t-elle les réserves d'or du FMI et a quasiment triplé ses réserves d'or en les passant de 400 tonnes en 2003 à 1 100 tonnes aujourd'hui.

Ce qui s'additionne aux multiples initiatives que les Chinois conduisent dans les coulisses pour accroître la place du yuan dans les échanges internationaux et marqué leur indépendance vis-à-vis du dollar : ce qui fait déclarer à Henry Kissinger « les Chinois ne veulent plus de la domination du dollar sur l'économie mondiale, ils n'ont pas vraiment la solution et savent que cela ne dépend pas seulement d'eux, mais ce sont des gens patients pour des défis de longue haleine, ils vont agir graduellement¹ ». Confirmation récente avec l'entrée d'un Chinois, un Shanghaïen de 58 ans, M. Zhumin, pour la première fois dans l'état-major du FMI en qualité de directeur général.

« Un nouveau directoire mondial »

Les Chinois, experts du jeu de go, délaissant les affrontements frontaux du jeu d'échecs, adeptes d'un « art de la guerre » dont l'objectif est de faire capituler l'ennemi sans combattre s'inscrivent en parallèle dans une logique de bilatéralisme avec les États-Unis et ont institué *de facto* un G2 « nouveau directoire de la

1. *Le Figaro*, 18 octobre 2009.

mondialisation¹ » selon Nicolas Baverez (à côté du G20 et du G27) : nombreux sont ceux qui considèrent qu'aucune décision ne se prend en dehors de ce cadre. Le Président Obama ayant déclaré à l'issue du sommet Chine/États-Unis à Washington en juillet 2009 : « La relation entre la Chine et les États-Unis va façonner le XXI^e siècle. » Ce qui se passe de tout commentaire...

La Chine ne néglige pas pour autant des stratégies d'alliances alternatives dans la zone asiatique avec le Japon avec lequel les rapprochements diplomatiques sont assez spectaculaires, avec l'Afrique et la Russie pour la sécurité de ses approvisionnements. L'Europe paraissant absente de ces préoccupations sauf au plan touristique en termes de culture ou de romantisme ce qui préjuge plutôt mal d'une influence franco-européenne.

Au total, pour les économistes, la réussite de l'empire du Milieu reste une interrogation forte : « vieux pays mais jeune puissance économique² », la Chine contemporaine s'est transformée en conjuguant deux potions magiques qui d'un point de vue académique, restent fondamentalement incompatibles : le totalitarisme au plan politique et la liberté du modèle économique, communisme et capitalisme étant supposés comme « un mélange instable ».

Dans quelle mesure l'organisation économique de marché appropriée à une société libre peut devenir compatible avec une organisation politique qui ne l'est pas ?

L'administration économique centralisée est le système opposé à l'économie de marché (Walter Eucken). Toutefois l'économie de marché s'étant adossée à une société de plus en plus morbide, les menaces sur son devenir sont tout aussi pesantes et le principe universellement admis de l'offre et la demande ne suffit plus à lui seul à les atténuer.

Au fond, les économistes sont persuadés que cette aventure de la République démocratique chinoise est une anomalie de l'histoire

1. Nicolas Baverez, *Après le déluge*, op. cit.

2. Selon l'expression de François Godement, in « La Chine, vieux pays mais jeune puissance économique », *Le Figaro*, 30 septembre 2009.

et ne saurait perdurer. Les déclarations cyniques des dirigeants chinois ne sont pas faites pour les rassurer, par exemple celle du Premier ministre : « Nous sommes au stade 1 du socialisme économique du marché, viendront en leur temps les stades 2 et 3... Et c'est parce que nous sommes pour l'abolition de l'exploitation au "stade final" que nous sommes aujourd'hui dans le jeu de l'économie de marché. » Comprenez qui veut !

L'espérance raisonnée des juristes

Le doute des économistes est partiellement tempéré par la vision des juristes qui intègrent dans leur raisonnement une dimension sans doute plus méconnue, celle de l'existence d'une tradition juridique chinoise très riche et très ancienne et d'un pays légaliste de droit écrit (comme le témoigne le projet de constitution datant de 1937...).

L'académicienne Mireille Delmas-Marty, professeur du Collège de France, juriste éminente, qui a publié avec Pierre-Étienne Will l'ouvrage de référence *La Chine et la Démocratie*¹ témoigne que la Chine est « un laboratoire contemporain du droit » à travers ses évolutions récentes et les processus de transformation qu'elle connaît. Dans l'entretien qu'elle a donné à Marianne Durand-Lacaze à Canalacadémie de l'Institut de France, elle s'attache à souligner l'importance du retour du droit en Chine après la parenthèse maoïste où les juristes avaient quasiment disparu. Elle en donne quelques illustrations : « Avec la référence progressive d'un État de droit (1992, la légalité socialiste date de 1978), la Constitution de 1996 et l'entrée à l'OMC en 2001. »

En outre, Mireille Delmas-Marty ajoute : « [...] les juges et les juristes s'efforcent d'utiliser le cadre constitutionnel "au mieux" (même si la Constitution existant depuis 1982 n'est pas suffisante pour créer un État de droit cf. l'exemple de l'URSS). Et si la Cour suprême ne s'oppose pas encore frontalement à l'État [on peut les

1. Mireille Delmas-Marty et Pierre-Étienne Will, *La Chine et la Démocratie*, Fayard, 2007.

comprendre... eu égard aux risques encourus¹...], il s'agit plutôt de formes de protestations ou de pressions qui, en amont, découragent la parution de textes (comme ce fut le cas pour les "arrestations arbitraires"). Le principe d'un contrôle existe bien, même si le nouveau président de la Cour suprême se montre plus hésitant. »

D'autres éléments vont dans le même sens et marquent un tournant vers une préoccupation sécuritaire « à côté du commercial » en liaison avec l'entrée de la Chine dans l'OMC. C'est ainsi qu'en octobre 2005 la parution d'un « Livre blanc » sur l'édification de la démocratie en Chine par le gouvernement en souligne l'intérêt, même si le maintien du principe du « parti unique » vide largement la réflexion de son impact. Toutefois, à côté de cette déception, apparaît l'espoir à travers les travaux volumineux en cours par de nombreux juristes chinois sur la reconnaissance d'un « État de droit ».

Vers une hybridation du droit chinois

Cette nouvelle construction du droit est éclairée de façon rétrospective par la tradition chinoise, qui, à certains égards, est plus riche que l'approche occidentale. Il en est ainsi de la théorie des cinq pouvoirs, qui place aux côtés des classiques (exécutif, législatif et judiciaire), deux niveaux supplémentaires issus de l'histoire du droit chinois :

- un censorat (qui par certains côtés est voisin de celui de la Cour des comptes et du contrôle de constitutionnalité) qui pouvait faire des remontrances à l'empereur et pointait les abus de pouvoir ou indécidatesses des fonctionnaires ;
- « l'organe des examens » permettant la sélection des fonctionnaires (une sorte d'ENA avant l'heure... !).

Un exemple de l'articulation juridique liée à la tradition chinoise qui pourrait être utile pour lutter contre ce qu'on appelle en Occident le « pouvoir des juges ».

1. Observation de l'auteur.

Il semble donc que l'occidentalisation du droit chinois arrive à son terme (la colonisation est bien loin) et qu'on rentre au contraire dans une phase « d'hybridation » qui ouvre la voie vers une tentative de mondialisation du droit.

L'émergence d'une conscience démocratique

Ainsi, peu à peu se fait jour « l'émergence d'une conscience démocratique » avec des expériences nouvelles, et si le droit chinois n'est pas encore stable, on peut décrire déjà le processus de transformation rapprochant le devenir possible de la Chine de celui du monde contemporain. Des bourgeons de la démocratie apparaissent avec – au-dedans – par exemple le droit de la propriété et le respect des droits de l'Homme (2004) et – au-dehors – les pactes de l'ONU et de l'OMC : si la Chine n'a pas encore ratifié la partie sur les libertés civiles et politiques, cette question semble toutefois ne plus être taboue.

Clairement, la conscience juridique des citoyens chinois est en progression mais elle se heurte à une forte suspicion envers les juridictions, en particulier régionales, où l'arbitraire et la corruption continuent de régner.

La question des droits de l'Homme

Si le protocole de l'OMC en 2001 a permis d'intégrer des règles qui dépassent le simple aspect économique tel que l'uniformisation des législations internes ou le contrôle des actes administratifs (y compris les détentions) les droits civils et politiques ont été renvoyés *sine die* et la protection des droits de l'Homme en Chine reste « pauvre ».

Or la « grande propriété d'universalisation des droits de l'Homme réside dans l'indivisibilité des droits économiques et socio-culturels avec ceux qui relèvent de l'ordre des droits civils, politiques et des libertés fondamentales ».

On est donc loin du compte sur ce sujet, même si les dirigeants chinois minimisent les manquements révélés par de nombreuses ONG (sous-alimentation, répression, détentions arbitraires) en

affirmant que la situation des droits de l'Homme progresse et que si elle n'est pas encore parfaite, la prospérité économique constitue une phase préalable et incontournable par rapport à ses propres critères.

La Chine conteste donc la vision occidentale consistant à vouloir transposer les droits de l'Homme en l'état en Chine, la considérant comme erronée et exprimant une forme d'injustice « deux poids deux mesures » eu égard à la situation objective du développement de la Chine et des USA ! Notre mode de raisonnement occidental, manichéen, où « tout est blanc ou noir » n'est pas adapté au cas chinois où tout n'est qu'évolution minuscule, processus continu de transformation et où les mouvements de balanciers sont plus nombreux que les phases radicales.

Mais la position du gouvernement chinois est particulièrement ambiguë car il « propose d'affecter au système politique du parti unique », et non pas à l'État, « ces retards » qui sont autant de manquements. Beaucoup de fonctionnaires sont d'ailleurs persuadés que dans l'état de développement du pays la Chine n'a pas les moyens de respecter les droits de l'Homme « au même niveau » que celui atteint dans les pays arrivés à un « stade supérieur », tout en rappelant que ces derniers ont pris beaucoup de libertés sur ce sujet au cours de leur histoire économique : l'esclavage, le travail des enfants, les colonisations en sont de criants exemples. Cependant, en avril 2009, la Chine s'est engagée à « améliorer sur une longue période » la situation des droits de l'Homme avec une garantie de l'État sur « les libertés fondamentales et les droits des citoyens à critiquer et à donner leur avis ».

Jacques Sapir¹ n'est pas loin de leur donner raison : « Il est difficile de donner aux dirigeants chinois des leçons de morale et de droit international sans reconnaître au préalable à quel point la Chine a été une victime de l'action conjuguée des puissances occidentales et de leurs alliés (le Japon) qui était liée par un traité d'alliance jusqu'en 1920. De même la question de Taïwan reste le

1. Jacques Sapir, *Le Nouveau XXI^e Siècle, du siècle américain au retour des Nations*, Le Seuil, 2007.

symbole de tentation des puissances étrangères pour dépecer la Chine. » Cette question occupe d'ailleurs dans les imaginations politiques une place disproportionnée avec les enjeux réels.

Il ajoute que « la Chine n'est nullement guidée par une volonté d'hégémonie mondiale mais par des objectifs de sécurité ». On aimerait pouvoir le croire (sans oublier Munich...).

Il reste que l'insuffisance de garanties du système juridique, sur les droits civils, sur l'indépendance de la justice, sur la peine de mort (80 % des exécutions mondiales sont chinoises), sur les discriminations ethniques, sur les atteintes aux libertés politiques et d'expression, de religion, sur la politique de l'enfant unique sont autant de plaies ouvertes pour les droits de l'Homme : un avenir incertain sur lequel pèse ce que Mireille Delmas-Marty appelle « l'effet système », c'est-à-dire une évolution qui échappe au contrôle du politique, qui est tout autant intrinsèque au système lui-même que importée par la mondialisation des technologies et de la communication.

Avec « un parti unique », un pouvoir totalitaire, il est clair que la démocratie au sens occidental du terme et du modèle référent est loin d'être établie, mais ce « modèle » pose lui-même de nombreuses questions.

DE LA DÉMOCRATIE OCCIDENTALE, DES « DÉMOCRATURES » ET DE L'APPARENCE

Le modèle référent est-il sans tache ?

Si démocratie et libéralisme restent intimement liés dans une dichotomie économique et politique, Alain Laurent¹ note toutefois que le libéralisme américain, bien que restant inspiré des théories de John Locke², penseur des Lumières, s'en est progressi-

1. Alain Laurent, *Le Libéralisme américain – histoire d'un détournement*, Les Belles Lettres, 2006.

2. Alexis Tadié, *Locke*, Les Belles Lettres, 2000.

vement éloigné pour devenir « une transposition passablement gauchisée » de la social-démocratie à l'européenne. Ce que Raymond Aron¹ confirme : « Le mot "libéralisme" n'a pas aux USA le sens qu'il a en Europe... Les libéraux américains constituent l'équivalent de la Gauche française. Ils souhaitent des réformes économiques et sociales dans le sens des intérêts des masses. » Ainsi le monde libre hésite entre des pulsions ultra-libérales (dont on a pu mesurer les effets retards et les conséquences désastreuses dans la crise financière 2007-2008) et les tentations refou-
lées mais récurrentes d'une social-démocratie.

Ces dérives entre néo-libéraux et conservateurs ne sauraient occulter que, pour les États-Unis, « un gouvernement n'a de sens que pour la défense des intérêts individuels ». *Le Bill of Rights* énumère les droits fondamentaux qu'en aucun cas un gouvernement ne peut violer : tel est l'esprit de la démocratie américaine. Quant à la réalité, c'est une autre histoire...

Du côté chinois, on l'a vu, de nombreuses organisations gouvernementales affirment qu'en pratique aucun acte concret n'a suivi les promesses faites auprès des instances internationales visant à se mettre en conformité avec les normes qu'elles ont définies ; c'est dire le fossé qui sépare la perception euro-américaine de la « démocratie » du « modèle chinois ».

Il faut toutefois avoir conscience que la définition généralement admise de la démocratie – « un régime politique dans lequel le peuple est souverain et détient le pouvoir collectivement » – se prête à toutes les interprétations et adaptations.

Certes le polymorphisme des régimes (parlementaire ou présidentiel), relevant du suffrage universel, comme les plus exotiques (confessionnel ou monarco-parlementaire) ne sont que des nuances et n'affectent qu'en surface « l'esprit démocratique » : l'État de droit (Constitution, élections libres, liberté politique, droit à une justice indépendante, Cour suprême, etc.) reste la clé de voûte du système.

1. Raymond Aron, *Mémoires 50 ans de réflexion politique*, Julliard, 1983.

La « démocratie populaire » pour sa part renvoie à un autre monde : l'acception de « peuple » est particulièrement restrictive (une minorité ou une nomenklatura¹). La théorie selon laquelle le peuple gouverne seul et définit les priorités et les droits collectifs dans l'intérêt supérieur du peuple ne résiste pas à l'examen de la réalité, celle d'une mainmise du parti unique et de quelques-uns. Cela renvoie à la définition même du totalitarisme : « Un système politique d'un régime de parti unique n'admettant aucune opposition et dans lequel l'État confisque la totalité des activités. » Mais la Chine ajoute à cette définition, dans laquelle on ne peut que la reconnaître, la confusion d'une nouvelle forme de liberté qu'elle qualifie de « socialiste de marché »...

La fin des modèles simples

Hier, URSS et USA représentaient l'alternative des modèles auto-proclamés démocratiques : ils partageaient le même axe – liberté et égalité –, la nuance venant de la priorisation qu'il donnait à chacune des composantes ; les deux modèles d'alors se reprochant mutuellement pour l'un (l'URSS) l'insuffisance d'égalité (ou d'égalitarisme) du régime américain et pour l'autre camp, l'absence de liberté du régime soviétique. Toutefois la « démocratie représentative » s'est imposée comme modèle référent du ^{XX}^e siècle, même si pour certains philosophes elle peut générer une forme de « dictature » de la majorité (voir Alexis de Tocqueville) : « La démocratie peut écraser les individus », Hayek² considérant pour sa part « qu'il faut privilégier les intérêts individuels ».

Plus récemment la vague montante de « la démocratie participative » est venue perturber sournoisement l'ordre occidental établi sans apporter toutefois tous les apaisements souhaitables, car accompagnée d'une autre forme de tyrannie, celle de l'opinion, prospérant sur le terreau fertile d'un monde médiatico-politique

-
1. Les héritiers du parti unique se partagent près de 300 milliards de dollars. Wilhelm Röpke, *Au-delà de l'offre et de la demande*, présenté par Patricia Commun, Les Belles Lettres, 2009.
 2. Friedrich Hayek, économiste de l'école autrichienne, prix Nobel 1974.

« d'une société où tout est communication ». Pire sans doute (mais bénie par certains), une « opinion-monde » tend à se substituer aux formes légales de la démocratie (les plus vieilles étant les plus vulnérables), entraînant un effacement progressif du volontarisme politique, exprimant un suivisme lourd d'hypothèque eu égard à la logique démocratique ; « le tribunal de l'opinion » bafouant dans l'immédiateté le « droit au juste procès » et, le « populisme », celui du contradictoire...

Ce qui amène à la redoutable question qu'expose Jean-Marc Vittori¹ : « En temps de crise comme en temps de prospérité une dictature avisée serait-elle plus apte que les démocraties à prendre les décisions qui s'imposent ? » Devant la double défaite du socialisme et du libéralisme on pourrait le craindre, en particulier vis-à-vis des démocraties molles : « Un gouvernement n'est jamais que la mise en forme des visions et des intérêts dominants dans une société². »

Mais le courage politique n'est pas le suivisme, mais bien la capacité à offrir à l'opinion des choix de long terme autres que ceux que leur suggèrent leurs émotions.

Des fausses démocraties aux « démocraties »

Cet apogée de la démocratie occidentale qui a suivi la chute du mur de Berlin constitue-t-il une forme aboutie ou l'émergence d'un processus qui masque mal des formes déviantes voire tyranniques ?

L'Amérique de George Bush, l'Italie de Silvio Berlusconi en sont de mémorables illustrations à côté de celle de l'URSS de Poutine. Ce sont des « démocraties », formes hybrides que recouvre ce néologisme (démocratie et dictature) où les élites en place manipulent les institutions afin de conserver leurs privilèges, souvent

-
1. Jean-Marc Vittori, dans son éditorial « La Chine en tête », *Les Échos*, 16 juin 2009.
 2. François Ewald, professeur au Cnam, dans son commentaire, *Les Échos*, 16 juin 2009.

en collusion avec les médias. Les systèmes dérivent et donnent de plus en plus de pouvoirs non plus aux dirigeants élus mais à d'autres formes de pouvoirs (médiatiques, financiers ou confessionnels) largement éloignés de la légitimité populaire.

Cette « apparence démocratique » peut cacher de profonds manquements aux droits fondamentaux et côtoyer des formes tyranniques dans les processus comme dans les actes.

Les États-Unis sont particulièrement la cible de ces procès en « fausse démocratie » par une partie croissante de la planète qui peut aller jusqu'au rejet et la haine dont la tragédie du 11 septembre 2001 est la tragique illustration (d'une certaine façon 1968 était en Europe une autre expression de ce rejet portant sur la société de consommation).

La crise mondiale d'origine bancaire et anglo-saxonne, les inégalités éhontées des rémunérations, le sacrifice des classes moyennes sont devenus insupportables à l'opinion : la responsabilité de ces dérives paraissant relever de ceux-là mêmes qui ont généré des désastres financiers et sociaux, qui se sont appropriés des rentes injustifiées et démesurées (avec les primes variables censées rémunérer la prise de risque).

Ainsi pour certains observateurs les tensions sociales qui en résulteraient pourraient faire naître dans le monde occidental des phases prérévolutionnaires.

Sous certains aspects, maquillages et faux semblants démocratiques, les « démocraties occidentales et la démocratie populaire » présentent l'une et l'autre de curieux arrangements avec la liberté, la démocratie, l'économie et la dictature. Même si objectivement l'État de droit occidental apporte de multiples apaisements au moins sur les droits de l'Homme (encore que, la surreprésentation des Noirs et des classes sociales défavorisées dans le couloir de la mort interpelle...).

Dans ces conditions aussi, il serait injuste de condamner précocement le processus original en cours en Chine et la longue marche de la République démocratique vers une « forme nouvelle » qui peut laisser espérer l'apport de sa propre contribution à une forme d'universalité démocratique.

Vers une universalisation démocratique

Si toutes les démocraties ne sont pas au même stade de maîtrise et si ce n'est pas non plus la « fin de l'histoire démocratique¹ », la démocratie signifie une participation aux grandes décisions du peuple et non l'application unilatérale ou forcée d'une idéologie d'autrui. La transition des régimes de l'économie socialiste de marché ne peut qu'être progressive mais elle sera incontournable car les marchés libres et les citoyens libres ne sont que l'envers et l'endroit d'un même projet. On peut néanmoins, sans optimisme exagéré, voir les signes d'une construction d'une forme d'universalisation démocratique, les modèles se rapprochant peu à peu, chaque culture accueillant l'idée démocratique des autres, idée qu'il n'est pas pensable de réduire au nom d'une prétendue suprématie du système référent sur les autres. Il n'existe plus (pas) qu'une seule forme de démocratie. La démocratie américaine diffère de celle de l'Europe qui prétend en être l'alternative, mais le monde musulman a ses propres prétentions, de même que la Chine.

Par une « forme progressive d'hybridation du modèle référent », chaque culture s'éloignant de sa propre idéologie par une prise de conscience de ses forces et de ses faiblesses, la poursuite du processus en cours devrait permettre de donner à un « système démocratique mondial » sa vraie dimension, celle d'un mécanisme individuel, au service des hommes et non l'inverse.

LES CHEMINS DU FUTUR

L'énigme de l'économie socialiste de marché risque donc de persister aussi longtemps que le doute pèsera sur son avenir au plan de la soutenabilité de son modèle économique, de son acceptabilité sociale et de la crédibilité de son « futur démocratique ».

-
1. Francis Fukuyama dans son discours de Chicago le 2 juillet 1989 : « La fin de l'histoire est-elle proche ? » Voir aussi Pierre Dockès, Francis Fukuyama, Marc Guillaume et Peter Sloterdijk, *Jours de colère – L'esprit du capitalisme*, Descartes et Cie, 2009.

Les économistes s'étonnent en effet qu'une telle dynamique, qualifiée de « jamais vue » (« jamais vu » en termes de résultats sur une longue période dans les pays développés), reposant sur un appareil de production tourné majoritairement vers l'exportation (jusqu'à la crise de 2008), délaissant le marché intérieur, puisse durablement s'accommoder d'un « état sauvage » indigne démocratiquement selon les adeptes du modèle référent occidental.

La Chine sera-t-elle vieille avant d'être riche ?

De surcroît cette modernisation économique « à marche forcée » génère des inégalités criantes entre les différentes strates sociales, des dégâts environnementaux croissants avec son développement, des déséquilibres démographiques accentués par la politique de l'enfant unique et l'alourdissement de la pyramide des âges : « la Chine sera vieille avant d'être riche¹ ».

Un capitalisme sans État de droit, sans « capitalistes » au sens d'entrepreneurs autonomes affranchis du pouvoir politique, une société dans la main d'un « parti unique », de plus en plus différenciée, constituée de groupes sociaux hétérogènes aux intérêts souvent divergents, une unité nationale exaltée par la fierté de la réussite économique mais sous la pression de revendications indépendantiste et communitariste. Telles sont les autres et dures réalités de l'économie socialiste de marché sans que l'on puisse totalement évacuer l'hypothèse d'une issue heureuse pour ce modèle inédit, ce que n'excluent ni les juristes ni les démocrates.

La Chine est un « laboratoire pour le droit » où apparaissent à la fois des signes de renaissance de sa culture juridique solidement construite à travers la succession des dynasties impériales, avec des avancées réelles pour la consolidation d'un État de droit (Cour suprême) et des « bourgeons » signes de « l'émergence d'une conscience démocratique » favorisée par une forme « d'hybridation du droit chinois » marquant la fin du processus d'occidentalisation.

1. Cf. la contribution de Pierre Sabatier et Jean-Luc Buchalet, p. 35 de cet ouvrage.

Autant de sources d'espérance vers « un mieux démocratique » en dedans pour les droits de l'Homme, conséquences de bonnes intentions affichées et, au-dehors dans les instances internationales (ONU – OMC), même si elles sont peu suivies d'actes concrets.

Une longue marche vers l'universalité des droits de l'Homme est en cours : elle suppose l'indivisibilité des droits économiques, culturels et sociaux avec ceux qui relèvent des droits civils et politiques et des libertés fondamentales. Une issue qu'appellent de leurs vœux les démocrates de tous les pays même s'ils s'interrogent tout autant sur la pertinence du modèle occidental référent (qui donne des signes de fragilisation voire de transformation en démocratie) que sur la démocratie « putative » issue de promesses et en devenir de la république chinoise.

« Un homme vaut si peu en Chine » (le prix d'une balle dans la nuque payée par la famille des condamnés à mort) et si « rien ne vaut un homme » selon l'idéologie occidentale, force est de constater que cette conscience démocratique est entrée au moins partiellement en décadence : l'exemple des États américains qui prennent pour prétexte le coût trop élevé d'une exécution capitale pour envisager l'hypothèse de la suppression de la peine de mort est en soi illustratif de cette dérive morale. « Peu importe que le chat soit noir ou gris, pourvu qu'il attrape la souris », diraient sans cynisme les Chinois mais sans doute avec un sens aigu de la « real politik ».

L'apogée démocratique ne serait-il pas plutôt celui d'une société où le pardon et l'abolition de la peine de mort l'emportent sur des considérations purement financières ?

« Penser que ce qui est universel est forcément occidental et que toute autre approche n'est que particularité » est un raisonnement qui fait l'impasse sur la réalité du monde du XXI^e siècle devenu multipolaire, interdépendant et diffusant une culture trans-civilisationnelle¹.

1. Théorie chère au professeur Yasuaki Onuma de l'université de Tokyo dont il est le grand expert – voir notamment son entretien sur Canalacadémie.com « Les droits de l'Homme au début du XXI^e siècle : une perspective trans-civilisationnelle ».

D'évidence, la Chine aux côtés de l'Inde et du monde musulman est devenue un de ces pôles référents qui « challengent » de plus en plus clairement le modèle anglo-saxon européen, de même qu'elle s'affirme sur les plans économique et géopolitique.

« Définir un peuple, c'est définir vers quoi il tend », rappelle Jacqueline de Romilly. La tentation démocratique sera-t-elle plus forte que l'ancrage socialiste ? Mais la Chine est-elle encore communiste ?

Seuls les Chinois eux-mêmes peuvent répondre à cette obsédante question et dire le sens qu'ils entendent donner à leur histoire.

Mais le peuple semble rester le grand absent de ces débats, privés de liberté et de support d'expression.

« Cet effort pacifique » vers un monde harmonieux théorisé par le parti et proposé par les dirigeants comme le « chemin vers le bonheur des masses » suffira-t-il à calmer l'impatience qui se fait de plus en plus jour malgré la répression dans les villes et les campagnes ?

De l'idée qu'ils se feront de leur « bonheur » dépend la suite de l'histoire...

Si en Occident il suffit pour être heureux « d'être plus riche que son voisin ou son beau-frère... », *a contrario*, dans une société en développement, il en va autrement : le bonheur est lié à la perception d'un avenir meilleur que laisse espérer la croissance en cours de l'économie, et finalement l'espoir pour chacun de sortir de sa condition : « C'est l'amélioration de sa situation qui rend une société heureuse. Mieux vaut vivre dans un pays pauvre qui s'enrichit vite que dans un pays déjà riche qui stagne », affirme Daniel Cohen¹.

De la capacité des dirigeants chinois à maintenir la croissance (ou plus précisément la perception qu'en ont les Chinois) dépend très largement l'issue de l'économie socialiste de marché : les experts considèrent en effet qu'en dessous de 8 % de croissance, la paix sociale est menacée. Si cet objectif a été tenu en 2008 (+ 8,9 %) ce

1. Daniel Cohen, *La Prospérité du vice*, op. cit.

fut au prix de plans de relance colossaux et d'injections massives de liquidités par le système bancaire dans l'économie (800 milliards d'euros sur les sept premiers mois de 2009 !). Le grand défi sera donc de maintenir ce niveau de croissance sans menace de surproduction et de création de nouvelle bulle, autrement dit d'une capacité à retirer les éléments du plan de relance, de resserrer le crédit sans menacer la reprise. Expansionnisme budgétaire et appréciation du yuan : double dilemme !

La paix sociale suppose d'entretenir l'espoir de lendemains meilleurs.

« Espérer, c'est déjà être heureux. »

Elle pourra toutefois s'appuyer sur une unité nationale qui prend ses racines dans une croyance quasi mystique et largement partagée d'un juste et inexorable retour des « enfants de Confucius » au premier rang de l'ordre mondial et le refus de se voir dicter de l'extérieur les règles de gestion occidentale. C'est le message qu'on peut retenir d'une des publications à succès, *La Chine n'est pas heureuse*¹, par des intellectuels chinois.

La conscience et la volonté de relever les défis nombreux qui sont devant eux donnent aux Chinois une force collective qui peut leur faire oublier le sentiment d'injustice qui résulte du traitement qui leur est fait par le reste du monde et au plan intérieur.

Sans ignorer les déclarations de l'intellectuel Wanq Hui, l'un des organisateurs du défi de Tian'anmen et représentant la nouvelle gauche chinoise qui considère que la Chine reste « l'atelier de la misère du monde », il semble donc que l'expérience que connaît la République démocratique chinoise avec son modèle d'économie socialiste de marché ne soit pas condamnée à l'échec contrairement à une idée généralement répandue (aux réserves qui tiennent à la lucidité dont sauront faire preuve les dirigeants chinois).

Il semble qu'ils aient déjà bien compris que « l'hyper-puissance ne sert à rien » (les USA avec le Vietnam, l'Irak, l'Afghanistan en

1. *Unhappy China*, Éditions du peuple de Jiangsu ; plus de 400 000 exemplaires vendus.

ont fait la douloureuse expérience), et « qu'aucun régime ne peut s'exonérer de la puissance de l'opinion-monde ».

Ces deux éléments, fin du concept d'hyper-puissance et pression de l'opinion-monde, constituent les fondamentaux d'une stratégie de coopération que l'Occident devra immanquablement maintenir avec la Chine : la réussite de « l'économie socialiste de marché » chinoise apparaît donc comme l'une des clés d'une paix durable dans le monde ; un échec brutal projetterait dans une alternative peu réjouissante : soit l'implosion du système par une révolution de type « sans-culotte », soit par un durcissement du régime (la prise éventuelle du pouvoir par les militaires dont ils sont l'un des piliers) et l'ouverture d'une longue période glaciale, de guerre froide pour ne pas penser au pire...

Seul le temps – et sans doute « le temps long » – permettra d'apporter une réponse claire à ce grand défi qui touche tout autant l'harmonisation du nouvel ordre planétaire et la paix mondiale ; à la fois yin et yang, la Chinamérique saura-t-elle réconcilier durablement ces deux forces contraires mais néanmoins complémentaires ?

Cette promesse d'universalité engendrera-t-elle un plus d'humanité ou bien alors les hommes retomberont-ils dans leur folie guerrière qui a de tout temps accompagné la montée des nationalismes et de la puissance militaire ?

« Les armées ne sont pas faites pour la paix mais pour des victoires éblouissantes. » (Adolf Hitler)

Mais la pire des menaces qui pèsent sur la planète, dans un temps que l'on espère de « sorties de crise¹ », reste la tentation du repli sur soi et du protectionnisme généralisé : or, comme le rappellent Patrick Artus et Olivier Pastré, « le libre-échange est le privilège des forts : c'est la certitude de l'emporter sur les marchés internationaux qui poussent certains pays à accepter les contraintes du grand large et donc du gros temps² ». L'Angleterre a su le faire à la

1. Patrick Artus, Olivier Pastré, *Sorties de crise*, Perrin, 2009.

2. Que c'est bien dit en si peu de mots...

fin du XIX^e siècle, l'Amérique dans la deuxième partie du XX^e siècle, la Chine se sentira-t-elle assez forte pour s'ouvrir au monde ?

Maintenir une croissance élevée tournée vers le marché intérieur, un meilleur partage des fruits de cette croissance avec la poursuite d'un processus vers une démocratie universelle originale conditionnent la résolution de l'énigme de « l'économie socialiste de marché » et sa réussite.

Risques et bénéfices d'une stratégie de coopération

PHILIPPE DESSERTINE

« When written in Chinese, the word "Crisis" is composed of two characters. One represents danger, and the other represents opportunity. »

John Fitzgerald Kennedy

La seule évocation d'une coopération entre la Chine et les États-Unis paraît en elle-même paradoxale. Les deux puissances semblent appelées à s'affronter, comme d'ailleurs l'avait pointé en 2000 un rapport de la CIA : « La Chine communiste représente la première menace pour les États-Unis au XXI^e siècle. »

Pourtant, au cours des vingt dernières années, il semble qu'en matière économique une alliance objective se soit constituée entre la super-puissance américaine et le leader chinois des pays émergents.

Une convergence historique permet d'expliquer l'origine de cette coopération. Cependant, force est de constater que cette relation s'est muée au tournant du millénaire en une véritable surdépendance réciproque. La crise 2007-2009 y puise en partie ses origines ; elle pose à nouveau la question de la suprématie entre les deux zones dans le compte à rebours qui tient lieu de toile de fond.

UNE CONVERGENCE HISTORIQUE

1989 peut être considéré comme un moment clé de la coopération entre Chine et États-Unis. 1989, pour la chute du mur de Berlin, 1989 pour les événements de la place Tian'anmen, 1989

pour la fin de la guerre froide et pour l'inauguration d'une nouvelle stratégie américaine vis-à-vis de la Chine.

Au début des années 1990, Washington, *a priori*, focalisait ses efforts davantage sur l'ancienne URSS, l'ennemi principal, la grande menace nucléaire, qu'il fallait à tout prix ramener dans le camp de l'économie de marché. Gorbatchev renversé, la fin du communisme y avait été proclamée, ôtant tout scrupule idéologique aux capitaux américains.

La Chine, à l'inverse, sous la poigne réformatrice de Deng Xiaoping, ne semblait pas avoir beaucoup changé depuis la visite historique de Nixon en 1976. D'un strict point de vue politique. En termes économiques, cependant, elle avait emprunté la voie d'une croissance extraordinaire ; en cette fin des années 1980, elle augurait déjà de sa future position dans la production mondiale, quand l'attente démocratique de la jeunesse exprimée à Tian'anmen se terminait en une répression impitoyable. L'image des colonnes de chars dans Pékin contrastait avec le violoncelle de Rostropovitch devant un mur vraiment inutile.

Loin d'être rédhibitoire, ce choix de la croissance dans un régime autoritaire permit une sorte de convergence pragmatique des politiques chinoise et américaine. Les États-Unis, ayant considéré ce régime communiste comme non agressif à leur égard, décidèrent de se concentrer sur les perspectives ouvertes par ce gigantesque réservoir de main-d'œuvre à bas coût, très disciplinée, destinée à devenir un jour le premier marché mondial. Comme un symbole, à partir de 1995, la distinction des deux monnaies chinoises, RMB et FEC (Foreign Exchange Currency), disparut au profit du yuan ; rien ne s'opposait à la deuxième phase du formidable bond en avant économique, celle des exportations massives.

De son côté, le parti communiste avait entendu le message des émeutes de Tianan men. La révolution agraire de Deng Xiaoping, suivie des révolutions industrielles et scientifiques, ne suffisait pas. La population avait besoin de signes forts ; comme il n'était pas question d'avancer sur la voie de la liberté, il fut décidé de se focaliser sur l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre.

Pour ce faire, l'économie devait accélérer, accélérer encore ; par tous les moyens, y compris ceux qui pouvaient apparaître comme de véritables régressions idéologiques. En 1991, après quarante et une années de fermeture, la Bourse de Shanghai réouvrait ; et cela n'était rien, à côté des spectaculaires mutations qu'allaient connaître toutes les grandes cités côtières chinoises. Le communisme des enfants de Mao semblait avoir trouvé sa voie dans une course exacerbée au matérialisme. Les États-Unis ne pouvaient que s'en féliciter, d'autant que l'expérience russe, plus radicale dans son changement, était loin de produire les mêmes résultats.

LA SURDÉPENDANCE MUTUELLE

Cette sorte de divine surprise annihila les principales réserves des États-Unis à l'encontre de la Chine. Et sans qu'il fût nécessaire d'une révision spectaculaire, le partenaire chinois, car c'était ainsi qu'il fallait l'appeler désormais, prit une place croissante dans la politique américaine.

Grâce à la Chine, pendant toute la décennie 1995-2005, les conséquences de la mondialisation parurent positives au citoyen américain. D'abord, les produits chinois à bas prix, de plus en plus nombreux dans la consommation moyenne occidentale, permettaient une hausse objective du pouvoir d'achat. La Chine devenait l'usine du monde, mais aussi celle des États-Unis.

De surcroît, la croissance américaine se nourrissait de la prospérité chinoise. Comment ? Par un mécanisme financier imparable. Tout au long de ces années, l'économie américaine se développa par une très forte émission de dettes. La Federal Reserve fit le choix délibéré d'une baisse des taux d'intérêt, en particulier quand l'activité fléchissait. Ce fut le cas à partir de septembre 2001, la croissance étant devenue une obligation quasi patriotique après les attentats du 11 Septembre.

Alimenter la demande par une dette gratuite est, selon tous les traités d'économie, la meilleure façon d'alimenter des phénomènes de bulles et surtout une inflation dévastatrice. Si l'immobilier se mit bien à flamber de manière irrationnelle, en revanche, la hausse

générale des prix demeura très limitée, en raison de la massive intervention des fonds chinois. Ceux-ci se gorgeaient de dollars, y compris de bons du Trésor américains, en dépit de rémunérations quasi nulles. Ainsi, l'équilibre était rétabli : les États-Unis émettaient une dette excessive au regard de leur production de richesses ; mais la Chine consacrait une part gigantesque de son propre PIB à financer cette dette. Le procédé était improbable : il revenait, dans les faits, à priver, au mieux à moyen terme, la population chinoise d'une grande partie des bénéfices de sa croissance. Les capitaux disponibles, au lieu d'être réutilisés en investissements structurels, étaient thésaurisés dans des actifs étrangers à faible rémunération. Un véritable jeu de dupes que seul un gouvernement totalitaire avait la faculté d'imposer à ses propres administrés.

Dès lors que la défense des droits de l'homme ou de la démocratie n'était plus considérée comme une priorité idéologique, les États-Unis ne voyaient qu'avantages à pareil système. La consommation fondée sur une dette galopante permettait d'alléger la pression sur les salaires des entreprises américaines ; donc de préserver leur compétitivité internationale.

De surcroît, la contrepartie offerte à la Chine pour son énorme effort financier était l'acceptation d'un yuan sous-évalué ; de sorte que l'attrait des produits chinois à l'exportation était encore accru, ouvrant la porte du plus grand marché mondial, le principal concurrent américain : l'Europe, devenu le premier débouché des produits chinois. Ainsi, une Chine en hyper-croissance était rémunérée, les entreprises européennes étaient affaiblies, le marché américain était protégé par le dollar bas ; la coopération sino-américaine avait toutes les caractéristiques d'une martingale. La crise de 2008 démontra que les situations « gagnant-gagnant » n'existent pas. Le prix à payer était très lourd. Il laissait présager de sombres lendemains dans un rapport de forces exacerbé.

LA QUESTION DE LA SUPRÉMATIE

En apparence, la crise de 2008 semblait avoir pérennisé le système ayant alimenté la croissance mondiale dans la période de prospé-

rité. Le plan de relance d'Obama était financé par les capitaux chinois et lorsque la récession prit fin aux États-Unis, l'économie chinoise fut la première à se trouver relancée.

En fait, la réalité pouvait être décryptée de manière plus pessimiste. La crise révélait surtout que la société chinoise était loin de capitaliser les retombées de son développement : la demande intérieure restait faible en dépit de tous les stimuli ; la nécessité d'épargne demeurerait un impératif pour une population consciente de l'impasse démographique qui se profilait dans un horizon de plus en plus proche. Le vieillissement inéluctable découlant de la politique de l'enfant unique se traduira par une incapacité des actifs à faire face aux revenus basiques des inactifs. D'autant que la dualité de la population chinoise est toujours d'actualité, entre une minorité enrichie dans les provinces côtières, et les quelque 800 millions de paysans des provinces centrales, vivant en dessous du seuil de pauvreté, avec moins de deux dollars par jour. Les troubles politiques en 2009 dans la province à forte tradition séditionniste, le pays ouïghour, sont significatifs de l'équation impossible à laquelle est confrontée l'autorité de Pékin : gérer de front ces difficultés transversales obligerait à une croissance économique encore plus forte ; or le système économique international ne peut supporter une montée en puissance aussi rapide et radicale. Si l'économie ne propose pas de solution, il faudra se résoudre à en chercher ailleurs. De manière implicite, l'opinion publique internationale est prise à témoin de ce dilemme insoluble, lors du 60^e anniversaire de la révolution de 1949. L'impressionnant défilé militaire sonne comme un avertissement : il existe d'autres types de pressions sur la communauté internationale. Comme le titraient les journaux indiens au début de l'année 2009 : les problèmes internes du gouvernement chinois deviennent toujours, un jour ou l'autre, ceux de ses voisins...

Certes, les États-Unis peuvent se considérer comme non concernés par la pression géopolitique chinoise ; tout en se trouvant, de fait, au cœur du débat. Pendant les trois G20 de crise de 2008 et 2009, la question du contrôle de la dette américaine par le FMI a été évoquée ; tout comme la possible substitution d'un panier de grandes devises au dollar comme unité de référence des échanges

internationaux. Autant de points sensibles considérés comme non négociables par l'Administration américaine ; néanmoins soulevés par... le gouvernement chinois. Comme pour mieux souligner l'imbrication des problématiques des deux pays, et la nécessité de rechercher ensemble des solutions globales.

Il n'empêche ; dans ce partenariat curieux, Chine-Amérique, le temps semble approcher d'une remise en cause des ambivalences consenties mais intenables.

Les États-Unis auront du mal à poursuivre dans un modèle de développement s'appuyant sur le financement unilatéral de leur propre développement par une puissance sinon hostile, au moins concurrente et non démocratique.

De ce point de vue, certaines concessions faites à une Chine en développement ne seront plus acceptables à la future deuxième économie mondiale. L'opacité élevée au rang de règle absolue des entreprises ou des banques chinoises fausse la concurrence internationale ; au détriment des pays occidentaux bien sûr, mais aussi de toutes les autres zones émergentes obligées de jouer le jeu normal de la transparence.

L'information est la pierre angulaire d'une économie de marché ; elle est aussi le premier enjeu de pouvoir d'un régime totalitaire. Les deux logiques sont incompatibles ; l'Europe l'a compris depuis longtemps en assujettissant la participation à l'Union à une adhésion sans réserve au principe démocratique.

Pour l'avoir ignoré de façon délibérée, la stratégie de coopération Chine-Amérique commencée en 1989 se trouve placée devant un tournant fondamental.

L'équilibre économique du monde en dépend.

Et sans doute davantage encore.

La place de la Chine dans la nouvelle gouvernance mondiale

NICOLAS BOUZOU

La gouvernance mondiale est en retard sur l'économie. En effet, les pays émergents représentent désormais, selon le FMI, 45 % du PIB mondial, bien loin de leur niveau d'influence dans les grandes organisations multilatérales. La Chine, quatrième économie mondiale et, d'ici quelques années, troisième, ne dispose pas non plus d'une place en accord avec son poids véritable. Et pourtant, chacun voit bien que, dans une économie globalisée, tant en matière financière qu'en matière de circulation des biens et des services (et même, dans une moindre mesure, des individus), un certain niveau de concertation entre les nations doit exister. Plus encore, il s'agit de passer d'une « mondialisation de fait » à une « mondialisation de droit ». Il existe au moins six sujets qui ne peuvent faire l'économie d'une coordination :

- la question de la rareté, et donc du prix, des matières premières (y compris l'eau) ;
- les émissions de gaz à effet de serre ;
- les émissions de liquidités par les banques centrales ;
- la réglementation financière internationale ;
- la prévention du risque épidémiologique ;
- la lutte antiterroriste (y compris le problème de la prolifération nucléaire).

GOUVERNANCE MAIS PAS ÉTAT MONDIAL

Mais attention, gouvernance ne signifie pas État mondial. La gouvernance signifie « coordination construite », par opposition à un ordre spontané « hayékien » (par exemple, la coordination par le prix *via* un marché). Mais la gouvernance ne s'identifie pas non plus à une organisation hiérarchique comme une entreprise ou un État. Ce refus d'une organisation formelle où les décisions pourraient se prendre à la majorité tient à deux considérations : l'une de fond, l'autre plus pratique. La raison de fond : rien ne dit qu'une organisation mondiale ou supranationale soit de meilleure qualité que des organisations nationales. Les erreurs d'appréciation qu'ont commises des institutions comme la Fed, la SEC (Securities and Exchange Commission) ou certains États, rien ne dit que des institutions supranationales ou mondiales ne les commettraient pas. Toutes les institutions, quelles qu'elles soient, sont composées d'êtres humains, et les êtres humains sont par essence faillibles voire, pour certains, malhonnêtes. La raison pratique : une telle organisation serait condamnée à accepter de plus en plus de pays membres. Or, l'enlisement actuel de l'Union européenne montre qu'il est extrêmement difficile de trouver des règles de votes efficaces (c'est-à-dire qui ne freinent pas abusivement la prise de décisions politiques) à un grand nombre de pays aux intérêts divers et aux populations n'ayant pas les mêmes aspirations à court terme. En dehors des grandes organisations qui existent déjà et qui œuvrent sur des problématiques précises (FMI, Banque mondiale, OMS, ONU...), les nouvelles structures existantes doivent être relativement légères, n'impliquer que des chefs de gouvernements ou des ministres, mais avoir idéalement force de décision. *A minima*, elles doivent permettre de définir des orientations stratégiques et de fédérer les énergies. Quoi qu'il en soit, elles doivent incorporer une dose de démocratie (*via* la consultation de la société civile), éviter toute bureaucratie et spécialisation excessive. Il ne faut sans doute pas supprimer les institutions comme le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, l'OMS... mais les obliger à collaborer (ce qu'elles font peu aujourd'hui, ayant même tendance, disons-le clairement, à se replier sur elles-mêmes) à travers de nouvelles instances de gouvernance. Il s'agit

en réalité moins d'ajouter une couche hiérarchique que de tendre vers un réseau efficient.

RÉÉVALUER ET MODERNISER LA NOTION DE GOUVERNANCE MONDIALE

Mais, autant faut-il refuser avec détermination la constitution de ce qui peut ressembler à un État, autant serait-il irresponsable de ne pas avancer sur cette question de la gouvernance mondiale. Car, qui peut croire que nous pouvons vivre sereinement avec un baril de pétrole capable de passer de 150 dollars à 50 dollars en quelques mois ? Qui peut croire que les émissions de gaz à effet de serre sont stoppées aux frontières ? Qui peut croire que la politique monétaire de la Fed n'a pas d'influence sur les bulles immobilières susceptibles de se gonfler et d'éclater dans les métropoles européennes ? Qui peut croire que la métropolisation des grandes agglomérations chinoises n'aura pas d'impact sur la circulation des maladies à l'échelle mondiale ? Plus encore, si nous n'avancions pas sur ces dossiers, la réalité nous rappellera à notre devoir : après la crise financière mondiale, la crise climatique et son lot d'incertitudes ou une attaque terroriste avec des armes non conventionnelles démontreraient par la preuve qu'il est plus efficace et moins coûteux de prévenir que de guérir des maux gravissimes. Il est loin le temps de l'après Première Guerre mondiale, où plus de trente pays dépêchèrent une délégation à la Conférence de paix de Paris, mais où, en réalité, seules les grandes puissances victorieuses (France, Italie, Royaume-Uni et États-Unis) dominèrent les débats. Ce modèle de gouvernance, il faut le dire, largement dominé par les États-Unis, a eu son efficacité. Au milieu du ^{XX}^e siècle, le centre de l'économie mondiale s'est clairement déplacé de Londres vers les États-Unis. Toutefois, depuis les années 1990, de nouvelles puissances régionales ont émergé ou réémergé de façon spectaculaire, en particulier l'Asie, avec surtout l'Inde et la Chine. Notons que la clé de répartition des votes, qu'il s'agisse d'institutions comme le FMI ou l'ONU, n'a pas évolué à la même vitesse, voire, dans certains cas, pas évolué du tout.

Le nombre de pays qui participent à ces structures de gouvernance doit être suffisamment large pour que les décisions prises

soient efficaces, mais suffisamment réduit pour qu'un compromis soit possible. L'exemple du G20 montre que des compromis sont possibles avec un assez grand nombre de pays, qui plus est très éloignés géographiquement et culturellement les uns des autres. Il est à cet égard une bonne chose d'avoir quasiment remis au placard le G8 des années 1990 (et, *a fortiori*, le G7 des années 1980 et le G5 des années 1970).

Il va sans dire qu'à cet égard le rôle de la Chine doit être central, pour deux raisons : d'une part, parce que son poids quantitatif dans l'économie mondiale est élevé ; d'autre part, parce que c'est un pays avec lequel les Occidentaux ont des oppositions importantes, sur les droits de l'homme, les droits de propriété intellectuelle, les alliances géopolitiques... Raison suffisante pour les avoir à notre table. On ne négocie bien que lorsqu'il existe des désaccords ! À l'inverse, on risque de perdre son temps avec les gouvernements avec lesquels on est d'accord sur tout. Pour bien appuyer la démonstration, considérons les trois questions suivantes : le prix des matières premières et le changement climatique, les déséquilibres macroéconomiques mondiaux, le risque épidémiologique.

PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ET ENVIRONNEMENT

Ne nous y trompons pas. Une fois passée la récession mondiale, le prix des matières premières repartira à la hausse (en réalité, il a déjà commencé). La révolution industrielle du début du XIX^e siècle a été assise sur l'utilisation des ressources fossiles et, finalement, ce modèle de croissance n'a jamais été abandonné. Plus encore, les pays émergents (au premier rang desquels la Chine) reproduisent d'une certaine façon ce que nous avons connu au XIX^e siècle, ou ce que le Japon a connu après la Deuxième Guerre mondiale. Pour bien comprendre ce qui nous attend, il faut savoir que les Chinois consomment aujourd'hui environ 3 barils de pétrole par habitant, les Européens 15 et les Américains 25. Certes, les libéraux argueront avec raison que le mécanisme des prix va réguler cette rareté : le cours du baril va augmenter jusqu'à ce que les investissements alternatifs devien-

nent rentables et se substituent au pétrole. Cette assertion est théoriquement vraie. Mais elle omet une donnée importante du problème : le marché ne s'ajuste pas instantanément mais avec retard. Que l'offre s'adapte, sur le long terme, à la demande, n'empêchera pas dans l'intervalle une flambée des prix avec, à la clé, des difficultés en termes de pouvoir d'achat pour les ménages les plus vulnérables, et une compression des marges des entreprises industrielles, lesquelles sont, dans les pays développés, les plus fragilisées. Une augmentation forte des prix de l'énergie ponctionne toujours la demande globale pour les pays importateurs nets. C'est pourquoi la confiance dans les mécanismes d'autorégulation du marché ne doit pas empêcher la réflexion en amont, réflexion qui doit inclure les pays impactés négativement par les fluctuations erratiques des prix de matières premières. La Chine en fait évidemment partie.

La question des matières premières est souvent liée à celle des gaz à effet de serre. En effet, la rareté, c'est aussi la rareté de l'air pur. Ce lien est particulièrement fort dans le cas de la Chine, où 80 % de l'électricité est produite à base de charbon (contre 50 % aux États-Unis). Certes, les réserves mondiales de charbon sont colossales. Mais l'utilisation du charbon est particulièrement nocive pour l'environnement. À cet égard, l'alternative est intellectuellement simple : soit nous laissons faire et nous prenons le risque de subir le changement climatique et son lot de mauvaises surprises, soit les États et les grandes entreprises des pays concernés établissent des partenariats afin d'effectuer des transferts de technologie vers les pays émergents pour mettre en place des sources d'énergie moins polluantes. Là, comme dans les autres domaines, faire l'impasse sur la Chine reviendrait à se condamner à une totale inefficacité. Surtout, la Chine a elle-même intérêt à infléchir le cours des choses, dans le sens d'une utilisation plus parcimonieuse de ses ressources non renouvelables.

RÉGULATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE MONDIALE

Cela est assez intuitif : dans un monde où les marchés financiers sont globalisés et où le risque systémique peut se transmettre

d'un pays à l'autre, la définition de la réglementation monétaire, financière et bancaire, ainsi que les modalités et la fiabilité des contrôles doivent être de la responsabilité du plus grand nombre. Chacun sait en outre désormais qu'à la source de la crise financière et bancaire qui a débuté à l'été 2007 se trouve une politique monétaire américaine exagérément expansionniste après le 11 septembre 2001. Pour faire vite, des taux d'intérêt à court terme très faibles ont, pendant plusieurs années, permis aux opérateurs financiers d'emprunter à faible coût pour acheter différents types de produits financiers, complexes, matières premières... Ils ont également permis aux ménages américains de s'endetter à moindre coût, leur consommation finissant par excéder leurs revenus (autrement dit, leur épargne devenant négative). Cette demande américaine a conduit à l'apparition d'un déficit commercial abyssal, la consommation des ménages étant surdimensionnée par rapport aux capacités de production du pays. Le péché originel est donc américain. Mais la politique économique chinoise a largement alimenté ce déséquilibre et a même joué un rôle de pousse-au-crime. En effet, en maintenant un taux de change objectivement sous-évalué par rapport au dollar, la politique économique chinoise a poussé à un excédent commercial énorme, générant, dans le pays, une épargne gigantesque, laquelle a largement été prêtée aux Américains, les incitant à continuer leur propre politique monétaire de fuite en avant. Avant de devenir gouverneur de la Fed, Ben Bernanke n'avait-il pas « démontré », preuves à l'appui, que le déficit commercial américain n'était que la conséquence de l'épargne prêtée par les pays émergents ? Il est difficile, dans cette histoire, de distinguer la poule de l'œuf. Le point important, c'est bien que Chinois et Américains ont alimenté mutuellement leurs déséquilibres, laissant l'Europe assister aux conditions du désastre à venir. Il aurait dû, idéalement, exister une structure de gouvernance dans laquelle les Européens et un certain nombre de pays émergents vertueux en matière de politique économique (comme le Brésil) auraient solennellement pu demander aux pays menant des politiques monétaires trop expansionnistes en période de croissance de régulariser progressivement leur situation macroéconomique.

Exclure la Chine de ces discussions n'aurait simplement eu aucun sens.

LA MONDIALISATION DE LA SANTÉ

Dans un monde globalisé, les virus circulent avec les hommes. Or ces virus, mal connus pour certains, nous en verrons, de plus en plus, dans la mesure où le développement économique précède un développement urbanistique souvent désordonné. La Chine constitue un bon exemple de ce problème. Shanghai, par exemple, compte pas loin de 19 millions d'habitants, avec une forte densité. Un tel niveau de concentration exigerait une hygiène sans faille, ce qui n'est pas encore le cas. Ce problème n'est pas propre à la Chine, on le retrouve à Bogota, Mexico ou Jakarta. Les maladies se sont mondialisées, comme le montre la propagation du virus H1N1. La gouvernance mondiale de la santé, même globalement assez performante, laisse néanmoins encore à désirer. L'OMS, notamment, est sous-financée, trop bureaucratique et ses actions sont peu coordonnées avec celles de la Banque mondiale. La philanthropie privée a, quant à elle, pris une place considérable (très largement dominée par la fondation de Bill et Melinda Gates qui, loin devant la Ford Foundation, représente un quart de l'aide au développement consacrée à la santé), mais ses actions ne cadrent pas forcément avec les besoins les plus pressants. Les gouvernements nationaux qui doivent faire face à une urgence sanitaire ont en face d'eux une multiplicité d'agences mondiales. Enfin, les législations nationales sur la propriété intellectuelle peuvent être éloignées, ce qui génère des différends entre pays riches et pays émergents, et entre entreprises pharmaceutiques et société civile, sur le prix des médicaments par exemple. La coopération internationale doit se fixer pour but de trouver un moyen de préserver les intérêts financiers des entreprises du secteur de la santé, tout en élargissant l'accès aux soins. Manque dans ce domaine clairement une action interministérielle et interinstitutionnelle, où la Chine, qui présente un véritable risque pour le reste du monde en matière de santé, aurait, là encore, une place centrale.

CONCLUSION : L'EXIGENCE DÉMOCRATIQUE

Intégrer la Chine dans les instances de gouvernance mondiale, on l'a vu, constitue une exigence en termes d'efficacité. La Chine constitue à la fois une partie du problème et une partie de la solution. Une partie du problème quand on connaît sa place dans les émissions de gaz à effet de serre ou sa responsabilité dans les déséquilibres macroéconomiques mondiaux. Une partie de la solution dans la mesure où l'économie chinoise acquiert progressivement une autonomie par rapport au reste du monde, ce qui lui permet de devenir pôle de croissance à part entière. Ce qui est bon pour tout le monde. Bon car la croissance des uns profite à la croissance des autres. Mais bon également car la contribution de la Chine au développement des autres pays émergents s'accroît. Ainsi, Pékin a annoncé, à la fin 2007, son premier versement de contributeur à l'Association internationale de développement, l'institution de la Banque mondiale en charge des dons aux pays les plus pauvres.

Mais tout cela ne sera pas simple. Le système de gouvernement chinois est à mille lieues de ceux des pays occidentaux. La Chine n'est pas une démocratie. Il y a bien évidemment là un problème moral que l'on ne peut pas éluder. Car comment accepter dans des institutions de gouvernance que l'on souhaite démocratiques un pays qui ne l'est pas ? C'est l'une des difficultés qui illustrent le fait que parvenir à un système de gouvernance mondiale efficace et juste avec un pays comme la Chine sera long et complexe, mais, pour autant, absolument nécessaire. Nous sommes aujourd'hui à la préhistoire de la gouvernance mondiale.

Avis aux managers européens : quelques leçons chinoises

HERVÉ SÉRIEYX

« Le bruit du monde ne réveille pas ceux qui préfèrent dormir. »

Lao Tseu

Tandis que la crise sème en Occident l'inquiétude et renforce les doutes en notre avenir, la peur de ne pas pouvoir conserver nos rentes, en Asie, l'Inde et la Chine, longtemps humiliées, retrouvent l'espoir, la volonté de devenir les puissances de demain. Nous continuons à vivre avec nos suffisances, imprégnés d'une culture productiviste, ne comprenant rien aux cultures des Chinois et des Indiens qui sont devenus, eux, biculturels, vivant dans leurs cultures mais ayant maîtrisé notre culture productiviste.

La Chine est un miroir plein d'enseignements pour les managers occidentaux. Naturellement, ce pays-continent traîne plein de handicaps qui font peser de lourdes incertitudes sur son avenir, et il ne s'agit pas du tout d'imiter aveuglément ses pratiques. Il n'est pas question pour nous de tricher avec la démocratie, la liberté, le respect du droit et en particulier des droits de l'homme, ces règles qui sont notre principale richesse. Ce n'est pas la corruption ni les autres côtés sombres de la Chine qui expliquent l'essor réussi par elle depuis deux décennies, mais des attitudes, des aptitudes dont nous ferions bien de nous inspirer.

Cet essor est porté par quatre ressources fortes qui nous manquent cruellement : un projet global très fort, le maintien de l'impulsion par des tests et des défis successifs, un apprentissage constant et un souci permanent de maintien et de développement de la confiance.

UN PROJET GLOBAL

Le projet chinois est global, embrasse large dans le temps et l'espace, il englobe toutes les initiatives privées, il supporte des modifications en cours de route comme actuellement en réponse à la crise car il a été pensé dès le départ à l'échelle du monde et se nourrit en permanence d'informations sur la marche du monde. Il a des objectifs immenses de long terme. Après le XVII^e Congrès du parti communiste, en octobre 2007, il a été expliqué que l'axe principal était déterminé par la nécessité de diviser par deux le nombre de personnes travaillant en zone rurale car la productivité y était médiocre et ne suffirait pas à nourrir le pays. Le double défi est donc de rendre l'agriculture rentable, ce qui réduira les importations, et d'installer en zone urbaine 400 millions de paysans. D'où le besoin d'une croissance de 8 à 10 %, de grands programmes de construction et d'équipements, mais aussi une pénétration accélérée en Afrique et en Amérique latine, à la recherche de terres agricoles et de matières premières. D'où aussi la nécessité de transformer les réserves de change en fonds souverains pour acheter des terres, des ports¹, des entreprises stratégiques de haute technicité. Un tel dessein qui fait appel à toutes les initiatives s'efforce constamment à donner du sens aux actions de chaque citoyen, de chaque travailleur. Cela montre que la planification stratégique peut se révéler efficace, pour peu qu'elle ait du souffle, qu'elle propose une dynamique ambitieuse, ouverte sur le monde et mobilisatrice, qu'elle fasse espérer de vrais bénéfices aux personnels. Une leçon pour tant d'entreprises françaises et européennes hyperactives, où l'on met la pression sur les collaborateurs sans chercher à donner du sens à leurs efforts quotidiens. Quant à l'Europe, l'absence de projets collectifs est criante, on ne fait que du bouche-trou sous la pression des contraintes !

-
1. En novembre 2008, le président chinois Hu Jintao a assisté à la signature d'un contrat entre le Chinois Cosco Pacific, cinquième armement mondial, et l'État grec qui lui cède pour trente-cinq ans et au prix de 4,35 milliards d'euros la gestion du terminal conteneurisé du Pirée où sont traitées 1,6 million de « boîtes » par an.

UN MOUVEMENT ENTRETENU EN PERMANENCE

Tandis qu'en Occident on cherche « la » bonne solution cartésienne en essayant de tout sécuriser avant de prendre une initiative d'envergure, la Chine, appliquant la stratégie d'essais et erreurs qui a bien réussi aux entreprises japonaises, a multiplié les expérimentations limitées dans l'espace, avec les zones tests, Canton au départ, ce qui explique le maintien, même si c'est derrière un cordon sanitaire, d'un régime particulier à Hong Kong qui sert de laboratoire. Des opérations ont été engagées dans des domaines permettant des percées rapides et des retours financiers assurant le financement d'autres actions. Cette gestion permanente des déséquilibres qui permet d'avancer vite en corrigeant en route les erreurs et en capitalisant de l'expérience s'appuie sur des défis mobilisateurs qui sont autant de rendez-vous à court et moyen terme pour maintenir l'élan sur une route qui sera très longue. Les jeux Olympiques de Pékin et l'exposition de Shanghai en 2010 ne prennent leur sens que dans ce cadre. Tout cela relève souvent de la pratique de la « patience active », préconisée par Sun Tzu¹, de la stratégie de l'eau qui s'infiltre dans chaque interstice laissé ouvert et procède à une invasion discrète mais efficace, tandis que la stratégie dite « de la pierre » basée sur le passage en force, fournit des victoires rapides souvent sans lendemain et aussi des échecs cuisants.

APPRENDRE EN PERMANENCE

La politique de tests participe d'une volonté d'apprendre en permanence par une ouverture maîtrisée sur le monde. On se souvient que les Japonais sont devenus les maîtres de la qualité en reconnaissant leurs faiblesses et en allant recueillir des idées dans

-
1. Sur les leçons à tirer de Sun Tzu, voir notamment : Fayard Pierre, *La Pensée stratégique chinoise : une sagesse en action*, Dunod/Polia, 2007 ; Fayard Pierre, *Le Réveil du samouraï – Culture et stratégie japonaise dans la société de la connaissance*, Dunod/Polia, 2006 ; et le blog : <http://www.comprendreetappliquersuntzu.com>.

le monde. De même, la Chine a eu le courage de reconnaître les grandes faiblesses de la majorité de ses universités. Elle a procédé à un gigantesque inventaire des universités mondiales qui sert désormais de référence internationale et elle a repéré les meilleurs professeurs pour les inviter. Elle a développé une politique d'accords avec les centres d'excellence, d'échange d'étudiants, à laquelle nous répondons médiocrement. D'autant que nos « Marco Polo », nos jeunes enthousiastes partis à la découverte du monde, ces explorateurs, pionniers d'un XXI^e siècle globalisé, ne sont guère valorisés à leur retour d'Asie ; ils ont souvent du mal à trouver un employeur et leurs carrières se trouvent retardées du fait, sanctionné négativement, qu'ils ont passé quelques années à acquérir une expérience que l'on ne sait pas exploiter dans des organisations égocentriques. Nous devons impérativement apprendre à regarder au grand large au lieu de nous obnubiler sur le calendrier de nos rivalités internes, c'est l'une des leçons que l'on retire de l'aventure chinoise, c'est aussi l'un des enseignements à retirer de la crise.

Tirons de tout cela des leçons opérationnelles au lieu de nous plaindre en répétant que les Chinois copient, qu'ils ne suivent pas nos règles : cherchons systématiquement à apprendre des autres au lieu d'essayer de nous rassurer en leur trouvant des faiblesses, ne nous racontons pas que l'on est les meilleurs, comme l'ont fait des deux côtés de l'Atlantique de grands groupes actuellement au bord du dépôt de bilan. Chacun de nos managers devrait devenir un « Marco Polo » au quotidien, s'assurant de la présence dans son équipe d'une personne au profil d'explorateur. Soyons convaincus et persuadons nos collaborateurs que les supériorités techniques ou commerciales sont éphémères comme les records sportifs : elles sont faites pour être dépassées. Dans la compétition mondiale, dès que l'on se croit le meilleur, c'est qu'on ne l'est plus. Alors admettons que nous devons refaire régulièrement, sans fausse honte, nos scénarios, nos business plans, à la lumière de la nécessaire ouverture sur le monde. Autrement dit, nous devons innover en permanence et nous libérer de l'autosatisfaction autant que du défaitisme.

CONSTRUIRE LA CONFIANCE

Les dirigeants chinois savent que le défi le plus important qu'ils doivent relever en permanence consiste à étayer la confiance dans un contexte d'incertitudes majeures, où tous les paramètres économiques, du prix du baril de pétrole au cours du dollar, battent la chamade. Les moyens d'y parvenir sont l'objet de dures oppositions entre les « Shanghaiens », conduits par le Premier ministre Wen Jiabao qui prône la croissance à tout va, et les « Pékinois », qui tiennent les rênes actuellement, avec le président et secrétaire général du parti, Hu Jintao, persuadé de la nécessité d'investissements sociaux, quitte à ralentir le rythme économique. Tous savent qu'il n'est plus possible d'occulter les catastrophes alors que les accès à Internet et les téléphones portables prolifèrent et se comptent déjà par centaines de millions, et qu'un système politique mal aimé, tenu par un parti qui n'est plus politique mais lieu de pouvoir comme une sorte d'énarchie géante, ne peut tenir sans heurts majeurs que si la majorité des gens a le sentiment de s'enrichir et de vivre mieux.

Chez nous, nous n'avons jamais eu autant besoin de construire et de renforcer la confiance et on n'a jamais pourtant fait autant pour la détruire.

Nos institutions, nos entreprises doivent se convaincre que la bataille majeure de demain est celle de la confiance. Salariés et citoyens n'ont plus envie de suivre des chefs, des dirigeants qui se sont si visiblement trompés et, parfois, qui les ont si cyniquement trompés. Les dirigeants doivent reconstruire leur légitimité pour rétablir le niveau de confiance en dessous duquel ni l'économie ni la société ne peuvent échapper à l'écroulement ou au déclin. Faut-il un ministère de la Confiance ? En tout cas, chaque organisation détruit ou bâtit la confiance par la façon dont elle se comporte, par son mode de management, resté pyramidal ou devenu réticulaire, par la réalité des relations au quotidien, la différence ou l'accord entre son discours et ses pratiques, par sa politique de recrutement.

Nous manquons de grands desseins mobilisateurs et de la confiance nécessaire pour les réaliser. Tout se tient : il s'agit de la

confiance en soi qui permet de se fixer de grands objectifs, de la confiance dans les autres indispensable pour trouver collaborateurs et partenaires, de la confiance des autres qui se mérite, faute de quoi on se retrouve seul. Le décrochage de la confiance entre dirigeants et dirigés milite pour un retour en grâce de la planification stratégique, la réflexion collective qui la précède et l'effort de communication interne qui la suit.

L'enjeu est simple : la confiance est la force vive des sociétés en mutation. Le management du « relativement stable » a cédé la place à celui du changement continu, il est donc plus que jamais essentiel de savoir susciter la confiance, de l'entretenir dans les virages permanents de l'action et de la relancer dans les périodes difficiles pour revigorer les déçus du changement.

L'« espoir » de la prochaine décennie : l'émergence d'une consommation de masse en République populaire de Chine ?

JEAN-PIERRE PETIT

« On ne subit pas l'avenir, on le fait. »

Bernanos

La Chine a joué un rôle non négligeable dans la grande crise de 2007-2009, *via* sa politique d'ancrage au dollar. Les conditions financières tout à fait accommodantes que l'on a connues au cours de la décennie 2000 doivent pour une grande part à l'accumulation de réserves de change par la Chine en actifs américains, tout particulièrement en bons du Trésor. La Chine, qui connaît des excédents courants chroniques et qui bénéficie d'investissements directs nets massifs, aurait dû voir sa monnaie s'apprécier considérablement. Il n'en fut rien en raison de cette politique d'ancrage du RMB au dollar, en baisse quasi constante depuis la fin 2001. La contrepartie a été précisément cette accumulation sans précédent de réserves de change. La timide réévaluation du RMB à partir de l'été 2005 a été seulement graduelle et modérée. Le taux de change réel effectif du RMB (c'est-à-dire la valeur réelle de la monnaie contre l'ensemble des grandes devises) se trouve aujourd'hui toujours au même niveau qu'en 2000, malgré une croissance moyenne annuelle de près de 10 % (soit une croissance du revenu par habitant de 9 % par an), des excédents courants massifs et une accumulation inédite de réserves de change,

allant bien au-delà des besoins de « liquidités » de la Chine (selon le FMI, presque un tiers des réserves mondiales en 2009 contre moins de 10 % en 2000).

La Chine a enregistré un surplus courant de plus de 400 milliards de dollars en 2008 (10 % du PIB). La Chine est donc le premier épargnant net de la planète. Certes, avec le choc Lehman, le surplus commercial a fondu. Au deuxième trimestre 2009, il se situait à 40 % en dessous de son niveau d'il y a un an. Et la baisse en termes réels est probablement encore plus forte. En 2009, la contribution extérieure à la croissance sera probablement négative. Au total, l'excédent courant devrait n'atteindre « que » 300 milliards environ en 2009. Mais il ne s'agit que d'un phénomène cyclique. On ne voit pas encore de remise en cause radicale du modèle mercantiliste de la croissance chinoise. Au contraire, l'une des décisions les plus importantes de la Chine au cours de la crise financière récente fut de « réancrer » le RMB au dollar en juin 2008, avec une nouvelle accumulation récente de réserves de change.

De cela découlent des analyses abondantes suivant lesquelles la crise de 2007-2009 refléterait avant tout un déséquilibre profond entre les pays excessivement dépensiers (au premier rang desquels les États-Unis) et les pays excessivement épargnants (au premier rang desquels la République populaire de Chine). En d'autres termes, cette crise pourrait en partie s'expliquer par une crise de la sous-consommation chinoise. Qu'en est-il en réalité ?

Il est faux de considérer que la consommation chinoise est structurellement faible. C'est au contraire l'une des plus dynamiques. Elle a ainsi progressé de 8 % en termes réels par an au cours de la dernière décennie. L'urbanisation joue ainsi traditionnellement un rôle clé dans le développement de la consommation. Elle favorise notamment le développement de l'équipement ménager des ménages chinois. Entre 1980 et 2007, la population urbaine a décollé de 191 millions à près de 600 millions de personnes. Le nombre de villes de plus d'un million d'habitants a alors atteint 89. L'urbanisation est aussi et surtout à la base de l'explosion de la productivité, avec un creusement continu entre la productivité

agricole, en retard, et la productivité du reste de l'économie. Mais cette urbanisation est probablement restée encore insuffisante. Plus de la moitié de la population vit encore dans les campagnes (plus de 80 % en 1978).

La hausse de la consommation a ainsi nettement progressé, mais moins rapidement que le PIB, c'est-à-dire moins rapidement que l'investissement ou les exportations. Cette tendance remonte en fait à une vingtaine d'années. Le problème en Chine n'est donc certainement pas, comme on le lit souvent, un mauvais arbitrage entre demande intérieure et demande étrangère, mais plus vraisemblablement entre investissement et consommation. En 2008, la consommation ne représentait que 35 % du PIB après 49 % dix ans auparavant (51 % en 1990). Dans le même temps, l'investissement est passé de 33 à 40 %.

En dollars courants, la consommation chinoise ne représente toujours qu'environ un gros sixième de la consommation des ménages américains. En termes de part de la consommation dans le PIB, la Chine est encore loin derrière un grand nombre de pays latino-américains (Mexique, Brésil), d'Europe de l'Est (Pologne, Russie) et même d'Asie de l'Est qui ont pourtant adopté un modèle similaire d'industrialisation *via* les exportations et l'investissement ; le poids de la consommation dans ces pays a également décliné, mais de façon moindre qu'en Chine (Taïwan, Corée du Sud, Thaïlande...). Il y a pourtant à l'évidence un gros potentiel de croissance de la consommation ; seulement 30 % des ménages ruraux possèdent ainsi un réfrigérateur. Le taux de détention d'une automobile pour 1 000 habitants est de moins de 50 contre presque 900 aux États-Unis. L'expérience montre aussi qu'au fur et à mesure que le revenu par habitant progresse, des effets de seuil déclenchent quasi mécaniquement un phénomène accélérateur de la consommation ; le seuil est variable suivant les produits (assez faible pour l'électroménager, plus élevé pour l'automobile, encore plus élevé pour certains loisirs, etc.). Le développement de la consommation en Chine comprendrait des gains à moyen et long terme en termes de moindre volatilité macroéconomique (moindre volatilité de la consommation privée par rapport à l'investissement et aux exportations nettes,

moindre vulnérabilité externe), d'activité plus économe des ressources naturelles, d'absorption des capacités excédentaires, de moindres tensions sociales (contenu élevé en emplois de la croissance) ainsi qu'avec la communauté internationale (moindres excédents courants, moindre sous-évaluation du yuan). Quant au surinvestissement chinois, il est porteur de risques à moyen terme : rentabilité déclinante, croissance plus faible une fois le retournement entamé...

L'enjeu est également de taille pour le reste du monde. Après la grande crise de 2007-2009, qui a sanctionné un modèle de croissance assis sur des bulles immobilières et une croissance débridée du crédit dans un grand nombre de pays riches, il s'agit de ne pas faire du consommateur américain ou occidental (britannique, français, espagnol...) l'unique réassureur de la croissance mondiale, sachant qu'au cours des prochaines années il sera pénalisé par une dynamique moins débridée du crédit, un marché de l'emploi moins favorable et des hausses probables d'impôts. Cela permettrait aussi aux États-Unis de favoriser leur consolidation budgétaire et donc de moins inquiéter la Chine sur la valeur de la dette fédérale américaine (risque de dévaluation, voire de répudiation). Le risque de dévaluation fait en effet peser une menace quasi permanente sur la politique actuelle de la Chine, sachant que cette dernière détient presque 25 % des obligations publiques américaines (des non-résidents). Au total, l'émergence d'une consommation de masse en Chine est à l'origine des thématiques de « rebalancement » ou « rééquilibrage » de la croissance mondiale. Il ne faut pas pour autant « rêver ». Une politique d'activation structurelle de la consommation se heurte à de nombreux obstacles. L'impact supposé négatif de l'« activation » de la consommation des ménages chinois sur l'attractivité du territoire ou sur la rentabilité des firmes locales explique la résistance des provinces et des mafias locales...

Mais l'effort structurellement élevé d'épargne des ménages chinois constitue certainement un obstacle naturel plus solide. L'absence de protection sociale et, au-delà, le coût exorbitant des études supérieures et du logement constituent également un facteur d'explication. Certains travaux montrent d'ailleurs que ce

sont à la fois les populations les plus jeunes et les plus âgées qui épargnent le plus, contrairement à la théorie du cycle de vie et à ce qu'on observe dans la plupart des pays occidentaux. Les jeunes sont contraints à une épargne préalable substantielle pour acquérir un logement en l'absence de système développé de crédits immobiliers et les seniors doivent couvrir par eux-mêmes une large part de leurs besoins en matière de retraite et de santé.

Beaucoup de travaux font ainsi référence à la baisse de la protection sociale depuis une trentaine d'années, notamment dans le domaine de la santé, de la retraite (alors que le vieillissement progresse) et de l'éducation des enfants (notamment à la suite du transfert progressif de la couverture de ces prestations par les entreprises publiques à partir des années 1980 vers les collectivités locales) parmi les facteurs de la hausse de l'effort d'épargne des ménages chinois. En fait, le développement de la protection sociale permettrait probablement non seulement de réduire l'effort d'épargne, mais également de stimuler la consommation de santé (qui ne représente que 5 % du PIB actuellement). Aujourd'hui, 75 % de la population est couverte par une forme de couverture santé et le gouvernement chinois a lancé en 2009 un programme de couverture étendu à plus de 90 % de la population d'ici à 2012. Mais la qualité des soins pose problème et la dépense privée représente encore environ 45 % de la dépense totale de santé, ce qui est élevé par rapport aux standards occidentaux, notamment en Europe occidentale.

Quant au système de retraite, entre 40 et 45 % de la population bénéficie de certaines formes de couverture (presque 90 % de la population urbaine contre 20 à 25 % de la population flottante et rurale). Mais, surtout, le système n'apparaît pas financièrement viable (âge trop faible d'entrée en retraite, ratio de dépendance en hausse, hausse de l'espérance de vie...). L'extension de la couverture retraite ne suffit pas en soi ; c'est l'efficacité et la soutenabilité du nouveau système qui permettront de réduire à terme l'effort d'épargne des Chinois. Dès 2003, les autorités chinoises avaient identifié ces déséquilibres et ont cherché à les corriger, mais sans réel succès. Les programmes gouvernementaux de soutien à la protection sociale lancés depuis n'ont touché que la moi-

tié de la population des villes. Quant au grand plan de relance lancé à l'automne 2008, il ne concernait qu'à hauteur de 8 % la protection sociale des Chinois. 89 % des dépenses engagées dans ce plan de relance concernaient... les infrastructures. L'extension de la protection sociale aux zones rurales se heurte encore largement aux résistances des élites locales. La corruption locale est naturellement un frein supplémentaire. Bref, il est difficile d'envisager la planification généralisée d'un système de protection sociale semblable à ce qui s'est produit dans un grand nombre de démocraties occidentales après la Seconde Guerre mondiale.

D'autres travaux mettent en avant la progression des inégalités. Plus fondamentalement, c'est le partage de la valeur ajoutée entre le capital et le travail qui explique une part de cette sous-consommation.

Le modèle de développement chinois, axé sur les industries intensives en capital, fortement orientées à l'exportation et à bas coûts de main-d'œuvre (système encouragé par la sous-évaluation du RMB, l'adhésion à l'OMC en 2001 et diverses incitations fiscales), a favorisé les profits au détriment des revenus du travail, favorisant une suraccumulation de l'épargne des entreprises. Le transfert massif de travailleurs de l'agriculture vers l'industrie s'est donc accompagné d'une captation plus élevée des gains de productivité par les entreprises au détriment des salariés.

Le manque de maturité du système financier implique aussi un taux d'autofinancement structurellement élevé. Une grande partie d'entre elles sont, il ne faut pas l'oublier, des entreprises publiques, et ces dernières ne paient pas non plus de dividendes à l'État. Presque la moitié des entreprises cotées ne versent pas en fait de dividendes à leurs actionnaires. D'où une préférence naturelle pour la suraccumulation capitaliste, en l'absence par ailleurs de produits financiers sophistiqués sur lesquels les entreprises pourraient placer leurs cash-flows. Au total, la part des revenus du travail dans le PIB est revenue de 72 % en 1992 à 55 % en 2007. Le salaire horaire chinois est ainsi sept fois plus faible qu'aux États-Unis en parité de pouvoir d'achat. Quant aux revenus du capital, ils sont en l'état quasi inexistant à l'échelle macroéconomique.

Favoriser la consommation des ménages va donc au-delà de mesures en faveur de la protection sociale des salariés ; cela comprendrait en particulier un processus de libéralisation financière (accès plus aisé au crédit de la part des entreprises et des ménages). Pour les ménages, c'est évident ; le crédit destiné aux ménages ne représente que 13 % du PIB contre 70 % en Corée du Sud ou 48 % en Malaisie par exemple. Pour les entreprises, l'objectif serait que les entreprises ne soient pas conduites à avoir un taux d'autofinancement trop élevé, au détriment des salariés, et que l'allocation des ressources ne se fasse pas excessivement au profit des grandes entreprises publiques et industrielles. Il faudrait aussi supprimer les distorsions fiscales ou réglementaires en faveur des industries manufacturières et inciter les entreprises à distribuer des dividendes. Un régime de consommation plus élevé suppose donc également une économie plus « tertiarisée » et plus assise sur le dynamisme des petites entreprises. Les services ne représentent que 40 % du PIB (10 % pour l'agriculture et 50 % pour l'industrie) ; c'est beaucoup plus faible que la Corée du Sud (57 %).

Plus généralement, une solution saine et durable de développer la consommation serait l'innovation et la montée en gamme de l'industrie ; selon l'OCDE, le poids de la recherche-développement dans le PIB n'est que de 1,5 % (données de 2006), contre 2,6 % aux États-Unis ou 3,5 % au Japon. D'autres indicateurs, comme la balance des brevets ou le nombre de chercheurs, illustrent la même chose.

Plus directement, le développement de la consommation implique une extension et une modernisation des canaux de distribution dans ce pays, tout particulièrement dans les provinces.

La Chine a déjà beaucoup fait lors de la grande crise de 2007-2009 pour relancer sa demande intérieure, au risque de recréer une bulle de crédit, une mauvaise allocation du capital (l'essentiel du crédit au premier semestre 2009 a été dirigé vers les entreprises publiques) ou une dégradation ultérieure de la solvabilité du système bancaire. L'un des moyens les plus efficaces serait d'absorber les effets de cette relance par plus d'importations. Un

moindre excédent commercial et une moindre reconstitution des réserves de change permettraient en effet de limiter le surinvestissement chinois et les bulles.

Encore une fois, le développement de la consommation des ménages chinois appelle également une modification de la politique de sous-évaluation du taux de change. Au risque de la simplification abusive, la politique de change faible (sous-évaluation du RMB) de la Chine se fait au profit des zones exportatrices côtières, plutôt spécialisées en produits bas de gamme (textile, électroménager...) et au détriment de la majorité de la population. Certes, la hausse du change n'aurait pas un impact immédiat et direct significatif sur la consommation dans la mesure où les biens importés représentent seulement 8 % de la consommation totale. Mais l'appréciation du taux de change aurait également de nombreuses autres vertus compatibles avec un développement de la consommation de masse en Chine ; outre les gains de pouvoir d'achat pour les consommateurs, découragement du surinvestissement dans l'industrie, réduction de l'excédent commercial, allègement des pressions protectionnistes à l'étranger, incitation à une meilleure spécialisation et à une hausse de la compétitivité hors prix des exportations...

La politique du change faible implique en effet une situation chronique d'excès du crédit, d'où une suraccumulation du capital et des bulles d'actifs fréquentes. Elle serait cohérente avec l'ouverture progressive du compte de capital et permettrait de favoriser des sorties de capitaux et de limiter les bulles. Le choix actuel de stabiliser la monnaie au dollar conduit au contraire à une forte instabilité des réserves de change, donc du crédit intérieur et des prix d'actifs.

On peut craindre aussi que si le taux de change nominal ne s'ajustait pas suffisamment à la hausse, le taux de change réel progresserait, quant à lui, *via* une hausse de l'inflation ; l'histoire montre que le taux de change réel est l'un des vecteurs clés de l'ajustement des pays émergents.

Bref, le passage à une consommation de masse en République populaire de Chine est un processus beaucoup plus complexe

qu'il n'y paraît de prime abord, notamment puisque cela requiert des changements structurels profonds par rapport au modèle de développement chinois depuis trente ans et qu'il se heurtera à des obstacles non seulement économiques, mais aussi sociologiques et politiques. Est-il ainsi possible de voir la consommation chinoise se développer sans développement parallèle de la démocratisation ? Dès lors, si ce processus a lieu, l'hypothèse la plus probable et la plus souhaitable est celle d'une évolution graduelle et expérimentale.

L'Union européenne, les États-Unis, la Chine : quelles solidarités, quelles rivalités ?

HERVÉ DE CARMOY

*« L'Amérique est un grand pays, fort et discipliné dans la liberté,
mais qui ignore beaucoup de choses, et d'abord l'Europe. »*

Albert Camus (1947)

L'Europe est-elle en passe de tomber dans la trappe de l'oubli ? Après avoir conquis la première place dans l'Histoire du monde entre la Renaissance et la guerre de 1914-1918, elle a cédé le flambeau aux États-Unis. La victoire de 1945 a conforté l'Amérique dans sa position de première puissance militaire, économique, financière et culturelle. Or, depuis la chute du mur de Berlin, la puissance relative des États-Unis ne cesse de décliner sans, pour autant, que l'Europe n'en tire un avantage géopolitique. S'agit-il d'un mouvement irréversible au profit de la Chine et de l'Asie ? L'Amérique doit-elle se contenter de jouer en deuxième division, avec une Europe reléguée à un rôle de spectateur, voire de « payeur général en lieu d'acteur », selon la formule d'un ancien Premier ministre israélien ?

Il se pourrait que cette interprétation ne saisisse que l'écume des choses. Nous ne sommes plus au ^{xx}e siècle : le bouillonnement de la planète transforme toutes les sphères de l'activité humaine, notamment celle de l'usage de la force. Un nouveau monde émerge. Les lignes de partage traditionnelles entre solidarité et rivalité s'estompent au profit de liens adaptés aux circonstances. Les intérêts s'entrecroisent de façon pragmatique et imprévisible :

qui eût cru, il y a deux ans, que la Chine communiste contribuerait à sauver le système bancaire américain, qui est à l'origine de la crise économique actuelle ? Dans ce nouveau monde, le bras de fer entre grandes puissances, les idéologies, voire les guerres de religions, perdent en pertinence. Le devant de la scène est occupé par les intérêts économiques, avec en arrière-plan la remarque de Hegel : « L'Histoire de l'humanité est une histoire de lutte de pur prestige et c'est une lutte à mort. »

Alors qu'en est-il de la solidarité de l'Europe avec les États-Unis et la Chine ? Elle est à géométrie variable. Elle est inscrite dans les faits sur le plan économique et monétaire. Elle est nuancée dans le domaine financier. Elle est contrastée au niveau de l'action. L'Europe enfin se trouve dans un état de dépendance militaire durable à l'égard des États-Unis.

SOLIDARITÉ ET COOPÉRATION DANS UN MONDE

« MOINS OCCIDENTAL »

L'Europe économique est solidaire des États-Unis et de la Chine. Selon le rapport Schuman sur « l'Europe – 2009 » (fondation Robert Schuman), le Vieux Continent, avec ses 497 millions d'habitants, génère 42 % du commerce mondial. Il forme le principal ensemble économique mondial. Certes, les États-Unis constituent la première puissance économique, avec un PIB de 14 trillions de dollars, soit trois fois celui de la Chine. Mais, ensemble, les pays européens sont à l'origine de 22,6 % de la production mondiale contre 21,4 % aux États-Unis et 10,8 % en Chine.

La mondialisation dessine toutefois un nouveau monde, un monde moins occidental. En 2025, l'Europe et les États-Unis ne représenteraient plus que 8 % de la population mondiale contre 50 % pour l'Asie. La part de l'Asie dans le PIB mondial passerait de 24 à 38 % ; elle serait ainsi à parité avec l'OCDE. L'Europe est donc condamnée à repenser ses relations avec un nouveau monde : l'Asie. L'interface Europe-Asie répond à une logique d'intégration autant qu'à une dynamique de confrontation. L'intégration est alimentée par les flux de toute nature, les réseaux

et la libre circulation. La confrontation se nourrit d'OPA, de prix artificiellement bas, de marchés conquis dont l'Europe et les États-Unis deviennent exclus, d'une compétition féroce pour la localisation des sites de recherche et de production. Pour l'instant, l'intérêt bien compris des trois régions est de faciliter le bon fonctionnement du système. Il s'est avéré bénéfique pour l'immense majorité des populations.

Qu'en est-il de la sphère financière ? La solidarité a joué à plein au moment de la crise des *subprimes*. La collaboration entre instituts d'émission, États et grandes banques nationales a été exemplaire. La Chine a géré d'une main sûre ses avoirs en dollars et leur parité. Les États-Unis ont su neutraliser les risques de faillites bancaires. L'Europe a assuré la liquidité de son système. Les résultats sont au rendez-vous, et chaque pays rebondit en fonction de ses aptitudes : bon taux de croissance pour la Chine, reprise hésitante aux États-Unis, relative stagnation en Europe.

La crise de 2008 a transformé l'industrie financière. Un nouveau modèle chinois émerge. Il se différencie du modèle américain pour se trouver en résonance partielle avec ceux de l'Europe et de nombreux pays en voie de développement : en Chine, l'État – jamais absent – joue un rôle croissant. Il encadre au plus près l'activité des firmes étrangères, renationalise, crée des champions nationaux. Il contrôle les prix, les taux d'intérêt, les taux de change. Plus important encore, la Chine met à la disposition des grands groupes chinois plus de mille milliards de dollars, à long terme et à taux d'intérêt négligeable. Une telle manne fait coup double : elle relance, dans l'immédiat, l'économie chinoise et contribue à la sortie de crise du système financier occidental. Elle permet aux élites chinoises, investies dans les marchés, de gagner de l'argent. Depuis près de douze mois la Bourse de Shanghai a pris 90 %. N'oublions pas que la culture chinoise ne privilégie pas l'égalitarisme mais le labeur intense et les jeux de l'argent. C'est dire les affinités que les Chinois ont avec les Américains. Ils pourraient l'un et l'autre faire leur la formule de Guizot : « Enrichissez-vous. » En fait, ils le veulent tous, et vite. Évitions l'angélisme. L'Europe participe de cette mentalité. Mais elle n'a pas encore fait sien le postulat sino-américain selon lequel les inégalités extrê-

mes agissent comme des accélérateurs de croissance. Elle se contente d'un faible taux de croissance, compatible avec sa richesse actuelle et son absence d'ambition géostratégique. Elle n'est habitée par aucune transcendance, ressort intime de nombreux zèles missionnaires collectifs ! Enfin, l'Europe n'a pas encore sécrété un rêve d'avenir partagé : dire cela, c'est rappeler qu'elle n'est pas, aujourd'hui, une nation.

En revanche, les élites de la Chine restent muées par une volonté de prééminence. C'est un moteur puissant pour hausser un peuple au premier rang, surtout s'il a faim d'abondance et de considération.

Solidarité et processus de développement interne sont inséparables dans la philosophie de l'action politique de l'Europe. Il est clair que l'Europe s'est construite depuis 1951, comme l'a déclaré Robert Schuman, « par des réalisations concrètes, créant une solidarité de fait ». Au départ elle comptait 160 millions d'habitants et 6 pays. Soixante ans plus tard, elle réunit 27 États, et 497 millions de citoyens. Depuis sa création, l'Union européenne est en révolution silencieuse. À travers des abandons de souveraineté ciblés et progressifs, elle ne cesse de substituer l'union libre des peuples aux rivalités nationales. Elle constitue un marché d'un demi-milliard de consommateurs, soit 40 % de la population chinoise et 40 % de plus que les États-Unis. Elle subventionne les infrastructures des régions défavorisées. Elle promeut avec un certain succès une politique commune dans les domaines scientifiques, technologiques et de l'environnement. Un montant de 7 milliards d'euros est consacré à des programmes d'échanges d'écoliers et d'étudiants européens. Des progrès sensibles sont réalisés dans le domaine de la sécurité avec « Europol », « Eurojust » et la lutte antiterroriste. Toutefois, la volonté politique peine parfois à apparaître clairement derrière les complexités administratives et institutionnelles, ce qui induit le risque d'éloigner les citoyens du projet européen.

Tout cela illustre le fait que les valeurs humanistes du siècle des Lumières s'enracinent par petites touches dans toute l'Europe. L'État de droit progresse. Les résultats économiques dans la durée sont spectaculaires. Rappelons-nous le chemin parcouru depuis

1947. À cette époque, le niveau de vie américain était quatre fois la somme des niveaux de vie de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Le plan Marshall, l'adoption des meilleures pratiques en vigueur dans les universités et les entreprises américaines ainsi que la création d'un marché unique ont transformé la réalité économique et sociétale de l'Europe. Les niveaux de vie sont devenus comparables de part et d'autre de l'Atlantique, avec des inégalités nettement moins marquées du côté européen. Certes, l'Union européenne doit affronter une récession. Elle constate avec mélancolie un basculement économique, financier et donc à terme politique, au profit de la Chine et de l'Asie. Elle s'interroge : quel modèle d'organisation le monde devrait-il adopter ? Peut-il s'inspirer de ses propres réalisations ? La force de l'Europe est d'avoir su rétablir la paix de façon durable sur le « continent des guerres ». Les pays européens ont réussi ce pari, car ils ont accepté d'avancer à petits pas dans leur union. Ils ont respecté la culture et les institutions de chacun, à l'intérieur d'une charte démocratique minimaliste. Ce modèle de puissance normative (*soft power*) peut-il perdurer ? Convient-il de s'en inspirer dans d'autres régions du monde ?

La démarche européenne est-elle en résonance avec la Chine et les États-Unis ? En réalité, l'Europe n'intéresse la Chine que comme débouché : il n'y a pas de solidarité avec la Chine. Il y a une relation client/fournisseur qui exige de la diplomatie et des moyens financiers. Quant aux États-Unis, ils apprécient l'Europe comme allié historique, riche et accommodant. Dans la réalité, cela convient très bien aux États-Unis : créer des alliés dans la durée n'est pas nécessairement leur point fort. Ils préfèrent agir au cas par cas et selon les circonstances afin de conserver, concentrées entre leurs mains, l'initiative et la rapidité d'exécution. Il est en outre des domaines où il n'apparaît pas souhaitable que l'Europe leur emboîte le pas, notamment pour tout ce qui touche à la prééminence de la sphère financière sur l'industrie.

La raison de cette absence de rivalité entre l'Europe et les États-Unis est simple : il existe une différence de nature entre la force et la puissance. Il y a une force de l'Europe dans ses résultats et dans sa démarche. Il n'existe pas de puissance européenne. L'exercice

de la puissance exige une volonté collective. Il faut pouvoir s'infliger un haut niveau de sacrifices, mesurés en termes de choix financiers, de durée et d'intensité de travail et de remise en cause brutale d'avantages acquis. Il faut accepter de fortes prises de risques et les inégalités sociales. Les États-Unis et la Chine ont privilégié cette voie. Ils amputent tous les ans leur richesse nationale d'un montant considérable pour le consacrer à leur outil militaire. L'Europe a pris le contre-pied. Le pourcentage du PIB de l'Europe consacré aux dépenses de retraites et de santé est en constante augmentation, tandis que diminue la part relative des dépenses militaires. L'Europe a tourné le dos pour l'instant à la puissance par les armes, même si la Grande-Bretagne et la France conservent chacune une armée de qualité dotée de technologies avancées. La puissance militaire et sa projection sont, en revanche, au cœur de la stratégie américaine. Il est intéressant de noter qu'au cours de leur histoire les Américains n'ont jamais assigné une limite aux ressources financières requises par leur effort militaire. Mais ce qui a été pertinent pendant deux siècles l'est-il encore à notre époque ? L'Asie et le Moyen-Orient continueront-ils à financer un déficit américain largement creusé par les dépenses militaires ou voudront-ils voir une fraction croissante de l'épargne américaine réorientée se substituer à eux ? Au XXI^e siècle, la force armée de l'Amérique, au-delà du rayonnement de ses réseaux, de ses universités et de sa recherche, peut-elle demeurer le principal levier de l'exercice de la puissance mondiale ? L'Amérique peut-elle rester à ce niveau de prééminence militaire et politique avec une industrie battue en brèche par le monde entier ? C'est ainsi que les panneaux solaires chinois ont pris 25 % du marché américain en cinq ans. Ne conviendrait-il pas alors, dans les années à venir, de forger d'autres modalités de collaboration avec l'Europe, afin de tenir compte des nouveaux rapports de force avec la Chine ?

De 1945 à 1975, la puissance aux États-Unis fut exercée par ce qu'on a appelé le « complexe militaro-industriel ». Depuis lors, la dimension financière a pris le dessus. On peut parler d'un « complexe militaro-financier », la dimension militaire permettant de sécuriser les flux financiers. Il est plausible que les élites

américaines tenteront de préserver cet îlot de puissance financière et s'efforceront de limiter l'impact de toute réglementation financière internationale. Il est probable que le capitalisme financier américain continuera à socialiser les pertes et à privatiser les profits. Les banques ont plus que triplé leurs marges et augmenté les spéculations. Elles ne distribuent que peu de crédits au secteur productif, la raison en étant tout simplement que les banquiers commerciaux semblent être une espèce en voie de disparition, et que la manne financière se régénère dans les salles de marché. Elle procure des profits immenses à une petite élite peu désireuse de voir le pactole se réduire. Il est souhaitable que l'Europe continentale, emmenée par l'Allemagne et la France, et en contrepoint de la Grande-Bretagne, privilégie la dimension industrielle.

Reste le domaine militaire. Les Chinois ont un budget officiel de 56 milliards de dollars. Il augmente de 14 % cette année, certes d'un niveau faible où les parts du nucléaire et de l'espace représentent les lignes budgétaires dominantes, l'armée conventionnelle demeurant relativement archaïque. Dans les quinze ans à venir, la Chine aura les moyens économiques et la volonté politique d'accéder au rang de grande puissance militaire même si, *a priori*, elle n'envisage pas de stratégie de conquête.

Mais alors, quelle est la signification de la hausse à deux chiffres depuis dix ans des budgets militaires américains et chinois ? Ne mesure-t-elle pas un potentiel de rivalité ? L'Histoire montre qu'une augmentation massive de dépenses militaires n'a jamais coïncidé avec une démarche de pure solidarité. Elle fonde une rivalité qui s'exprime à plusieurs niveaux.

DES RIVALITÉS DANS UNE GOUVERNANCE MONDIALE PARTAGÉE

Parler de rivalités, c'est évoquer des rapports de force ; or au niveau des grandes puissances, les équilibres relatifs évoluent. Depuis une génération, la prééminence américaine s'est dégradée, sauf sur le plan militaire, domaine où les États-Unis bénéficient d'une supériorité écrasante. La chute du mur de Berlin a

marqué le début d'un paradoxe, à savoir une succession ininterrompue de conflits interminables alors qu'une *pax americana* de longue durée semblait à portée de main. Les États-Unis avaient vaincu l'Union soviétique en ne livrant que des combats périphériques. Ils auraient pu participer à un processus de paix généralisée tout en préservant leurs intérêts et ceux de l'Europe au Moyen-Orient. Certes il y eut le 11 Septembre. Cette attaque fournit tout à la fois une justification et un prétexte pour la présence des forces américaines en Afghanistan et en Irak.

Les causes et les conséquences de cet état de guerre interminable sont multiples. La plus fondamentale pourrait être une mutation du comportement du consommateur américain qui se mit à privilégier une consommation financée par la Chine et le Moyen-Orient au détriment de l'investissement. Dans cette situation, chacun porte une part de responsabilité. Les particuliers ne se refrènent plus ; leur endettement explose. La mentalité collective américaine privilégie le court-termisme et accepte un état de dépendance croissante à l'égard du travail effectué en Asie et du pétrole en provenance du Moyen-Orient. Ils adoptent la règle de vie de certaines élites européennes de 1780 qui affirmaient : « Mangeons notre capital et mangeons-le gaiement. » Les résultats sont connus : l'épargne individuelle s'effondre, les déficits atteignent des sommets. Plus grave, car il sera plus long d'y remédier, le tissu industriel américain se délite. Beaucoup, parmi les meilleurs talents, quittent le service public et l'industrie, ou refusent d'y entrer, pour faire fortune dans la finance spéculative. Dans ce contexte, que font les États-Unis pour protéger leur mode de vie ? Ils mobilisent une machine de guerre bancaire « *made in America* », jugée hors pair à l'époque. Grâce à elle, ils collectent à l'étranger et redistribuent en interne les excédents de liquidités de l'Asie et du Moyen-Orient. Pour éviter tout risque de pression indue, ils décident de compenser ces liens de dépendance financière et économique. Le levier existe : l'Amérique établit une supériorité militaire massive au Moyen-Orient, avec un soutien minime de l'Europe. Il en résulte une obésité de son endettement interne et externe, qui, conjuguée à des erreurs techniques de gouvernance à plusieurs niveaux, entraîne une crise

financière puis économique. Le scénario est conforme à ce qu'écrivait Churchill : « Les hommes d'État qui cèdent au désir de guerroyer, ne sont plus maîtres de leur destin, mais esclaves d'événements imprévisibles et incontrôlables. »

Pendant que l'Amérique altère son excédent de richesses par la guerre, par le sous-investissement et par le surendettement lié à la consommation, la Chine et l'Europe entendent chacune affirmer leur prééminence ou leur pertinence par d'autres voies. La Chine puise dans la grandeur de son passé le ressort interne pour redevenir l'empire du Milieu. En cela elle se différencie de l'Europe qui a effacé de sa mémoire collective son histoire conquérante des derniers siècles, sans pour autant parvenir, pour le moment, à faire disparaître des conflits séculaires en son sein.

La Chine joue tout à la fois le jeu de la solidarité et celui de la rivalité. Elle accepte de créer avec les États-Unis une soixantaine de commissions mixtes. Elle s'intègre dans les organisations internationales. Mais les domaines de rivalité se multiplient : la Chine pénètre l'Afrique et l'Amérique latine, zones d'influence traditionnelles de l'Europe et des États-Unis, par de multiples canaux. Elle envoie des médecins, des experts agricoles, elle investit, exploite des mines et crée des ports. Elle ne donne pas de leçons de morale mais diffuse l'image d'un ancien pays colonisé qui s'est redressé à force de travail. Ce faisant, elle sécurise ses approvisionnements en énergie et matières premières. Elle élargit ses débouchés. Elle se prépare à un bras de fer avec l'Euramérique dans de nombreux domaines, dont la finance, l'Iran et Taïwan.

En finance, le nerf de la guerre, ce sont les liquidités. L'Occident est asséché. La Chine dispose d'une marée de capitaux. Mais il y a plus : elle noue des alliances étroites avec les fonds souverains, pour acheter en association avec eux des mines, de l'or, du pétrole, de l'immobilier ou des participations dans des entreprises de distribution ou de technologies en Occident. Les capitaux des fonds souverains permettent à la Chine de se démultiplier, de faire jouer à son profit l'effet de levier. Les alliances se font discrètement et au cas par cas. Certes, la démarche n'est pas sans aléas : en un an, la Chine aura triplé le montant de ses encours bancaires

destinés à ses grands groupes. Il est de notoriété publique qu'une partie de ces sommes a été investie dans les matières premières, sur les marchés intérieurs de l'immobilier et des titres. Les risques de pertes sont significatifs. En tout état de cause, l'Europe et les États-Unis peuvent et doivent relever le défi de l'industrie financière chinoise. Ils ont pour eux la tradition, les équipes et certains flux. Pour ce faire, leurs banques devront se concentrer, se spécialiser, renforcer leur présence en Asie et repenser leurs méthodes de gestion interne. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine mais essentielle pour rééquilibrer les rapports de force.

Les accointances de la Chine avec l'Iran constituent une autre phase de cette immense partie de jeu de go visant à réduire l'influence des États-Unis et donc de l'Europe au Moyen-Orient puis en Asie. La Chine avance ses pions avec prudence. Elle explore aussi les possibilités de faire émerger une monnaie régionale et accumule de l'or à cet effet. Elle envisage de créer un concurrent à Internet. Elle structure à un rythme accéléré son potentiel militaire. Elle gère avec doigté sa relation avec les États-Unis, car l'évitement d'un conflit direct est au centre de la stratégie de survie de ses élites. Elle mobilise ses nouveaux réseaux en faveur de sa politique à l'égard de Taïwan.

Dans ce contexte, qu'en est-il de l'Europe ? Les faits prouvent qu'elle est en phase avec plusieurs tendances de fond de notre époque : la première est la volonté farouche de trois milliards d'individus de par le monde d'accéder au statut de classes moyennes ; l'Europe, à l'instar des États-Unis, a dans une large mesure réalisé cet objectif. La seconde consiste en le retour généralisé de la puissance publique. Cette évolution reflète une prise de conscience collective d'un intérêt général mondial lié aux risques de l'environnement, des pandémies, des excès du marché financier et du terrorisme. L'Europe est en pointe dans ces domaines. Les États-Unis dans la rhétorique se rebiffent, mais restent avant tout pragmatiques. Ils n'hésitent pas à nationaliser AIG, General Motors et les principales banques américaines. Mentionnons enfin, comme troisième tendance lourde, la quasi-impossibilité d'imposer à aucun pays, par les armes, des changements de régimes et/ou de modes de vie. Ce nouvel axiome est

conforme à la démarche de l'Union européenne, fondée sur le volontariat et la progressivité. Il va à l'encontre du zèle missionnaire inscrit dans les gènes américains. Son application à l'avenir fera l'objet d'intenses négociations.

Ainsi, une nouvelle architecture se dessine dans l'exercice du pouvoir à l'échelle mondiale ; la notion de gouvernance partagée prend peu à peu le pas sur les lourdes bureaucraties militaires, financières ou politiques. La diplomatie redevient centrale. Mais seule l'Europe aujourd'hui accorde de plus en plus de poids à la diplomatie multilatérale, la Chine et les États-Unis restant dans des logiques essentiellement bilatérales.

CHOIX, POSITIONNEMENTS ET STRATÉGIES D'ALLIANCE DES COMPÉTITEURS

Dans ce contexte, quel sera le positionnement relatif de l'Europe, de la Chine et des États-Unis ? Peut-on dégager quelques lignes de crête pour mieux appréhender l'avenir ?

Il paraît souhaitable que l'Europe poursuive sa progression laborieuse. Après s'être élargie elle devra tenter de s'approfondir afin de renforcer son efficacité au niveau de l'action. Cela deviendra essentiel, si elle veut gagner en poids relatif. Son manque de moyens militaires et son déficit d'action sur le plan international pourraient la condamner à devenir une immense Helvétie, ce qui n'est pas dans l'intérêt des États-Unis face à l'Asie. Pour peser davantage dans le rapport de force Chine/Amérique, l'Europe devrait sans doute se rapprocher de la Russie, tant les complémentarités industrielles et énergétiques sont profondes. En ce domaine, l'Allemagne a été précurseur. En tout état de cause, derrière le gant de velours, l'Europe devra se forger une main musclée. Elle lui sera indispensable pour retrouver aux côtés des États-Unis une influence géostratégique notable. Les États-Unis ne souhaitent pas dépenser une vaste énergie pour gérer la complexité européenne. Leurs priorités sont ailleurs.

Les États-Unis ont des révisions déchirantes à effectuer. Ils l'ont fait par le passé. Ils ont tiré les conséquences du moratoire de fait entre les grandes puissances depuis la guerre de Corée en 1951

qui a montré que le conflit nucléaire entre grandes puissances est exclu : la crise des missiles de Cuba en a été la preuve. Il leur faudra de même tirer les leçons de leurs récentes expéditions militaires au Moyen-Orient. Le recours à des forces d'occupation a montré ses limites. Ce qui était pertinent de 1945 à 1989 ne l'est sans doute plus de la même manière à l'avenir. Au-delà d'un outil d'une puissance sans égale, l'autorité morale des États-Unis sur le plan militaire sera influencée par la manière dont ils accompagneront les transformations au Moyen-Orient et par les résultats qu'ils obtiendront. Sauront-ils s'extirper de l'Afghanistan et de l'Irak, et trouver la voie juste avec l'Iran, comme ils ont su le faire voilà plus d'une génération avec la Chine ? En tout état de cause, la clé de voûte de la puissance des États-Unis au ^{xxi}^e siècle restera d'ordre militaire, mais elle devra reposer surtout sur la régénération de leur tissu industriel. En fait, les États-Unis doivent effectuer une double révolution. La première concerne la finance : leur suprématie se relativise ; ils ne sont plus la première source de capitaux ni la seule monnaie mondiale. L'euro, la croissance de l'endettement américain, qui atteint 90 % du PIB, et l'intérêt des Chinois pour la création d'une monnaie asiatique sont symptomatiques de la transformation du paysage monétaire mondial. Il en est de même de la galaxie bancaire et financière : les champions américains ont trébuché. Certes, ce ne sont pas les seuls. Mais toutes ces évolutions témoignent d'une mutation, à savoir la fragilité de toute suprématie financière, notamment américaine. Il s'ensuit que les États-Unis doivent accepter de réduire l'importance de leur industrie financière, dont l'exubérance a contribué à leur déclin industriel en détournant les meilleurs talents de l'industrie – c'est-à-dire du temps long – vers les métiers de la finance, c'est-à-dire de la spéculation. Force est de constater aujourd'hui, au vu des résultats des banques américaines et de la distribution des bonus qu'elles prévoient, qu'aucune inflexion en ce sens ne se dessine à l'horizon. En outre, le citoyen américain devra accepter d'investir dans le long terme : les infrastructures, les écoles, les universités et la santé, le capital-risque. Il est essentiel que les Américains le fassent, et qu'ils manifestent en ces domaines l'immense volontarisme dont ils sont capables.

Quant à la Chine, sa prééminence relative s'accroîtra : son poids démographique, son insertion dans une Asie en expansion et son économie sont des atouts impressionnants. Les chiffres de la prochaine décennie sont inscrits dans le disque dur du pays. Les Chinois n'ont pas fait d'erreur de politique économique ou financière depuis près de dix ans. Tout indique au contraire qu'ils effectuent les choix internes et internationaux judicieux tant du point de vue industriel que monétaire. Il reste les risques de dérives liés à l'étatisme surdéveloppé, à l'absence de démocratie politique, aux erreurs éventuelles d'investissements, au goût immodéré pour le jeu financier, et à la corruption. Les élites chinoises veulent à tout prix éviter la révolte des « sans-culottes ». Elles ont le mode d'emploi : une bonne dose de croissance économique, un fond solide de répression policière et un zeste de contrôle de l'information. Les résultats seront au rendez-vous.

Alors qui aura la haute main sur les affaires du monde ? Les paris sont ouverts, tant le mouvement brownien impulsé par les marchés et les dirigeants est imprévisible. Mais le sol ne se dérobe pas sous nos pas. La pérennité continuera à appartenir aux collectivités qui sauront incarner, dans le temps, les valeurs de pragmatisme, d'humanisme et de création de richesses durables.

Des normes, de la transparence et de la Chine

WILLIAM NAHUM

*« L'empereur jaune perdit sa perle obscure : il chargea Connaissance
d'aller la retrouver, mais en vain. Il envoya Vue Perçante
qui revint bredouille puis Dispute qui ne la trouva pas non plus.
Finalement il envoya Sans Rien qui la trouva :
Étrange, se dit-il, que ce soit Sans Rien qui l'ait trouvée... »*
Zhuang Zi

Les préoccupations de l'Académie des sciences techniques et financières se retrouvent fréquemment associées à deux grandes thématiques d'envergure, la régulation financière et la normalisation comptable en situant notamment au centre des débats une autre thématique d'envergure, la convergence internationale des régulations et des normalisations.

Et quel meilleur exemple que celui de la comparaison entre la Chine et les États-Unis pour aborder cette thématique ? Comme le disait Barack Obama en juillet 2009 : « Les relations entre la Chine et les États-Unis façonneront le XXI^e siècle, ce qui les place parmi les plus importantes relations bilatérales au monde. » Mais qu'en est-il de la régulation financière et de la normalisation comptable pour chacun de ces deux pays ?

La présentation des normalisateurs comptables et des régulateurs financiers pour la Chine et les États-Unis, objet de ce présent article, sera l'occasion de tirer des analyses sur les convergences mais également sur les différences observées.

LES NORMALISATEURS COMPTABLES

La Chine, normes comptables et normalisateur

Établies par le Comité chinois des normes comptables, China Accounting Standards Committe (CASC), les normes comptables chinoises sont fondées sur les GAAP (Generally Accepted Accounting Principles) et sur les IAS (International Accounting Standards).

Ces normes sont uniques au monde car issues initialement du modèle soviétique des années 1950. Dans ce système d'économie planifiée, l'État est le seul investisseur et propriétaire. En conséquence et en opposition avec les normes internationales, les normes chinoises sont moins centrées sur la notion de perte ou de profit, ou encore sur la notion d'inventaire des actifs et passifs. Les normes chinoises n'incluaient par exemple pas de comptabilisation des dettes et étaient davantage aptes à servir des problématiques de fiscalisation que des problématiques de management financier.

Pour dissiper et réduire les écarts avec les normes comptables internationales, la Chine a renforcé, à partir de 1981, les contacts et échanges avec les organismes comptables internationaux. Ces échanges ont permis d'aboutir à un nouvel ensemble de normes comptables présentant une convergence avec les IFRS de l'ordre de 90-95 %.

Le ministre des Finances chinois a en effet annoncé en 2007 l'adoption d'une nouvelle norme comptable de base et de 38 nouvelles normes, globalement alignées sur les IFRS, à l'exception de quelques dispositions. La norme de base s'apparente à un cadre conceptuel et les 38 normes traitent de presque toutes les questions couvertes par les IFRS. Le ministère a par ailleurs adopté 48 normes d'audit, analogues aux ISA (International Standards on Auditing). Toutes ces normes sont applicables par les sociétés cotées et les cabinets comptables depuis le 1^{er} janvier 2007. En 2008, certaines entreprises non cotées en Bourse ont été ajoutées à la liste d'adoption, y compris les entreprises centrales étatiques ou non cotées et les institutions financières. En 2009, la liste d'adoption a été encore élargie pour inclure les coopératives de crédit rurales.

Ces normes comptables ont été préparées par le China Accounting Standards Committee, placé sous l'autorité du ministère des Finances, le MOF (ministry of Finance) et établi en 1998.

Ce comité, réorganisé en 2003, comporte maintenant 20 membres et est assisté de trois comités professionnels :

- ▀ professional committee on accounting theory ;
- ▀ professional committee on accounting standards for business enterprises ;
- ▀ professional committee on accounting for government and non-profit organizations.

Les principales responsabilités attribuées au CASC sont les suivantes :

- ▀ organiser des consultations et procurer des conseils sur le planning général, la structure et le développement des normes comptables ;
- ▀ organiser des consultations et procurer des conseils sur la sélection des traitements comptables majeurs pour le processus d'élaboration des normes comptables ;
- ▀ organiser des consultations et produire des rapports sur l'implantation des normes comptables.

Malgré la tendance à la convergence avec les IFRS, certaines caractéristiques de la Chine engendrent des difficultés pour appliquer les nouvelles normes comptables dans la pratique, pour exemple les points suivants :

- ▀ share based payment ;
- ▀ subventions publiques et aide gouvernementale ;
- ▀ comptabilisation des actions subalternes (évaluation de la juste valeur des actions restreintes).

Outre les problèmes relatifs aux traitements comptables spécifiques, un phénomène particulier en Chine impacte la convergence avec les normes IFRS. Les ministères autres que celui des Finances (MOF) peuvent en effet prévoir des interprétations pour les nouvelles normes comptables, ce qui conduit à des confusions si ces interprétations sont incompatibles avec celles fournies par le

MOF. Pour régler cette situation, le MOF prépare un projet exigeant que l'application des normes comptables et les interprétations soient conformes à sa réglementation.

Les États-Unis, normes comptables et normalisateur

Aux États-Unis, les US GAAP (Generally Accepted Accounting Principles) constituent le référentiel normatif comptable. N'étant pas inscrites dans une loi, ces normes sont placées sous l'autorité du Financial Accounting Standards Board (FASB) qui est compétent pour le secteur privé et le secteur public.

Créé en 1973, ce comité a pour mission d'établir et d'améliorer les normes de comptabilité et d'information financière pour l'orientation et l'éducation du public, y compris les émetteurs, auditeurs et utilisateurs de l'information financière.

Pour accomplir sa mission, le FASB agit pour :

- ▀ améliorer la compréhension de l'information financière en se focalisant sur la qualité, la pertinence et la fiabilité de l'information ;
- ▀ faire évoluer les normes comptables afin qu'elles reflètent les changements de l'environnement ;
- ▀ surveiller tout changement législatif ou environnemental pouvant amener une modification des normes ;
- ▀ promouvoir la convergence internationale des normes comptables.

Indépendant de toutes organisations professionnelles, le FASB comporte les conseils et comités suivants :

- ▀ Financial Accounting Advisory Council (FASAC) ;
- ▀ Financial Accounting Foundation (FAF) ;
- ▀ Governmental Accounting Standards Board (GASAB).

La SEC ayant émis en 2008 une décision visant à abandonner les US GAAP d'ici à 2011 au profit des IRFS, le FASB est donc également en charge de cette évolution majeure, une convergence totale des US GAAP avec les IRFS.

La démarche de convergence dans laquelle se sont engagés le FASB et l'IASB est inscrite initialement dans l'accord-cadre « memorandum of understanding » signé en 2006.

Pas moins de trois années ont ainsi été consacrées à comparer les corps de normes afin d'en dégager les meilleures pratiques. Dès l'an prochain, tout groupe étranger coté sur les marchés américains sera dispensé d'une publication en US GAAP. Cette échéance n'est qu'une étape intermédiaire : à l'horizon 2013 le FASB et l'IASB ambitionnent une convergence totale.

À quelques mois des premiers effets de ce mouvement de convergence, on relève déjà des réponses apportées par le FASB et l'IASB sur des sujets spécifiques et problématiques. Pour exemple, la position de l'IASB sur la définition de la juste valeur des instruments financiers dans un contexte de marché non liquide a ainsi été immédiatement jugée conforme par le FASB et avalisée par la SEC.

La Chine et les États-Unis, coopération pour la normalisation comptable

La volonté de la Chine et des États-Unis de faire converger leur référentiel comptable avec les normes internationales est illustrée par un accord passé entre le FASB américain et le CASC chinois. Cet accord prend la forme d'un memorandum of understanding (MOU) qui vise à articuler la coopération et la communication entre les deux normalisateurs et prévoit :

- le renforcement de la communication sur des sujets portant sur la compréhension de points techniques précis qui permettront de faciliter les interactions entre les deux pays ;
- l'échange d'expérience sur l'implantation des normes comptables et sur la convergence internationale de ces normes (séminaires, visites réciproques, etc.) ;
- l'échange d'opinions et de conseils techniques sur la convergence internationale des normes grâce à l'envoi de collaborateurs du CASC aux FASB pour travailler sur la convergence avec les normes IFRS.

LES RÉGULATEURS FINANCIERS

La Chine et la CSRC, China Securities Regulatory Commission

La Commission chinoise de contrôle des marchés financiers, la CSRC, est une institution d'État, plus précisément une institution de la République de Chine qui, par la loi de sécurité en Chine (China's securities law) effective depuis juillet 1999, a l'autorité d'implanter une régulation centralisée et unifiée visant la sécurité des marchés financiers. La CSRC centralise ainsi les systèmes de supervision nationaux et possède également un pouvoir de sanction matérialisé par des pénalités en cas d'activité illégale.

Les principales responsabilités de la CRSC sont les suivantes :

- ▀ formulation des politiques, lois et réglementations concernant la sécurité des marchés financiers ;
- ▀ supervision des opérations financières et commerciales : fonds d'investissements, obligations, etc. ;
- ▀ supervision des négociations commerciales et financières et de la préparation de futurs accords et contrats financiers.

Basée à Pékin, la CSRC a vu son rôle renforcé en 2004 par la Cour suprême de Chine qui lui a délégué toutes décisions liées à la sécurité des marchés financiers.

La CSRC présente une structure organisationnelle très éclatée et spécialisée par secteur d'intervention, on distingue ainsi :

- ▀ le bureau général, General Office ;
- ▀ le département de supervision des offres publiques, Public Offering Supervision ;
- ▀ le département de supervision du marché, Market Supervision ;
- ▀ le département des supervisions intermédiaires, Intermediary Supervision ;
- ▀ le département de supervision des entreprises cotées, Listed Company Supervision ;
- ▀ le département de supervision des fonds d'investissement, Investment Fund Supervision ;

- ▀ le département de supervision des marchés à terme, Futures Supervision ;
- ▀ le département de maintien de l'ordre, Enforcement ;
- ▀ le département des affaires légales, Legal Affairs ;
- ▀ le département comptable, Accounting.

Chaque département est organisé en divisions. Pour exemple, le département de supervision du marché financier comporte :

- ▀ une division administrative (Comprehensive Division) ;
- ▀ une division de supervision des transactions financières (Division of Transaction Supervision) qui détaille les règles financières retenues pour ces transactions, examine la mise en œuvre des transactions, supervise les activités commerciales et conduit également des études et recherches en fonction du planning de développement du marché de la CSRC ;
- ▀ une division de supervision des accords et décisions (Division of Settlement Supervision) qui ébauche le contenu des régulations, détaille les règles d'implémentation des transactions, liquidations, enregistrements et dépôts ;
- ▀ une division pour l'information de l'activité de supervision (Division of Information Supervision) qui analyse les cotations boursières afin de gérer au quotidien les fluctuations anormales pour ensuite coopérer avec le département de maintien de l'ordre.

La Commission chinoise de contrôle des marchés financiers présente finalement une structure, des actions et des responsabilités très similaires à celles du régulateur américain, la SEC.

Les États-Unis et la SEC, Securities and Exchange Commission

Créée suite à la Grande Dépression de 1929 aux États-Unis, la SEC, Securities and Exchange Commission, est l'organisme fédéral américain de réglementation et de contrôle des marchés financiers.

La SEC fait appliquer six principales lois financières qui régulent l'industrie financière :

- ▀ le Securities Act of 1933 (mise à disposition de l'information pour les investisseurs et interdiction de la dissimulation et déformation) ;
- ▀ le Securities Exchange Act of 1934 (interdiction de certains comportements et droit d'exiger des rapports d'information périodiques) ;
- ▀ le Trust Indenture Act of 1939 (pour les produits financiers de type obligations, certificats et créances proposés au public) ;
- ▀ l'Investment Company Act of 1940 (relatif à l'organisation de sociétés telles que les fonds communs de placement) ;
- ▀ l'Investment Advisers Act of 1940 (réglementation de la profession des conseillers en investissement) ;
- ▀ le Sarbanes-Oxley Act of 2002 (visant à améliorer la responsabilité des sociétés en matière de publication d'informations financières et la lutte contre la fraude).

La SEC, basée à Washington, se divise, à l'image de la CSRC, en département ou divisions au nombre de 4, qui comportent eux-mêmes 18 bureaux :

- ▀ le département Corporation Finance (chargé de superviser les publications réalisées par les sociétés et l'enregistrement des transactions comme les fusions, ce département est également en charge de l'interprétation de la réglementation) ;
- ▀ le département Market Regulation (qui supervise l'activité des organismes de Bourse) ;
- ▀ le département Investment Management (qui supervise et régule les 15 000 milliards de dollars de l'industrie de gestion d'actifs et gère les lois affectant les sociétés d'investissements et de conseils) ;
- ▀ le département Enforcement (qui réalise des enquêtes sur les éventuelles violations des lois et conseille la SEC en négociant notamment des accords pour son compte).

SEC et CSRC, comparaison et mode de coopération

Si l'organisation de la CSRC pour la Chine est plus éclatée et spécifique, on retrouve tout de même une ossature commune et des

missions similaires. En effet, la SEC comme la CSRC organisent leur activité autour de départements dédiés à la régulation des marchés financiers, à la supervision de l'information financière, à la supervision des fonds d'investissement et enfin dédié à son renforcement.

Au-delà d'un mode de fonctionnement similaire, on constate une réelle coopération entre les deux organismes, renforcée notamment par un accord datant de 2006 : « Terms of Reference for Enhanced Dialogue ». Cet accord pose les conditions d'une relation ayant comme objectif le renforcement de leur coopération et collaboration.

Les entreprises américaines représentant plus d'un tiers des partenaires financiers des entreprises chinoises, la CSRC et la SEC ont voulu mettre en avant l'importance d'un dialogue régulier et renforcé pour maintenir de bonnes relations et répondre à trois objectifs principaux :

- ▀ identifier et discuter des intérêts communs concernant le développement et la régulation des marchés financiers ;
- ▀ améliorer la coopération et l'échange d'informations ;
- ▀ étendre et maintenir les programmes existants de formation et d'assistance technique proposés par la SEC et la CSRC.

Autour de ces trois objectifs, la SEC et la CSRC ont identifié les points d'intérêt communs suivants :

- ▀ la gouvernance d'entreprise ;
- ▀ les comités d'audit ;
- ▀ l'indépendance des auditeurs internes et externes ;
- ▀ la convergence des normes comptables avec les IFRS ;
- ▀ l'utilisation des technologies d'information.

Afin de répondre à ces objectifs communs, la SEC et la CSRC ont également voulu mettre en avant dans cet accord l'importance d'une formation commune qui se matérialise notamment par l'intervention de la SEC en Chine dans le cadre d'un programme de formation axé principalement sur la gouvernance d'entreprise et la division Enforcement.

Vers une collision en Afrique

SERGE MICHEL

« Pékin voit dans les pays africains des alliés de choix pour se déclarer leader du monde en voie de développement et leader de la lutte contre l'hégémonisme américain. »

Joshua Eisenman

Ils ont pourtant des points communs. Le président chinois aime à se faire appeler « Hu Jintao l'Africain » et a déjà visité quinze pays du continent. Quant au Président américain, Barack Obama, il revendique ses origines africaines et présente son arrivée au pouvoir comme l'occasion d'un renouveau dans les relations entre son pays et l'Afrique. Et pourtant, la rencontre des deux grandes puissances en Afrique pourrait bien produire quelques étincelles¹.

Faut-il parler de « grand jeu » ? Le terme, inventé au XIX^e siècle par Rudyard Kipling, désignait la rivalité qui a opposé deux empires en Afghanistan, le territoire qui séparait les Indes britanniques de l'Asie centrale russe. Pendant plusieurs décennies, les stratèges ont estimé que si la Chine et les États-Unis devaient s'affronter, cela se produirait à ou autour de Taïwan. Or c'est plutôt en Afrique que les points de contact se multiplient et que les deux grands se regardent en chiens de faïence.

-
1. Voir notamment « America's Coming War with China », de Ted Galen Carpenter (Palgrave Macmillan, 2006) ou feu Robert Kaplan : « How We Would Fight China », *Atlantic Monthly*, juin 2005.

LA CHINAFRIQUE AVANCE À GRANDS PAS

Le 11 juillet 2009, Barack Obama faisait à Accra, capitale du Ghana, son premier grand discours sur l'Afrique en tant que Président. Ce texte captivant¹ évoque le souvenir de son grand-père, cuisinier d'un colon anglais au Kenya, et celui de son père, qui a grandi en élevant des chèvres dans un petit village de ce pays avant de s'envoler pour le Nouveau Monde. À aucun instant, le Président ne prononce le mot « Chine ». Mais il semble y avoir pensé très fort, au point que les avancées fulgurantes de la Chine en Afrique sont à deviner entre chaque ligne de son allocution. Les exemples de pays africains « corrompus » ou « irresponsables » brandis par Barack Obama sont des alliés de Pékin, comme le Soudan et le Zimbabwe. Quant au journaliste ghanéen dont il fait l'éloge, précisant qu'il a risqué sa vie pour relater la vérité, Anas Aremeyaw Anas, c'est l'auteur d'une grande enquête sur les réseaux criminels chinois de prostitution au Ghana et au Nigeria, qui a permis l'arrestation de plusieurs parrains mafieux de l'empire du Milieu.

En 2008, les échanges entre la Chine et l'Afrique se sont élevés à 106,8 milliards de dollars (alors que l'objectif des 100 milliards avait été fixé pour 2010). Ce faisant, la Chine a éclipsé la France comme second partenaire commercial de l'Afrique et talonne désormais les États-Unis, qui n'ont plus que 15 milliards d'avance. Le principal partenaire de la Chine sur le continent est désormais l'Angola, avec 25,3 milliards de dollars en 2008, et c'est justement le pays qu'a choisi la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton lors de sa grande tournée africaine d'août 2009 pour sermonner les gouvernants locaux : « La prospérité de votre peuple dépend de la bonne gouvernance et de la démocratie. »

Dans un premier temps, l'attention américaine s'est concentrée sur les avancées chinoises dans les « pays voyous ». C'est le cas du Soudan, frappé par un embargo international, où la Chine a

1. Version intégrale sur ce site : <http://www.america.gov/st/texttrans-english/2009/July/20090711110050abretnuh0.1079783.html>

investi depuis 1995 plus de 15 milliards de dollars pour produire et exporter du pétrole. Une campagne importante a été menée aux États-Unis par des responsables gouvernementaux et des stars de cinéma à l'approche des jeux Olympiques de Pékin de l'été 2008 afin que la Chine use de son influence au Soudan pour faire cesser les atrocités au Darfour. C'est aussi le cas du Zimbabwe, pays renégat s'il en est de la scène internationale. En 2004, Robert Mugabe a annoncé que sa politique consistait désormais à « regarder vers l'Orient » (*look East policy*). Il a bénéficié depuis du soutien presque inconditionnel de Pékin, jusqu'à se faire livrer des armes en pleine campagne électorale, au printemps 2008. En contrepartie, des sociétés chinoises ont obtenu des concessions minières de cuivre, de cobalt, de nickel et de platine.

Or, depuis quelques années, Washington doit admettre que Pékin va tout aussi vite dans des pays longtemps considérés comme pro-américains. À l'été 2009, l'Afrique du Sud a découvert dans ses statistiques douanières que la Chine était devenue son premier partenaire commercial, avec une augmentation de 50 % des achats chinois de minerai sud-africain. L'année précédente, l'Industrial and Commercial Bank of China (ICBC), plus grande banque du monde par sa capitalisation boursière, avait acquis une participation de 20 % dans la Standard Bank d'Afrique du Sud, plus grande banque du continent, pour 4,85 milliards de dollars. De même, le *Financial Times* révélait, fin septembre 2009, que la major pétrolière chinoise CNOOC était en négociation secrète avec le gouvernement du Nigeria pour acheter des parts dans 23 blocs pétroliers pour un prix de 30 à 50 milliards de dollars. Il s'agirait d'une production de 6 millions de barils/jour qui serait retirée aux majors occidentales : Total, Shell, ENI, mais surtout ExxonMobil et Chevron.

DES ENJEUX DE LA RIVALITÉ SINO-AMÉRICAIN EN AFRIQUE

Dès lors, Pékin et Washington donnent désormais l'impression de calquer chacun de leurs mouvements en Afrique sur ceux de l'autre. La Chine inaugure une nouvelle et immense ambassade à Abidjan ? Les États-Unis annoncent qu'ils vont agrandir la leur.

Les Américains d'ExxonMobil réaffirment leur présence au Tchad ? Les Chinois offrent à N'Djamena un pipeline de 311 km et renforcent leur implantation au prix d'un accord contre nature avec Taïwan. Les Chinois emportent des contrats pétroliers et miniers au Niger ? Les Américains y envoient des troupes pour assister le gouvernement dans sa lutte contre d'éventuels éléments islamistes au nord du pays. Le Congo-Brazzaville se détourne de la France par une série de contrats et d'emprunts chinois ? Les États-Unis rénovent leur ambassade de Brazzaville et vont y quadrupler les effectifs. Le Liberia, dirigé par une Ellen Johnson-Sirleaf très pro-américaine, risque d'apparaître comme le petit frère africain des États-Unis ? Les Chinois s'y démentent pour acquérir des contrats miniers et ouvrir, à l'université de Monrovia, un département d'études chinoises.

Ce jeu de go continental semble sans fin. Les enjeux sont pourtant différents pour chacun des joueurs. Pour les États-Unis, il s'agit de maintenir ses positions et ses alliés, en particulier dans le golfe de Guinée, dont on dit qu'il pourrait à terme remplacer le golfe Persique et fournir à l'Amérique le quart de ses importations de pétrole. Et cela tout en sortant d'une présence africaine très militariste, décidée par l'Administration Bush après le 11 Septembre, pour combattre des mouvements islamistes dans le Sahara et la corne de l'Afrique. Car l'aide américaine à l'Afrique est toujours plus une aide militaire¹. Il y a dix ans, le Pentagone contrôlait 3 % des fonds de l'US Agence for International Development (USAID), il en contrôle désormais 22 %. Cette militarisation de la politique africaine des États-Unis², au sujet de laquelle le secrétaire d'État à la Défense Robert Gates a lui-même émis une mise en garde en 2008, provoque des inquiétudes à Pékin³ qui, du coup, accroît également sa présence militaire.

-
1. Stephanie McCummen, « U.S. Africa Aid Is Increasingly Military », *Washington Post*, 18 juillet 2008.
 2. Gerald LaMelle, « Africa Policy Outlook 2008 », *Foreign Policy In Focus*, 7 février 2008 (fpif.org).
 3. Au cours de la dernière décennie, son budget Défense a connu une croissance annuelle à deux chiffres.

Outre les accords de coopération militaires, qui lient désormais la Chine à une vingtaine de pays africains, ainsi que l'accroissement de casques bleus chinois sur le continent (avec 1 628 soldats, policiers ou observateurs militaires sous mandat de l'ONU, la Chine est devenue en 2008 le premier contributeur de casques bleus en Afrique, devant les 1 030 Français), la Chine ouvre elle aussi une base militaire. À l'été 2008, des troupes ont été envoyées en République démocratique du Congo (RDC) pour y établir une base interarmées à vocation continentale. Le quartier général a été placé à Kamina, dans la fameuse province minière du Katanga¹.

Le tour de force de Pékin consiste à avancer ses pions de la sorte, tout en dénonçant dans une rhétorique dont elle a le secret l'impérialisme et l'hégémonisme américains. En juin 2005, le *People's Daily* écrivait par exemple : « L'hégémonie et l'unilatéralisme américains se sont développés (en Afrique) comme des cellules cancéreuses. » Deux ans plus tôt, durant la cérémonie d'ouverture du second sommet Chine-Afrique à Addis-Abeba, le Premier ministre chinois Wen Jiabao s'était exclamé : « Les peuples du monde entier partagent une aspiration pour la paix, la stabilité et le développement. Mais l'hégémonisme montre sa tête hideuse. »

Pour la Chine, il s'agit bien sûr de sécuriser son accès aux matières premières, à commencer par le pétrole. Les majors chinoises ont d'ailleurs remporté plusieurs succès récents : le rachat par Sinopec pour 7,2 milliards de dollars de la compagnie pétrolière canado-suisse Addax, active aux Nigeria, Cameroun et Gabon, et l'accès aux forages ultra-profonds en Angola avec le rachat par Sinopec et CNOOC de 20 % du bloc 32 à la compagnie américaine Marathon, pour 1,5 milliard de dollars.

Mais il faut également pour la Chine savoir montrer qu'elle ne s'intéresse pas qu'aux ressources africaines, et c'est tout le sens de la tournée du président Hu Jintao de février 2009 : Mali, Sénégal, Tanzanie et l'île Maurice, qui ne sont pas des pays réputés pour l'abondance de leurs matières. Chacun de ces pays s'est vu grati-

1. « Base militaire chinoise », *Congo-K, La Lettre du Continent*, n° 543, 19 juin 2008.

fier de projets spécifiques. Pour n'en mentionner qu'un : le gouverneur de la province chinoise du Shaanxi, Li Xiaopeng, a inauguré le 16 septembre à Port-Louis, sur l'île Maurice, une zone industrielle qui absorbera à terme 750 millions de dollars d'investissements chinois. C'est le plus gros projet industriel dans l'histoire du pays, qui devrait générer 34 000 emplois et des revenus d'exportation estimés à 200 millions de dollars par an.

En effet, derrière les chiffres et les effets d'annonce, la rivalité sino-américaine en Afrique est aussi idéologique. Après les dégâts et la colère africaine contre le fameux « consensus de Washington » imposé par le FMI et la Banque mondiale pour conditionner leur aide à un ensemble de critères tels que la gouvernance, la démocratie, la décentralisation et les privatisations, la Chine propose un « consensus de Pékin », qui repose sur la seule condition de l'intérêt réciproque, le fameux « *win-win* » de la propagande chinoise, et qui rencontre un franc succès auprès des dirigeants africains.

Comment peut réagir l'Amérique à cette déferlante chinoise ? D'abord, il est intéressant de noter qu'à l'exception de quelques *think tanks* néo-conservateurs aujourd'hui en disgrâce pour avoir prôné la guerre en Irak¹, personne ne veut reconnaître l'existence de cette rivalité, de façon à ne pas donner le sentiment qu'une nouvelle course aux ressources africaines a commencé. La secrétaire d'État Hillary Clinton, interrogée à Luanda sur les projets chinois dans le pays, a répondu en août 2009 : « Je ne regarde pas ce que qui que ce soit d'autre fait ici, je ne m'intéresse qu'à ce que peut faire l'Amérique². » Dans le même ordre d'idées, Hank Paulson, ancien secrétaire américain au Trésor, pressé de rassurer des entreprises américaines actives en Afrique, avait déclaré lors d'une tournée africaine à la fin de l'ère Bush³ : « C'est très bien

-
1. Voir notamment la production de la Heritage Foundation : <http://www.heritage.org/research/asiaandthepacific/bg1916.cfm>
 2. Jeffrey Gettleman, « Clinton Praises Angola, but Urges More Reform », *The New York Times*, 10 août 2009.
 3. Alex Russel, « US Business Worried over China's Expansion in Africa », *The Financial Times*, 20 novembre 2007.

(ce que font les Chinois). Chaque partie du monde a besoin d'investissement. Et cette région en particulier bénéficiera de plus d'investissements. » Une nonchalance qui tranche avec le zèle inquiet que l'auteur de ces lignes a constaté lors de ses reportages en Afrique chez les diplomates américains, qui consacrent, en vérité, une grande partie de leur temps à suivre et commenter les progrès de leurs rivaux chinois.

Néanmoins, c'est dans le discours de juillet 2009 du Président Obama au Ghana que l'on doit essayer de deviner la réponse américaine à la conquête chinoise. Très en verve, le Président a tenté de couper l'Afrique en deux. D'un côté, les pays qui violent les droits de l'homme, gangrenés par la corruption et dont les dirigeants tentent de se maintenir au pouvoir en modifiant la Constitution ou en trichant aux élections. De l'autre, les pays vertueux comme le Ghana, qui sont dans la bonne direction du développement et des droits humains et à qui l'Amérique va tendre une main plus ferme, plus fraternelle et plus généreuse que par le passé. Et certains éléments de son texte ont semblé indiquer que les États-Unis étaient prêts à abandonner les pays « mauvais » à la Chine pour emmener les autres vers un avenir plus lumineux.

Ce 11 juillet, Barack Obama a été applaudi à tout rompre par les parlementaires ghanéens devant lesquels il s'exprimait. Et pourtant, deux mois plus tard, le Ghana signait un accord de coopération pour un montant qui n'a pas été rendu public avec la major pétrolière chinoise CNOOC, dont le P-DG, Fu Cheng Yu, était de passage à Accra pour une visite de courtoisie au président John Evans Atta Mills. Ce dernier en a profité pour déclarer, à la radio nationale : « Nos deux nations doivent apprendre l'une de l'autre pour le bénéfice réciproque de leurs populations. La priorité de mon gouvernement est de créer des emplois. Nous vous sommes reconnaissants d'être venus au moment où nous avons besoin d'aide¹. »

1. « Ghana, China Collaborate to Explore Oil », *Africa News*, 21 septembre 2009.

Partie III

QUESTIONS MONÉTAIRES

Chine/États-Unis : couple modèle ou couple infernal ?

PHILIPPE JURGENSEN

Chacun sait que les rapports complexes du couple Chine/États-Unis ont un rôle dominant dans notre économie mondialisée. Ils sont sans doute à l'origine même de la crise, à travers les déséquilibres d'épargne et de balance des paiements entre les deux côtés du Pacifique et la « bulle financière » provoquée par des excès de disponibilités en mal de placement. Tous pensent en tout cas qu'ils détermineront le profil de la sortie de crise.

Rappelons que l'empire du Milieu est déjà aujourd'hui la vraie deuxième puissance économique mondiale, si l'on corrige les statistiques de produit national établies aux cours officiels pour retrouver les parités réelles de pouvoir d'achat. Il est évidemment essentiel pour le reste du monde de savoir si les gouvernements des deux principales puissances travaillent en bonne entente et maintiennent l'accord implicite qui a fonctionné tout au long de ces dernières années : la Chine, qui s'industrialise à marche forcée, déverse ses excédents extérieurs, dus à une consommation interne encore insuffisante, sur le reste du monde, et notamment les États-Unis qui, eux, surconsomment. Le déficit extérieur américain considérable qui en résulte est lui-même financé par l'achat de titres financiers en dollars par la Chine, ce qui boucle le circuit. Si à cet accord implicite devait succéder la méfiance – les protestations en matière commerciale sur la mauvaise qualité des produits chinois, les contrefaçons et autres, s'ajoutant aux récriminations en matière de changes –, on pourrait aboutir à une guerre commerciale où les deux partenaires seraient perdants, entraînant le reste du monde dans la difficulté.

On voit à quel point il est important que la lune de miel américano-chinoise ne se transforme pas en scène de ménage permanente.

L'ASPECT MONÉTAIRE

Un article paru début octobre 2009 dans le journal britannique *The Independent* a provoqué une mini-panique sur les marchés : la Chine se serait entendue avec d'autres grands pays émergents et les exportateurs de pétrole (Russie, Brésil, Arabie Saoudite, Émirats) pour remplacer le dollar dans leurs facturations, d'abord par l'or, puis, d'ici dix ans, par un panier de monnaies. Rapidement démentie par les pays concernés¹, cette rumeur n'en est pas moins évocatrice d'un nouveau climat dans lequel la Chine cherche à « redistribuer les cartes » de la géostratégie. Réponse du berger à la bergère ?

Il est vrai qu'un changement de ton inquiétant pour les dirigeants chinois s'est manifesté dans les positions de la nouvelle équipe présidentielle de Barack Obama à l'égard du grand partenaire et rival asiatique : alors que l'administration sortante du Président George W. Bush ménageait la Chine, l'actuel secrétaire au Trésor – c'est-à-dire ministre des Finances – américain, Timothy Geithner, a déclaré ouvertement au Sénat, dès sa prise de fonction : le Président « pense que la Chine manipule sa devise, et veut obtenir un changement de ses pratiques en la matière ». Ce à quoi la Banque centrale chinoise a vite réagi, qualifiant ces « allégations » d'« erronées et trompeuses ». Même si d'un côté comme de l'autre, ces propos ont été atténués par la suite², la pomme de discorde demeure.

1. Les pays asiatiques (Corée, Thaïlande, Taïwan, Philippines, Indonésie, Hong Kong) sont même intervenus massivement, le 8 octobre 2009, pour soutenir le dollar (la Corée du Sud en aurait acheté pour 1 milliard de dollars à elle seule) afin de freiner la baisse de leur propre monnaie.
2. Dans son rapport semestriel sur les changes, publié en octobre 2009, le Trésor américain s'abstient d'accuser la Chine de manipuler sa devise. Mais il souligne qu'elle constitue des réserves de change à un rythme qui menace les efforts de réduction des déséquilibres mondiaux.

Il est indéniable que la monnaie chinoise, le yuan, est sous-évaluée ; très sous-évaluée, même, puisqu'il faut multiplier les chiffres officiels de revenu par deux ou trois pour rétablir les parités de pouvoir d'achat. Cette sous-évaluation n'est pas le fait du hasard ni d'errements des marchés ; elle est due à une politique tout à fait volontaire du gouvernement de Pékin. Il faut savoir que le yuan n'a pas le même régime de totale convertibilité et de libre flottement sur les marchés des changes que celui de l'ensemble des pays industriels depuis 1973. La devise chinoise reste une monnaie administrée, dont le cours par rapport aux autres devises est piloté par la Banque centrale. Depuis des années, les pays industrialisés demandent à la Chine de réévaluer la parité du yuan, qui est restée accrochée à un peu plus de 8 yuans par dollar (8,3 exactement) pendant longtemps. En juillet 2005, la Chine a fait une concession en admettant de décrocher de cette parité fixe et de laisser sa monnaie s'apprécier progressivement par rapport au dollar. Le moins qu'on puisse dire est que ce mouvement a été lent, puisque, au cours des trois années suivantes, le yuan ne s'est réévalué que de 20 % contre dollar : celui-ci ne valait plus, fin 2008, qu'un peu moins de 7 yuans (6,8 actuellement). Comme dans le même temps le dollar baissait, lui, à l'égard de l'euro, la monnaie chinoise a, en réalité, continué à se dévaluer par rapport à la nôtre jusque mi-2008 (les statistiques de la BCE montrent que 1 euro valait 10,8 yuans en moyenne au deuxième trimestre 2008, contre 10,2 en 2005). Inversé fin 2008 (l'euro ne valait plus alors que 9 yuans), ce mouvement a repris au deuxième semestre 2009 avec la nouvelle montée de l'euro par rapport au dollar, si bien que notre monnaie est revenue à 9,6 yuans en moyenne en juillet 2009, et 10,1 en octobre. La quasi-totalité du terrain gagné depuis 2005 par nos pays en compétitivité-change a donc été reperdue.

Même cette correction très partielle entreprise depuis 2005 est aujourd'hui remise en cause, car la Chine craint les conséquences sociales d'un ralentissement de sa croissance. Ramenée de plus de 13 % en 2007 à moins de 7 % en 2008, celle-ci s'annonce proche de 9 % en 2009 ; mais, pour Pékin, le drame commence au-dessous de 8 % de croissance annuelle ! La Chine semble donc

actuellement décidée à maintenir le cours le plus bas possible du yuan en l'ancrant de nouveau totalement sur le dollar, lui-même très affaibli.

Ce taux de change sous-évalué a pour conséquence de doper artificiellement la compétitivité, déjà forte, des produits chinois. D'où des excédents de balance des paiements courants de plus en plus importants qui se traduisent par l'accumulation de réserves de change : les réserves chinoises atteignent actuellement 2 300 milliards de dollars, soit plus du tiers de l'ensemble des réserves mondiales.

Que faire de ce trésor ? Même s'ils ont annoncé, à plusieurs reprises, leur désir de diversifier le placement de leurs réserves et, notamment, d'y augmenter la part de l'euro, les Chinois continuent en fait à placer la majeure partie de leurs réserves de change en dollars. Ils achètent donc massivement des bons du Trésor des États-Unis – la Banque centrale de Chine en est le premier détenteur extérieur, avec plus de 700 milliards de dollars –, mais aussi des obligations d'entreprises (dites « corporate »), réinvestissant ainsi leurs excédents commerciaux en titres financiers américains. Cela leur donne, en principe, un moyen de pression sur les États-Unis, qui se trouveraient en grande difficulté pour financer leur dette toujours croissante si l'empire du Milieu n'était plus acheteur de ces titres. Mais ce n'est qu'une hypothèse théorique tant que les relations d'ensemble restent bonnes entre les deux pays, dans la mesure où couper le cordon ombilical aurait pour conséquence immédiate de faire chuter le dollar, c'est-à-dire de faire baisser la valeur des réserves accumulées par la Chine, tout en diminuant sa compétitivité extérieure. Il y a donc de bonnes raisons pour que le circuit que je viens de décrire continue à fonctionner.

LES ASPECTS COMMERCIAUX

La Chine est aujourd'hui – aux taux de change actuels et compte tenu de sa formidable croissance – un acteur ultra-compétitif sur les marchés mondiaux, même si certains pays d'Asie, ou un puissant exportateur européen comme l'Allemagne, parviennent par-

fois à lui tailler des croupières. Elle dispose d'une production exportable d'autant plus importante que sa consommation intérieure reste excessivement faible : le taux d'épargne chinois, difficile à mesurer, est probablement proche de 50 % si l'on ajoute épargne publique et privée – l'épargne des ménages atteignant à elle seule au moins 30 % du PIB, contre 14 à 15 % en France. À l'opposé, le taux d'épargne a longtemps été pratiquement nul aux États-Unis, où les particuliers comme l'État n'hésitent pas à s'endetter pour consommer¹. Je ne citerai que les deux principales causes de cette situation dans l'empire du Milieu (il y en a beaucoup d'autres) :

- l'angoisse de l'avenir, dans un pays où la majorité d'une population rapidement vieillissante ne dispose que d'un système de retraite faible et où l'assurance-maladie publique est, sinon absente, largement défailante ;
- le très fort décalage entre le mode de consommation traditionnel des populations rurales de l'intérieur, encore très nombreuses, et celui, de type plus moderne, des régions côtières occidentalisées.

Grâce à, ou à cause de, cette situation qui se conjugue à un taux de change sous-évalué, la Chine voit ses excédents commerciaux s'accroître d'année en année. Ses exportations, après s'être accrues de 25 % par an en moyenne depuis l'an 2000, représentent un dixième du total mondial (contre à peine plus de 1 % il y a vingt-cinq ans), et sa balance commerciale à l'égard de l'ensemble du monde est largement excédentaire : 260 milliards de dollars en 2007, plus de 300 en 2008 et probablement presque autant en 2009. Son commerce bilatéral avec les États-Unis fait apparaître à lui seul un excédent de 246 milliards de dollars en 2008, c'est-à-dire plus du tiers du déficit américain.

Il n'est pas étonnant qu'une telle force de frappe commerciale inquiète les politiques, dans la mesure où un déficit extérieur qui

1. Cette situation est en train de changer rapidement, mais seulement partiellement. Ainsi, le taux d'épargne des ménages américains serait remonté de 0 à 5 à 6 % en 2009.

s'aggrave – comme aux États-Unis ou en France – signifie que l'on « importe du chômage » : on comprend bien que ce qui est produit à l'étranger, puis importé, crée de l'emploi pour d'autres que pour nos concitoyens ; les nombreuses délocalisations d'activité vers l'Asie ne font que le confirmer.

Dès lors, la tentation de mettre en exergue des contentieux commerciaux, d'ailleurs souvent fondés, avec la Chine est forte. Il est vrai que la qualité des produits chinois laisse parfois à désirer, comme l'ont montré les affaires des produits laitiers frelatés à la mélamine, ou des jouets et des meubles contenant des produits chimiques dangereux. Il est vrai aussi que la Chine est loin d'être complètement un pays de droit et que la propriété intellectuelle y est souvent mal respectée, comme des affaires retentissantes de contrefaçons l'ont montré. Il est vrai enfin que l'accès au marché chinois reste souvent entravé par des règles administratives ou des normes très discutables. On le voit bien par exemple pour nos services financiers de banque et d'assurances, qui doivent arracher des autorisations province par province dans un pays qui en compte 22.

Il est donc légitime de défendre nos positions commerciales et de pourchasser produits frelatés et contrefaçons. En revanche, il serait grave que des contentieux entrepris pour ces motifs légitimes finissent, de représailles en représailles, par dégénérer en une guerre commerciale désastreuse. La crise économique actuelle peut y conduire : la tentation du chacun pour soi est forte, accompagnée de l'illusion que l'on protégera l'emploi chez soi en se fermant aux autres. Ce serait, bien sûr, oublier que chacun de ces autres pays est un concurrent, mais aussi un acheteur de nos propres produits.

Il faut éviter à tout prix ce réflexe de fermeture : souvenons-nous que l'aggravation de la crise économique mondiale dans les années 1930 est due, précisément, à l'introduction par les États-Unis, dès 1930, des fameux tarifs douaniers « Smoot-Hawley », entraînant des mesures de rétorsion des autres pays et l'effondrement global du commerce mondial, qui a baissé de plus de deux tiers entre 1929 et 1933.

CONCLUSION

Personne ne souhaite, à l'évidence, voir un tel drame se renouveler. Pourtant, la violence de la crise actuelle conduit les tendances protectionnistes à réapparaître, avec par exemple les votes de la Chambre des représentants réservant les commandes publiques du plan de relance à l'acier américain, les aides réservées, en Europe, aux banques et aux entreprises qui investissent localement, ou, plus fâcheux encore, les menaces, en Angleterre, en Espagne, ou ailleurs dans l'Union européenne, contre les travailleurs immigrés.

D'ores et déjà, le commerce mondial connaît, après des années de vive progression, une chute de 12 % en 2009. Les prévisionnistes des organisations internationales espèrent une remontée de 2,5 % en 2010¹. Cependant, cette hypothèse relativement optimiste suppose que les désalignements sur les marchés des changes restent contenus (et la volatilité des cours maîtrisée) et que, grâce notamment à l'intercession de l'Organisation mondiale du commerce, le risque d'extension des contentieux commerciaux soit maîtrisé. L'échec répété des efforts pour conclure les négociations du « Doha Round » montre que le danger est sérieux.

Pour que la situation ne s'aggrave pas davantage, on doit espérer que les nouveaux dirigeants américains sauront résister durablement aux tentations protectionnistes, et conserver, au sein du ménage sino-américain, une bonne entente dont toute la planète a besoin.

1. Chiffres des « Perspectives de l'économie mondiale », octobre 2009, du FMI (Fonds monétaire international).

Une nouvelle monnaie de réserve ?

ANDRÉ LÉVY-LANG

Il est question depuis la crise de remplacer le dollar par une autre monnaie de réserve pour éviter les excès de création monétaire qui ont conduit à cette crise, ou tout au moins qui l'ont rendue possible. Ce serait en particulier une façon de sortir du schéma qui a permis l'expansion excessive de la masse de dollars générée par les déficits américains, financés par le reste du monde et en particulier la Chine en accumulant des réserves en dollars. Pour creuser l'idée d'une autre monnaie de réserve que le dollar, il n'est pas inutile de rappeler d'abord ce qu'est une monnaie de réserve et à quoi elle sert.

LES FONDAMENTAUX D'UNE MONNAIE DE RÉSERVE

Une monnaie de réserve est d'abord une monnaie, c'est-à-dire qu'elle a les deux caractéristiques de toute monnaie : elle sert de réserve de valeur et c'est un instrument pour les échanges, commerciaux et financiers. Mais, de plus, une monnaie de réserve assure ces deux fonctions au plan international : c'est une monnaie utilisée par les banques centrales pour détenir les réserves de change de leur zone monétaire (euro, yen, yuan, etc.) et c'est aussi une monnaie utilisée pour les transactions internationales, pour exprimer le prix des matières premières, des investissements, des échanges commerciaux et financiers. Pour être monnaie de réserve, une monnaie doit avoir une dimension supplémentaire qui suppose soit des accords internationaux formels, soit une situation de fait comme c'est le cas aujourd'hui.

La quantité de monnaie de réserve disponible dans le monde pour ces deux fonctions – réserve de valeur et transactions – est

une question importante : il en faut assez pour permettre la croissance, mais pas trop pour éviter l'inflation. Pendant longtemps, l'or a joué le rôle de base des réserves, en étant la référence officielle de valeur des principales monnaies nationales. Le lien avec l'or présentait l'intérêt d'éviter les excès de création monétaire, ou en tout cas de les freiner, parfois brutalement. Une création excessive de monnaie par un pays obligeait le pays à prendre des mesures pour réduire ses déficits ou à officialiser une dévaluation, opération délicate et ayant d'autres inconvénients. Les suites de la crise de 1929 ont montré les faiblesses du système de l'étalon-or, et le choc de la Deuxième Guerre mondiale a conduit les vainqueurs aux accords de Bretton Woods, qui ont créé le système de l'étalon de change or. Bretton Woods a officialisé le rôle du dollar comme monnaie de réserve, mais un dollar lui-même lié à l'or, celui des réserves de métal détenues par les États-Unis.

Ce système conservait en théorie les avantages de l'étalon-or, mais avec plus de souplesse pour la création de monnaie de réserve, celle-ci étant confiée de fait aux États-Unis. Les contraintes que cela imposait aux États-Unis les ont conduits, en 1971, à supprimer le lien du dollar avec l'or. La valeur du dollar n'étant plus définie par une quantité d'or physique, la création de dollars n'a plus eu à respecter de limites liées à la réserve d'or des États-Unis. Nous vivons donc depuis 1971 dans un système entièrement basé sur le dollar comme monnaie de réserve, ou plus exactement dans un système sans monnaie de réserve officielle, le dollar ne jouant ce rôle que parce que la grande majorité des acteurs économiques le lui attribuent.

D'UNE MONNAIE DE RÉSERVE DU XXI^e SIÈCLE

En pratique, le dollar représente encore les deux tiers environ des réserves des banques centrales, et reste largement dominant dans les échanges commerciaux, pour exprimer le prix des matières premières, pour le chiffrage et le financement des grands projets d'investissement, etc. Le dollar est aussi, fonction moins visible, la monnaie de l'économie parallèle dans les pays à monnaie non convertible, chaque fois que l'usage d'une monnaie reconnue

internationalement s'impose. Enfin, certains pays ont choisi de lier la valeur de leur monnaie au dollar. L'euro a pris une place appréciable dans les réserves des banques centrales et sur les marchés financiers (sur le marché obligataire surtout, où il égale ou dépasse le dollar), mais il est loin de jouer un rôle comparable dans les échanges ou comme réserve de valeur du secteur privé, en dehors de la zone euro.

N'est donc pas monnaie de réserve qui veut. Et pourtant, on ne peut pas ignorer les déclarations de dirigeants chinois ou russes sur la nécessité de s'affranchir du dollar, et la possibilité de créer une autre monnaie de réserve mondiale. Mais d'abord, deux questions :

- ▀ faut-il une monnaie de réserve mondiale, c'est-à-dire une référence de valeur commune pour toutes les monnaies, référence dont elles ne peuvent pas s'écarter ? L'expérience européenne montre la difficulté de l'exercice : le « serpent monétaire » qui a précédé l'euro a montré les limites de l'adhésion volontaire des États à une règle commune de valeur de leurs monnaies, il a fallu passer à l'euro, monnaie unique. Comme il n'est pas question d'une monnaie mondiale unique, la question du fonctionnement pratique d'un système de monnaie de réserve mondiale n'est pas triviale ;
- ▀ la référence à Bretton Woods a-t-elle un sens aujourd'hui ? Le point commun entre 1944 et le contexte actuel serait la volonté de beaucoup de pays d'éviter la répétition d'une crise économique mondiale majeure, mais la différence essentielle est que la conférence de Bretton Woods s'est tenue vers la fin d'une guerre mondiale, que les décisions ont été prises par les vainqueurs, et en pratique par les seuls Américains, avec l'aide des Britanniques. Aujourd'hui les États-Unis n'ont plus les moyens d'imposer seuls une nouvelle règle monétaire internationale, ni sans doute la volonté de limiter leur propre liberté de manœuvre. Et on peut constater que le G20 n'a pas exprimé d'ambition, en matière de questions monétaires, autre que celle d'assurer plus de vigilance et de concertation, sans mettre en question le système monétaire international actuel.

Dans ces conditions, on peut imaginer trois étapes, dont les deux premières sont déjà en cours, mais la troisième est très incertaine :

- ▀ à court terme, un retour au système « Chinamérique » étendu au reste du monde, c'est-à-dire en pratique que le dollar reste la monnaie de réserve de fait, le reste du monde acceptant de financer les déficits américains pour assurer la sortie de crise par une relance monétaire ; c'est bien ce qui se passe aujourd'hui ;
- ▀ une étape de bilatéralisme hors dollar, amorcée déjà par la Chine, basée sur les monnaies nationales autres que le dollar, deux États décidant de libeller leurs échanges dans une autre monnaie ;
- ▀ et peut-être une troisième phase, où une autre monnaie commencerait à reprendre le rôle du dollar, d'abord sur une base bilatérale, cela aboutissant après plusieurs années au remplacement de fait du dollar, comme le dollar a progressivement remplacé la livre sterling au siècle dernier.

Cette nouvelle monnaie de réserve pourrait-elle être les droits de tirage spéciaux, utilisés par le Fonds monétaire international ? Idée séduisante mais dont la mise en œuvre est difficile. Il n'y a aujourd'hui pratiquement aucun des éléments qui feraient des DTS un instrument de réserve et d'échanges capable de faire concurrence au dollar. Il faudrait pour faire progresser l'idée une préparation technique et politique, avec la participation du FMI, pour aller au-delà des déclarations de principe. Le travail nécessaire n'est pas lancé pour le moment, du moins pas officiellement, ni par le G20 ni par le FMI. Et on ne voit pas les États-Unis en prendre l'initiative aujourd'hui.

UNE CHANCE POUR L'EURO ?

Alors pourquoi pas plutôt l'euro ? Il a déjà la notoriété internationale, il occupe déjà une très bonne place dans les réserves des banques centrales et, dans le marché des changes, il a égalé ou dépassé le dollar dans le marché obligataire. Pour aller plus loin, il n'est pas nécessaire de prendre de décision politique difficile, ni

au G20 ou au FMI, ni même au niveau de la zone euro. Une évolution du rôle de l'euro peut se faire par les forces des marchés, car l'euro n'a pas de concurrent parmi les autres monnaies : ni la livre, ni le yuan ou le yen ne peuvent jouer ce rôle pour diverses raisons. Par ailleurs, la politique de la BCE, statutairement tournée vers la maîtrise de l'inflation, vaut peut-être mieux qu'une référence à un panier de monnaies ou de matières premières pour assurer la stabilité de la valeur d'une monnaie de réserve... Une telle évolution de l'euro donnerait à l'Europe les avantages liés à la monnaie dominante, notamment celui de commercer dans sa propre monnaie avec le reste du monde. Pour qu'elle se réalise, il faut que la zone euro, éventuellement étendue, devienne une puissance économique mondiale à la mesure de sa population, de son histoire et de son capital intellectuel. Cela est possible, au prix de réformes économiques, d'ailleurs nécessaires en tout cas. Mais cela est un autre sujet.

When East meets West : une lecture monétaire de l'axe États-Unis/Chine

PASCAL BLANQUÉ

L'axe États-Unis/Chine offre les deux faces d'un miroir, croissance émergente de la Chine, creusement des déséquilibres américains. Le déficit de la balance des paiements courants américains est la fois moteur de l'économie mondiale depuis le début des années 1980 et incubateur de ses fragilités. C'est sur l'axe États-Unis/Asie qu'ont éclaté les crises du tournant du siècle. L'Asie gouverne le mode de financement du déficit américain. La pompe à liquidités asiatique, c'est-à-dire le rôle de création monétaire assumé par les banques centrales de la région dans le cadre de régimes de change fixes ou soi-disant flottants, y a joué un rôle majeur. La Chine y tient une place désormais essentielle.

MYTHES ET RÉALITÉS DU MIRACLE CHINOIS

L'économie chinoise dispose certes d'un potentiel considérable de rattrapage. Cela dit, le concert enthousiaste des années récentes offre l'opportunité d'une pause plus interrogative. Miracles, bulles et krachs vont souvent de pair. Six ans après la crise asiatique, huit ans après la crise américaine de l'Internet, deux ans après celle des *subprimes*, la Chine concentre dans un cocktail fragile euphorie consensuelle et montée des déséquilibres domestiques.

Il était une fois une économie dont les taux de croissance mirifiques suscitaient l'ébahissement. Le rattrapage des États-Unis

n'était qu'une question de quelques années. C'était il y a plus de cinquante ans et l'économie n'était ni celle de la Chine ni celle des autres pays asiatiques, mais celle de l'Union soviétique. L'histoire ne se répète pas, mais ce pastiche raccourci de l'article de Paul Krugman (« The Myth of Asia's Miracle » [« Le mythe du miracle asiatique »], *Foreign Affairs*, novembre 1994) a son utilité.

La Chine connaît une croissance de rattrapage, qui reflète une spectaculaire accumulation d'*inputs* (stock de capital, travail et standards d'éducation notamment). Ces *inputs* ne pouvant doubler tous les dix ans, la durabilité du taux de croissance dépendra de la productivité (*output per unit of input*) et de la productivité globale des facteurs, dont la rentabilité du capital. Les taux de croissance actuels ne sont donc pas forcément extrapolables. Il n'y a pas, à ce stade, de différence de nature entre la croissance soviétique des années 1950, l'essor du début des années 1990 en Asie et le boom chinois. Il s'agit de la dimension structurelle de la question économique chinoise.

La dimension cyclique est, dans la logique même du rattrapage, source de déséquilibres domestiques (dette, investissement, actifs financiers) et donc de risque. Les entrées importantes de capitaux, le faible coût du capital, le régime de change fixe et la très forte progression de l'investissement ont ainsi été liés. La crise asiatique fut le produit du surfinancement des balances des paiements (entrées abondantes de capitaux) et de taux de change fixes. Les autorités monétaires ont créé toutes les liquidités nécessaires pour absorber l'excès de demande de devises locales, d'où un gonflement des réserves de change (investies sur des actifs libellés en dollars), avec une inflation de la base monétaire et du crédit domestique. La situation de la Chine est confortable depuis une dizaine d'années, avec en sus une balance excédentaire des paiements courants. L'expansion de la liquidité domestique en résulte directement, alimentant crédit, investissement et marchés financiers, dans un environnement bancaire où les réussites indéniables et visibles ne sauraient masquer les fragilités des créances douteuses. Quand le coût du capital est maintenu artificiellement bas, des phénomènes de surinvestissement apparaissent. Rien ne dit qu'ils ne soient pas à l'œuvre, en Chine, plus de dix ans après

la crise asiatique. Les surcapacités n'étant révélées que par la crise, le doute est permis. Contrairement aux voisins asiatiques en 1997, la fermeture du bas de la balance des paiements (contrôle des capitaux) est pour la Chine une garantie de stabilité, mais n'élimine pas le diagnostic de déséquilibre.

L'abondante liquidité domestique, dans un contexte surcapacitaire, et comme dans les autres pays asiatiques au début des années 1990, loin de nourrir un processus inflationniste classique, peut simplement gonfler des bulles sur divers segments financiers (immobilier, actions). Car la nature monétaire de l'axe États-Unis/Chine tient de nombreuses clés, celles des opportunités et des risques.

Cet axe États-Unis/Asie comprend une dimension commerciale. La structure du commerce entre les deux puissances produit dans une large mesure de la délocalisation de la base de production américaine dans la région (Chine). La dimension monétaire tient aux banques centrales asiatiques, détentrices de réserves de change où le dollar est en situation quasi monopolistique. Depuis 1993, c'est essentiellement sous l'interaction du gonflement du déficit des paiements courants américains et des politiques de change fixe conduites par les banques centrales des pays émergents qu'augmente la monétisation de l'endettement public américain (encours total de valeurs du Trésor américain qui est détenu soit par la Réserve fédérale soit, au titre de leurs réserves de changes, par l'ensemble des autres banques centrales – dont, principalement, celles des pays émergents, asiatiques surtout). Le mécanisme est connu : le statut du dollar permet une création monétaire dans les pays ayant des balances en dollars sans réduction symétrique des moyens de paiement circulant aux États-Unis. Ces derniers exportent en effet des capitaux qu'ils n'ont pas épargnés à proportion du crédit que leur consentent les banques centrales de ces pays, ce crédit étant lui-même la cause et la conséquence des entrées de capitaux venus des États-Unis.

De 1960 à 1995, on constate un lien fort et stable entre le taux de monétisation et l'inflation moyenne dans les pays du G7. Ainsi, une hausse du taux de monétisation de l'endettement public

américain a précédé d'environ trois ans et demi une accélération de l'inflation du prix des biens et services. En 1995, cette corrélation s'est brisée. Sur la base des relations passées, les taux d'inflation dans le G7 auraient pu avoisiner entre 6 et 10 % au tournant du siècle. Mais les marchés de biens et services ne sont pas les seuls où peuvent se déverser des encaisses non désirées. Les marchés financiers sont les réceptacles naturels dans le régime macrofinancier contemporain, où la liquidité est toujours injectée sur les marchés financiers. Elle peut s'y trouver piégée. C'est de fait à partir de 1995 que les valorisations financières ont quitté les épuises. Comme par ailleurs, et à la différence des années 1970 et 1980, l'endettement américain privé est devenu considérable, la situation comporte un risque de déflation croissant car l'explosion des bulles financières menace tôt ou tard de détruire de la liquidité et de la richesse.

On comprend au passage pourquoi modifier la parité de la devise chinoise pourrait gripper ce mode de financement où l'épargne chinoise couvre une part des déficits américains. Cet axe États-Unis/Asie est fragile, mais il a sa cohérence. Ce jeu en circuit fermé a maintenu le coût du capital artificiellement bas aux deux bouts de la chaîne, la meilleure façon de fabriquer des bulles de crédit et d'investissement. L'Asie a ouvert le bal des déceptions en 1997, la crise américaine l'a rejoint en 2000, la Chine a reçu une invitation. L'axe concentre, depuis 1990, miracles, bulles et krachs. L'histoire continue.

Les demandes de flottement/réévaluation du yuan, sans être surprenantes, ne sont pas sans limites. Par ailleurs, les menaces attribuées à la Chine ne résistent pas toutes à l'examen.

La Chine n'est pas la menace commerciale que l'on présente souvent. Son essor commercial est largement le reflet de l'*outsourcing* des pays riches et de leurs entreprises qui essaient leurs filiales, d'une externalisation et d'un abandon de production dont la contrepartie est la désinflation importée par les pays développés. Aux États-Unis, le phénomène prend deux formes liées, caractère structurel du déficit courant et baisse des prix. Par ailleurs, la Chine est un maillon d'une plate-forme de production asiatique

dont le consommateur final est logé dans les pays développés, aux États-Unis surtout. Sans nier l'émergence d'une demande domestique locale, la causalité économique et financière (la recherche des coûts les plus faibles ici) se déploie encore des pays développés vers les pays émergents, et non l'inverse. Si cette tendance lourde à la délocalisation n'est pas sans créer de nouveaux enjeux dans les pays développés (destruction d'emploi industriel), la Chine ne saurait en endosser toutes les responsabilités.

Par ailleurs, la réévaluation éventuelle du yuan n'empêcherait pas le coût du travail chinois de rester ce qu'il est, parmi les plus bas du monde. Et un flottement de la devise ne serait pas sans risques : importation de pressions déflationnistes ; volatilité du yuan offrant une cible aux marchés financiers. La Chine sait les avantages de sa fermeture financière, qui lui a permis de traverser les zones de turbulence de la décennie 1990-2000. La Chine ne s'ouvrira que progressivement et prudemment.

La Chine est certes une puissance économique montante, mais le chemin sera long. Avec 75 % du PIB mondial dont les deux tiers sont assis sur des demandes internes – le sort de la croissance mondiale est encore dans les mains des pays de l'OCDE au tournant du siècle. En 1999, la seule demande domestique américaine avoisinait 28 % du PIB mondial, alors que la somme des PIB d'Asie hors Japon et d'Amérique latine n'en représentait que près de 16 %. La méthode des parités de pouvoir d'achat accordait généreusement une part de 23 % du PIB mondial à l'Asie hors Japon, dont les deux tiers étaient le fait de la Chine et de l'Inde. Mesurée en dollar courant, la taille de la Chine et de l'Inde réunies ne dépassait pas celle de la Californie. Les échanges commerciaux ne constituaient qu'un huitième de l'activité des pays de l'OCDE, guère plus de 15 % du PIB mondial. Certes, les choses ont évolué en un peu plus de dix ans, sans bouleverser encore les logiques fondamentales toutefois. Il y a notamment confusion entre richesse chinoise (PNB par tête par exemple) et part de la Chine dans le commerce mondial (élevée) ; confusion entre demande intérieure et exportations nettes dans la structure du PIB chinois (l'émergence d'une demande interne autonome n'est

pas encore une réalité, d'où l'axe États-Unis/Chine procède du coup).

À considérer qu'il existe des raisons convaincantes de le faire, on ne peut toucher à la parité du yuan sans toucher au mode de financement de l'économie américaine ni risquer des effets secondaires indésirables. Mais ne pas toucher à cette parité, c'est accepter implicitement de laisser gonfler des déséquilibres domestiques chinois. *Something has to give*. Il y aura bien, un jour, un cycle en Chine. Que l'ajustement soit endogène ou exogène, l'axe des États-Unis/Chine ne peut en sortir inchangé. Ce sera un tournant.

LE RÉÉQUILIBRAGE AU RISQUE DE LA RUPTURE

Au-delà des incertitudes sur la qualité des statistiques chinoises, il semble bien qu'il y ait une hausse de la productivité du travail (mise au travail quantitative d'un volant de main-d'œuvre bénéficiant d'une élévation des standards d'éducation). En revanche, le flou demeure quant à la productivité du capital, dont l'accumulation massive est sans doute allée de pair avec un certain gaspillage dans des projets dont le taux de rentabilité s'avérera décevant *in fine* – déception masquée initialement par le caractère artificiellement bas du taux d'intérêt de financement du projet, en cohérence avec un coût de la liquidité « Banque centrale » lui-même artificiellement bas. Au total, il y a confusion entre la productivité du travail et la productivité globale des facteurs.

L'existence d'une épargne chinoise ne saurait par ailleurs masquer les mécanismes de création monétaire *ex nihilo* sur l'axe États-Unis/Asie. Est-on si sûr que le miracle asiatique tenait à des taux d'épargne élevés alors que ces pays accusaient un déficit de leurs paiements courants ? Est-ce vraiment de l'épargne que les ménages américains ont investi en Bourse si leur taux d'épargne était nul ? Est-ce de l'épargne qui a nourri la bulle de crédit des *subprimes* ? La crise asiatique fut, on l'a vu, le produit du surfinancement des balances des paiements et de taux de change fixes. Le statut du dollar permet une création monétaire dans les pays

ayant des balances globales positives sans réduction symétrique des moyens de paiement circulant aux États-Unis. Ce qui devait arriver est arrivé. À chaque palier, l'intensité du choc s'est élevée, le besoin de colmatage aussi.

L'axe macro-financier États-Unis/Chine inclut certes un certain nombre de déséquilibres (pour l'essentiel un coût du capital maintenu artificiellement bas aux deux bouts de la chaîne par une création monétaire *ex nihilo*). Cela dit, cet axe présente une cohérence, celle d'une circulation monétaire à laquelle s'adosse une circulation de biens, celle d'un statut du dollar et d'un régime de croyance dans lequel s'inscrivent les circulations de biens et de capitaux évoquées.

Il est peu probable que les soubassements de ce régime soient rapidement remis en question. Tant que le modèle de croissance chinois – et cela est vrai de l'Asie plus généralement – sera tiré par les exportations (vers les États-Unis principalement) et que les éléments de demande intérieure seront insuffisamment solides et donc incapables de nourrir une trajectoire de croissance autonome, les autorités monétaires chinoises continueront sans doute à intervenir sur le marché des changes, à gonfler leur base monétaire en achetant du dollar, et cela afin de piloter la compétitivité externe – précisément la valeur externe du yuan contre dollar – même si l'on se trouve durablement dans des zones de sous-évaluation de la devise asiatique. Ce jeu évoluera à proportion de l'autonomie de la croissance chinoise et un jour viendra où la Chine pourra se détacher du dollar et supporter une réévaluation du yuan, qui procurera d'ailleurs à la politique monétaire un outil dont elle ne dispose pas aujourd'hui. Pour l'heure, tel n'est pas le cas et il y a un choix implicite pour une certaine stabilité de l'équation financière externe (pilotage du taux de change dans des zones de sous-évaluation, contrôle des capitaux et verrouillage du bas de la balance des paiements) ; ce choix implique un coût interne éventuel de la surliquidité domestique (interventions non stérilisées, gonflement des réserves de change, abaissement du coût de la liquidité dans le système bancaire domestique), mais nourrit autant l'activité et la croissance que les déséquilibres, les bulles, les fragilités de crédit. Il y a *trade off*.

Dans les coûts éventuels figure l'inflation (du prix des biens et services) – crainte que peut légitimer la demande vorace de matières premières et, par la suite, des boucles prix/salaires sur fond de déstabilisation sociale, bien que l'existence de surcapacités, d'un marché du travail quasiment infini, et de bulles financières diverses (immobilier, Bourse...) conduise plutôt à penser que le risque principal est de nature déflationniste.

Par ailleurs, on ne voit pas pourquoi les autorités chinoises prendraient le risque de dévalorisation d'un stock d'actifs libellés en dollars sur lequel elles se trouvent assises, et de déstabilisation que cette dernière impliquerait.

On l'a vu, les trajectoires les plus crédibles d'ajustement de l'axe passent par l'émergence d'une demande intérieure autonome (et, partant, d'une « classe moyenne » solvable large) et ce n'est pas pour demain matin. De la même façon, l'émergence de marchés de capitaux chinois profonds, liquides-obligataires, interbancaires en particulier – et, parallèlement, d'outils de politique monétaire plus efficaces est essentielle pour canaliser l'épargne et le crédit vers l'économie chinoise et ce faisant conforter l'autonomie et la sécurité de la croissance. L'évolution de l'axe passe par là aussi. Tel n'est pas le cas aujourd'hui. D'une part, le développement du rôle des marchés de capitaux n'a pas suivi celui de l'économie réelle – ce qui constitue un frein pour la suite ; d'autre part, la boîte à outils de régulation du cycle reste limitée – au risque d'accentuation procyclique des fragilités et des excès du crédit.

Ce n'est pas tout. Sur l'axe macro-financier États-Unis/Chine, une augmentation de la dépense en Chine aurait dû s'accompagner d'une réduction symétrique des postes de dépenses dans l'économie américaine. La création monétaire *ex nihilo* qu'ont autorisée le statut du dollar et le jeu des autorités monétaires a fait que tel ne fut pas le cas. De déséquilibre en déséquilibre, de bulles en krachs, la capacité de l'axe à ranimer le phénix s'est progressivement amenuisée avec chaque fois de nouvelles facilités de liquidités monétaires ou budgétaires, un creusement nouveau des déséquilibres et du temps gagné sur un futur dès lors plus inquiétant. Progressivement s'est élevée la probabilité, à un certain

point, d'une entrée en grève des crédateurs de l'économie américaine, qu'il s'agisse d'un scénario ordonné (hausse de la prime de risque sur les actifs libellés en dollars, des taux d'intérêt à long terme plus élevés et/ou un dollar plus bas) ou d'une rupture plus brutale. Cette dernière verrait sans doute une perte de statut du dollar, qui précipiterait un ajustement des déséquilibres de l'axe avec violence (effondrement de la demande intérieure américaine, restauration des équilibres des comptes courants par la récession, éclatement des bulles des prix d'actifs financiers). Un scénario plus médian, plus souhaitable et plus crédible passe par l'émergence d'une demande interne chinoise autonome, qui conduit à une émancipation du yuan vis-à-vis du dollar et l'enclenchement ordonné d'un ajustement de l'économie américaine sans rupture. Ce scénario est enserré d'un côté par le risque de grève massive de créanciers forçant brutalement l'ajustement par la dépression des déséquilibres américains. C'est la fin du régime exorbitant du dollar ; de l'autre, par l'éclatement de la bulle de crédit en Chine, qui détruirait l'axe dans un jeu « perdant-perdant » (la Chine aurait sans doute plus à perdre car les actifs américains bénéficieraient sans doute d'un *flight to quality*).

La plupart de ces trajectoires possibles ont en commun une nécessité, le rééquilibrage de l'axe (*rebalancing*) – qui est rééquilibrage de la croissance mondiale partant. Il n'est écrit nulle part que l'économie américaine sera éternellement caractérisée par un besoin de financement externe structurel. Les plaques tectoniques finiront par bouger où s'inscrit la logique : une Asie émergente aux demandes internes plus vigoureuses et plus autonomes, caractérisée par un déficit des paiements courants ; une reconstitution de l'épargne américaine qui ramène les paiements courants vers plus d'équilibre au prix d'une croissance durablement plus faible. Le déficit sera transféré d'une zone à une autre dans un jeu global à somme nulle. Ce transfert sera aussi celui des dés du jeu global de la liquidité et des devises. Une page se tournera. Trajectoire ordonnée ou rupture du grand soir, telle est la seule question sans doute.

Dette publique américaine : le « dilemme du créancier »

VIVIEN LÉVY-GARBOUA ET GÉRARD MAAREK

« Lorsque l'on vit trop à crédit, les ardoises deviennent des tuiles. »

Philippe Bouvard

Depuis la fin de l'année 2008, les analystes nous mettent en garde contre le risque de l'explosion d'une nouvelle « bulle », celle du marché des *Treasury Bonds*.

Ces craintes naissent de l'observation d'une situation paradoxale : alors que la dette du gouvernement américain connaît une progression fulgurante, elle est financée sans encombre. Certaines évaluations donnent le vertige : 11 500 milliards de dollars, dont plus de 7 000 détenus par le public, si l'on y inclut les garanties données à certains acteurs privés (notamment les « agences »). Certes, les taux à long terme se sont un peu tendus, gagnant 100 points de base sur les huit derniers mois. Mais ces titres sont encore recherchés et leur prix reste élevé.

L'inquiétude concerne le moment, hautement désirable, où, la conjoncture s'améliorant, l'économie réinstallée sur son sentier de croissance, la Réserve fédérale devra relever ses taux d'intervention. L'investisseur, ayant retrouvé le goût du risque, se sera tourné vers d'autres actifs moins coûteux, aux rendements plus attractifs. Puisque la possibilité d'un enchaînement alternatif, « à la japonaise », c'est-à-dire d'une déflation persistante des prix et des volumes, semble écartée, un tel scénario paraît inévitable, et il devient alors rationnel de l'anticiper et d'agir avant qu'il ne soit trop tard, c'est-à-dire d'être parmi les premiers à se délester.

Ainsi, la « bulle » est déjà constituée : elle peut éclater à tout moment.

Il ne suffit pas d'évoquer le spectre d'un *sell out* sur le marché obligataire, encore faut-il en mesurer les conséquences. Après tout, lorsqu'en 1993 Alan Greenspan décida brutalement de resserrer sa politique monétaire, les ventes de panique qui en résultèrent n'ont pas laissé de trop profondes cicatrices. Qu'en sera-t-il cette fois-ci, alors que les encours concernés sont sans commune mesure et que le déficit public est toujours béant ? Un recensement des risques s'impose avant d'en évaluer la probabilité, et ce recensement va nous imposer un petit détour.

L'ÉTAT AMÉRICAIN PEUT-IL FAIRE DÉFAUT ?

Le « défaut » d'un État intervient lorsque, endetté, il s'est acquitté avec retard de ses obligations, versements en intérêts ou en capital ou que, plus grave encore, il a répudié sa dette, en partie ou en totalité.

Pour en mesurer les conséquences, il faut distinguer quatre cas de figure, selon que la dette est libellée dans la monnaie locale ou en devise étrangère, et selon qu'elle est détenue par des résidents de l'État endetté ou par des non-résidents :

Investisseurs Monnaie de l'emprunt	Investisseurs	
	Résidents	Non-résidents
Monnaie locale	Cas A	Cas B
Devise étrangère	Cas D	Cas C

Dans le cas des États-Unis, qui n'empruntent qu'en dollars, c'est-à-dire dans leur monnaie, on peut d'emblée éliminer le cas C – qui concerne surtout les pays émergents, et qui est l'occasion des défauts les plus fréquents – et le cas D : les États-Unis ne sont pas l'Argentine. Restent les deux autres situations (A et B) où l'État s'est endetté dans sa monnaie. En principe, il n'y a pas de danger de voir cette dette répudiée par l'État émetteur.

En effet, s'il rencontre des difficultés pour se financer (ou se refinancer), un État a trois possibilités :

- augmenter les impôts ;
- réduire ses dépenses ;
- emprunter auprès de sa banque centrale.

Eu égard à l'équilibre des pouvoirs au sein des institutions américaines, on voit mal l'exécutif entravé dans son action au point de faire « défaut », au sens strict du terme. S'il n'y a donc pas de risque de non-remboursement, en revanche il existe un risque macroéconomique majeur. Une création monétaire excessive, au voisinage du plein-emploi, est un facteur d'accélération de l'inflation : la dette est dépréciée par la hausse des prix et les prêteurs sont spoliés. À ce mécanisme viennent s'ajouter la hausse du taux d'intérêt à long terme provoqué par un déficit trop important, même s'il est financé de manière orthodoxe (*i.e.* par la dette), et la dévalorisation du stock de dette existant qui en résulte. Ces mécanismes sont à l'œuvre aussi bien dans le cas A (financement par des résidents) que dans le cas B (financement par des non-résidents). Qu'est-ce qui différencie alors ces deux situations ? Les non-résidents ne sont pas affectés directement par un éventuel durcissement de la politique budgétaire du pays emprunteur. En revanche, ils sont impactés par la dépréciation de la dette, qu'elle soit due à l'inflation ou aux taux longs plus élevés. Ils sont, en outre, pénalisés par une probable dévaluation de la monnaie dans laquelle sont libellés leurs avoirs. C'est exactement la situation de la Chine et des autres gros détenteurs de titres publics américains : les non-résidents détiennent 47 % de l'encours des *Treasury Bonds* dans le public et, sur ce total, la Chine compte pour près du quart ; ce qui suffit à lui donner le pouvoir de déplacer à sa guise l'équilibre du marché.

L'avenir économique des deux géants, Chine et Amérique, leurs relations politiques, et l'économie du monde dépendent de ce qu'ils feront pour désamorcer cette bombe à retardement.

LA MYOPIE DES AGENCES DE NOTATION

Jusqu'à ce jour, les agences de notation sont restées insensibles à la montée des périls. Considérons un instant la liste des pays bénéficiant du *rating* le plus élevé, par exemple chez Fitch, AAA. Y figurent à la fois des économies largement excédentaires comme la Norvège, pays pétrolier, ou Singapour, mais aussi des pays souffrant d'un déficit chronique : l'Espagne, le Royaume-Uni et la France, et évidemment les États-Unis. Le point crucial est que les gouvernements de ces pays émettent des obligations dans leur monnaie, le dollar, l'euro ou le sterling, devises universellement acceptées.

Pays ayant la note AAA (avril 2009)	Solde des paiements courants (2008, en % du PIB) Source OCDE, juin 2009
Singapour*	19,2
Norvège	18,2
Suisse	9,2
Suède	8,3
Allemagne	6,6
Pays-Bas	6,1
Luxembourg	5,5
Australie	3,8
Danemark	2,0
Finlande	1,7
Canada	0,5
Royaume-Uni	- 1,7
France	- 1,9
États-Unis	- 4,7
Espagne	- 9,5

* Évaluation FMI juin 2008.

Malgré la crise et la montée spectaculaire du taux d'endettement de quelques-uns d'entre eux (entre 2007 et 2010, + 24,3 points de PIB en France, + 42,4 au Royaume-Uni et + 34,7 aux États-Unis, où l'on s'approchera du seuil symbolique des 100 %), ils continuent de bénéficier de la note maximum.

Plus généralement, le pouvoir séparateur de la notation est relativement faible, s'agissant des économies avancées. La raison en est que le risque « *pricé* » par les agences est celui d'un défaut sur le remboursement de la dette en devises et que ce risque est, comme on l'a vu, quasi inexistant dans ces économies. En conséquence, le *rating* est peu sensible aux caractéristiques intrinsèques de la dette publique, et notamment à sa « soutenabilité¹ ». Or, au regard de ce critère, les États-Unis sont les plus mal placés de tous les pays de la liste. Leur déficit primaire « sous-jacent », c'est-à-dire calculé hors intérêts et débarrassé des influences de la conjoncture, est passé brutalement de 1,4 % du PIB en 2007, à 3,8 % en 2008, pour atteindre probablement un sommet historique à 6,2 % en 2009 et encore 6,8 % en 2010 (source OCDE). Ainsi, les administrations publiques américaines continuent de s'endetter, non seulement pour financer le déficit courant, mais aussi pour s'acquitter des intérêts dus, à la manière de Ponzi (ou faut-il dire, désormais, de Madoff?).

Une fois encore, les agences de notation pourraient bien être prises « en défaut ».

-
1. Ce concept exprime l'idée que la dette doit être remboursée à un horizon éloigné ; il faut pour cela que la somme actualisée des recettes à venir de l'État soit au moins égale à la somme actualisée de ses dépenses futures (hors intérêts). Une condition nécessaire est que, à un moment ou un autre, le solde primaire (recettes moins dépenses hors intérêts nets versés) redevienne positif. (Nota : toutes les grandeurs sont déflatées par le PIB en valeur.)

LE « DILEMME DU CRÉANCIER »

Il y a une certaine analogie entre cette situation et le tête-à-tête qui oppose fréquemment un prêteur et son emprunteur, une banque et une entreprise cliente.

Constatant de mauvais résultats chez son débiteur, le prêteur est en effet placé devant un choix difficile¹ :

- ▀ continuer à le financer, en escomptant que l'effort d'assainissement promis par les dirigeants portera ses fruits, et qu'il pourra ainsi recouvrer l'intégralité de sa créance ;
- ▀ lui retirer tout de suite son soutien, le contraignant à la faillite, mais limitant aussi ses pertes éventuelles.

De son côté, l'entreprise devra décider :

- ▀ soit de faire les sacrifices demandés, ce qui représente à court terme un coût certain pour ses partenaires, salariés et actionnaires, mais assure pour la suite la viabilité de l'exploitation ;
- ▀ soit de différer les décisions douloureuses, comptant sur la mansuétude de son banquier.

Les acteurs sont dans une situation typique de « jeu ». Selon que prévaudront les comportements « coopératifs », correspondant à la combinaison [1,1], ou au contraire « non coopératifs » (combinaison [2,2]), le bien-être collectif sera maximum ou au contraire en pâtilira. Les combinaisons mixtes [2,1] et [1,2] peuvent profiter au protagoniste qui ne coopère pas, au point que les deux s'enfermeront dans cette posture, aboutissant à la pire solution,

1. L'annexe présente une formalisation de ce dilemme du créancier. À noter que la littérature économique sur le sujet ne fournit pas, à notre connaissance, de formalisation de ce problème dans le cas du « tête-à-tête » entre le banquier et l'entreprise. Des travaux récents se sont intéressés au sujet du renouvellement du crédit dans un cadre interbancaire et dans un contexte où de multiples prêteurs sont en concurrence. Voir : C. Refait, « Soutien financier ou mise en faillite de l'entreprise ? Comprendre la décision de la banque », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 8, n° 1, mars 2005 p. 131-157 ; pour une revue de la littérature sur le sujet, voir X. Freixas et J.-C. Rochet, *Microeconomics of Banking*, New York, MIT Press, 1997, où sont présentées les modélisations existantes de ce problème.

c'est-à-dire [2,2]. On aura reconnu la logique du « dilemme du prisonnier », dont on sait qu'il débouche nécessairement sur un équilibre de Nash non coopératif¹.

La législation sur la faillite essaye précisément d'encadrer cette confrontation, de mieux faire communiquer les acteurs, et au besoin érige une autorité supérieure en arbitre. La banque doit naviguer entre les risques que son choix 1 soit qualifié de « soutien abusif » et que, à l'inverse, son choix 2 fasse l'objet d'une action en « rupture abusive du crédit ». On comprend en quoi consiste concrètement le « dilemme du créancier ».

C'est cette analyse que nous allons transposer au duel Chine/Amérique, avec une différence notable : aucune instance, aucun administrateur judiciaire ne viendra dicter la solution.

LES ENJEUX (FINANCIERS) DU DUEL « CHINE/AMÉRIQUE »

La relation entre la Chine et l'Amérique fait furieusement penser à celle qu'entretiennent le banquier et son client-emprunteur. D'abord la Chine est le créancier principal des États-Unis ; ensuite c'est une situation de face-à-face, bilatérale, comme celle que nous avons décrite plus haut ; enfin, la Chine est confrontée à chaque instant au « dilemme du créancier », *i.e.* à devoir choisir entre la poursuite de son soutien et le retrait. On va donc esquisser ici une formalisation de cette situation en termes de théorie des jeux, par une combinaison des stratégies macroéconomiques (simples) que pourraient adopter les deux pays dans les deux à trois ans à venir. Le raisonnement a deux limites évidentes : il reste très qualitatif (il faudrait, idéalement, chiffrer les conséquences macroéconomiques des différents scénarios à l'aide d'un modèle économétrique) ; il reste très financier, les considérations politiques étant laissées en arrière-plan. Examinons donc tour à

-
1. Du point de vue théorique, une solution de Nash est toujours dite « non coopérative », au sens où elle exclut la formation de coalitions entre les joueurs. Dans notre contexte, le terme de « coopératif » qualifie les stratégies plutôt accommodantes et bienveillantes.

tour les stratégies des deux protagonistes et la matrice des gains dans chacune des situations qui en découlent.

Les comportements

Pour la Chine, le comportement coopératif (C1, avec C pour Chine) consiste à financer le déficit public américain et à maintenir la parité yuan/dollar. C'est très largement la situation actuelle. Un comportement non coopératif (C2) serait de gérer ses réserves de change comme un portefeuille et de diversifier sa composition entre les devises, en réévaluant, *de facto*, le yuan par rapport au billet vert.

Pour les États-Unis, un comportement coopératif (A1, avec A pour Amérique) consiste, comme le débiteur de notre analogie avec la relation banque/entreprise, à faire des efforts, c'est-à-dire à entreprendre de réduire le déficit public en comprimant les dépenses ou en augmentant impôts, taxes et cotisations sociales. Le comportement non coopératif (A2) est la poursuite de la longue tradition du *benign neglect* (douce insouciance), telle qu'elle est pratiquée à l'heure actuelle.

La matrice des gains

Le tableau à deux entrées ci-dessous résume les quatre configurations qui découlent du croisement des comportements des deux pays. Dans chacune des cases, la matrice des gains recense les gains (ou les pertes) financiers associés à chaque stratégie pour les deux pays (a et a*, b et b*, etc.).

Chine Amérique	Stratégie coopérative C1	Stratégie non coopérative C2
Stratégie coopérative A1	(C1 A1) Chine : a Amérique : a*	(C2 A1) Chine : b Amérique : b*
Stratégie non coopérative A2	(C1 A2) Chine : c Amérique : c*	(C2 A2) Chine : d Amérique : d*

C1 ¥ A1 : La Chine accompagne les États-Unis dans leur effort d'assainissement. Ce partenariat produit une appréciation immédiate du dollar et à terme une croissance pérenne pour l'ensemble, celle de la Chine se recentrant sur la demande intérieure.

C1 ¥ A2 : C'est un peu la situation actuelle : *benign neglect* aux États-Unis, soutien indéfectible de la Chine. Mais la Chine commence à la trouver pénalisante : depuis la mi-2005, un calcul simple évalue à 140 milliards de dollars son coût de détention de titres américains (dont 86 pour les seuls *Treasuries*¹). Le soutien à ses exportations se paie par une dépréciation continue de ses actifs.

C2 ¥ A1 : La Chine joue en « solo ». On assiste à une forte hausse des taux d'intérêt et à un recul de l'activité domestique aux États-Unis. Ceux-ci seront contraints à un ajustement budgétaire douloureux, d'autant plus douloureux que leur banquier leur retire son soutien alors même qu'ils s'engagent dans un effort réel et courageux.

C2 ¥ A2 : C'est une combinaison nocive pour tous. Privé du soutien de la Chine, le dollar plonge, dépréciant un peu plus ses avoirs. Le déficit public des États-Unis continue de s'élargir. Leur déficit extérieur aussi, car la dévaluation du dollar ne s'est pas accompagnée de la politique de rigueur nécessaire. La Chine continue d'exporter et la croissance américaine se poursuit encore un temps.

Ce « jeu » n'a aucune raison d'être à somme nulle (ce que gagne l'un, l'autre le perd), ni même d'être symétrique (le même « profil » stratégique procure les mêmes bénéfices).

Faute de pouvoir quantifier la matrice des gains, on se limitera à quelques conjectures. La situation actuelle correspond bien à un équilibre de Nash. Les conditions suivantes sont remplies : $c > d$

1. À partir d'un calcul grossier, appliquant entre juin 2005 et juin 2009 le taux de dépréciation du dollar par rapport au yuan (16 %) à la détention moyenne par les autorités monétaires chinoises de titres US (140 milliards de dollars de « perte » en résultent) ou des seuls *Treasuries* (86 milliards en résultent).

pour la Chine et $c^* > a^*$ pour les États-Unis. Aucun des deux joueurs n'a intérêt à changer d'attitude, considérant celle de son vis-à-vis comme donnée¹.

Cette situation pourrait évoluer dans le mauvais sens :

- ▀ si la Chine a désormais avantage à ne plus coopérer, c'est-à-dire à ne plus financer sans condition le déficit américain, dès lors que les États-Unis ne font aucun effort pour le maîtriser ($d > c$) ;
- ▀ si, de leur côté, les États-Unis poursuivent leur politique unilatérale en jugeant les pertes que leur inflige la situation actuelle inférieures à celles qu'ils supporteraient s'ils montraient trop de bonne volonté, face à une Chine devenue agressive ($d^* > b^*$).

Dans ce cas, le « dilemme du créancier » commencerait à ressembler au « dilemme du prisonnier », jeu dont l'équilibre de Nash est composé de stratégies non coopératives (C2 ∇ A2 en l'occurrence).

Bien entendu, les gains d'une coopération ($a + a^*$) seraient probablement plus élevés que ceux du « chacun pour soi » ($d + d^*$), mais, si l'attitude qui consiste à ne pas coopérer quand l'autre se montre conciliant est toujours bénéfique, il y a peu de chances que l'équilibre vertueux soit atteint spontanément.

L'ÉCLATEMENT DE LA BULLE DES *TREASURY BONDS* : UNE MENACE BIEN RÉELLE

Disons les choses autrement : si la situation actuelle correspond bien à la case (C1, A2) du tableau, et que celle-ci s'avère intenable pour la Chine, il faut espérer qu'elle évolue en direction de la case (C1, A1) de la coopération bilatérale. C'est ce que semble proposer l'Administration Obama à son partenaire chinois. Malheureusement, il est douteux que les États-Unis aient avant longtemps la volonté ou la capacité de mener la politique de

1. C'est la définition même d'un équilibre de Nash.

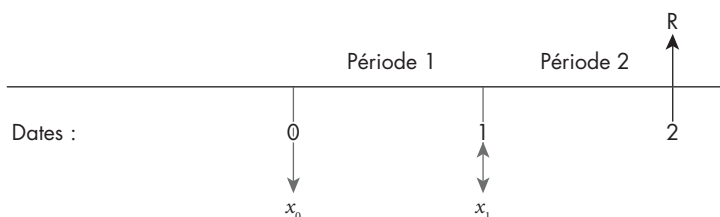
rigueur que cette stratégie suppose. D'où la possibilité de passer de (C1, A2) en (C2, A2), ce qui ajouterait aux désordres financiers actuels. La perspective d'un atterrissage en douceur s'éloignerait durablement, rendant probable un éclatement particulièrement destructeur de la bulle des *Treasury Bonds*.

À moins que la négociation ne s'ouvre à d'autres domaines. Les déclarations apaisantes d'Hillary Clinton sur les droits de l'homme sont un indice en ce sens. Entre l'environnement, le climat, le système monétaire international, la nouvelle régulation mondiale, les thèmes de marchandage et de recherche d'un nouvel équilibre ne manquent pas.

Rien n'est écrit d'avance : l'avenir de la dette américaine et des équilibres financiers internationaux dépendra de la capacité des deux protagonistes à renoncer à l'autisme des grandes puissances au profit d'une coopération responsable.

ANNEXE : LE DILEMME DU CRÉANCIER

On a envisagé une situation de « face-à-face » entre un banquier et son emprunteur. L'entreprise souhaite financer un projet, qui s'étale sur deux périodes et trois dates :



À la date $t = 0$, elle doit investir x_0 et à la date $t = 1$, elle doit dépenser x_1 , pour obtenir, à $t = 2$, un revenu R incertain. Le taux de rendement interne du projet est i tel que la valeur actualisée du projet soit nulle :

$$R = x_0(1+i)^2 + x_1(1+i)$$

L'entrepreneur dispose d'une capacité propre de financement ; l'autofinancement est une fraction a , supposée constante pour la commodité, des sommes à avancer. Il doit par conséquent emprunter l_0 et l_1 tels que : $l_t = (1 - a) x_t$ ($t = 0, 1$).

Ces sommes sont empruntées auprès d'une banque, qui prête au taux r (constant sur les deux périodes) et doit se refinancer au taux r_f . Bien sûr, $r_f < r < i$.

À la date $t = 0$, la banque finance l_0 et l'entreprise investit x_0 . Mais, à la date 1, pour des raisons qui ne sont pas décrites dans le modèle, une incertitude apparaît, et des indices dont dispose le prêteur (ce peut être la dégradation de la conjoncture, ou du secteur, une information de marché ou simplement celle révélée par le compte ouvert sur les livres de la banque...) semblent indiquer que l'entreprise n'est pas certaine d'atteindre le taux de rendement interne (i) attendu. Le rendement R pourrait être inférieur à la valeur espérée. Que doivent faire les protagonistes à $t = 1$?

L'entreprise peut, moyennant un niveau d'effort $\bar{e}$, atteindre l'objectif. Mais cet effort a un coût pour elle. Ce peut être un coût psychologique (des cadences infernales, une exigence plus forte du management vis-à-vis des salariés) ou monétaire (un apport de fonds propres des actionnaires de l'entreprise, ou un sacrifice sur les salaires et sur le programme de dépenses x_1). Avec un niveau d'effort inférieur, $\underline{e}$ (par exemple 0, c'est-à-dire sans effort particulier), le taux de rendement interne serait à un niveau inférieur, pouvant entraîner l'impossibilité pour l'entreprise de rembourser son emprunt, le revenu $\underline{R}$ devenant insuffisant. C'est au vu de la situation à la fin de la première période que l'emprunteur décide du niveau d'effort qu'il entend exercer pour la seconde période. C'est à ce même moment que la banque doit décider si elle renouvelle ou non son crédit, c'est-à-dire si elle consent l_1 d'avance supplémentaire (hypothèse du renouvellement) ou si elle demande le remboursement de l'avance initiale l_0 sans financer x_1 . Au moment de faire ce choix, la banque est consciente des possibilités de l'entreprise (entre $\underline{e}$ et $\bar{e}$) mais pas de son choix. De même, le choix du niveau d'effort par l'emprun-

teur se fait sans que ce dernier sache si le banquier va renouveler ou non son soutien. On a donc typiquement une situation de jeu des deux protagonistes, chacun étant dans l'ignorance de ce que va décider l'autre, avec quatre scénarios possibles :

Banque \ Entreprise	Effort (E)	Pas d'effort (NE)
Renouvellement (R)	(E, R)	(NE, R)
Non-renouvellement (NR)	(E, NR)	(NE, NR)

Matrice des gains

Pour calculer la matrice des gains de chacun des acteurs, dans les quatre scénarios, on va faire deux hypothèses supplémentaires :

- en cas de non-renouvellement du crédit, le projet est liquidé et la banque doit, si le produit de cette vente est insuffisant pour rembourser l_0 , se contenter de ce produit, qui est supposé valoir $(1 - l)x_0$. Toutefois, selon l'effort déployé, de taux de perte, l sera plus ou moins élevé. Lorsque $e = \underline{e}$, sa valeur $\underline{l}$ sera plus forte que celle qui sera atteinte $\underline{l}$ si $e = \bar{e}$;
- pour comparer les gains, il faut calculer leur valeur actuelle à une date donnée (ici, ce sera fait, pour simplifier, à $t=1$) et donc retenir un taux d'actualisation, qui sera le taux sans risque r_f .

Avec ces hypothèses, on peut calculer, dans chacun des quatre cas, le gain pour l'entreprise et celui pour la banque :

(E, R) :

Entreprise :

$$\frac{1}{1+r_f} [\bar{R} - \text{Min} \{ \bar{R} ; (1+r) l_1 + (1+r)^2 l_0 \}] - \bar{e}$$

Banque :

$$\frac{1}{1+r_f} \text{Min} \left\{ \bar{R} - (1+r_f)l_1 - (1+r_f)^2 l_0; \right.$$

$$\left. (1+r)l_1 + (1+r)^2 l_0 - (1+r_f)l_1 - (1+r_f)^2 l_0 \right\}$$

(E, NR) :

Entreprise :

$$(1-l)x_0 - \text{Min}\{(1-l)x_0 - \bar{e}; (1+r)l_0 - \bar{e}\}$$

Banque :

$$\text{Min} \left\{ (1-l)x_0; (1+r)l_0 \right\} - (1+r_f)l_0$$

(NE, R) :

Entreprise :

$$\frac{1}{1+r_f} [R - \text{Min} \left\{ R; (1+r)l_1 + (1+r)^2 l_0 \right\}] - \underline{e}$$

Banque :

$$\frac{1}{1+r_f} \text{Min} \left\{ \underline{R} - (1+r_f)l_1 - (1+r_f)^2 l_0; \right.$$

$$\left. (1+r)l_1 + (1+r)^2 l_0 - (1+r_f)l_1 - (1+r_f)^2 l_0 \right\}$$

(NE, NR) :

Entreprise :

$$(1-l)x_0 - \text{Min}\{(1-l)x_0 - \underline{e}; (1+r)l_0 - \underline{e}\}$$

Banque :

$$\text{Min} \left\{ (1-l)x_0; (1+r)l_0 \right\} - (1+r_f)l_0$$

Dans chaque cas, il faut comparer la recette de l'entreprise (soit le revenu final du projet, soit le produit de la liquidation des investissements de la première période, avec la décote due à l'usure et à

la vente « à la casse ») aux sommes dues à la banque (intérêts et principal) :

- ▶ si la recette est supérieure à la somme due, le banquier est intégralement remboursé, et l'entreprise conserve ce qui reste, amputé des sommes qu'elle a consacrées à « l'effort » ;
- ▶ si la recette est inférieure à la somme due, le banquier a le droit à la totalité des recettes ($\bar{R}$ ou $\underline{R}$ selon le cas) et il a une double perte : une partie de la dette et des intérêts ne sont pas remboursés, et il doit néanmoins financer son crédit et supporter le coût de portage au taux r_f . L'entreprise n'a le droit à rien, malgré l'effort consenti, qui s'est révélé insuffisant.

Équilibres de Nash

La résolution analytique du modèle étant passablement complexe, on s'est contenté ici de simulations numériques. Le modèle a été calibré avec les paramètres suivants :

$$x_0 = x_1 = 10$$

$$l_0 = l_1 = 9 \text{ (donc } a = 0,1 \text{)}$$

$$r = 5 \%$$

$$r_f = 2 \%$$

et l'on a choisi le taux de rendement interne dans les cas où l'entreprise fait un effort important et celui où l'effort est moindre :

$$i = 10 \% \quad \text{et par conséquent } \bar{R} = 23,1$$

$$i = -25 \% \quad \text{et par conséquent } \underline{R} = 13,1$$

les niveaux d'effort étant calibrés ainsi : $\bar{e} = 10$

$$\underline{e} = 0$$

avec enfin $\underline{l} = 0,25$ et $\underline{l} = 0,75$

Avec ces hypothèses, la matrice des gains se présente ainsi :

Banque \ Entreprise	Effort (E)	Pas d'effort (NE)
Renouvellement (R)	Entreprise : - 6,35 Banque : 0,81	Entreprise : 0,0 Banque : - 5,31
Non-renouvellement (NR)	Entreprise : - 3,95 Banque : - 1,68	Entreprise : 1,05 Banque : - 6,68

L'équilibre de Nash est atteint pour la configuration (R, NE). Si en effet, partant de cette configuration, l'entreprise cherche à augmenter son « effort » (passant de NE à E), elle y perd (son gain, qui était de 0,0, devient - 6,35) : elle n'y a donc pas intérêt. De même, si la banque, partant de (R, NE), décide de ne pas renouveler son concours (passant de R à NR), sa perte, qui était de 5,31, s'accroît pour atteindre 6,68 : elle n'y a pas plus intérêt. Ainsi, (R, NE) est un équilibre de Nash, bien que dissymétrique (la banque fait un effort en renouvelant son crédit, pas l'entreprise).

Donc, dans une situation correspondant à cet exemple, où l'effet de levier est considérable (9), et où le coût de l'effort est énorme ($\bar{e} = 10$) pour un taux de rendement interne satisfaisant (10 %) mais pas mirobolant, la solution coopérative (E, R) n'est pas la meilleure.

Bien entendu, l'équilibre de Nash obtenu dépend des valeurs numériques retenues. Dans une simulation où, les autres paramètres étant les mêmes, le coût de l'effort pour l'entreprise est fortement abaissé (de 10 à 2,5), un équilibre de Nash peut être atteint dans la configuration (R, E) où chacun se montre coopératif ; en sens inverse, si le risque de perte est accru (de - 25 à - 50 %), alors l'équilibre de Nash est celui du « chacun pour soi » (comme dans le célèbre dilemme du prisonnier) : peu d'effort pour l'entreprise et pas de renouvellement pour la banque (NR, NE).

Si l'on transpose cet exemple au cas de la Chine et de l'Amérique, l'équilibre (R, NE) qui est décrit est celui qui correspond à la

situation actuelle : la Chine, créancier, renouvelle son soutien aux États-Unis emprunteurs, malgré sa politique de *benign neglect*. Et c'est une situation d'équilibre tant que la Chine tolère la dépréciation de ses avoirs pourvu que ses exportations progressent et parce que le « coût de l'effort » pour les États-Unis (une politique douloureuse de redressement budgétaire) est très élevé.

Les banques chinoises en première ligne du financement de la croissance

MICHEL AGLIETTA

Au dernier trimestre 2008, la Chine a été frappée de plein fouet par la crise mondiale. La croissance s'est brutalement arrêtée. Elle est demeurée chancelante au premier trimestre 2009 à 3 % avant un extraordinaire redressement à 16 % annualisé au second trimestre. Le combustible de cette reprise a été le crédit bancaire, qui a bondi au rythme extraordinaire de 34 % (glissement annuel) sur le premier semestre 2009. Le ratio crédit/PIB est passé de 102 à 123 % en six mois.

Cette réactivité du crédit bancaire au plan de relance de l'État central, au financement de l'immobilier et à celui des projets des gouvernements locaux qui ont largement débordé les limites du plan de relance du gouvernement central, fait craindre le retour des créances douteuses. Bien que les banques chinoises n'aient pas été directement affectées par la crise financière occidentale, des interrogations se font jour sur le contrôle des risques. La gouvernance des banques est-elle efficace ? Peut-elle résister aux sollicitations politiques ? Y a-t-il un danger de retour d'une crise comparable à celle que les banques ont connue à la fin des années 1990 ?

LA RÉFORME DU SYSTÈME BANCAIRE CHINOIS

Le financement de l'économie chinoise est presque entièrement intermédié par les banques. En 2008, les banques ont contribué

pour 83 % du financement total des agents non financiers. L'État, qui avait une dette publique très faible, n'a émis des obligations que pour 1,7 % du total. Toutefois les obligations des entreprises sont en essor : quasi inexistantes en 2004 encore, elles ont atteint 9 % du total des financements. Aussi la santé des banques chinoises est-elle essentielle dans la montée en puissance de l'économie chinoise.

Les grandes banques chinoises sont devenues des banques commerciales en 1995. La liberté de gestion a provoqué une explosion de créances douteuses, conduisant le gouvernement à engager une réforme dès 1998. Un organe autonome de contrôle prudentiel, la CBRC (China Banking Regulatory Commission) a été créé en 2002. Selon la CBRC le redressement des principales banques commerciales a été spectaculaire. De 23 % du total des crédits bancaires en 2002, les prêts non performants sont tombés à 2,5 % en 2008. De fait, les grandes banques chinoises, qui ont bénéficié d'injections de capital public et de transferts de créances douteuses à des structures de défaillance, ont pu devenir des sociétés par actions entre 2004 et 2008. Leurs émissions à Hong Kong ont été des succès et elles ont accueilli les participations de grandes banques internationales. Cependant, au-delà des grandes banques, les banques commerciales urbaines, qui sont appelées à jouer un grand rôle dans le financement des PME, sont encore peu capitalisées, manquent d'expertise et demeurent très liées aux autorités publiques locales. Un processus de recapitalisation et de consolidation est en cours.

L'INFLUENCE DU PLAN DE RELANCE SUR LA QUALITÉ DES CRÉDITS

L'allocation du crédit est toujours biaisée au détriment de la rentabilité, en faveur des entreprises publiques et des besoins pressants d'emplois et de logements exprimés par les gouvernements locaux. Ces biais se sont accrus, d'autant que le plan de relance de 4 trillions de RMB approuvé par le gouvernement central est débordé par les projets des gouvernements locaux qui peuvent ou non être approuvés par la NDRC (National Development and

Reform Commission). Bien que la situation des banques soit saine et qu'elles aient les moyens de financer le plan de relance, la solvabilité d'une partie des nouveaux emprunts est sans doute mal assurée. Certains observateurs dans les banques étrangères installées en Chine et à Hong Kong pensent que le taux des prêts non performants est déjà remonté et pourrait atteindre 5 à 6 % fin 2009.

Au total l'ensemble des dettes brutes privées et publiques est faible à 110 % du PIB, de deux fois à plus de deux fois inférieur à ce qu'il est dans les pays occidentaux (230 % aux États-Unis et 240 % au Royaume-Uni). C'est le manque de transparence et de contrôle de l'endettement, surtout celui qui provient des collectivités locales, qui constituerait la fragilité du système financier si la croissance venait à ralentir durablement.

Comme la majeure partie des prêts non performants de la fin des années 1990 est venue des défauts de paiement d'entités publiques sur des projets d'infrastructure non rentables, la NDRC a pris des mesures dès janvier 2009 pour inciter les banques à allonger la durée de leurs prêts et pour faciliter le renforcement des fonds propres des sociétés de financement municipales. Encore faut-il qu'elle limite la validation des projets à financer et que les banques refusent de financer les projets non approuvés. La CBRC a appelé les banques à la prudence dans le financement des projets qui n'ont pas la garantie de l'État central. Or celui-ci ne finance que des projets à vocation interrégionale. C'est pourquoi l'ensemble de ces contrôles administratifs devrait freiner sensiblement le crédit bancaire au second semestre 2009. De plus, la Banque centrale a des moyens efficaces de limiter la croissance du crédit bancaire en augmentant les taux de réserve obligatoires, voire en réinstaurant le contrôle quantitatif du crédit.

VERS UN SYSTÈME FINANCIER MODERNE

La Chine est trop dépendante du financement bancaire pour allouer les capitaux dans la nouvelle phase de son développement. Car le surinvestissement des industries lourdes dans un système productif tourné vers la transformation industrielle en

vue de l'exportation ne peut plus être le principal moteur de la croissance chinoise. Les PME dans les biens de consommation intérieure, le rééquilibrage régional vers les provinces du Centre et de l'Ouest, les technologies liées aux sources d'énergie renouvelables et aux normes environnementales plus strictes et surtout l'essor des services vont nécessiter des financements plus diversifiés. De leur côté, la réforme médicale et celle des retraites sont des processus de grande portée.

L'accès des PME à des sources de financement externe stables entraînera une diminution considérable de l'épargne privée, de même que l'établissement d'un service public universel de soins médicaux et qu'une amélioration soutenue de l'éducation publique en milieu rural feront baisser l'épargne des ménages. On doit donc s'attendre à la fois à une baisse du taux d'épargne qui est l'un des plus hauts du monde et à une restructuration de l'épargne dans le sens du développement rapide d'une épargne contractuelle gérée par les investisseurs institutionnels. Il est, en effet, essentiel au stade de développement atteint par la Chine que les ménages ne soient pas prisonniers des dépôts bancaires, mais qu'ils aient des supports de financement capables de gérer le risque à long terme de leur cycle de vie et de valoriser leur richesse dans des conditions de sécurité convenables.

Les obligations constituent le socle d'un financement de marché faisant porter le risque sur un vaste ensemble de porteurs de risque et ouvrant aux banques des activités complémentaires à leurs crédits. Étant donné les investissements de long terme nécessaires dans la prochaine décennie pour redéployer la croissance chinoise, le développement obligataire devrait être considérable. La constitution de courbes des taux d'intérêt sur une vaste gamme d'échéances et sur un large spectre de risques est également le préalable à une libéralisation plus complète des mouvements de capitaux, donc à l'internationalisation du yuan. Corrélativement, elle permettra à la Banque centrale de conduire sa politique par les taux.

Cette réforme est engagée. Mais elle est loin d'être suffisamment avancée, surtout dans le domaine des obligations des entreprises.

Dans les deux dernières années, un marché du papier commercial émis par les entreprises d'État, négocié sur le marché interbancaire et bénéficiant de la garantie implicite du gouvernement, est né. L'offre de titres concerne aussi les collectivités locales, désireuses de se dégager du financement bancaire, qui cherchent à émettre des titres sur des plates-formes financières. Du côté de la demande de titres, les compagnies d'assurances ont reçu l'autorisation d'acheter du papier AAA non garanti.

Néanmoins, jusqu'ici, ce sont les banques qui ont acheté 62 % des titres, contre 11 % aux assureurs et 27 % aux fonds communs de placement. Le risque n'est pas encore vraiment redistribué et diversifié. L'obstacle le plus important est l'évaluation du risque. Les notations des agences chinoises ne sont pas crédibles. C'est pourquoi le marché demeure sous la dépendance de la garantie implicite du gouvernement. Toutefois, ces dysfonctionnements de croissance sont surmontables. La réforme financière qui a débuté est un moindre défi que la réforme des banques qui a été menée à bien au début de la décennie actuelle. Nul doute que la Chine aura un système financier capable d'être le pôle d'attraction d'un espace monétaire et financier régional dans un système international polycentrique.

Entre fascination et désamour : la création d'un fonds souverain chinois pour accéder aux investissements américains

XU REN ET PHILIPPE DESSERTINE

L'histoire du fonds souverain CIC (China Investment Corporation) illustre la complexité du rapport entre les économies américaine et chinoise. Très liées l'une à l'autre, elles ont éprouvé les limites de leur proximité pour évoluer vers un modèle différent.

L'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001 entraîna un développement du commerce extérieur chinois. Les excédents de la balance commerciale provenant d'exportations, en particulier vers les États-Unis, s'ajoutèrent à une politique monétaire volontariste ; il en résulta l'accumulation de réserves de change considérables, investies notamment en *Treasury Bonds*. Entre 2001 et 2007, le montant de ces bons passa de 18,51 à 421,1 milliards de dollars, soit une augmentation de 2 175 %, plaçant la Chine au deuxième rang mondial des créanciers du Trésor américain.

Pendant la même période, ces placements produisirent un rendement annuel moyen de l'ordre de 5 % ; cette maigre performance, due à la politique de faibles taux d'intérêt de la Réserve fédérale, se détériora encore par la dépréciation continue du dollar. Les autorités chinoises durent alors s'interroger sur la pertinence de leur stratégie.

Répondant à cette préoccupation, la Banque centrale chinoise envisagea des investissements plus risqués et plus rentables dans

le capital de grandes entreprises occidentales. Ce choix permettait en outre l'acquisition possible de savoir-faire réutilisable dans sa propre économie. Mais un certain nombre d'événements défavorables démontrèrent que de telles opérations étaient très mal perçues par les gouvernements des pays concernés.

Ainsi, en 2005, l'entreprise publique chinoise China National Offshore Oil Company (CNOOC) tenta de prendre le contrôle de la société pétrolière américaine Unocal. Ce fut un échec, les États-Unis considérèrent, en s'appuyant sur la loi Omnibus Trade and Competitiveness Act, que cette acquisition constituerait une menace pour le pays. Le traumatisme fut important chez les banquiers centraux chinois, qui considéraient avoir respecté les règles légales imposées pour ce type d'acquisition.

De surcroît, à la suite notamment de cet épisode, les États-Unis durcirent encore leur réglementation. En octobre 2007, le Foreign Investment and National Security Act imposa un examen par un comité interministériel aux investissements étrangers susceptibles de présenter un risque potentiel pour la sécurité nationale. Les termes « sécurité nationale » désignaient, de manière non limitative, l'industrie de l'armement, les infrastructures et les technologies sensibles, l'énergie ainsi que les opérations financières sous le contrôle d'un gouvernement étranger.

La Banque centrale chinoise mesurait ainsi la méfiance des pays occidentaux à son égard. Il lui fallait trouver un moyen de réinjecter ses réserves dans le système économique mondial sans, pour autant, susciter ces réactions de rejet. En conséquence, le 29 septembre 2007 fut créée la CIC. La Banque centrale chinoise lui délégua une partie de ses réserves dans le but de rechercher des placements à meilleur rendement que ceux dans lesquels elle était cantonnée, sans apparaître comme une immixtion de l'État chinois dans une économie étrangère.

Ainsi, la CIC permit à la Chine d'investir aux États-Unis, *via* des institutions financières, dans des secteurs stratégiques y compris dans ceux relevant du domaine de la sécurité nationale, et sans susciter de levées de bouclier. La prise de participation de 9,9 % dans le fonds géant Blackstone – détenant des parts dans des

sociétés spécialisées dans la gestion d'actifs technologiques – en fut l'une des meilleures illustrations. Des interrogations ne tardèrent pas cependant à se faire jour dans les médias américains : le rôle de la CIC se limitait-il à maximiser ses rendements ou s'étendait-il à des stratégies de politique industrielle ?

En tout état de cause, une contrepartie importante était accordée : les institutions financières américaines ayant ouvert leur capital à la CIC se voyaient attribuer des droits d'accès dans des domaines de l'économie chinoise qui leur étaient auparavant interdits. Par exemple, l'entrée de la CIC au capital de Blackstone permit à ce fonds d'acquérir 600 millions de dollars, soit 20 %, du groupe chinois public de chimie (China National Bluestar Corporation).

Dès lors, la stratégie générale de la CIC fut guidée par deux principes : un investissement dans le secteur financier et dans une zone géographique précise, les États-Unis.

La crise de 2008 démontra les limites de cette politique. La faillite de Lehman Brothers produisit une déferlante qui s'abattit sur la plupart des institutions financières. L'action Blackstone acquise à 29,605 dollars en mai 2007 par la CIC ne valait plus que 3,87 dollars le 26 février 2009, pour remonter à 14,20 dollars fin septembre 2009.

Les pertes furent considérables pour le fonds souverain et les petits épargnants chinois commencèrent à s'en alarmer. Il en découla une nouvelle remise en question. Pékin contraignit les dirigeants de la CIC à ce que celle-ci étende sa zone géographique, délaissant les États-Unis pour y inclure les pays émergents. Il fut également conseillé d'investir dans des secteurs jugés porteurs, comme l'énergie, ainsi qu'une réorientation vers le marché domestique dès lors que celui-ci pourrait offrir de bonnes perspectives de rendement.

Après trois ans d'existence et une grande crise, la CIC, pont financier entre la Chine et les États-Unis, semble être à un tournant de sa jeune histoire. Moins dirigée vers l'économie américaine, elle pourrait devenir un vecteur de développement national et d'une approche internationale élargie.

L'euro dans la main de la Chinamérique : que faire ?

CHRISTIAN SAINT-ÉTIENNE

Les trois moteurs principaux de l'économie mondiale sont les États-Unis (20,5 % du PIB mondial en 2008), la zone euro (15,5 % du PIB mondial) et la Chine (11,5 % du PIB mondial). La notion de Chinamérique fait notamment référence au lien monétaire fixe entre le dollar et le yuan qui conduit à une intégration monétaire *de facto* entre ces deux pays qui sont le cœur de la zone dollar.

Les pays dont la monnaie est le dollar ou une monnaie liée au dollar représentent plus de 60 % du PIB de la planète contre une part de l'ordre d'un quart pour les pays dont la monnaie est l'euro ou est liée à l'euro. On distinguera la zone euro *stricto sensu*, qui rassemble les 16 pays membres de la zone, de la zone monétaire euro (ZME) comprenant les 16 pays membres de la zone euro ainsi que les pays dont la monnaie est liée à l'euro. La zone dollar et la zone monétaire euro rassemblent des pays cumulant plus de 85 % du PIB mondial, ce qui confère à la parité euro/dollar un rôle clé pour l'économie mondiale.

On pourrait donc imaginer que la parité euro/dollar soit déterminée ou au moins influencée par les décisions prises par la Chinamérique et par la zone euro dans le cadre d'un accord monétaire global contribuant à une optimisation du *policy mix* mondial. Le *policy mix* est la détermination conjointe des politiques monétaire, budgétaire et de change pour contribuer à rapprocher la croissance économique de son potentiel.

Or, *de facto*, la parité euro/dollar est déterminée essentiellement par les décisions de politique économique prises par les gouvernements

américain et chinois sans que la zone euro ait son mot à dire. Toutefois, il faut bien comprendre que l'exclusion de la zone euro du processus de décision n'est pas due à une volonté américano-chinoise tentant de minorer l'influence européenne, mais résulte essentiellement de l'incapacité des Européens à s'entendre entre eux sur le type de politique de change à conduire. Il est donc crucial de mettre en place un gouvernement économique de la zone euro pour lui permettre, notamment, de peser sur la parité euro/dollar.

La Banque centrale européenne (BCE) a été maintes fois critiquée pour sa conduite de la politique monétaire qui est apparue, particulièrement en 2002-2004 et à nouveau à l'automne 2007 puis en juillet 2008, comme inutilement restrictive. La politique monétaire européenne a pour seul objectif, dans le cadre du traité de Maastricht, de maintenir la stabilité des prix. La BCE a traduit cet objectif par une limitation de la hausse de l'indice des prix de la zone euro à 2 %. La faiblesse de l'inflation dans la zone euro depuis l'automne 2008 fait que cet objectif sera plus qu'atteint, le risque étant plus celui de déflation que d'inflation.

La critique de l'action de la BCE se concentrerait à tort sur la conduite de la politique monétaire dans la mesure où le traité de Maastricht stipule clairement que le SEBC (Système européen de banques centrales) est seul en charge de la politique monétaire, d'une part, et que « l'objectif principal du SEBC est de maintenir la stabilité des prix » (article 105), d'autre part. Il résulte donc du traité que le Conseil des gouverneurs, qui dirige la BCE et le SEBC (article 107), est seul responsable d'une politique monétaire ayant pour unique objectif la lutte contre l'inflation, et que le Conseil des gouverneurs fixe les taux d'intérêt du SEBC en toute indépendance.

En revanche, c'est à tort que la BCE s'est approprié la conduite de la politique de change de l'eurozone. L'article 111, alinéa 2, du traité de Maastricht stipule clairement que, en ce qui concerne la politique de change vis-à-vis des monnaies des pays extérieurs à l'Union, le Conseil Écofin, « statuant à la majorité qualifiée soit sur recommandation de la Commission et après consultation de la BCE, soit sur recommandation de la BCE, peut formuler les

orientations générales de la politique de change vis-à-vis de ces monnaies ». Or, dans les faits, le Conseil des gouverneurs et son président, s'ils évoquent la politique de change dans le cadre de discussions avec l'Écofin ou le président de l'Eurogroupe, ne reconnaissent pas à ces instances la capacité de « formuler les orientations de la politique de change » vis-à-vis du dollar ou du yuan. Et ce, à l'inverse, par exemple, de la situation observée aux États-Unis où la politique américaine de change est définie par le gouvernement américain.

RÉFORME DU FONCTIONNEMENT DE LA ZONE EURO

Pour rendre la conduite du *policy mix* européen plus efficace, il est donc souhaitable que l'Eurogroupe, qui n'est qu'une instance de discussion informelle et qui le restera même après la ratification du traité de Lisbonne, devienne officiellement le Conseil Écofin de la zone euro et qu'il définisse clairement les orientations de sa politique de change. Certes, l'article 122, alinéas 4 et 5, prévoit que les pays non membres de la zone euro ne participent pas aux votes au sein du Conseil Écofin – ce qui est la moindre des choses –, mais ils restent membres de l'Écofin alors qu'ils ne sont pas membres de l'Eurogroupe. Sous ces réserves, il faut donc réaffirmer avec force que l'Eurogroupe peut formuler, selon les traités actuels de l'Union, les orientations de la politique de change.

La réforme de la conduite de la politique économique dans la zone euro est donc un préalable pour que l'Europe retrouve sa place dans le processus de décision conduisant à fixer la parité euro/dollar. Une fois ce préalable réglé, on peut imaginer un processus global de fixation de la parité euro/dollar qui pourrait inclure le Japon, compte tenu du poids économique de ce pays (6 % du PIB mondial).

Les différentes étapes de mise en œuvre du processus global de fixation de la parité euro/dollar peuvent être précisées :

- c'est bien l'Eurogroupe (ou l'Écofin avec les seuls ministres de l'Eurogroupe) qui doit formuler la politique de change de la zone euro vis-à-vis du dollar, du yuan et du yen (et des autres

monnaies), ce qui suppose qu'il y ait un consensus au sein de l'Eurogroupe : si un tel consensus n'est pas atteignable, la zone euro ne pourra pas perdurer ;

- l'Eurogroupe doit formuler cette politique en liaison avec la BCE, car il ne s'agit pas de remettre en cause l'objectif de stabilité des prix ;
- une fois formulés les principes de cette politique, elle doit être mise en œuvre en secret par le binôme « président de l'Eurogroupe/président de la BCE » (que l'on peut nommer binôme européen) ;
- pour être efficace, notamment en ce qui concerne la parité euro-dollar, il faut rechercher une coopération entre le binôme européen et le binôme américain « secrétaire au Trésor/président de la Réserve fédérale » ;
- une fois établies la légitimité politique du binôme européen et les bases de coopération avec le binôme américain, il faut impliquer les autorités chinoises et japonaises dans une négociation permanente quadripartite (NPQ) qui pourrait œuvrer comme quasi-directoire monétaire mondial. Car, si les Chinois sont rétifs aux oukases, ils pourraient voir leur intérêt à être officiellement partenaire de la NPQ.

La reconnaissance de l'Eurogroupe comme instance non seulement de coordination, mais de décision pour la conduite de la politique de change de la zone euro, est un élément clé de la reconstruction européenne et de la mise en place d'un directoire monétaire mondial qui jouera un rôle clé dans le règlement des crises monétaires et financières globales.

Pour coordonner, au sein de la zone euro, la politique monétaire, la politique de change et la coopération en matière de politiques budgétaires, on peut imaginer favoriser la coordination entre la BCE et l'Eurogroupe-Écofin dans le cadre d'un Conseil de la politique économique de la zone euro, ou CPEZE, qui devrait être rapidement créé. Ce conseil se réunirait au niveau du Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement et prendrait toutes les décisions de politique économique à la majorité qualifiée.

Le moment est donc venu d'édifier un gouvernement économique de la zone euro. Un tel gouvernement, qui peut prendre de multiples formes, aurait notamment pour mission de mettre fin aux stratégies non coopératives qui se développent au sein de la zone.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES SOUHAITABLES POUR LA ZONE EURO

Pour reconstruire l'euro sur des bases saines, il faut un gouvernement économique de la zone, au service d'une politique stratégique autonome, qui coordonne le *policy mix* et instaure les bases d'un fédéralisme fiscal en contrepartie de la mise en place de règles fiscales et sociales minimales. Ces dernières constitueraient le socle du Contrat social européen qui favoriserait la mobilité des travailleurs au sein de la zone euro.

En quoi pourrait consister le fédéralisme fiscal ? On pourrait mettre en œuvre une base fiscale commune pour l'impôt sur les sociétés (IS) au sein de l'Union européenne et un taux minimal au sein de la zone euro. Ce taux pourrait être de 15 % ou 17,5 %, un tiers des recettes étant reversées au budget de la zone euro. Ce dernier serait également alimenté par un impôt de 0,5 % sur la valeur ajoutée, par un impôt de 1 % sur tous les revenus versés et par une taxe de 2 % sur la consommation au sein de la zone. Les prélèvements obligatoires nationaux des pays membres de la zone seraient réduits à due concurrence des recettes résultant de ces quatre impôts. De même, une partie des dépenses des pays membres serait prise en charge par ce budget.

Comment fonctionnerait le fédéralisme fiscal ? Seul le budget de la zone euro servirait pour amortir les chocs dits « symétriques », c'est-à-dire affectant l'ensemble de la zone ou un nombre significatif de pays. Les budgets des États membres devraient suivre les prescriptions du PSC (Pacte de stabilité et de croissance) de 2005 : viser un déficit budgétaire qui ne dépasse pas 1 % de leur PIB lorsque leur croissance est proche de leur potentiel et tendre vers une dette publique brute inférieure à 45 % du PIB en dehors

des périodes de crise. Les États membres pourraient être autorisés par le CPEZE à avoir des déficits compris entre 1 et 3 % du PIB en cas de choc asymétrique. La dette fédérale de la zone euro devrait tendre vers zéro lorsque la conjoncture est bonne et durable afin que la capacité d'emprunt de la zone puisse être mobilisée en cas de chocs symétriques touchant toute la zone.

Le budget de la zone euro financerait des éléments communs de politique énergétique, de recherche-développement, et environnementale ainsi que des infrastructures structurantes pour l'ensemble de la zone. L'ensemble de ces politiques constituerait le fondement de ce que l'on pourrait appeler une Politique stratégique autonome tournée vers le développement économique (PSADE) de la zone euro. La PSADE serait complétée par une plate-forme commune de négociation pour la réforme du Système monétaire international (SMI) et du Système financier international (SFI).

Pour ce qui est de l'organisation juridique de la zone euro, on peut poser le principe que tout ce qui est actuellement décidé au niveau de l'Union reste à ce niveau. Tout ce qui est nouveau et concourt à asseoir le gouvernement économique de la zone euro résultera d'accords de coopération renforcée entre les pays membres de la zone, conclus soit dans l'Union, soit hors traités européens si certains partenaires cherchaient à bloquer ces accords.

Dans ce nouvel équilibre institutionnel, la zone euro retrouverait des caractéristiques de zone monétaire optimale car la mobilité des travailleurs serait favorisée par le renforcement du Contrat social européen et une meilleure portabilité des droits sociaux au sein de la zone ; le fédéralisme budgétaire conduit par le gouvernement économique de la zone permettrait de faire face aux chocs économiques en faisant jouer un minimum de solidarité effective entre États membres ; la politique de change serait à nouveau pilotée par une instance, le CPEZE, ayant une vraie légitimité démocratique directe et la capacité de tenir tête aux autres grandes puissances de la planète ; et le *policy mix* de la zone serait enfin optimisé par un gouvernement économique dont les décisions s'inscrivent dans la PSADE.

Les pays de la zone euro peuvent se référer à un modèle de croissance intensive pour guider leurs choix stratégiques. Le modèle de croissance intensive s'inscrit dans l'univers concurrentiel global et suppose que des entreprises compétitives, avec l'appui d'une main-d'œuvre qualifiée et des charges fixes minimales, soient capables de mener des stratégies d'expansion conduisant à une croissance saine. Trois ingrédients sont essentiels pour faire fonctionner ce modèle :

- ▶ une politique monétaire favorisant la croissance dans la stabilité financière pour asseoir l'internationalisation d'un secteur productif fortement bénéficiaire et capitalisé. Ce dernier utilise ses moyens financiers pour soutenir des stratégies d'expansion à long terme fondées sur la qualité des produits et services ;
- ▶ une main-d'œuvre très qualifiée qui peut contribuer de façon décisive au développement d'entreprises plongées dans la concurrence internationale. Dans la théorie moderne de la « croissance endogène », c'est la main-d'œuvre qualifiée – appuyant la prise de risque entrepreneuriale, la R&D et le développement des infrastructures – qui tire la croissance tout en bénéficiant d'un pouvoir d'achat enviable et d'une promotion sociale stimulante ;
- ▶ des charges fixes nationales aussi faibles que possible sans rogner sur les équipements publics et notamment sur la formation de la main-d'œuvre, qui doit être de premier plan, mais en s'assurant que le rapport coût-efficacité de l'action publique soit au moins aussi bon que dans le meilleur pays concurrent.

La zone euro, redevenue une zone monétaire optimale, guidée par un gouvernement économique cohérent conduisant une politique stratégique autonome dans le cadre d'un modèle de croissance intensive et d'un Contrat social crédible, pourrait réellement peser sur les affaires du monde au lieu d'être une zone en voie d'éclatement, dont la monnaie sert de variable d'ajustement pour les décisions prises ailleurs¹.

1. Pour un approfondissement de ces questions, on pourra se reporter à mon livre : *La Fin de l'euro*, Bourin éditeur, 2009.

POSITION DE NÉGOCIATION DE LA ZONE EURO DANS LA RÉFORME INTERNATIONALE

Rappelons les causes de la crise économique et financière mondiale. Cinq causes ont été citées :

- ▀ d'abord, l'excès de création de liquidités au plan mondial depuis 2001, à la suite de l'éclatement de la bulle Internet. Ce phénomène a favorisé, d'une part, la montée de l'endettement des ménages et des entreprises dans l'ensemble du monde anglo-saxon et dans certains pays de la zone euro et, d'autre part, la spéculation sur les marchés des matières premières. La hausse du prix du pétrole a notamment contribué à renchérir le prix des transports et des produits intermédiaires, ce qui a créé des tensions inflationnistes au premier semestre 2008. Puis l'éclatement de toutes les bulles spéculatives moins d'un an plus tard a fait craindre que le monde n'entre en déflation !
- ▀ ensuite, l'existence de *global imbalances* entre des pays ayant des excédents considérables de balance courante des paiements et des pays ayant des déficits tout aussi gigantesques ;
- ▀ ajoutons des normes comptables fondées sur le *mark to market* – paroxysme de l'intelligence dans le monde des comptables –, qui ont fonctionné comme des accélérateurs de crise dans des marchés sans cotations ni boussole !
- ▀ citons également des normes prudentielles, imposées aux banques et aux assurances, qui n'ont pas protégé les acteurs de la finance contre les dérapages, mais qui ont contribué à les dissuader de se porter acquéreurs de titres à long terme ;
- ▀ enfin, le développement des marchés de gré à gré de produits dérivés qui peuvent tomber en catalepsie lorsqu'un acteur majeur de ces marchés fait faillite, ce qui fut précisément le cas avec la faillite de Lehman Brothers.

Chacune de ces causes, séparément, n'aurait pas conduit à la catastrophe, mais leur combinaison était dangereuse. Or, deux mèches ont fait exploser la poudre.

D'abord, une mèche lente, la crise des *subprimes*, qui a affaibli les banques en menaçant leurs liquidités, puis leur solvabilité, puis

celle de tout le système financier *via* la titrisation de crédits pourris. Ensuite, une mèche rapide qui a été le déclencheur final : la faillite de Lehman Brothers le 15 septembre 2008. Cette faillite a entraîné trois chocs violents : un choc de confiance entre les banques qui ont cessé de se faire confiance entre elles ; un choc sur les marchés de produits dérivés, qui avaient des encours dépassant six fois le PIB de la planète ; un choc spécifique sur la place de Londres, l'effondrement de l'importante filiale de Lehman gelant la trésorerie d'un très grand nombre de *hedge funds* opérant depuis cette ville, ce qui les a forcés à vendre en catastrophe des dizaines de milliards de dollars de titres pour rembourser leurs clients.

Cette analyse des causes et du déclencheur de la crise conduit à proposer les pistes d'évolution suivantes de la régulation financière mondiale. Cinq chantiers méritent d'être ouverts.

Il convient d'abord d'instaurer une coordination des politiques économiques pour réduire progressivement les *global imbalances*. La balance courante des trente pays de l'OCDE a été déficitaire de 650 milliards de dollars en 2008 alors que l'excédent de la Chine a atteint 400 milliards de dollars. Pour ce qui est de l'OCDE en 2008, les déficits de balance courante des États-Unis (700 milliards de dollars) ou de l'Espagne (150 milliards de dollars) ont été contrebalancés par des excédents en Allemagne (230 milliards de dollars), au Japon (180 milliards de dollars) ou aux Pays-Bas (60 milliards de dollars). Il faut donc instaurer une coordination des politiques qui permette de réduire ces écarts, une fois la crise passée, en augmentant les taux d'épargne nationaux des pays déficitaires et en réduisant les taux d'épargne des pays excédentaires. Par exemple, aux États-Unis, les prêts aux ménages pour financer des achats immobiliers doivent être fondés sur leur capacité de remboursement et non sur la valeur spéculative des biens qu'ils achètent.

La seconde étape concerne la cohérence de la conduite des politiques de change entre les grands acteurs économiques. La Chine, par exemple, qui avait laissé sa monnaie se réévaluer de plus de 20 % au cours des deux années précédant l'automne 2008, avant

de geler ce processus d'appréciation, doit le reprendre tout en relançant sa demande intérieure par l'instauration d'une véritable protection sociale. Le Royaume-Uni, qui a adopté à l'automne 2008 une politique de dévaluation compétitive de sa monnaie (qui rappelle la dévaluation de la livre sterling de plus de 30 % en septembre 1931, au moment de la crise des années 1930), doit adopter un comportement plus coopératif vis-à-vis de la zone euro. Au niveau international, il faut impliquer les autorités chinoises et japonaises dans une négociation permanente quadripartite (NPQ) qui pourrait œuvrer comme quasi-directoire monétaire mondial pour la coordination des politiques de change, comme évoqué plus haut.

Troisième initiative : faut-il un prêteur en dernier ressort au niveau mondial ? Cette fonction est naturellement remplie par les banques centrales des pays ou des zones qui ont leur propre monnaie. Mais faudrait-il l'équivalent d'une banque centrale des banques centrales ? La Banque des règlements internationaux ne joue essentiellement qu'un rôle de coordination entre les pays industriels membres de cette institution. Le Fonds monétaire international (FMI) devrait-il tenir ce rôle mondial ? Il n'y a pas de consensus sur ce point. Le FMI devrait plutôt contribuer à anticiper et prévenir les crises futures. En l'absence d'une banque centrale mondiale, il faudrait significativement renforcer les lignes de crédit de sécurité entre banques centrales de la planète, ce qui serait d'autant plus facile à mettre sur pied que l'on aurait instauré une coordination des politiques économiques et une plus grande cohérence des politiques de change entre les grands acteurs économiques de la planète.

Quatrième chantier : jusqu'où doit-on aller pour réguler les paradis fiscaux et réglementaires ? En supposant possible une coordination réelle des dispositions fiscales et des règlements au sein de l'Union européenne et entre cette dernière et les autres pays de l'OCDE, on pourrait interdire aux acteurs financiers et économiques enregistrés dans des pays refusant de suivre les règles communes de contracter sur les marchés financiers organisés des pays industriels.

Enfin, si l'on réussit à mettre en œuvre une politique de réduction progressive des *global imbalances*, on pourra alors envisager d'améliorer la gestion commune des ressources naturelles afin de rendre compatible une croissance respectueuse de l'environnement avec les ressources naturelles connues pour préserver les intérêts des générations futures.

Peut-il y avoir un accord sur ces questions entre membres de la zone euro ?

Que penser de la coordination des politiques économiques pour réduire les *global imbalances* quand certains membres de la zone euro mènent des politiques non coopératives et refusent l'instauration d'un gouvernement économique de la zone ?

Que penser de la mise en place d'une coordination des politiques de change au niveau mondial quand les membres de l'Eurogroupe s'opposent sur des objectifs communs de politique de change pour l'euro ? Et quand la BCE semble nier à l'Eurogroupe toute légitimité à traiter du sujet ?

Que peut-on espérer concernant les paradis fiscaux quand le Royaume-Uni se veut le paradis fiscal et réglementaire de la zone euro et que toutes les grandes banques des pays de la zone opèrent sur la place de Londres ?

La racine de la faiblesse européenne est claire : comment peser sur les affaires du monde quand les pays qui partagent la même monnaie ne sont pas capables de s'entendre sur des objectifs communs de politique de change ou sur la mise en place d'un gouvernement économique de la zone ?

L'attitude des Européens face aux questions de gouvernance mondiale confine ainsi à la farce tragique : comment prétendre vouloir mieux gouverner le monde quand on refuse de mieux se gouverner soi-même ?

Au total, l'absence de gouvernement économique de la zone euro entrave le pilotage de son *policy mix* et la conduite de la politique de change et entame son crédit dans la réforme de la finance mondiale, qu'elle risque de subir plutôt que d'initier.

Conclusion

BERNARD ÉSAMBERT

Comment conclure après ce panorama consacré au nouvel astre chinois et à sa mystérieuse ombre portée teintée d'orientalisme ? Avec prudence, tant l'Histoire se fait un malin plaisir de déjouer les pronostics les mieux argumentés, et en tentant de cerner quelques probabilités d'évolution d'un monde en rapide redéploiement.

La mondialisation, qu'on l'appelle guerre économique, compétition internationale ou globalisation, a soumis au principe des vases communicants la consommation, les échanges, les techniques et la science, la finance et les produits financiers, la productivité et les informations de toutes natures. Le devant de la scène est occupé par les intérêts économiques dont le bouillonnement oriente, comme un puissant champ magnétique, toutes les activités humaines.

En 1990, après la chute du mur de Berlin, l'ordre mondial semblait caractérisé par une seule super-puissance dotée d'immenses responsabilités dans un monde multipolaire tant l'Europe, l'Asie du Sud-Est et la Chine, l'Amérique latine apparaissaient comme des puissances économiques montantes. On aurait pu imaginer que de véritables pouvoirs politiques se soient constitués face aux États-Unis pour diminuer une influence jugée trop puissante militairement et culturellement. Rien de tout cela ne s'est passé. L'Europe a déçu et après avoir conquis la première place dans l'Histoire du monde a passé le flambeau aux États-Unis. Notre Vieux Continent, avec près de 500 millions d'habitants, génère encore un gros tiers du commerce mondial mais il est devenu un ventre mou du monde déserté de toute transcendance autre que verbale. Le Japon et la Chine en ont tiré les conséquences et fré-

quentent désormais davantage Berlin, Londres ou Paris que Bruxelles. L'Europe dispose en théorie d'une force économique sans pareille, mais il n'y a pas de puissance européenne. C'est un riche allié non seulement pour les États-Unis, mais pour tous les pays qui y déversent leurs produits car son pouvoir attractif est toujours réel.

On attendait l'Amérique latine et surtout le Brésil, mais il n'y a aucune percée collective de ce côté-là. Devenue un réservoir de matières premières, l'Afrique est convoitée par le monde entier sans pour autant développer une stratégie communautaire tant les intérêts ethniques et nationaux continuent à primer. Restent l'Asie et la Chine. Une Asie où l'hégémonie américaine s'érode après deux guerres au Vietnam et en Corée et une longue présence militaire qui visait à éviter que l'Asie ne vire au rouge. Cette tutelle a permis, sous des régimes démocratiques parfois musclés, l'essor économique de la région.

Mais aujourd'hui, le principal partenaire économique du Japon et de la Corée du Sud n'est plus les États-Unis, mais la Chine qui d'une certaine façon offre un modèle alternatif de développement, à tout le moins d'étude.

Une Chine qui puise dans son passé le ressort interne pour redevenir le phare extrême-occidental du monde. Par ses exportations, l'empire du Milieu dispose de capitaux qu'il prête aux États-Unis, surconsommateurs de produits importés – singulièrement de Chine, scellant ainsi en apparence un duopole mondial. Mais la Chine pratique tout à la fois le jeu de la connivence et de la rivalité. Elle s'intègre dans les institutions internationales (OMC, G20...) mais également pénètre les zones d'influence de l'Europe et des États-Unis comme l'Afrique et l'Amérique latine, fracturant ainsi la doctrine de Monroe ou les restes de la « Françafrique ».

Grâce à son image d'ancien pays colonisé qui s'est redressé au prix d'un immense labeur, elle sécurise ses besoins en énergie et matières premières.

Dans cet intense remue-ménage planétaire, l'Europe se veut solidaire des États-Unis et de la Chine, les États-Unis, pragmatique *as*

usual, limitent les frictions potentielles avec la Chine pour travailler à une correction des déséquilibres qui caractérisent le système Chinamérique – ce qui conduit certains commentateurs à évoquer la création d'un G2 –, et les Chinois, devenus maîtres de l'offensive non guerrière, flirtent avec l'Europe, les États-Unis, l'Amérique latine, l'Afrique, la Russie sans oublier leurs voisins immédiats, l'Inde potentiellement rivale, voire le Pakistan et l'Afghanistan trop proches pour être négligés !

Au-delà de cette effervescence canalisée par la primauté de l'économique, un ordre mondial a commencé à se structurer sur une planète dont le centre de gravité se déplace vers l'Extrême-Orient. Après la longue domination de l'Occident, une plaque tectonique s'est remise en mouvement, négligeant le multilatéralisme et les bilatéralismes qui jalonnent notre quotidien.

Mais surtout une solidarité naissante, qui résulte de l'apparition de risques liés au climat, à l'environnement plus généralement, aux pandémies, aux nombreux « Docteurs Folamour » qui sécrètent ici ou là crises financières, terrorisme ou une intolérance légitimée par les importantes poches de misère que laisse subsister une croissance mondiale dont la fourchette s'élargit entre nantis et éclopés de la croissance, impose la création d'une véritable gouvernance mondiale. En témoignent les avancées de l'OMC, rejointe par la Chine, les innombrables accords gouvernementaux, le rôle croissant des commissions des Nations unies, la multiplication des G7, G8, G67 et en dernier lieu la création du G20, véritable amorce de directoire mondial.

Place à la diplomatie donc, en espérant qu'un minimum de sagesse collective nous dotera d'un passeport pour un monde apaisé. Car les arbres ne montent pas jusqu'au ciel. Le commerce extérieur, moteur de nos économies, se rapproche de son asymptote qu'il atteindra le jour où chaque pays exportera toute sa production et importera toute sa consommation. La menace climatique aidant, on voit bien qu'un nouveau monde se profile à l'horizon, moins nerveux, moins frénétique, faisant davantage sa place à la notion de solidarité qui a probablement permis à nos lointains ancêtres de survivre.

Mais il est temps de revenir au couple sino-américain, thème central de cet ouvrage.

Tout a été dit ou écrit sur l'Amérique hyper-puissance, « nation indispensable » comme la qualifiait Madeleine Albright, sur la Chine super-puissance économique en devenir et sur la fascination réciproque de ces deux États, concurrents et rivaux, mais liés par la dialectique de l'économie et de la finance. L'un surconsomme, l'autre investit. Côté empire du Milieu, le niveau de croissance a été près de quatre fois supérieur à celui des pays riches pendant les années qui ont précédé la crise dont la Chine semble d'ailleurs être sortie plus rapidement que l'Occident, grâce à une économie de marché autoritairement administrée. Ainsi se trouve légitimé un parti communiste toujours omniprésent et omnipuissant. Les Chinois envoient leurs meilleurs élèves aux États-Unis et en Europe, d'où ils reviennent en rangs serrés. Ces *returnees* ont un impact considérable sur l'économie chinoise en créant une petite moitié des entreprises des parcs scientifiques chinois. Pour autant, l'atelier du monde représente encore une part très minoritaire dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale. Mais les enfants de Mao sont plongés dans une course exacerbée au matérialisme et à l'enrichissement.

D'où un surplus courant en début de crise de 400 milliards de dollars. La Chine est le premier épargnant net de la planète et le plus grand détenteur de réserves de change. Au-delà de ces données économiques qui exaltent un sentiment national qu'encouragent les dirigeants, la Chine défriche et développe un Ouest peu peuplé et peu industrialisé.

Ce parallèle avec l'histoire d'une jeune nation qui s'est également ouverte vers l'Ouest il y a un siècle et demi n'est pas pour déplaire aux Américains. À la surprise générale, le « socialisme à caractéristiques chinoises » permet d'adopter et d'adapter l'économie libérale sans renier quelques préalables marxistes. Pourquoi le parti communiste est-il resté le parti unique de ses débuts ? Pourquoi les succès économiques n'ont-ils pas débouché sur des réformes politiques ? On constate au contraire une re-sinisation des mythes fondateurs réappropriés comme les préceptes confucéens.

La Chine est une et peut afficher son unicité devant le monde parce qu'elle s'est toujours voulue unique, et Mao ne l'a pas dissuadée d'être telle. Et apparemment l'usage intensif que font les Chinois d'Internet ne semble pas contrarier cette unicité. Pas plus que la course à la formation et à la connaissance que pratiquent les Chinois en ouvrant tous les jours de nouvelles universités, en formant 600 000 ingénieurs (huit fois plus que les Américains), en développant massivement la recherche pour sortir encore plus rapidement que le Japon de la dépendance des technologies occidentales. Dans le seul domaine spatial, la Chine, après avoir quitté le projet européen Galileo, développe son propre système, place sur orbite des satellites étrangers et se prépare à être le troisième avionneur mondial. Elle a prouvé qu'elle pouvait intercepter et détruire des satellites sur orbite, suscitant ainsi l'inquiétude des États-Unis.

Pour être complets dans le déploiement économique, les Chinois ne négligent aucun domaine, qu'il s'agisse de la normalisation, des sociétés de service informatique, de la sous-traitance électronique où ils feront bientôt jeu égal avec les Indiens. Sans parler de la finance et de la banque où ils ont excellé deux millénaires avant nous, domaines dans lesquels ils nous rejoignent à marche forcée, de la multinationalisation de leurs grandes entreprises, qui rachètent partout dans le monde et pas seulement en Afrique des activités s'insérant dans une stratégie conçue globalement, aux fonds souverains qui complètent ce dispositif. Bref, c'est d'une certaine façon la « *furia francese* » de la fin des Trente Glorieuses à l'échelle dix.

Bien sûr un tel développement s'accompagne de faiblesses, principalement dans les domaines de la santé et des droits de l'homme, on y reviendra. À très long terme, la politique de l'enfant unique porte en germe un affaissement du système, mais on extrapole surtout les « bonnes » courbes au pays du temps long.

Pendant ce temps, l'Amérique surconsomme grâce à une politique ancienne de faibles taux d'intérêt à court terme, d'abondance de la masse monétaire et en profitant de produits chinois à bas prix et de leur effet stabilisateur sur les prix. La classe moyenne

américaine, cible privilégiée des politiques, est la principale bénéficiaire des exportations chinoises. Et le déficit extérieur américain est financé par la Chine, ce qui boucle un système par lequel les deux partenaires se tiennent par la barbichette. La devise chinoise reste une monnaie administrée, fixée au dollar et sous-évaluée. Les Américains s'en préoccupent, froncent périodiquement les sourcils, mais les débuts de connivence sur Taïwan, la Corée du Nord ou l'Iran sont tels qu'aucun thème de rupture ou de confrontation n'est réellement à l'ordre du jour. Il en est de même de la sécurité des placements financiers chinois sur le Trésor américain.

En outre, une autoroute au-dessus du Pacifique permet la circulation permanente d'étudiants chinois qui vont se former aux États-Unis et d'universitaires américains qui enseignent en Chine. J'ai tenté, sans grand succès du côté de nos autorités, de dériver vers la France une partie de ces flux qui créent de la connivence et de la proximité. Nos « Marco Polo » français doivent s'en remettre à leur seul enthousiasme et c'est peut-être mieux pour eux, mais l'effet de masse pour l'Hexagone reste perdu. Toutes les universités et collèges américains disposent d'une section d'études sur l'Asie et la Chine.

Alors, le G2 serait-il une réalité ? Oui, s'il se traduit à terme par une Chine éliminant ses barrières morales, économiques et peut-être un jour politiques et par une Amérique moins dominante et plus respectueuse de ses partenaires internationaux. Un tel duo-pôle pourrait alors trouver une cohérence interne et externe et contribuer de façon importante à l'élaboration d'un ordre international plus stable. Le terme de directoire ne s'en trouverait pas conforté pour autant, tant le monde est aujourd'hui constitué d'un ensemble de nations majeures ouvertes à un jeu relativement équilibré du bilatéralisme et du multilatéralisme.

L'expression imagée de Chinamérique suggère une certaine forme d'intégration et elle est également trompeuse.

Une déclaration récente de Barack Obama évoque une « relation stratégique importante pour le XXI^e siècle » mais en Afrique, où Hu Jintao « l'Africain » a déjà visité quinze pays en Amérique latine et même aux frontières de la Chine, la vigilance autant que

la coopération sont de rigueur. Faut-il alors évoquer une bipolarité ou une « codominance » ? Sans doute si l'on fait abstraction d'une Russie obsédée par son statut perdu de grande puissance et dont la Sibérie se peuple au sud de Chinois, d'une Europe incapable d'éteindre les incendies sanglants des Balkans et de l'ex-Yougoslavie sans l'intervention des États-Unis dont elle reste le premier partenaire, de l'ASEAN qui peut faire de l'Asie un bloc régional devenant le centre de gravité du monde guidé par une volonté d'indépendance vis-à-vis des États-Unis. Et aussi de la volonté de puissance de la Chine qui modernise à grande vitesse son armée, convoite les réserves d'or du FMI et tente d'accroître la place du yuan dans les échanges internationaux. Le principe de souveraineté cher à ce pays est-il compatible avec la participation à un condominium ?

Un tel projet global, porté par un apprentissage constant et par une culture productiviste qui n'a plus rien à envier à la nôtre, nourri en permanence d'informations sur la marche du monde, n'a-t-il pas vocation à disposer au sein de la future gouvernance mondiale d'une place en accord avec son poids potentiel plutôt qu'à se lier trop étroitement à un autre pôle, quelque fascinant qu'il soit ?

D'autant que le devenir du modèle chinois n'est pas écrit, dans un monde où la compétition des modèles va s'amplifier. Le débat est ouvert sur la compatibilité entre comportement et éthique individuels d'une part, et place de l'intérêt collectif et du rôle des États d'autre part.

Le développement de la corruption, de la fraude, de l'avidité sans frein de certains ne peut pas ne pas entraîner la recherche d'un socle de valeurs éthiques commun à six milliards d'êtres humains reliés par un système, le libéralisme et un gigantesque flux d'informations qui font de chacun d'entre nous un partenaire et un observateur de nos semblables.

Le monde a bougé économiquement, stratégiquement. Il lui reste à bouger moralement. Alors que les Chinois ont probablement besoin de calme et de stabilité pour imposer progressivement leur puissance. Aux États-Unis, Barack Obama est d'une certaine

façon le produit de ces changements, plus qualifié qu'un autre pour naviguer dans un tel contexte aux yeux des Américains. Comme le reste du monde, il ne peut que souhaiter la réussite de « l'économie socialiste de marché » chinoise.

Peut-on rêver d'aller plus loin et plus vite en imaginant une phase d'hybridation des systèmes en présence ?

Et « l'effort pacifique vers un monde harmonieux » théorisé par le parti comme le « chemin vers le bonheur des masses » sera-t-il un jour conciliable avec l'universalité des droits de l'homme, la liberté d'expression, un minimum de démocratie ?

Verra-t-on l'évolution d'une Chine associée aux yeux de certains à un despotisme oriental vers une Chine du pluralisme philosophique, plus proche de notre universalité ? Rien n'est moins sûr à court et moyen terme. Vieux pays, la Chine est une puissance encore jeune qui s'autocélèbre, comme on a pu le constater à l'occasion du 60^e anniversaire de la République populaire, et dont l'histoire ignore la culpabilité collective. La crise l'a moins affectée que toute autre économie, consolidant ainsi son système politique qui n'a pas eu à bouger d'un iota. « En 1979 (et dès le début des réformes économiques) seul le capitalisme pouvait sauver la Chine. En 2009, seule la Chine peut sauver le capitalisme », disent désormais les Chinois avec ironie.

Côté occidental, l'apogée de la démocratie masque l'émergence de formes de pouvoir déviantes plébiscitées grâce au désordre des esprits en Italie (Silvio Berlusconi), voire aux États-Unis sous les deux mandats de George Bush... Des intérêts financiers, confessionnels, médiatiques, de moins en moins masqués, détournent le pouvoir à leur profit et la tentation de s'en remettre à une dictature avisée en temps de crise progresse.

Faut-il alors se réfugier dans un rapprochement des modèles au motif que citoyens libres et marchés libres sont deux déclinaisons d'un même projet et que les Chinois ont déjà fait la moitié du chemin ?

Ce serait accepter que des concepts consubstantiels à l'essence humaine, liberté, dignité, respect de la vie, aient plusieurs traductions possibles.

Le souhait de déboucher sur un référent mondial ne peut aller jusque-là. Faut-il rétablir la peine de mort en France (80 % des exécutions mondiales sont chinoises) ! Le sol ne se dérobe pas à ce point sous nos pas que nous soyons amenés à renier des convictions et des valeurs qu'un passé récent et cruel nous a appris à chérir comme des biens publics de l'humanité. La Seconde Guerre mondiale et son cortège d'horreurs sont là pour nous rappeler en permanence qu'il y a des compromis impossibles. Y a-t-il un « juste » milieu entre dignité et absence de dignité, peine de mort et suppression de la peine de mort, liberté d'expression et interdiction de s'exprimer ?

Plaider encore, plaider toujours sans se décourager en faveur de valeurs universelles en Chine – qui s'est engagée récemment à améliorer à terme la situation des droits de l'homme – et ailleurs, voilà à quoi nous sommes condamnés. Il ne s'agit pas d'adopter un nouveau messianisme, mais d'enseigner, de convaincre, de persuader des dirigeants conscients, peut-on espérer, d'une forme d'instabilité fondamentale de leur système.

Comment dit-on *glasnost* et *perestroïka* en mandarin ?

Index

A

A.T. Kearney, 84
Abidjan, 195
Addis-Abeba, 197
Afghanistan, 66, 98, 136, 176, 180, 193, 269
Afrique, 18, 19, 115, 122, 177, 193, 194, 269
Afrique du Sud, 195
AIG, 178
Al Jazeera, 31
Albright, Madeleine, 98, 270
Allemagne, 173, 179, 206, 230, 263
Al-Qaida, 66
Amérique latine, 19, 54, 77, 177, 267
Anas Aremeyaw Anas, 194
Angleterre, 137, 209
Angola, 194, 197
Anniversaire (60^e), 113, 143, 274
Anniversaire de la République populaire, 274
Anniversaire de la révolution de 1949, 143
Arabie Saoudite, 204
Argentine, 104, 228
Aron, Raymond, 128
Asian-Pacific Economic Cooperation, 99
Asie, 19, 153, 169, 170, 173, 174, 176, 178, 179, 181, 208, 217, 218, 220, 268
Asie centrale, 54, 66
Asie de l'Est, 161
Asie du Sud-Est, 18, 96, 115, 267
Asie Mineure, 64
Atta Mills, 199
Australie, 230

B

Balance commerciale, 37
Balkans, 273
Bama, 143
Bangalore, 84
Bank of America, 72
Bank of Communications, 72
Banque centrale, 40, 204, 205, 206, 229, 251, 252
Banque centrale de Chine, 36, 104
Banque centrale européenne, 256
Banque de Chine, 37, 72
Banque industrielle et commerciale de Chine, 73
Banque mondiale, 19, 26, 33, 146, 151, 152, 198
Banques centrales, 145
Baucu, 106
BCE, 215, 256, 258
Benign neglect, 235
Berlusconi, Silvio, 130, 274
Bernanke, Ben, 104, 150
Bernanos, 159
Biélorussie, 104
Blackstone, 73, 74, 252
Bogota, 151
Bons du Trésor, 69, 142, 159, 206
Bourse, 73, 74, 75, 184, 190, 222
Bourse de Shanghai, 141
Bouvard, Philippe, 227
Brésil, 18, 26, 150, 161, 204
Bretton Woods, 212, 213
Bush, George, 15, 65, 98, 105, 130, 196, 198, 204, 274
Business Process Outsourcing, 80

C

Cameroun, 197
Camus, Albert, 169

- Canada, 58, 230
 Canton, 59
 Carrefour, 71
 CBRC, 247
 CFIUS, 69, 74, 75, 76
 Changsha, 62
 Charbon, 47, 149
 Chen, 101
 Chengdu, 57, 92
 Chevron, 76, 195
 China Banking Regulatory Commission, 246
 China Construction Bank, 72, 73
 China Investment Corporation, 251
 China National Bluestar Corporation, 253
 China National Offshore Oil Company, 252
 China National Offshore Oil Corporation, 70, 75
 China State Investment, 73
 ChinaSoft Intl, 94
 Chine, 147
 Chongqing, 57, 62
 Churchill, Winston, 177
 Chute du mur de Berlin, 139
 CIA, 139
 Citi, 70, 72
 Clinton, Bill, 65, 98
 Clinton, Hillary, 69, 99, 194, 198, 237
 CNOOC, 75, 76, 195, 197, 199
 Communisme, 27
 Conférence de Monterrey, 33
 Confucéenne, 30
 Congo-Brazzaville, 196
 Coopération, 32, 34, 142, 144, 187
 Corée, 37, 70, 80, 85, 204, 268
 Corée du Nord, 19, 107, 272
 Corée du Sud, 161, 165
 Cosco Pacific, 154
 CPEZE, 260
 Crise, 23, 142, 143, 147, 150, 160, 162, 165, 171, 212, 218, 245
 Crise 2007-2009, 139
 Croissance, 35, 37, 44, 45, 46, 48, 49, 61, 140, 142, 160, 172, 205, 217, 245, 248
 CSRC, 188, 190
 Cuba, 180
- D**
 Dalian, 84, 91
 Dalian Software Park, 90
 Danemark, 230
 Déficit, 15, 69, 150, 174, 203, 217, 263
 Délocalisation, 83
 Deng Xiaoping, 35, 59, 116, 117, 140
 Dette, 143, 229, 231
 Doctrine de Monroe, 268
 Domar, Evsey, 55
 Droits de l'homme, 98, 100, 107, 116, 125, 126, 127, 131, 134, 142, 148, 153, 199, 237, 271, 274, 275
 Dubaï Ports, 77
- E**
 Écofin, 257
 Eisenman, Joshua, 193
 Émirats, 32, 204
 Empire britannique, 44
 ENI, 195
 Environnement, 148
 Épargne, 49, 143, 174, 176, 220, 222
 Équilibre de Nash, 233, 235
 Espagne, 209, 230, 263
 Eurogroupe, 257, 258, 265
 Eurojust, 172
 Europe, 16, 19, 28, 31, 32, 33, 77, 108, 115, 122, 132, 144, 150, 154, 169, 170, 171, 173, 174, 176, 178, 179, 270, 273
 Europe de l'Est, 161
 Europol, 172
 Evans, John, 199
 Excédent commercial, 150

Extrême-Orient., 269
 Exxon-Florio, 74
 ExxonMobil, 195, 196

F

Fayard, Pierre, 155
 Fed, 72, 103, 104, 146, 147, 150
 Fleuve Bleu, 60
 Fleuve Jaune, 58
 FMI, 30, 36, 121, 143, 146, 147, 198,
 214, 273
 Fonds monétaire international, 264
 Fonds national de sécurité sociale, 43
 Fonds souverains, 24, 154
 Ford Foundation, 151
 France, 16, 32, 33, 147, 174, 175, 194,
 208, 230
 Fu Cheng Yu, 199

G

G2, 77
 G20, 19, 23, 33, 98, 103, 122, 143,
 148, 213, 214, 268, 269
 G27, 122
 G5, 148
 G7, 148, 219, 269
 G8, 33, 269
 Gabon, 197
 Gansu, 67
 Gates, Bill et Melinda, 151
 Gates, Robert, 196
 Gaz à effet de serre, 109, 145, 149
 GE Capital, 90
 Geithner, 65
 Geithner, Timothy, 69, 99, 204
 General Motors, 178
 Gernet, Jacques, 52
 Ghana, 194, 199
 Global Crossing, 75
 Goldman Sachs, 63, 73
 Gorbatchev, Mikhaïl, 140
 Gouvernance, 26, 27, 31, 34, 145,
 146, 147, 152, 198

Grand Bond en avant, 59, 114
 Grande-Bretagne, 173, 174, 175
 Greeley, Horace, 51
 Greenspan, Alan, 40, 228
 Guandong Development Bank, 72
 Guantanamo, 116
 Guinée, 196
 Guizhou, 57
 Guizot, 171

H

Hangzhou, 90
 Hard power, 25
 Hayek, Friedrich, 129
 Hayékien, 146
 Hedge funds, 263
 Hegel, 170
 Helvétie, 179
 Hewlett-Packard, 85, 90
 Himalaya, 51, 67
 Hitler, Adolf, 137
 Hong Kong, 44, 60, 70, 73, 75, 86,
 101, 155, 204, 246, 247
 HSBC, 70, 72
 Hu Jintao, 117, 154, 157, 193, 197,
 272
 Hukou, 58, 60, 119, 120
 Hunan, 90
 Hussein, Saddam, 15
 Hutchison Whampoa, 75

I

IBM, 75, 90
 Île Maurice, 197
 Îles Caïmans, 70
 Îles Vierges, 70
 Importations, 154
 Inde, 18, 25, 65, 80, 92, 94, 95, 96,
 114, 135, 147, 153, 221
 Indonésie, 104, 204
 Industrial and Commercial Bank of
 China, 195

Inflation, 36, 47, 49, 166
 Information Technology Outsourcing, 80
 Infosys, 95
 Inputs, 218
 Institute of International Finance, 26
 Investissement, 39, 49, 74
 Investissement direct étranger, 71
 Irak, 98, 136, 176, 198
 Iran, 29, 100, 178, 272
 Irlande, 80
 ISoftStone, 81, 87
 Italie, 130, 147, 173

J

Jakarta, 151
 Japon, 37, 40, 44, 45, 47, 64, 70, 80, 85, 97, 101, 102, 119, 126, 165
 Japonais, 53
 Jiang, 60
 Johnson-Sirleaf, Ellen, 196

K

Kamina, 197
 Katanga, 197
 Kazakhstan, 53, 66, 67
 Kenya, 194
 Kipling, Rudyard, 193
 Kirghizstan, 66, 67
 Kissinger, Henry, 121

L

Lam, Johnson, 91
 Lamy, Pascal, 33
 Lao Tseu, 153
 Lehman Brothers, 160, 253, 262, 263
 Lénine, 117
 Lenovo, 75
 Li Ka Shin, 75
 Li Xiaopeng, 198
 Liberia, 196
 Liu Jiren, 94

Locke, John, 127
 Luxembourg, 230

M

Madoff, 231
 Main-d'œuvre, 15, 47, 48, 49, 59, 60, 84, 140, 164, 261
 Malaisie, 80, 165
 Mali, 197
 Mandchourie, 56, 58
 Mao, 60, 64, 114, 141, 271
 Marathon, 197
 Marx, 15
 Merrill Lynch, 73
 Mexico, 151
 Mexique, 161
 Microsoft, 85
 Mongolie, 53, 64, 67
 Mongolie-Intérieure, 57
 Monrovia, 196
 Moscou, 55
 Moyen-Orient, 47, 66, 77, 174, 176, 178, 180
 Mugabe, Robert, 195
 Myanmar, 100

N

N'Djamena, 196
 Nanjing, 62
 Nasscom, 92
 National Development and Reform Commission, 247
 NEC, 90
 Neusoft, 87, 90, 94
 New York, 55
 Niger, 196
 Nigeria, 195, 197
 Nixon, 140
 Normalisation comptable, 183, 187
 Norme comptable, 184, 185
 Norvège, 230
 Nye, Joseph, 99

O

Obama, Barack, 17, 30, 65, 69, 122, 183, 193, 194, 199, 204, 272, 273
 Occident, 28, 42, 44, 61, 67, 124, 135, 155, 177
 OCDE, 26, 28, 37, 71, 165, 170, 231, 263, 264
 OMC, 26, 69, 70, 77, 124, 125, 134, 146, 164, 268
 OMS, 146, 151
 ONG, 26, 27, 125
 ONU, 33, 125, 134, 146, 147, 197
 Oracle, 85
 Organisation mondiale du commerce, 94, 209, 251
 Ouïghour, 143
 Output, 218
 Outsourcing, 79, 80, 84, 86, 92, 220
 Ouzbékistan, 52, 66

P

Pacifique, 51
 Pakistan, 269
 Panasonic, 90
 Parti communiste, 154
 Paulson, Hank, 106, 198
 Pays-Bas, 230, 263
 Pékin, 84, 140
 Pétrole, 47, 147, 148, 177
 Philippines, 80, 91, 204
 PIB, 38, 39, 40, 41, 46, 117, 142, 145, 161, 164, 165, 170, 174, 180, 207, 221, 231, 245, 247, 255, 259
 Plan Marshall, 19, 173
 Pologne, 161
 Ponzi, 231
 Port-Louis, 198
 Poutine, 65, 130
 Protocole de Kyoto, 48
 PSADE, 260

R

Régulation financière, 183
 Régulation monétaire, 149

République démocratique du Congo, 197
 Réserve fédérale, 141, 219, 227, 258
 Réserves de change, 118, 154, 159, 219, 234
 Richard, Jean-François, 33
 Romilly, Jacqueline (de), 135
 Roumanie, 80
 Royaume-Uni, 147, 230, 264, 265
 Rumsfeld, Donald, 99
 Russie, 18, 25, 55, 57, 64, 67, 104, 122, 161, 179, 204, 269

S

Sahara, 196
 Saint-Exupéry, Antoine (de), 23
 Santé, 41, 151, 174, 180
 Sauvy, Alfred, 61
 Schuman (rapport), 170
 Schuman, Robert, 172
 SEC, 146, 189
 Sénégal, 197
 Séoul, 101
 Service Corp, 81
 Shaanxi, 52, 53, 198
 Shanghai, 51, 60, 84, 151, 171
 Shanghai Pudong Software Park, 89
 Shell, 195
 Sibérie, 53, 55, 56, 273
 Sichuan, 57
 Singapour, 70, 230
 Sinopec, 197
 Société Générale, 72
 Soft power, 25
 Sony, 90
 Soudan, 100, 194
 Standard Bank, 195
 Subprimes, 103, 217, 262
 Suède, 33, 230
 Suisse, 230
 Sun Tzu, 155
 Surdépendance, 139, 141

T

Tadjikistan, 66
 Taïwan, 19, 64, 101, 126, 161, 178,
 193, 196, 204, 272
 Tanzanie, 197
 Tata, 95
 Tata Consultancy Services, 91
 Taux d'intérêt, 171, 248
 Taux de change, 166, 171, 206
 Tchad, 196
 TCS, 91
 Thaïlande, 161, 204
Think tank, 19, 28, 30, 198
 Tian'anmen, 35, 114, 117, 136, 139,
 140
 Tibet, 53, 57, 64, 66, 67, 120
 Tocqueville, Alexis (de), 129
 Total, 195
 Traité de Maastricht, 256
 Treasury Bonds, 227, 229, 236, 237,
 251
 Turkménistan, 66

U

UBS, 72
 Union européenne, 25, 33, 146, 169,
 179, 209, 259, 264
 Union soviétique, 54, 97, 176, 218
 Unocal, 70, 73, 75, 252
 URSS, 65, 123, 129, 130, 140

V

VanceInfo, 87
 Vietnam, 136, 268
 Vladivostok, 64

W

Wal-Mart, 71
 Walter Eucken, 122
 Wan Wei, 76
 Wanq Hui, 136
 Washington, 17
 Wen, 106
 Wen Jiabao, 36, 117, 157, 197
 Wipro, 95
 World Trade Center, 17
 Wuhan, 62
 Wuxi, 92

X

Xinjiang, 54, 57, 59, 66, 67

Y

Yangzi, 60
 Yougoslavie, 273
 Yunnan, 56

Z

Zhao Ziyang, 35
 Zhejiang, 90
 Zhou Xiaochuan, 36
 Zimbabwe, 100, 195
 Zoellick, Robert, 100
 Zuntsu, 118